



PR 13.14PR

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2012

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Fondés sur l'article 93b de la loi sur les communes du 28 février 1956 et sur l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2012 :

Sommaire

CONSEIL COMMUNAL	3
MUNICIPALITÉ	29
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	43
RESSOURCES HUMAINES	51
URBANISME ET BÂTIMENTS	59
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	79
SÉCURITÉ PUBLIQUE - POLICE NORD VAUDOIS	95
INCENDIE ET SECOURS, SPORTS	121
JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	135
CULTURE ET TOURISME	185
ENERGIES	203
BUREAU D'AGGLOMÉRATION AGGLOY	221

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU POUR 2012	4
SECRÉTARIAT ET HUISSIERS POUR 2012	4
COMMISSIONS PERMANENTES POUR 2012	4
MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2012	5
SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	8
OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION	14
VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	18
ÉLECTIONS ET VOTATIONS	25

Mme Valérie Jaggi Wepf

Présidente jusqu'au 30.06.2012

M. Pierre Dessemontet

Président depuis le 01.07.2012

Mme Christine Morleo

Secrétaire

Mme Anne Leuenberger

Secrétaire adjointe

LÉGISLATURE 2011-2016

BUREAU POUR 2012

Premier semestre

JAGGI WEPF Valérie (PLR), Présidente ; DESSEMONTET Pierre (PS), 1^{er} Vice-président ; CHAPUIS Jean-David (UDF groupe UDF/PvL), 2^e Vice-président ; GANDER Anne (PS), scrutatrice ; FORESTIER Didier (UDC), scrutateur ; CHERBUIN Pierre (PvL groupe UDF/PvL), scrutateur suppléant ; HALIMI Bexhet (S&E - La Gauche), scrutateur suppléant.

Deuxième semestre

DESEMONTET Pierre (PS), Président ; CHAPUIS Jean-David (UDF groupe UDF/PvL), 1^{er} Vice-président ; TANNER Carmen, 2^e Vice-présidente ; CHERBUIN Pierre (PvL groupe UDF/PvL), scrutateur ; HALIMI Bexhet (S&E - La Gauche), scrutateur ; DESCAMPS Elisabeth (Verts), scrutatrice suppléante ; THONNEY Harry (PLR), scrutateur suppléant.

SECRÉTARIAT ET HUISSIERS POUR 2012

MORLEO Christine, secrétaire ; Anne LEUENBERGER, secrétaire adjointe ; DOUDIN Danielle, huissière jusqu'au 15 février ; RODRIGUES DA SILVA Viviana, huissière ; MORLEO Bastien, huissier dès le 1^{er} novembre.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 2012

Commission de gestion

Présidence 1^{er} et 2^e semestres :

HUNKELER Pierre (Verts).

Membres :

COCHAND Daniel (PLR), GRAND Hélène (S&E - La Gauche), HUNKELER Pierre (Verts), KLAUS Jean-Louis (PS), MARTIN Jean-Yves (UDC), ROULET-GRIN Pierrette (PLR), VUAGNIAUX Yves (PS), WIND Bart (PvL groupe UDF/PvL).

Membres suppléants :

CHAPUIS Jean-David (UDF groupe UDF/PvL), FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche), JAQUIER Claude-Anne (PLR), MELON Marina (PS), SCHIRINZI Nicola (UDC), TANNER Carmen (verts).

Mutations :

FIVAZ Jacques remplace MELON Marina (PS) comme membre suppléant, SCHIRINZI Nicola remplace MARTIN Jean-Yves (UDC) comme membre, THONNEY Armand remplace SCHIRINZI Nicola (UDC) comme membre suppléant puis WAGNIÈRE Émilienne remplace THONNEY Armand (UDC) comme membre suppléant.

Commission des finances

Présidence 1^{er} semestre :

WULLIAMOZ Jérôme (UDF groupe UDF/PvL).

Présidence 2^e semestre :

CARP Catherine (PLR).

Membres :

BLUM Pascal (PS), CARP Catherine (PLR), GANDER Anne (PS), JENNI Thomas (S&E - La Gauche), PITTET Sylvain (Verts), SCHIRINZI Nicola (UDC), VIQUERAT Dominique (PLR), WULLIAMOZ Jérôme (UDF groupe UDF/PvL).

Membres suppléants :

CHERBUIN Pierre (PvL groupe UDF/PvL), FORESTIER Didier (UDC), GUIGNARD Philippe (PLR), HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche), LECHMANN Madeleine (Verts), VALCESCHINI Giancarlo (PS).

Mutations :

MONNEY Jean-Claude remplace WULLIAMOZ Jérôme (UDF groupe UDF/PvL) comme membre, THONNEY Armand remplace SCHIRINZI Nicola (UDC) comme membre puis GURTNER Samuel remplace THONNEY Armand (UDC) comme membre.

Commission des affaires immobilières

Présidence 1^{er} et 2^e semestres :

BLUM Pascal (PS).

Membres :

ARMADA François (PLR), BLUM Pascal (PS), CHAPUIS Jean-David (UDF groupe UDF/PvL), FRANZI Raphaël (UDC), HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche), KLAUS Jean-Louis (PS), PAVID Philippe (PLR), VENIZELOS Vassilis (Verts).

Membres suppléants :

BURDET Daniel (PS), GAFNER Pascal (UDC), JENNI Thomas (S&E - La Gauche), MUTRUX Etienne (Verts), NICODET Marc (PLR), SCHNEIDER Maryse (UDF groupe UDF/PvL).

Mutations :

GAFNER Pascal remplace FRANZI Raphaël (UDC) comme membre, DURUSSEL Nicolas remplace GAFNER Pascal (UDC) comme membre suppléant, DI PRINZIO Olivier remplace MUTRUX Etienne (Verts) comme membre suppléant.

Commission communale de recours

Présidence 1^{er} et 2^e semestres :

GILLIARD Laurent (PLR).

Membres :

GRAND Hélène (S&E - La Gauche), GILLIARD Laurent (PLR), GILLIERON Anne-Louise (PLR), KLAUS Jean-Louis (PS), SEGHROUCHNI Younes (Verts), SUTTERLET Piero (PS), WULLIAMOZ Jérôme (UDF groupe UDF/PvL), WYSSBROD Lukas (UDC).

Membres suppléants :

BERNHARD Maximilien (UDF groupe UDF/PvL), BOURGNON Julien (PS), CHEVALLEY Catherine (PLR), PILLONEL Cédric (Verts), FRANZI Raphaël (UDC), FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche).

Mutations :

GAFNER Pascal remplace WYSSBROD Lukas (UDC) comme membre, FORESTIER Didier remplace FRANZI Raphaël (UDC) comme membre suppléant, SCHNEIDER Maryse remplace WULLIAMOZ Jérôme (UDF groupe UDF/PvL) comme membre et TÉTAZ Jean-Claude remplace SEGHROUCHNI Younes (Verts) comme membre.

Commission des pétitions

Présidence 1^{er} et 2^e semestre :

FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche).

Membres :

BALET Stéphane (PS), BUCHS Steves (PLR), FREY TAILLARD Martine (S&E - La Gauche), GILLIERON Johann (PLR), MARTIN Jean-Yves (UDC), RICHARD Quentin (Verts), SCHNEIDER Maryse (UDF groupe UDF/PvL), VUAGNIAUX Thierry (PS).

Membres suppléants :

BERNHARD Maximilien (UDF groupe UDF/PvL), GILLET François (PLR), GIROUD Christian (Verts), SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E - La Gauche), SUTTERLET Piero (PS), WYSSBROD Lukas (UDC).

Mutations :

SCHIRINZI Nicola remplace WYSSBROD Lukas (UDC) comme membre suppléant, MÜLLER Monique remplace RICHARD Quentin (Verts) comme membre, FORESTIER Didier remplace MARTIN Jean-Yves (UDC) comme membre.

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2012

Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche)

FREY TAILLARD Martine, GRAND Hélène, HALIMI Bexhet, HUMBERT Mathias, JENNI Thomas, SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Parti libéral radical (PLR)

ANGÉLOZ Alain, ARMADA François, BARTOLOTTA Anna Rita, BETTEX Joëlle, BRIAND Aude, BUCHS Steves, CARP Catherine, CHEVALLEY Catherine, COCHAND Daniel, DEWARRAT Anilda, GABELLA Laurent, GENTIZON Éric, GILLET François, GILLIARD Laurent, GILLIERON Anne-Louise, GILLIÉRON Johann, GRUET Philippe, GUIGNARD Philippe, HOFMANN Daniel, INDULSI Nunzio, JAGGI WEPF Valérie, JAQUIER Claude-Anne, LEVAILLANT Jacques, NICODET Marc, OOSTERHOFF Brian, PAVID Philippe, PIDOUX Thierry, RICHARD Yves, ROULET-GRIN Pierrette, THONNEY Harry, TREYVAUD Paul-Arthur, VIQUERAT Dominique, WEILER Christian.

Mutation

RICHARD Yves est remplacé par DÉRIAZ Patrick.

Union démocratique du centre (UDC)

CARVALHO DA SILVA José Dionisio, FORESTIER Didier, GAFNER Pascal, MARTIN Jean-Yves, SCHIRINZI Nicola, WAGNIERE Émilienne, WYSSBROD Lukas.

Mutations

WYSSBROD Lukas est remplacé par DURUSSEL Nicolas, CARVALHO DA SILVA José Dionisio est remplacé par THONNEY Armand, MARTIN Jean-Yves est remplacé par GURNTER Samuel, THONNEY Armand est remplacé par DUBEY Michel.

Les Verts (Verts)

BAECHLER Serge, DESCAMPS (FARIAS) Élisabeth, DIAZ Louisa, GIROUD Christian, HUNKELER Pierre, LECHMANN Madeleine, MUTRUX Etienne, PAHUD Céline, PILLONEL Cédric, PITTET Sylvain, RICHARD Quentin, SEGHROUCHNI Younes, SPICHIGER Fanny, TANNER Carmen, VENIZELOS Vassilis.

Mutations

PAHUD Céline est remplacée par TÉTAZ Jean-Claude, BAECHLER Serge est remplacé par MÜLLER Monique, RICHARD Quentin est remplacé par ANKEN Daniel, MUTRUX Etienne est remplacé par DI PRINZIO Olivier, SEGHROUCHNI Younes est remplacé par DELISLE Robin.

Union démocratique fédérale et Parti des Verts'libéraux (UDF et PVL)

BERNHARD Maximilien, CHAPUIS Jean-David, CHERBUIN Pierre, SCHNEIDER Maryse, WIND Bart, WULLIAMOZ Jérôme.

Mutation

WULLIAMOZ Jérôme est remplacé par MONNEY Jean-Claude.

Parti socialiste (PS)

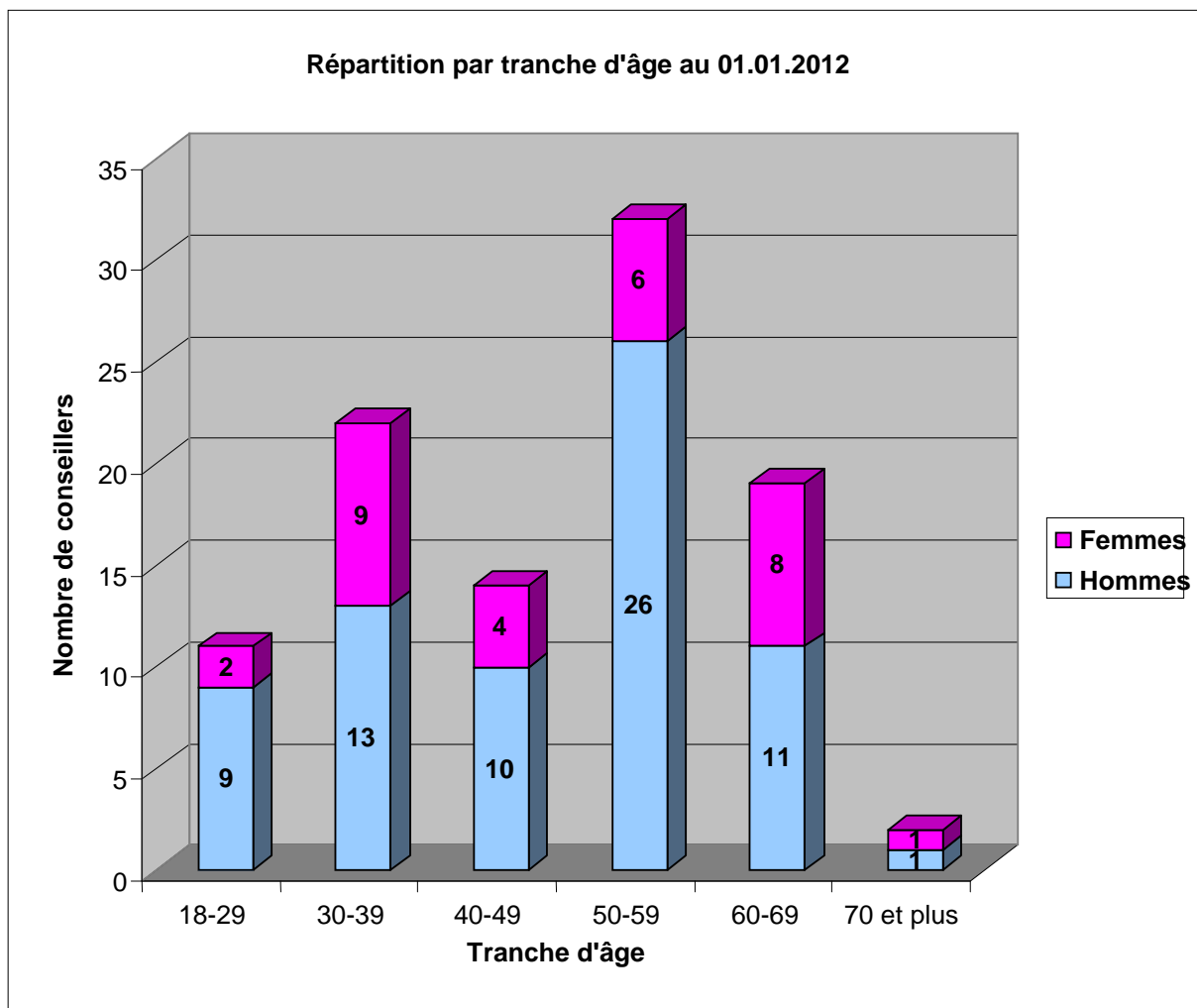
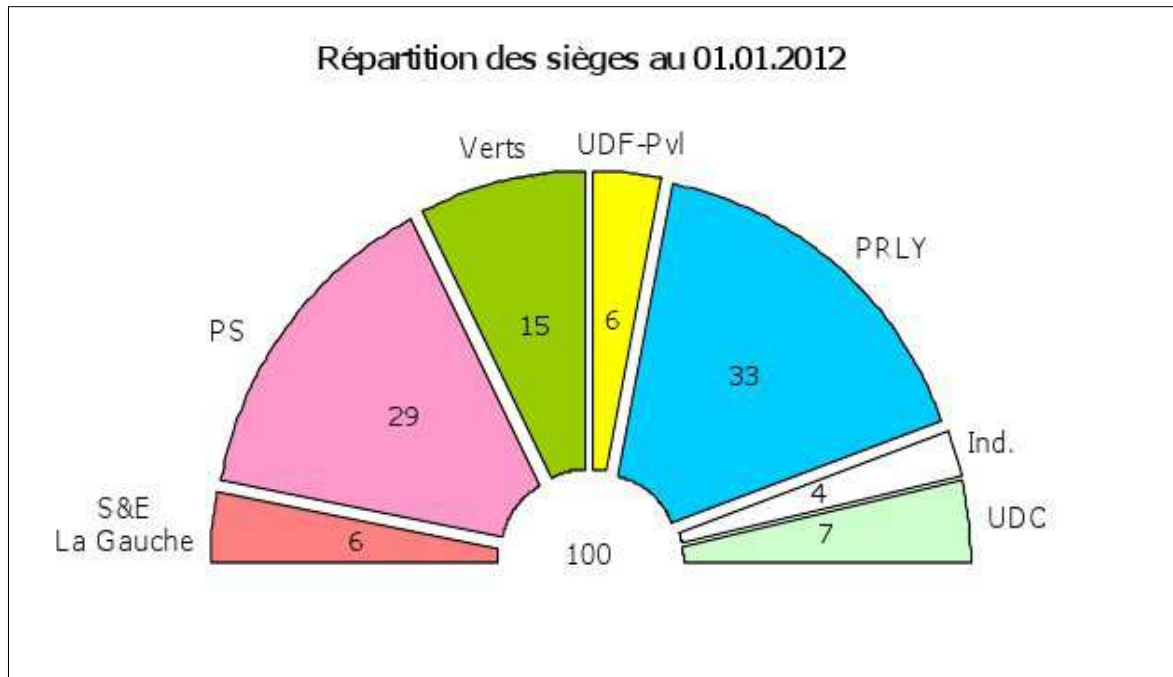
ARNABOLDI Pierre, BALET Stéphane, BARAGAÑO Martin, BLUM Pascal, BOURGNON Julien, BRUNNER Fabienne, BURDET Daniel, DESSEMONTET Pierre, DETREY Claire-Lise, DUVOISIN Valérie, FIVAZ Jacques, GABERELL Thierry, GANDER Anne, GIORGIATTI SUTTERLET Silvia, GYGAX Aline, KERNEN Olivier, KLAUS Jean-Louis, LAYAZ-ROCHAT Christiane, MAIBACH Olivier, MELON Marina, MILLIOUD Marceline, MÜLLER Joanne, MÜLLER Philipp, REITER Alfons L. RICHARD Boris, SUTTERLET Piero, VALCESCHINI Giancarlo, VUAGNIAUX Thierry, VUAGNIAUX Yves.

Mutations

BARAGAÑO Martin est remplacé par JEYARATNAM Jeyashankar, MELON Marina est remplacée par PEREY Jean-Claude, BRUNNER Fabienne est remplacée par HAJDARI Nuri.

Indépendants

FRANZI Raphaël, VIAL Jean-Louis, WILLOMMET Alain, WILLOMMET Loïc.



SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2012

Jeudi 2 février 2012

Assermentations

- Mme Monique MÜLLER est assermentée en remplacement de M. Serge BAECHLER (Verts).
- M. Jean-Claude TÉTAZ est assermenté en remplacement de Mme Céline PAHUD (Verts)

Rapports de commissions

- PR11.34RA Rapport sur la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 150'000.-- pour l'installation d'une détection feu ainsi que divers travaux d'électricité à l'ensemble du Théâtre Benno-Besson. **Accepté.**
- PR11.35RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 682'000.-- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz. **Accepté.**
- Rapport sur la Motion Aude BRIAND pour le PLR du 06.10.2011 : Stop à l'engorgement planifié et à la pénurie organisée. **Transformée en postulat, prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une motion de Mme la Conseillère Pierrette ROULET-GRIN pour une gestion cohérente du développement d'Yverdon-les-Bains. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un postulat de Mme la Conseillère Aline GYGAX pour une subvention des abonnements annuels de transports pour les enfants et jeunes de 6 à 25 ans. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

- Durant cette séance ont été formulées trois questions ayant pour sujets : le délai de construction pour le 2^e terrain de foot au Parc des Rives du Lac ; l'inauguration du complexe sportif des Îles ; le Chantier du bâtiment de l'Ancienne Poste n° 4 ; et une intervention pour une modification du règlement du Conseil communal ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 8 mars 2012

Assermentation

- M. Nicolas DURUSSEL est assermenté en remplacement de M. Lukas WYSSBROD (UDC).

Rapports de commissions

- PR11.37RA Rapport sur :
 - la régionalisation de la sécurité publique dans le périmètre de huit communes du Nord-vaudois ;
 - l'adhésion à l'association intercommunale en matière de sécurité publique ;
 - l'adoption Des Statuts De L'association Intercommunale En Matière De Sécurité Publique. **Accepté.**
- PR11.32RA Rapport sur une demande d'un crédit d'investissement de Fr. 178'000.- pour l'acquisition d'un appareil de mesure de la vitesse et d'un logiciel pour assurer le traitement et le suivi des amendes d'ordre. **Accepté.**
- PR11.38RA Rapport sur :
 - l'octroi d'un droit de superficie sur la parcelle 3041 au repreneur des installations de Manège et Centre équestre SA ;
 - la réponse au postulat du Conseiller Jean-Claude Ruchet du 2 avril 2009 « désengagement du Manège et Centre équestre ». **Accepté.**
- PR12.01RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 920'000.- pour la réalisation de la construction d'un giratoire et l'aménagement d'une liaison de mobilité douce à l'intersection de la route de Lausanne et du chemin de la Chèvre. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une motion de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI pour un éclairage public économique, écologique, sans pollution lumineuse et conforme aux normes. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une motion de M. le Conseiller Brian OOSTERHOFF pour une formation HELP sur défibrillateur aux jeunes Yverdonnois. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées six questions ayant pour sujets : l'événement musical du 30 mai : flux des véhicules ; la valorisation de la Ville ; l'avancement du dossier de réouverture de cinémas à Yverdon-les-Bains ; la construction du tronçon dit « barreau ouest » ; la suite postulat de juin 2010 sur le défibrillateur ; le déménagement d'URBAT et redistribution des locaux de l'Hôtel de Ville ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 5 avril 2012

Assermentation

- M. Jeyashankar JEYARATNAM est assermenté en remplacement de M. Martin BARAGAÑO (PS).

Rapports de commissions

- PR11.36RA Rapport relatif à la modification du régime de prévoyance des municipaux et à l'introduction d'un régime d'indemnité compensatoire en cas de non réélection ; la réponse apportée à la motion de Madame la Conseillère Giorgiatti Sutterlet du 5 novembre 2009. **Accepté avec amendements.**
- PR12.02RA Rapport sur une demande pour la mise à disposition d'une partie de la parcelle 2350 occupée par le camping communal, sous la forme d'un droit de superficie distinct et permanent. **Accepté.**
- PR12.03RA Rapport sur une demande de crédit d'études de Fr. 103'000.- pour l'étude sur l'assainissement phonique des rues. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une interpellation de Mme la Conseillère Catherine CARP demandant d'honorer la mémoire de Pierre Coigny en donnant son nom à l'Esplanade du Château, demande du 7 décembre 2010. **Soutenue par plus de 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Une motion de M. le Conseiller Pascal GAFNER sur l'état de vétusté des 3 ruelles reliant la rue des Remparts à la rue du Four. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un postulat de M. le Conseiller Bart WIND pour encourager la Cogénération domestique au gaz à Yverdon-les-Bains. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un postulat de M. le Conseiller Cédric PILLONEL pour l'amélioration de l'information sur les collaborations intercommunales. Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.
- Une interpellation de Mme la Conseillère Émilienne WAGNIÈRE au sujet des escaliers du Pont de Pomy. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité répondra dans une prochaine séance.**
- Durant cette séance ont été formulées huit questions ayant pour sujets le projet d'aménagement Place Pestalozzi ; l'avancée du projet du Parking souterrain ; le PR10.16PR_zone 30 km/h ; l'avenir projet d'AggloY ; l'entretien des cours d'eau ; la benne à verre à la rue des Cygnes ; le revêtement rue Jean-André Venel ; le parc à vélos au Conservatoire de musique ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 3 mai 2012

Rapports de commissions

- PR12.04RA Rapport sur une demande d'autorisation pour la vente de la parcelle n° 2405 à la rue des Fleurettes à Yverdon-les-Bains aux Retraites Populaires. **Accepté.**

- PR12.06RA Rapport sur une demande d'autorisation pour l'acquisition de la parcelle 2228 « Derrière les Ateliers » et du bâtiment des Anciens Arsenaux, pour un montant de Fr. 3'390'000.- **Accepté.**
- PR12.05RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'119'000.- pour l'acquisition de véhicules de service. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une interpellation de Mme la Conseillère Pierrette ROULET-GRIN sur la Planification d'implantation des services ou bâtiments communaux. **Soutenue par plus de 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Une motion de M. le Conseiller Stéphane BALET concernant une modification du règlement du Conseil communal. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées six questions ayant pour sujets : Chamard au centre-ville ?; Piste BMX du Pécós sise sur le territoire de la commune de Grandson ; l'avancée du postulat sur AggloY accepté par le Conseil communal le 8 décembre 2011 ; renseignements de la population sur l'évolution de l'initiative populaire déposée à fin janvier 2012 qui demande la construction d'une voie de contournement par le sud de la Ville d'Yverdon-les-Bains ; le ramassage des déchets non conformes ; la remise en état du terrain du Parc des Rives après le Festival Sonisphère ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 7 juin 2012

Assermentations

- M. Daniel ANKEN est assermenté en remplacement de M. Quentin RICHARD (Verts).
- M. Nuri HAJDARI est assermenté en remplacement de Mme Fabienne BRUNNER (PS).
- M. Jean-Claude PEREY est assermenté en remplacement de Mme Marina MELON (PS).

- M. Armand THONEY est assermenté en remplacement de M. José Dionisio CARVALHO DA SILVA. (UDC).

Rapports de commissions

- PR12.08RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 503'000.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable et l'installation de tubes de protection de câbles électriques au chemin de Vermont. **Accepté avec amendements.**
- PR12.09RA Rapport sur une demande d'autorisation pour l'échange de parcelles entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et les Chemins de Fer Fédéraux et l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 387'000.-. **Accepté.**
- PR12.11RA Rapport sur : - la pérennisation de la subvention accordée aux bénéficiaires d'une rente AVS pour l'achat d'abonnements mensuels ou annuels de la communauté tarifaire Mobilis et - la réponse à la motion de Monsieur le Conseiller Pierre Dessemontet demandant un subventionnement plus durable des abonnements « senior » de la communauté tarifaire Mobilis. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Un postulat de M. le Conseiller Christian GIROUD demandant d'offrir de l'ombre aux yverdonnois. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une interpellation de Mme la Conseillère Pierrette ROULET-GRIN sur la communication municipale CO12.04 « Commission consultative des habitants ». **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité répondra dans une prochaine séance.**
- Un postulat de M. le Conseiller Younes SEGHROUCHNI pour plus de bancs publics à Yverdon. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

- Durant cette séance ont été formulées dix questions et interventions ayant pour sujets : l'avancement de la mise en place du postulat Socialistes/Verts déposé le 01.12.2011 : « Prévention ou répression ? Introduisons à Yverdon la conciliation extrajudiciaire pour les mineurs ; les modalités d'accueil sur les installations sportives yverdonnoises et avance de la réalisation d'un terrain de football en synthétique, motion du 01.09.2011 ; l'avancement de la mise en place du postulat du 03.06.2010 : « Sécurité de l'espace public » et du postulat du 08.03.2012 : « Formation Help (sur défibrillateur) aux jeunes yverdonnois » ; la reconnaissance aux initiateurs des réalisations inaugurées le 2 juin 2012 ; des remerciements à tous ceux qui ont collaboré à la réussite du festival Sonisphère ; la route d'aménée et places de parc à la nouvelle salle des Isles ; les dangers liés à la circulation dans le quartier des Isles ; la centrale photovoltaïque participative : des félicitations pour le festival Sonisphère ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 14 juin 2012

Rapports de commissions

- PR12.12RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr.1'230'000.-- pour la mise en conformité de bâtiments scolaires en matière de protection incendie. **Accepté.**
- PR12.17RA Rapport sur les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2011. **Accepté avec amendement.**
- PR12.10RA Rapport sur les comptes communaux de l'exercice 2011 d'Yverdon-les-Bains. **Accepté.**
- PR12.16RA Rapport sur les comptes communaux de l'exercice 2011 de Gressy. **Accepté.**
- PR12.15RA Rapport sur la 1^{ère} série de complément au budget 2012. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une interpellation de Mme la Conseillère Pierrette ROULET-GRIN + 14 Conseillers sur le refus de la Municipalité de construire

des logements entre Roseyres et Graveline. **Soutenue par plus de 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**

- Durant cette séance ont été formulées trois questions et une intervention ayant pour sujets : les nouveaux horaires scolaires dès la rentrée d'août 2012 ; la séance d'information publique sur le projet AggloY 2^e génération du 19 juin 2012 ; la situation du Mujon suite au postulat du 16.06.2011 "Pour un Mujon vivant et non pollué" ; le bâtiment Ancienne poste ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 6 septembre

Assermentations

- M. Olivier DI PRINZIO est assermenté en remplacement de M. Etienne MUTRUX (Verts).
- M. Samuel GURTNER est assermenté en remplacement de M. Jean-Yves MARTIN (UDC).
- M. Jean-Claude MONNEY est assermenté en remplacement de M. Jérôme WULLIAMOZ (UDF&Vert'lib).

Rapports de commissions

- PR12.22RA Rapport sur une demande d'autorisation pour la vente de la parcelle no 662 à la Chaussée de Treycovagnes à Yverdon-les-Bains à la Société Saudan Sàrl. **Accepté.**
- PR12.14RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 219'000.-- pour la réhabilitation des collecteurs EU de la rue d'Orbe. **Accepté.**
- PR12.20RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'765'000.-- pour la réfection complète des infrastructures et de la chaussée de la rue des Isles. **Accepté.**
- PR12.21RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 583'000.-- pour l'entretien, la réfection et l'amélioration en 2012-2013 du réseau routier communal. **Accepté.**

- PR12.18RA Rapport sur une initiative communale demandant à la municipalité de mettre en œuvre sans délai le processus de réalisation d'une route communale de contournement limitée à 50 km/h au sud-ouest de la ville. **Accepté.**
- PR12.13RA Rapport sur une demande de crédit d'étude de Fr. 2'000'000.-- pour entreprendre :
 - Les concours portant sur le réaménagement de la Place d'Armes et de la rue des Remparts, ainsi que sur la recherche d'un investisseur pour la réalisation d'un parking souterrain sous la Place d'Armes ;
 - Les études pour la mise à l'enquête des projets précités. Et la réponse à la motion de M. le Conseiller Laurent Gabella sur l'aménagement du secteur Gare-Place d'Armes du 2 septembre 2010. **Accepté.**
- PR12.07RA Rapport sur une demande d'autorisation pour l'octroi d'une « arrière caution » d'un million de francs du cautionnement octroyé par le Canton à la société Colibrys SA. **Préavis retiré par la Municipalité pour complément d'informations.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une motion de M. le Conseiller Christian GIROUD pour une politique de l'énergie visant à l'autonomie énergétique, favorable aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. **Renvoi en commission pour étude et rapport accepté.**
- Une interpellation de M. le Conseiller Pascal GAFNER sur le marché de la drogue à Yverdon **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité répondra dans une prochaine séance.**
- Une interpellation de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI sur le soutien aux employés et mesures en faveur de la sauvegarde d'emplois. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées trois questions ayant pour sujets : Soirée du 1er août dans le quartier de la Vilette ; les Jeux du Castrum - édition 2012 ; la Régionalisation de la Police ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 4 octobre 2012

Assermentations

- M. Robin DELISLE est assermenté en remplacement de M. Younes SEGHROUCHNI (Verts).
- M. Michel DUBEY est assermenté en remplacement de M. Armand THONNEY (UDC).

Rapports de commissions

- PR12.07RA Rapport sur une demande d'autorisation pour l'octroi d'une « arrière caution » d'un million de francs du cautionnement octroyé par le Canton à la société Colibrys SA. **Accepté avec amendement.**
- PR12.23RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'300'000.- afin de participer à la recapitalisation de la société du Grand Hôtel des Bains SA. **Accepté avec amendement.**
- PR12.24RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'500'000.-- afin de participer à la recapitalisation de la société Cité des Bains SA. **Accepté avec amendement.**
- PR12.26RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement complémentaire de Fr. 50'000.-- pour l'agrandissement de la piste bicross (BMX) au lieu-dit Le Pécots à Grandson. **Accepté.**
- PR12.27RA Rapport sur :- l'adoption de la modification du Plan général d'affectation (PGA) portant sur une extension de la zone horticole et maraîchère de la parcelle 3309 ; - l'adoption du plan d'aménagement d'un chemin public sur la parcelle 3309 propriété de MM. Roland & Willy Stoll ; - l'information au Conseil communal concernant la convention relative à la cession des terrains et droits nécessaires à la réalisation du projet. **Accepté.**
- PR12.28RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 240'000.- pour entreprendre la replantation de l'alignement historique de tilleuls le long de la route de Lausanne. **Accepté avec amendement.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une interpellation de Mme la Conseillère Émilienne WAGNIÈRE sur l'avant, pendant et après 1er août 2012. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité répondra à la prochaine séance.**
- Une interpellation de Mme la Conseillère Aline GYGAX pour un local à la disposition des partis politiques yverdonnois, au château ou à l'Hôtel de Ville. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Une interpellation de Mme la Conseillère Carmen TANNER sur un quartier durable dans le secteur Gare-Lac. **Soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées deux questions et une intervention ayant pour sujets : l'avancement du préavis pour l'aménagement et l'informatisation de la salle du Conseil communal ; sur la circulation lors du Triathlon 2012 ; la facturation de la gendarmerie aux communes : une interpellation interpellante ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 1^{er} novembre 2012

Rapports de commissions

- PR12.25RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 6'470'000.-- : pour les travaux d'aménagements routiers, de mobilité douce et d'infrastructures entre la rue de Graveline et la rue Roger-de-Guimps, soit entre les km 1'500 et 1'900 de l'avenue des Trois-Lacs, ainsi que pour la mise en œuvre des mesures PGEE pour la gestion des eaux de surface du secteur des Isles l'adoption des réponses aux oppositions du projet soumis à l'enquête publique. **Renvoyé à la prochaine séance.**
- PR12.29RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 133'000.-- pour les travaux de réfection du Collège de la Place d'Armes, suite aux dégâts du 10 février 2012 dus au gel. **Accepté.**
- PR12.31RA Rapport sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2013. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une interpellation de M. le Conseiller Philippe GUIGNARD sur les nouveaux horaires scolaires dès la rentrée d'août 2012. **Soutenue par plus de 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Une motion de M. le Conseiller Dominique VIQUERAT pour le développement du Grand Hôtel des Bains et Cité des Bains SA. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une interpellation de M. le Conseiller Daniel COCHAND sur la mesure 2-31 d'AggloY. **Soutenue par plus de 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées six questions ayant pour sujets : le coût du Festival Sonisphère du 30.05.2012 ; le coût lié à l'entrée dans la nouvelle caisse de pension de Travys ; les directives de déplacement d'élèves ; l'affichage campagne de votation ; la piste de pétanque des Iris ; le ramassage des déchets à la Villette le dimanche ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 6 décembre 2012

Assermentation

- M. Patrick DÉRIAZ est assermenté en remplacement de M. Yves RICHARD (PLR).

Rapports de commissions

- PR12.25RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 6'470'000.-- : pour les travaux d'aménagements routiers, de mobilité douce et d'infrastructures entre la rue de Graveline et la rue Roger-de-Guimps, soit entre les km 1'500 et 1'900 de l'avenue des Trois-Lacs, - ainsi que pour la mise en œuvre des mesures PGEE pour la gestion des eaux de surface du secteur des Isles - l'adoption des réponses aux oppositions du projet soumis à l'enquête publique. **Retiré par la Municipalité.**
- PR12.36RA Rapport sur la 2^{ème} série de compléments au budget 2012. **Accepté.**

- PR12.35RA Rapport sur l'adoption du budget pour l'année 2013. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une motion de Mme la Conseillère Pierrette ROULET-GRIN sur la levée des restrictions de circulation du Ch.de la Chèvre et de l'Av. des Sciences. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une interpellation de M. le Conseiller Bart WIND sur la Commission Mobilité. **Soutenue par de 5 membres, à laquelle la Municipalité répondra dans une prochaine séance.**
- Durant cette séance ont été formulées une question ayant pour sujets : la suppression de lignes régionales CFF ; à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 13 décembre 2012

Rapports de commissions

- PR12.30RA Rapport sur la démolition de l'ancien pavillon scolaire des Cygnes. **Accepté.**
- PR12.33RA Rapport sur l'adoption du plan de quartier (PQ) St-Roch – Haldimand – Industrie et l'adoption de la réponse à l'opposition suscitée par l'enquête publique. **Accepté.**

Propositions individuelles et Interpellations

- Une motion de M. le Conseiller Christian GIROUD pour une politique de l'énergie visant à l'autonomie énergétique, favorable aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une motion de M. le Conseiller Philippe GRUET transformée en interpellation, sur le transport des élèves de Gressy. **Soutenue par de 5 membres, à laquelle la Municipalité répondra dans une prochaine séance.**
- Durant cette séance ont été formulées trois questions et une intervention ayant pour sujets : les défibrillateurs, avancée du dossier ; les démarches participatives pour la réalisation du parking souterrain de la

Place d'Armes ; un clin d'œil sur la participation d'un Yverdonnois à la Star Académie ; la réouverture du cinéma Bel-Air et état d'avancement du projet de multiplex ; auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION

1. Administration générale

Observation 1.1

La COGE demande que la Municipalité réponde plus rapidement et efficacement à la demande de la commission chargée de l'étude du préavis PR11.24PR de veiller à mettre en œuvre dans les meilleurs délais et dans toute la mesure du possible les principes et règles définis dans le préavis.

Réponse

En préambule, la Municipalité tient à rappeler que le Conseil communal a validé le préavis à sa séance du 6 octobre 2011.

Depuis cette date ont été réalisées ou entreprises les démarches suivantes :

- le cahier des charges des délégué-e-s de la Municipalité a été finalisé et remis aux municipaux concernés. La Municipalité souligne que l'ensemble de ses représentants auprès des personnes morales n'a pas encore été désigné ;
- la Ville d'Yverdon-les-Bains a obtenu l'application de l'article 19 de la loi sur les participations de l'Etat et des communes auprès des personnes morales (LPECPM) pour 17 des participations financières. Cet article prévoit la possibilité d'obtenir du canton une dispense du suivi des participations, pour autant que celle-ci soit motivée. Trois critères sont appliqués par le Service des communes et des relations institutionnelles (SECRI) : participation en deçà de 50% du capital de la personne morale ; enjeu financier faible ; droit de vote inexistant ou contrôle faible sur les décisions prises par les organes de la personne morale ;

- des informations ont été données dans le dernier rapport de gestion sur les participations majoritaires (Grand Hotel des Bains SA, Cité des Bains, Sagenord, Y-Parc SA, Piscine, Manège et Centre équestre SA). En outre, plusieurs préavis majeurs ont été présentés concernant le désengagement de Manège-Centre équestre SA et la stratégie de la société Y-Parc SA. La Municipalité s'apprête à présenter deux nouveaux préavis concernant le Grand Hôtel et le Centre thermal, qui permettront au Conseil de mesurer ses réflexions stratégiques sur ces participations.

Le travail n'est certes pas terminé et la Municipalité poursuit dans la ligne directrice qu'elle s'est donnée.

Observation 1.2

La COGE demande à la Municipalité de s'assurer que les sociétés et entités auxquelles la commune participe de façon importante et active mettent à disposition une information adéquate à l'intention des conseillers communaux et des citoyens, tant d'Yverdon-les-Bains que, le cas échéant, des autres communes concernées. La COGE demande également à la Municipalité de veiller à la publication des décisions des associations intercommunales.

Réponse

La Municipalité a conscience que ses pouvoirs d'intervention sont limités et cadrés, compte tenu des dispositions du Code des obligations en relation avec le droit des sociétés et le respect du secret des affaires. A cet égard, les conseils d'administration et directions veillent à ce que les actionnaires respectent ces limites. Il en va un peu différemment pour ce qui concerne les associations intercommunales dans lesquelles la ville-centre dispose d'un poids prépondérant. Elle rappelle néanmoins que les conseils intercommunaux et les comités directeurs sont des organes indépendants, dotés de personnalité juridique, et qu'elle n'est pas en droit d'interférer sur leur fonctionnement.

Elle s'engage néanmoins à mettre en lien sur son propre site Internet, les accès aux différents sites des associations sur lesquels les documents légaux sont disponibles (rapports de gestion, ordres du jour, procès-verbaux, etc.).

En revanche, la publication des décisions de ces organes, ou le contrôle de celles-ci, n'est

pas de compétence municipale, l'organe de surveillance étant l'autorité cantonale, via la Préfecture du Jura Nord vaudois.

Observation 1.3

La COGE demande à la Municipalité de donner une plus grande priorité à l'information et à la communication et de pratiquer une politique beaucoup plus active dans ce domaine, en particulier au sujet des projets urbains et des décisions qu'elle prend régulièrement, dans le sens de l'art. 3 de la Loi vaudoise sur l'information. Par ailleurs, la COGE demande à la Municipalité de s'assurer que les décisions du Conseil soient rapidement affichées au pilier public.

Réponse

La Municipalité prend acte de ce qu'elle assimile à un vœu de la Commission de gestion. Elle observe que sa politique de communication en matière de projets urbains a sensiblement changé depuis plusieurs mois. Plusieurs projets mis en consultation préalable ont fait l'objet de séances publiques d'information, de soirées d'information à l'Hôtel de Ville ou de communiqués de presse détaillés.

Le renforcement de la Cellule communication, et l'appel ponctuel à des mandataires, permettront d'améliorer encore cette sensibilisation et information indispensables sur des sujets majeurs pour le devenir d'Yverdon-les-Bains.

Les décisions du Conseil communal sont affichées le lendemain de la séance du Conseil communal au pilier public, tant sur Yverdon-les-Bains qu'au Village de Gressy et hameau de Sermuz. A notre connaissance, il n'y a pas d'exception. La Municipalité invite les conseillers communaux à se manifester auprès du secrétariat général, si un oubli devait être constaté.

La Municipalité signale également que le pilier public virtuel a été mis en ligne et qu'un préavis sera soumis prochainement en réponse au postulat de Monsieur le Conseiller P. Dessemontet, déposé et accepté par le Conseil communal le 6 mai 2010.

Observation 1.4

La COGE demande à la Municipalité de rectifier le bail actuel du dépôt des archives pour le transformer en un bail commercial précisant de façon détaillée les charges, obligations et responsabilités des deux parties.

Vu l'importance des investissements consentis par la commune locataire, une clause particulière en cas de départ devrait être incluse à ce sujet dans les obligations du bail.

Réponse

La Municipalité convient que le bail conclu pour la mise à disposition des locaux des Champs-Lovat est insatisfaisant sur certains aspects, notamment concernant les investissements consentis par la ville et la répartition des charges et plus-values. A cet égard, la nature du bail, privé ou commercial, ne modifie rien à cette omission.

Elle s'engage à négocier avec le bailleur une modification de la nature et des clauses du bail, tout en soulignant que le résultat de la démarche dépendra du bon vouloir du propriétaire, ce dernier n'ayant aucune obligation d'y consentir, le bail courant pour une période initiale de dix ans.

Observation 1.5

La COGE invite la Municipalité à mettre en œuvre les mesures prioritaires prévues dans les préavis 08.12 et 08.24 et la convention concernant AggloY, en particulier l'adaptation du plan directeur communal et la révision du plan général d'affectation et de son règlement.

Réponse

Les deux préavis évoqués sont dans l'un et l'autre cas des préavis « cadres » qui appellent une mise en œuvre sur plusieurs années.

Le premier sollicitait l'octroi de deux crédits d'études et informait de la signature d'une convention de partenariat entre l'ensemble des communes de l'agglomération, associée à une feuille de route indicative. La convention fixait un certain nombre d'obligations et d'intentions dont certaines pouvaient être satisfaites relativement aisément (par exemple, l'inscription au budget des montants nécessaires à la mise en œuvre des projets en fonction des planifications prévues); d'autres nécessitaient et nécessitent encore des négociations au sein du Comité de pilotage et des municipalités respectives (la gouvernance, la communication); tandis que d'autres mettront plusieurs années à aboutir (l'adaptation des plans directeurs communaux, des plans d'affectation, des plans de détail, etc.).

Quant au second, lequel octroyait un crédit cadre de Fr 3'700'000.- pour le financement d'études, le Conseil a reçu une communication à fin 2010 (CO10.10) sur l'état d'avancement

des études et projets; puis en juin 2011 (CO11.07) en a reçu une deuxième, au sujet du projet d'agglomération 2^{ème} génération et à l'utilisation du crédit cadre de 2008. En outre, les conseillers communaux ont bénéficié d'une séance d'information le 23 novembre 2011, au sujet du projet d'agglomération.

Là aussi, la Municipalité a conscience qu'il faut intensifier encore la communication au sujet d'un projet majeur, aux multiples enjeux et ramifications.

3. Service d'Éducation et Jeunesse

Observation 3.1

La COGE demande qu'un téléphone fixe soit rapidement installé dans les pavillons scolaires des 4 Marronniers.

Réponse

L'installation d'un téléphone fixe est tout à fait réalisable soit par ligne internet, soit en tirant une ligne depuis le téléphone de la salle des Maîtres. Urbat se propose de prendre contact avec le directeur de l'école afin de discuter des modalités d'installation.

Observation 3.2

La COGE demande que la Municipalité s'assure que les défauts d'équipement de la cuisine du bâtiment soient rapidement corrigés.

Réponse

Les défauts d'équipement de la cuisine professionnelle du bâtiment « parascolaire » ont été pris en compte par l'entreprise générale. A ce jour, deux points sont encore à exécuter: la modification de l'écoulement machine à pomme-de-terre et l'eau chaude sur le lavabo du vestiaire des employés de la cuisine.

4. Service des Énergies

Observation 4.1

La COGE invite la Municipalité à formaliser rapidement le contrat de prestations réglant les relations opérationnelles entre la Sagenord et la Commune, ainsi que la convention qui doit régler formellement les questions liées à la fourniture de l'eau. Elle invite également la

Municipalité à veiller à ce que le SEY soit bien en mesure d'assurer la responsabilité directionnelle des opérations de la Sagenord.

Réponse

Le contrat de prestations qui doit régler les relations entre Sagenord et la Commune est en cours de rédaction. Le SEY y travaille depuis le début du printemps, mais les questions à régler sont nombreuses et chaque point doit rencontrer l'approbation des partenaires concernés.

En attendant la signature de la version définitive de ce document, le partenariat se poursuit selon les termes approuvés par la Municipalité.

La direction opérationnelle peut actuellement être assumée sans aucun problème par le SEY. Lorsque les activités de la Sagenord auront pris une réelle ampleur, la question devra être à nouveau examinée. Mais la situation actuelle ne justifie pas de consacrer du temps à ladite réflexion.

Observation 4.2

La COGE demande à la Municipalité de donner une lettre de mission claire à ses représentants à la Sagenord.

Réponse

A ce stade, la Municipalité n'a pu encore élaborer une lettre de mission pour chacun de ses représentants auprès des personnes morales au sein desquelles elle détient une participation majoritaire. Il en va ainsi également pour la SAGENORD.

5. Service de Police, Incendie et Sport

Observation 5.1

La COGE invite la Municipalité à évaluer rapidement la nécessité de placer des protections contre les gradins en béton proches des surfaces de jeu et de recouvrir les espaliers pour limiter les risques d'accidents.

Réponse

Ces deux questions sont connues, elles ont été relevées lors de l'inspection de la salle par le Service de l'éducation physique et des sports (SEPS) et seront soumises à la prochaine séance de commission de construction.

Observation 5.2

La COGE regrette que les accès routiers n'aient pas été réalisés dans les délais prévus dans le préavis 09.29 et invite la Municipalité à tout mettre en œuvre pour qu'ils soient réalisés dans les meilleurs délais.

Réponse

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le préavis PR10.07 : la mise à l'enquête a débuté en 2010 pour se terminer en 2011 (en deux phases). La réalisation y était mentionnée « au plus tôt en 2011 ». Au demeurant, le préavis concernant la demande de crédit d'ouvrage pour la réalisation des accès au centre sportif sera déposé prochainement.

7. Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Observation 7.1

La COGE demande la mise en place d'un suivi régulier des chantiers et un échancier de fin de travaux pour assurer la délivrance du permis d'habiter aussi rapidement que possible.

Réponse

La mise en place du suivi des chantiers et de fin de travaux s'effectue selon 4 axes. Il sera amélioré avec l'arrivée du nouveau logiciel de la Police des constructions qui propose de nombreux outils de contrôle :

Le formulaire d'avis pour le contrôle du chantier, à retourner au service selon l'avancement des travaux, mais au minimum au début et à la fin des travaux est systématiquement joint à tout envoi de permis de construire.

Le nouveau logiciel disposera de nombreux contrôles permettant la mise en œuvre de rappels dans les différents processus pour chaque étape d'un dossier. Pour les étapes relatives à l'octroi d'un permis d'habiter/utiliser, qui sont l'organisation de la visite de la Commission de salubrité et l'octroi du permis d'habiter/utiliser, des alarmes apparaîtront pour les cas où :

- le début des travaux a été annoncé depuis plus de 2 ans sans que l'avis de fin des travaux n'ait été réceptionné ;

- la visite de la Commission de salubrité a eu lieu depuis plus de 6 mois sans qu'un permis d'habiter/utiliser n'ait été octroyé.

Contrôles visuels dans le classeur des permis de construire, selon les connaissances de l'avancement du dossier.

Visites sur place.

Observation 7.2

La COGE demande que des mesures strictes soient prises pour que l'utilisation d'un immeuble ouvert au public ne puisse commencer avant délivrance du permis d'habiter.

Réponse

La procédure pour l'obtention du permis d'habiter/utiliser est exposée sur le document cité sous observation 7.1 "Avis pour le contrôle du chantier". Nous profiterons du mailing aux architectes, prévu afin de clarifier les attentes de la ville quant au contenu de tout dépôt de dossier d'enquête publique, pour ajouter un paragraphe relatif à cette marche à suivre.

Observation 7.3

La COGE demande que le remplacement des essuie-mains par du papier soit systématisé.

Réponse

La Municipalité ne partage pas l'avis de la Commission de gestion sur la nécessité d'effectuer ces remplacements systématiques, en raison du coût écologique des essuie-mains papiers, donnant lieu à un gaspillage incontrôlable.

Observation 7.4

La COGE demande à la Municipalité de mettre tout en œuvre afin que la Fondation pour le logement prenne des initiatives importantes et rapides pour construire un nombre significatif de logements à loyer modéré et que ses représentants au conseil de ladite fondation reçoivent des instructions claires.

Réponse

La Fondation pour le logement a été inscrite au Registre du commerce le 2 avril 2012. Dans l'intervalle qui a séparé l'adoption du préavis y relatif par le Conseil communal de sa constitution formelle, un travail de recensement des parcelles communales disponibles et de leurs potentiels constructifs a

été effectué. Il ressort de cette analyse que deux parcelles sont valorisables rapidement, sans modification nécessaire de leur affectation.

La parcelle 832, située à la rue Roger-de-Guimps, permettra, par sa taille moyenne, de mettre à court terme sur le marché 8 à 10 appartements à loyer modéré. La seconde parcelle, No 923, est située sur l'actuel parking du Midi. Elle permettra d'accueillir un projet de plus grande envergure, pouvant aller jusqu'à 35 appartements. La Fondation a choisi de mener une réflexion sur ce projet parallèlement à la construction du premier bâtiment de la rue Roger-de-Guimps. En effet, par sa taille, sa fonction actuelle et sa situation, cette parcelle pose des questions plus difficiles à résoudre, en matière de financement, d'étapage, mais aussi concernant la question du parking, notamment.

La Fondation pour le logement a ainsi choisi, dans un premier temps, d'investir ses moyens et son énergie dans le projet le plus rapidement réalisable, sans pour autant mettre de côté la seconde parcelle identifiée, qui, si elle sera plus longue à valoriser, reste le principal objectif de la Fondation pour les années qui viennent.

La Municipalité veillera à ce que des instructions formalisées soient transmises à ses représentants au sein du Conseil de fondation (Cf. réponse à l'observation 1.1).

VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION

1. Administration générale

Vœu 1.1

La COGE demande que la commune d'Yverdon-les-Bains forme plus d'apprentis CFC et de personnes visant une AFP (attestation de formation professionnelle).

Réponse

Le Service RH déploie d'importants efforts l'apprentissage, notamment pour développer le nombre de postes proposés par la Ville, ceci en concertation avec les Services de l'administration. Certains projets n'ont pas pu être menés à bien, notamment en raison des exigences réglementaires relatives à la formation des apprentis (par exemple on ne peut pas former d'apprentis assistants dentaires à la CDJ car nous n'avons pas assez

de personnel selon les normes légales). En plus de l'apprentissage usuel, la Ville offre un certain nombre de stages de différents types (stages d'observation, en cours de formation, premier emploi, de réinsertion) et que l'intégration de ces personnes exige également un suivi de qualité, soit beaucoup de temps pour les différentes équipes qui les accueillent.

Le souhait de la commission de gestion a déjà été entendu puisque le nombre de places d'apprentissage a augmenté ces dernières années (20 places en 2008, 25 places en 2011, 27 places en 2012, 29 places en 2013) et qu'une réflexion en ce sens continue. Cette progression ne peut être accélérée sans risquer de perdre la qualité des formations. D'autre part, il est nécessaire de permettre au personnel encadrant les apprentis de se former et de dégager le temps nécessaire au suivi d'un-e apprenti.e.

La Ville accepte également les candidatures de personnes visant une AFP, mais le Service RH ne reçoit que très peu de demandes en ce sens, soit environ une par année et la demande n'est pas toujours en adéquation avec les autorisations de former.

Vœu 1.2

La COGE suggère à la Municipalité de poursuivre l'évaluation des participations communales et de se séparer de celles qui ne répondent pas à un intérêt public prépondérant ou ne contribuent pas à des objectifs politiques.

Réponse

La Municipalité a effectué deux démarches en parallèle : d'une part, le département de l'Intérieur a été sollicité afin d'obtenir une exemption du devoir de surveillance inscrit à l'article 19 de la Loi sur les participations de l'Etat et des Communes aux personnes morales (LPECPM) pour une myriade de participations dont les motifs sont tous une origine historique, liée principalement à l'engagement des collectivités publiques pour sauver ou soutenir un domaine d'activités jugé important localement ou régionalement, dans un environnement donné et une époque donnée. Le 16 mars 2012, la Municipalité recevait cette exemption pour 17 sociétés anonymes et/ou coopératives, dont la valeur nominale ne dépasse pas au total Fr 200'500.- ; valeur par ailleurs largement amortie.

D'autre part, notamment les participations majoritaires, le Conseil communal a pu constater que l'analyse avait déjà conduit la

Municipalité à réorienter sa stratégie pour le Grand Hôtel des Bains et Cité des Bains SA, en optant pour une reprise par des investisseurs privés de ces deux sociétés.

Vœu 1.3

La COGE suggère à la Municipalité de revoir le concept et la présentation du journal Bonjour et d'examiner l'opportunité d'y encarter le périodique culturel l'Emoi.

Réponse

Suite à la recomposition de la cellule communication et à la création du Service de la culture dans le courant de l'année 2012, des discussions ont été entamées sur l'avenir des publications communales que sont Bonjour ! et l'Emoi, notamment sur les éventuelles synergies possibles entre les deux titres.

A l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise. Au niveau de Bonjour !, le comité de rédaction souhaite faire évoluer la maquette du journal, bien que celle-ci soit appréciée de la population (voir Bonjour no 57). Les réflexions à ce niveau permettront de revoir le fond et la forme du journal, et de voir comment y accorder une place à la culture, en respectant les priorités et les besoins de cet important domaine communal. A première vue, compte tenu du rythme de parution actuel de Bonjour ! (6x l'an), il semble impossible d'envisager une fusion des deux publications. La culture a en effet besoin d'un rythme de parution plus soutenu afin de présenter son actualité avec le bon rythme. Au niveau de l'Emoi, et plus largement au niveau des stratégies de communications du Service de la culture, le chantier est également en cours et des nouveautés devraient voir le jour en 2014 déjà.

Vœu 1.4

La COGE invite la Municipalité à mieux assurer l'information sur les activités d'AggloY et bien intégrer les projets spécifiques dans leur cadre général.

Réponse

La complexité du projet d'agglomération rend le processus d'information et de consultation particulièrement ardu. La Municipalité a organisé à quelques reprises des séances d'information aux Conseillers communaux, regrettant à cette occasion la faiblesse du taux de participation. Le comité de pilotage du projet d'agglomération a décidé la création d'une commission intercommunale

extraparlementaire composée de représentants des organes délibérants des communes de l'agglomération (dont 6 pour Yverdon-les-Bains). Cette commission, consultative, se réunira deux fois par année. La Municipalité entend également plaider pour l'organisation d'une conférence intercommunale du projet d'agglomération qui réunirait, une fois par an, l'ensemble des conseillers des organes délibérants.

Vœu 1.5

Le COGE demande à la Municipalité de mettre en place des mesures plus efficaces en faveur des cyclistes, tant sous la forme d'améliorations ponctuelles, comme le marquage de tracés adéquats dans les carrefours, que d'aménagements plus importants.

Réponse

L'aménagement du cheminement de mobilité douce le long du Buron, mis à l'enquête début 2013 constitue à cet égard un projet substantiel. L'engagement d'un ingénieur transports en 2013 permettra à la cellule mobilité de dresser l'inventaire et d'évaluer la dangerosité des cheminements cyclistes.

Vœu 1.6

La COGE demande à la Municipalité de se préoccuper plus activement des problèmes de fluidité du trafic en particulier aux entrées sud et ouest de la ville.

Réponse

Cette thématique a pris un nouveau visage avec l'acceptation par la population yverdonnoise de l'initiative populaire sur la réalisation d'une route de contournement à 50 km/h. Comme indiqué lors de la campagne de votation, deux projets sont en gestation. L'un, s'effectue en concertation avec l'Office fédéral des routes et le service cantonal des routes, et concerne la bretelle de sortie d'Yverdon-Sud. Il s'agirait d'utiliser la voie de secours pour créer une double file et éviter les colonnes de voitures aux heures de pointe. Quant à l'accès Ouest de la Ville, via ce qui est désigné comme le « barreau Ouest », la Municipalité a présenté une demande à l'Office fédéral du développement territorial pour modifier l'ordre de priorité de cette mesure et en avancer la construction.

3. Education et Jeunesse

Vœu 3.1

La COGE demande à la Municipalité d'actualiser rapidement les chiffres de la planification des bâtiments scolaires, qui datent de 2005, et de mieux anticiper les besoins en locaux, en relation avec les nouveaux systèmes scolaires et parascolaires, notamment lors de l'approbation de plans de quartier et de l'octroi de permis de construire.

Réponse

Afin d'anticiper les perspectives en matière de constructions scolaires, la Municipalité a mandaté en 2008 (et non pas 2005) le Service cantonal de recherche d'information statistiques (SCRIS) afin d'établir des projections démographiques concernant les élèves en âge de la scolarité obligatoire. Les résultats de cette étude ont permis d'établir la planification scolaire 2020-2030 en matière de constructions scolaires à Yverdon-les-Bains et au sein des communes de l'entente scolaire d'Yverdon-les-Bains et région. En 2012, la Municipalité a donné un nouveau mandat au SCRIS afin d'actualiser les projections de 2008. Les résultats actualisés en novembre 2012 ont confirmé les tendances observées en 2008 et confirment par là-même les orientations générales de la planification scolaire 2020-2030.

Vœu 3.2

La COGE demande à la Municipalité d'examiner la possibilité d'utiliser les sous-sols comme espaces supplémentaires, tant pour l'UAPE que pour le Conservatoire.

Réponse

Historiquement, le bâtiment de la rue des Cygnes 10 ne possède pas de sous-sols dans la partie du conservatoire, mais uniquement sous le restaurant et l'UAPE. Pour des raisons de faisabilité technique et financière, le groupe de suivi de projet a décidé de ne pas agrandir les sous-sols, de ne pas véritablement les chauffer et de ne pas les rendre habitables en raison de la proximité de l'eau de la Thièle. La zone sous l'UAPE est utilisée comme dépôt de matériel et de buanderie. Il y a aussi les vestiaires du personnel du restaurant et des locaux qui sont utilisés pour la technique. Pour ces diverses raisons, la Municipalité n'envisage pas de transformer ces locaux en pièces habitables.

Vœu 3.3

La COGE demande à la Municipalité de trouver une solution pour offrir une ouverture physique de la buvette-restaurant sur la Thièle.

Réponse

La question du rapport à la Thièle et la possibilité de créer une ouverture physique sur l'eau a été discutée dès le concours d'architecture. Le jury avait écarté à l'époque cette option en raison de la non-conformité d'un tel élément aux règles définissant les distances minimales des constructions avec le cours d'eau. Par ailleurs, la hauteur résiduelle entre l'ouverture physique et le niveau de la berge aurait été insuffisante pour créer un cheminement confortable le long de la Thièle. C'est donc un projet créant une fenêtre magistrale sur l'eau qui a été privilégié afin d'offrir aux clients du restaurant une vue sur un paysage similaire à un tableau que l'on contemple. La terrasse quand à elle, est orientée au Sud-ouest, côté rue des Cygnes, afin de profiter d'un ensoleillement optimal.

Vœu 3.4

La COGE invite la Municipalité à assurer une meilleure planification et adéquation des locaux destinés à l'accueil scolaire, en particulier en prévision de l'introduction de l'horaire continu.

Réponse

Depuis 2007, la Municipalité a plus que doublé les capacités d'accueil au sein des restaurants scolaires de la Ville et triplé celles des unités d'accueil pour écoliers (4-8 ans). Aujourd'hui, elle prévoit de développer en priorité l'accueil parascolaire en fin de journée scolaire pour assurer la prise en charge des élèves de 8 à 12 ans. Ce développement est conditionné par la disponibilité de locaux dans les bâtiments scolaires. Cela sera rendu possible avec le projet de construction d'un collège secondaire à Gare-Lac qui libérera des locaux dans les bâtiments existants.

4. Service des Energies

Vœu 4.1

La COGE considère que la Sagenord est une société anonyme particulière, formée uniquement des communes directement

concernées. La COGE demande à la Municipalité d'assurer que cette société pratique une politique d'information ouverte, sans se retrancher derrière le secret des affaires lié aux SA à buts commerciaux.

Réponse

La Municipalité a pris note que le conseil d'administration de Sagenord SA lui adressera désormais deux rapports semestriels par année.

Vœu 4.2

La COGE invite la Municipalité à examiner toutes les possibilités de réduire, voire de supprimer la chloration de l'eau de boisson.

Réponse

1. Situation actuelle de la distribution et du réseau d'eau potable - utilisation du chlore

L'eau des sources du Cossaux et de Sagenord peuvent contenir des bactéries pathogènes. Ces eaux doivent alors être correctement désinfectées. Avec les infrastructures actuelles, le chlore est indispensable pour garantir la potabilité de l'eau.

L'efficacité du chlore dépend des caractéristiques physico-chimiques de l'eau potable. L'ordonnance sur l'hygiène (OHg 817.024.1.) fixe la concentration maximale à 1 mg/l de chlore. A Yverdon-les-Bains, nous ne dépassons pas 0.05 mg/l.

2. Evolutions envisagées

Le SEY a des contacts avec des distributeurs d'eau qui n'utilisent plus de chlore. Pour pouvoir supprimer complètement le chlore, il est nécessaire d'agir non seulement sur la qualité de l'eau introduite dans le réseau, mais également de modifier notre réseau de distribution. Ceci nécessite une réflexion, actuellement effectuée au niveau du PDDE communal et régional avec Sagenord.

Vœu 4.3

La COGE demande que la Municipalité étudie les possibilités de réglage plus fin de l'éclairage public afin de tenir compte de cas particuliers, comme l'importance d'un bon éclairage aux abords des collèges à l'heure de rentrée et de sortie des classes à l'aube et au crépuscule.

Réponse

Une campagne de mesures est agendée fin avril 2013.

5. Service de Police, Incendie et Sport

Vœu 5.1

La COGE demande à la Municipalité de faciliter les démarches administratives des organisateurs de manifestations qui dynamisent et animent la ville, la font connaître ou assurent une présence régulière aux marchés. Elle encourage le développement d'un système simplifié pour les manifestations ayant très peu d'impact.

Réponse

La procédure actuelle tient compte, dans une large mesure, des manifestations de minime importance, dont les stands de marché. En effet, un formulaire simplifié est disponible, permettant au requérant de procéder à une demande, 15 jours à l'avance. Cette procédure est donc différenciée par rapport à celle applicable aux grandes manifestations, nécessitant un niveau d'information plus élevé pour une analyse sécuritaire et technique complète.

Vœu 5.2

La COGE suggère à la Municipalité de revoir les critères d'attribution des concessions, de vérifier si la priorité absolue donnée aux héritiers en ligne directe est toujours justifiée et d'étudier l'intérêt de prévoir quelques concessions de durée expressément limitée pour en faciliter l'accès à plus de personnes.

Réponse

Le service fonde son action sur les dispositions du règlement communal sur les concessions à bien-être. La priorité conférée aux héritiers en ligne directe est un principe voulu par le législateur pour éviter que des familles soient contraintes de se séparer de leur bien familial en cas de décès, étant précisé que l'héritier doit être physiquement domicilié sur la Commune. Si tel n'est pas le cas, la Municipalité reste compétente pour la nouvelle attribution et veillera à ce que la concession puisse revenir, à terme, à un Yverdonnois.

Prévoir des concessions de durée limitée ne rendrait en revanche pas ces maisonnettes plus accessibles, sachant qu'en cas de remise de concession, la priorité absolue est d'ores et déjà donnée aux Yverdonnois, par le biais d'une liste d'attente.

Vœu 5.3

La COGE se demande si la gestion des concessions ne devrait pas être assurée par la gérance communale plutôt que par la police administrative, au vu, notamment, de la coordination à assurer régulièrement avec le Service de l'urbanisme.

Réponse

En l'absence de compétences internes en matière de gestion du patrimoine bâti, le service de la Sécurité publique se déclare favorable à un transfert de la gestion des concessions de maisonnettes à la Gérance communale/URBAT. Il y a cependant lieu de tenir compte de la position d'URBAT, comme suit :

URBAT ne peut pas envisager de reprendre des tâches supplémentaires en raison de la charge de travail déjà très élevée des collaborateurs de la Gérance communale. De plus, une modification de la répartition actuelle des tâches devrait absolument s'inscrire dans une cohérence d'ensemble des prestations fournies par chaque service afin, notamment, de vérifier le bien fondé de réunir des problématiques assez différentes. Il faudrait donc effectuer une analyse de toutes les activités transversales entre les deux services et vérifier globalement la répartition actuelle des prestations fournies. Il serait également impératif que l'ampleur des tâches qui seraient transférées soit clairement quantifiée et que les ressources nécessaires soient également réparties.

Vœu 5.4

La COGE demande à la Municipalité d'assurer un certain équilibre entre le soutien assuré au football et celui qui est accordé aux autres sports.

Réponse

La volonté d'assurer, dans la mesure de nos possibilités, une équité de traitement aux multiples sollicitations des sociétés yverdonnoises, est une constante au Service Incendie Secours et Sports. Les demandes sont diverses : soutien financier, demande de locaux, appui logistique pour l'organisation de manifestations, demande de matériel, etc. Les sociétés yverdonnoises sont une centaine.

Un des critères importants d'attribution d'aide est que la société demanderesse soit formatrice de jeunes, entraîne des équipes de juniors.

Si on fait un focus sur le football, ce sont 26 équipes qui s'entraînent soit au stade municipal, soit aux Isles. Ces équipes disposent de terrains entretenus par les services communaux au même titre que de très nombreuses sociétés utilisent des salles de gym et locaux mis gratuitement à leur disposition. Plusieurs sociétés auxquelles nous ne pouvons fournir de salles de sport, s'entraînent dans des salles hors Commune. Dans ces cas, les frais de location sont pris en charge par la ville.

6. Servie des Travaux et Environnement

Vœu 6.1

La COGE suggère de compléter les brise-vue autour des containers à ordures visibles.

Réponse

La pose de brise-vue se décide lors de chaque projet d'aménagement urbain (nouveau quartier en développement) ou lors de constructions d'envergure.

Vœu 6.2

La COGE demande que les services de la ville accordent plus d'attention à l'aménagement et à l'entretien des entrées de la ville.

Réponse

Les ressources actuelles ne permettent pas de répondre favorablement, par contre le service va étudier et mettre en place à chaque fois, des aménagements extensifs avec des plantes colorées, maigres et nécessitant peu d'entretien, sur le même modèle que l'action croque bitume qui a permis d'obtenir le prix de la biodiversité de la part du Canton en 2011.

7. Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Vœu 7.1

La COGE suggère que des émoluments supplémentaires soient prévus pour les rappels et réexamens dus à des dossiers

incomplets ou erronés présentés par des professionnels.

Réponse

La Police des constructions a travaillé sur un nouveau tarif d'émoluments qui a été validé par la Municipalité afin de pouvoir facturer aux propriétaires concernés des prestations complémentaires liées à des demandes d'autorisations de construire (rappels, réexamens, etc.). Le document a ensuite été envoyé au Service du développement territorial pour validation. Ce dernier a refusé le document présenté et exigé une refonte complète du tarif en fonction des coûts de revient effectifs, la rédaction d'un rapport et la création d'un règlement ad-hoc. Ces demandes sont donc en cours de traitement afin de soumettre un rapport à la Municipalité durant le premier semestre 2013.

Vœu 7.2

La COGE demande à la Municipalité qu'un suivi des recommandations de la Cour des comptes sur les logements soumis au marché libre soit assuré.

Réponse

La Municipalité a pris note des recommandations de la Cour des comptes qui souhaiterait que la Ville formalise des directives claires quant à la gestion immobilière des appartements sur le marché libre propriétés de la Commune. La Gérance communale rédigera donc un projet de directives et des propositions seront soumises à la Municipalité durant le deuxième semestre 2013.

Vœu 7.3

La COGE demande à la Municipalité de centraliser la réservation de toutes salles communales autres que les salles de sports.

Réponse

Le Secrétariat général gère les salles de l'Hôtel-de-Ville et la salle Pierre Coigny dans la mesure où ces dernières sont des salles de conférence mises à disposition gracieusement, pour des besoins internes, le cas échéant sur sollicitations externes. La Municipalité est consultée pour ces dernières. Par ailleurs, celles-ci doivent être gérées en étroite collaboration avec les huissiers qui se chargent de les préparer avant les locations et de les remettre en état après.

La présence du Secrétariat général dans l'Hôtel-de-Ville, soit à proximité des salles, offre également l'avantage d'une meilleure vision de l'usage des salles et permet ainsi de réagir ainsi efficacement aux changements. Finalement, la ville met régulièrement à disposition d'instances officielles (Tribunal militaire, Etat civil) les salles d'apparat (Salle des débats et salle du Conseil communal).

Le délégué aux sports se charge de la gestion des locations du réfectoire du complexe sportif Aux Isles de manière à en connaître très rapidement la disponibilité et optimiser ainsi la gestion des salles de gymnastique de ce même complexe.

Le Service de la culture gère les réservations des théâtre et Foyer du Théâtre Benno Besson, de l'Echandole et des Caves du château ainsi que celles de La Marive. Il s'agit de s'assurer d'une parfaite coordination et compatibilité entre locations externes et les besoins internes.

URBAT, par le biais de la Gérance communale, gère les réservations des salles restantes ce qui offre la vision d'ensemble des agendas des différents lieux de location et permet de répondre au mieux aux attentes et aux besoins du public.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité estime que la gestion des salles communales est plus efficace en travaillant de façon décentralisée qu'en regroupant les réservations.

Vœu 7.4

La COGE suggère que le service de l'urbanisme ait un droit de veto dans le cadre des commissions de constructions lorsqu'il s'agit de choisir des sols ou équipements qui risquent de poser de gros problèmes d'entretien.

Réponse

Le choix d'un revêtement de sol ou d'un équipement peut avoir des conséquences directes sur les problématiques d'entretien et les charges d'exploitation. Cependant, les choix ne s'effectuent pas uniquement en fonction de l'entretien. L'usage, la sécurité, l'esthétique sont des critères qui entrent également en ligne de compte. Ces choix sont donc faits de manière concertée et peuvent parfois avoir un impact sur l'un ou l'autre de ces aspects. Il appartient au service responsable du suivi d'un projet de bien évaluer toutes les facettes du problème et d'éviter des choix qui pourraient s'avérer

malheureux. Plus particulièrement pour ce point, la consultation du responsable de la conciergerie est indispensable.

Vœu 7.5

La COGE demande que l'avis des utilisateurs soit mieux pris en compte dans le cadre de l'évaluation des collaborateurs de la conciergerie.

Réponse

Durant toute l'année, les avis ou remarques des utilisateurs sont toujours les bienvenus. En effet, se sont eux, qui au quotidien, côtoient les concierges et leurs retours sont précieux pour avoir un avis objectif du travail effectué. Bien que généralement peu nombreux, les retours des utilisateurs sont pris en compte pour les évaluations annuelles des collaborateurs de la conciergerie. Une réflexion est d'ailleurs en cours afin que les échanges avec les utilisateurs soient systématisés.

Vœu 7.6

La COGE demande à la Municipalité d'étudier les possibilités d'assainir les locaux en sous-sol afin de pouvoir les utiliser.

Réponse

Ce vœu est traité dans la réponse au point 3.2.

ELECTIONS ET VOTATIONS

L'année 2012 a vu se dérouler 5 scrutins.

Votation fédérale et Elections cantonales du 11 mars 2012

Votations - Objets fédéraux

1. Initiative populaire du 18 décembre 2007 "Pour en finir avec les constructions envahissantes des résidences secondaires"
2. Initiative populaire du 29 septembre 2008 "Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destiné à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)"
3. Initiative populaire du 26 juin 2009 "6 semaines de vacances pour tous"
4. Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (Contre-projet à l'initiative "Pour des jeux d'argent au service du bien"
5. Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)

Participation :	47,72%	47,72%	47,72%	47,72%	47,72%
Résultat du scrutin	Objets				
	1	2	3	4	5
Yverdon-les-Bains	oui	non	non	oui	oui
Vaud	oui	oui	non	oui	oui
Suisse	oui	non	non	oui	non

Renouvellement du Grand Conseil (système proportionnel)

8 listes officielles (101 candidats) furent déposées pour l'élection des 150 députés au Grand Conseil, soit :

N° de liste	Nom des partis	Nombres de candidats
1	Les Verts - Mouvement écologiste vaudois	15
2	PS - Parti socialiste Jura-Nord vaudois	15
3	UDC – Union Démocratique du Centre	15
4	PLR - Les Libéraux-Radicaux	15
5	PBD et vert' libéraux	9
6	LA GAUCHE - alternatives - Point de départ - POP & Gauche en mouvement - solidarités	15
7	MCVD	5
8	Alliance du Centre : UDF - PDC - PEV	12
Total		101

Le Greffe municipale a reçu des déclarations d'appartenance des partis PBD et vert' libéraux, Alliance du Centre, PLR, Les Libéraux-Radicaux, Union Démocratique du Centre, LA GAUCHE - alternatives - Point de départ - POP & Gauche en mouvement - solidaritéS, Parti socialiste et Parti socialiste.

Il y a eu 7'088 votants sur 14'761 électeurs inscrits représentant une participation de 38,29%. Les 15 sièges du sous-arrondissement d'Yverdon ont été répartis comme suit :

N° de liste	Dénomination	Nombre de sièges
1	Les Verts - Mouvement écologiste vaudois	2
2	PS - Parti socialiste Jura-Nord vaudois	4
3	UDC – Union Démocratique du Centre	4
4	PLR - Les Libéraux-Radicaux	5
5	PBD et vert' libéraux	0
6	LA GAUCHE - alternatives - Point de départ - POP & Gauche en mouvement - solidaritéS	0
7	MCVD - Mouvement citoyen vaudois	0
8	Alliance du Centre : UDF - PDC - PEV	0
	Total sous-arrondissement d'Yverdon	15

Les Députés qui occupent ces sièges sont les suivants, dans l'ordre d'élection :

Partis	Nom des candidats	Suffrages obtenus
PLR	M. Rémy Jaquier	7'862
PLR	M. Pascal Broulis	7'487
PLR	Mme Pierrette Roulet-Grin	6'506
PLR	M. François Payot	5'784
PLR	Mme Gloria Capt	5'611
Soc .	M. Denis-Olivier Maillefer	5'406
Soc.	M. Olivier Kernen	5'332
Soc.	Mme Ginette Duvoisin	5'065
UDC	Mme Alice Glauser	4'973
Soc.	M. Hugues Gander	4'854
UDC	M. Pierre Guignard	4'489
UDC	M. Jacques Nicolet	4'428
UDC	M. José Durussel	4'369
Verts	M. Vassilis Venizelos	2'761
Verts	M. Cédric PILLONEL	2'608

Renouvellement du Conseil d'Etat, 1^{er} tour (système majoritaire, majorité absolue)

Pour l'élection des 7 Conseillers d'État, 10 listes (21 candidats) furent déposées.

Dans notre commune, l'élection au Conseil d'État a donné les résultats suivants :

M. Pierre-Yves MAILLARD 3'513 voix ; M. Pascal BROULIS 2'860 voix ; Mme Béatrice MÉTRAUX 2'801 voix ; Mme Nuria GORRITE 2'737 voix ; Mme Anne-Catherine LYON 2'726 voix ; M. Philippe LEUBA 2'619 voix ; Mme Jacqueline DE QUATTRO 2'604 ; M. Claude-Alain VOIBLET 1'834 voix ; M. Maximilien BERNHARD 515 voix ; M. Jean-Michel DOLIVO 436 voix ; M. Claude BÉGLÉ 426 voix ; M. Julien SANSONNENS 320 voix ; M. Patrick VALLAT 316 voix ; M. Martin CHEVALLAZ 290 voix ; M. Alexandre MORAND 285 voix ; Mme Aurélie WYDLER 200 voix ; M. Yvan LUCCARINI 188 voix ; Mme Soufia FEKI 261 voix ; M. Emmanuel GÉTAZ 148 voix, M. Roland VILLARD 136 voix ; Mme Tiziana CORDANI 81 voix.

Élection cantonale du 1^{er} avril 2012

Renouvellement du Conseil d'État, 2^e tour (majorité relative)

Pour l'élection des 3 Conseillers d'État restant, 6 listes (5 candidats) furent déposées.

Dans notre commune, l'élection au Conseil d'État, 2^e tour, a donné les résultats suivants :

Mme Nuria GORRITE 2'772 voix ; Mme Béatrice MÉTRAUX 2'745 voix ; Mme Anne-Catherine LYON 2'568 voix ; M. Claude-Alain VOIBLET 1'848 voix ; M. Emmanuel GÉTAZ 319 voix.

Votation fédérale et cantonale du 17 juin 2012

Objets fédéraux

1. Initiative populaire "Accéder à la propriété grâce à l'Épargne-logement"
2. Initiative populaire "Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: la parole au peuple !)"
3. Modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins)

Objet cantonal

1a. Initiative populaire "Assistance au suicide en EMS" (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique)

1b. Contre-projet du Grand Conseil qui propose de modifier la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique

1c. Au cas où l'initiative populaire et le contre-projet sont tous les deux acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Participation :	39,09%	39,49%	39,81%	40,72%		
Résultat du scrutin	Objets CH			Objets VD		
	1	2	3	1a	1b	1c
Yverdon-les-Bains	non	non	non	non	oui	contre-projet
Vaud	non	non	non	non	oui	contre-projet
Suisse	non	non	non			

Votation fédérale du 23 septembre 2012

Objets fédéraux

1. Arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes
2. Initiative populaire "Sécurité du logement à la retraite"
3. Initiative populaire "Protection contre le tabagisme passif"

Participation :	36,72%	36,72%	36,72%
Résultat du scrutin	Objets		
	1	2	3
Yverdon-les-Bains	oui	non	non
Vaud	oui	non	non
Suisse	oui	non	non

Votation fédérale, cantonale et communale du 25 novembre 2012

Objet fédéral

1. Modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties (LFE)

Objet cantonal

1. Modifications des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 transformant le terme de «tutelle» en «curatelle de portée générale» ou «mandat pour cause d'incapacité».

Objet communal

1. Initiative : Acceptez-vous l'initiative communale demandant que la Municipalité d'Yverdon-les-Bains mette en œuvre sans délai le processus de réalisation d'une route communale de contournement limitée à 50km/h au sud-ouest de la Ville ?

Participation :	44,48%	44,48%	38,69%
Résultat du scrutin	Objets		
	CH	VD	CO
Yverdon-les-Bains	oui	oui	oui
Vaud	oui	oui	
Suisse	oui		

MUNICIPALITÉ



M. Daniel von Siebenthal

Syndic

M. Jean-Daniel Carrard

Municipal Police, Incendie et Secours, Sports

M. Jean-Claude Ruchet

Municipal Jeunesse et Cohésion sociale

Mme Nathalie Saugy

Vice-syndic entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 décembre 2013
Municipale Culture et Tourisme

Mme Marianne Savary

Municipale Urbanisme et Bâtiments

M. Marc-André Burkhard

Municipal Travaux et Environnement

Mme Gloria Capt

Municipale Energies

Parmi une multitude d'événements et de projets ayant émaillé l'année 2012, la Municipalité jette un coup de projecteur sur trois dossiers forts. Choix parfaitement arbitraire si l'on en réfère à la multitude de projets et prestations présentés par les différents dicastères, lesquels témoignent de la vitalité de l'administration.

La Municipalité sortie des urnes en 2011 transmettait, sinon un programme de législature, en tous les cas **sa vision des enjeux** et des axes prioritaires autour desquels elle entendait placer son action. Au nombre de quatre, ces derniers touchent à la volonté de tendre vers une administration exemplaire ; de travailler au renforcement de l'image de la ville et au développement harmonieux de la Cité ; ainsi que d'orienter son développement vers la durabilité.

Autre événement phare dans le ciel politique yverdonnois : **l'aboutissement de l'initiative populaire** sur la réalisation d'une route de contournement, la présentation du préavis concluant au rejet de l'initiative et l'organisation de la votation communale, le 25 novembre dernier. Le peuple a tranché en faveur de la construction d'une route de contournement, dont la réalisation occupera le politique et son administration pendant plusieurs années, afin de pouvoir l'inscrire dans une politique globale de mobilité, en accord avec la politique des agglomérations de la Confédération et les orientations durables de la Mobilité de demain.

Pour terminer, retenons le débat fleuve qui a suivi la présentation au Conseil communal du préavis demandant **la recapitalisation des deux sociétés anonymes** Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA. Emblématiques du développement touristique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, ces deux sociétés illustrent, s'il le fallait, la difficulté à marier la logique du marché et celle des intérêts publics.

Afin d'illustrer le travail de la Municipalité en 2012, nous vous présentons les principaux projets ou événements qui l'ont occupée, sous l'angle des quatre orientations qu'elle entend promouvoir.

L'administration exemplaire

Politique du personnel : la Municipalité a adopté la charte des valeurs qui portent sa politique du personnel et la supervision des collaborateurs. Plusieurs processus Ressources Humaines ont été revisités, dont celui de l'élaboration des descriptifs de fonction et l'évaluation du personnel. L'ensemble de ces projets est développé dans

le cadre de GEPY (Gestion du Personnel Yverdonnois).

Gouvernance : cette question concerne plusieurs aspects de la vie politique et administrative. Si l'on retient la définition proposée dans le livre blanc de la gouvernance européenne¹, les caractéristiques permettant d'instaurer une gouvernance plus démocratique sont « l'ouverture, la participation, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence. ». Dans cette perspective, l'Exécutif et son administration ne cessent d'optimiser leur fonctionnement interne et externe afin d'accroître leur efficacité. A l'interne, le souci permanent est d'augmenter la traçabilité des documents et des décisions. Les améliorations apportées sont possibles grâce à l'utilisation de certains logiciels et de tableaux de bord. L'éclatement des services sur plusieurs sites rend aujourd'hui indispensable le recours à une gestion intégrée des documents, raison pour laquelle un mandat d'études a été confié à une société spécialisée dans la gestion des documents. L'ensemble des services devra à terme mettre ses ressources documentaires en commun, de manière à augmenter la connaissance et la compréhension des dossiers. A l'externe, le travail consiste à assurer, autant que faire se peut, la cohérence et le suivi dans le traitement des dossiers, malgré la complexité de ces derniers.

La participation se comprend là aussi sur le double plan de l'interne et de l'externe. A l'interne, les collaborateurs de tous niveaux sont sollicités pour participer à la résolution des problèmes identifiés. Les processus participatifs se rencontrent en particulier dans le domaine de la coordination technique, de l'élaboration des processus Ressources Humaines, ou de la gestion événementielle. A cet égard, la maîtrise atteinte dans l'accueil de la manifestation Sonisphère illustre la cohésion qui a résulté de l'intégration de tous les intervenants dans un groupe de projet. A l'externe, le processus en cours pour le projet de requalification de la Place d'Armes, ainsi que la structure de projet qui se met en place pour la réalisation de la future route de contournement illustrent la volonté de la Municipalité de favoriser, chaque fois que possible, la concertation et consultation.

¹ Commission des communautés européennes – Gouvernance de l'Europe – Livre blanc – version finale du 25.07.2001 – p 12

A cet égard, la Municipalité étudie un projet de révision de quelques-unes des commissions extra parlementaires pour répondre aux besoins d'information accrus dans des domaines complexes, comme celui du projet d'agglomération.

Pour terminer citons un projet de **gouvernance régionale**, mené par quelques syndicats de la région. Les discussions en cours portent sur les relations entre grandes et petites communes et les questions d'information sur les projets des uns et des autres. L'objectif est de faciliter la compréhension mutuelle et de favoriser une meilleure collaboration. Ces réflexions ont d'ores et déjà concrètement abouti à la constitution d'un groupe de travail devant formuler des propositions pour que les communes dotées d'un bureau technique soient en mesure de créer un réseau de compétences en faveur de l'ensemble du district.

Politique financière : l'assainissement financier en cours est vital pour préserver la capacité d'autofinancement de la ville-centre. Y participe la révision de la politique de participations auprès des personnes morales. A cet égard, la Municipalité a empoigné à bras le corps le dossier des deux plus gros engagements qu'elle possède dans des sociétés anonymes (Grand Hôtel des Bains et Cité des Bains SA). Le renouvellement intégral des conseils d'administration chargés de mettre en œuvre une stratégie claire de désengagement doit conduire en 2013 à une opération de reprise par des investisseurs privés. En termes de politique foncière, la Municipalité privilégie plutôt la conservation du patrimoine, en octroyant des droits de superficie, plutôt que de se défaire de terrains stratégiquement placés. Les ventes opérées (parcelle 662,1699) ont touché des objets de moindre importance.

Le renforcement de l'image de la ville

Plusieurs opérations illustrent la volonté de « capitaliser » sur des manifestations majeures, qu'ils soient événementielles ou liées à des projets de développement. La mise en valeur d'Yverdon-les-Bains au travers de l'exposition Play Time, de l'accueil de la FED CUP, du festival Sonisphère se conjugue avec un travail sur le renouvellement de l'image (site web retravaillé vers plus d'interactivité et de mouvement, supports visuels forts mais dont la ligne est homogénéisée). De véritables campagnes de communication sont lancées

pour promouvoir certains projets phares de la ville.

Le développement harmonieux de la cité

La valorisation du bâti : la Municipalité y travaille sous deux angles : en premier lieu, il s'agit de faire évoluer les projets présentés par des promoteurs et propriétaires privés, dans les limites posées par les réglementations en matière de Police des constructions, de manière à travailler sur l'intégration architecturale des constructions, ainsi que sur la qualité des aménagements. A cet égard, la ville utilise systématiquement, lorsqu'il s'agit de projets d'envergure, l'instrument des conventions d'équipement et de planification qui permettent de fixer le cadre et les standards d'aménagement.

En second lieu, la commune construit ou restaure pour son propre compte. Que l'on parle de bâtiments publics, d'installations sportives, ou de bâtiments à usage locatif. Dans tous les cas, il s'agit de concilier l'envie de réalisations exemplaires et les contraintes financières qui limitent les ambitions.

L'amélioration de l'espace public : que l'on s'inscrive dans des réalisations ponctuelles ou dans de vastes projets, les défis restent les mêmes. Offrir la convivialité, la fonctionnalité et la qualité. En la matière, 2012 a été marquée en particulier par une deuxième tranche d'aménagement au Parc des Rives, l'inauguration de l'Esplanade du Château, et l'adoption du crédit d'études pour le réaménagement de la Place d'Armes.

Le développement durable

1. Volet économique :

Sur ce plan, les impulsions principales ont été données dans deux directions : le Parc scientifique et technologique et le développement de terrains d'implantation.

Concernant le premier, le PST va accueillir prochainement, en provenance de Neuchâtel, la société Colibrys SA, active dans le développement, la fabrication et la commercialisation de systèmes électroniques de précision (microsystèmes, microprocesseurs). Ce sont les efforts conjugués du canton, de l'Association de développement du Nord vaudois et de la ville qui ont permis cette implantation. Par ailleurs, la société Y-Parc SA a été le fer de lance, en coordination avec l'ADNV, du développement de l'incubateur pour start-up (Y-Start). Une dizaine de jeunes pousses y prospèrent.

La révision des objectifs de la Municipalité en matière de participations auprès des personnes morales a été une tâche douloureuse à mener en ce qui concerne le Grand Hôtel des Bains et le Centre thermal. Elle n'est de loin pas achevée. Mais les objectifs sont clarifiés et la stratégie est définie. Les limites des pouvoirs publics sur un marché très concurrentiel ont été démontrées.

Concernant le second volet, force est de constater que les projets sont de longue haleine. Que l'on évoque Coteau Est, Gare-Lac ou le quartier Aux parties, les procédures de légalisation prennent plusieurs années, ce qui pourrait faire croire aux « non initiés » qu'il ne se passe rien ou que les dossiers « dorment ». Il n'en est rien. Des années et de multiples phases séparent les études préliminaires de la pose de la 1^{ère} pierre dans un nouveau quartier : demande de crédit d'étude, présentation de variantes, choix d'un projet qui part en consultation auprès de la population et du canton, rapports d'impact ou études complémentaires, mises à l'enquête, traitement des remarques et oppositions sont autant de jalons avant l'adoption des plans de quartier et le démarrage des constructions. Les trois dossiers cités ci-dessus ne sont pas en hibernation, mais se trouvent à des stades différents de maturation.

2. Volet sociétal :

Plusieurs services œuvrent à renforcer le lien social, le sentiment d'appartenance et de sécurité. Vous découvrirez la richesse des projets intergénérationnels menés par le service jeunesse et cohésion sociale, en collaboration avec Pro Senectute, l'animation socioculturelle conduite au sein d'Espace Jeunes ou sur le domaine public « L'autre 1^{er} août » ou « Rue pour tous », le travail de prévention mené conjointement par les travailleurs sociaux et la Police du Nord vaudois. Le travail des uns et des autres pour prévenir et intervenir lorsque des débordements se produisent ont un effet perceptible. Les statistiques présentées dans les pages consacrées au Dicastère de Police permettent de vérifier que le climat sécuritaire ne se dégrade pas voire s'améliore en comparaison cantonale.

La création d'un véritable service de la culture a pour objectifs principaux la diversification culturelle et une plus grande cohérence dans la politique de soutien aux institutions culturelles et aux événements culturels. Cela participe aussi à enrichir l'éventail d'activités susceptibles d'augmenter le plaisir de vivre dans la cité.

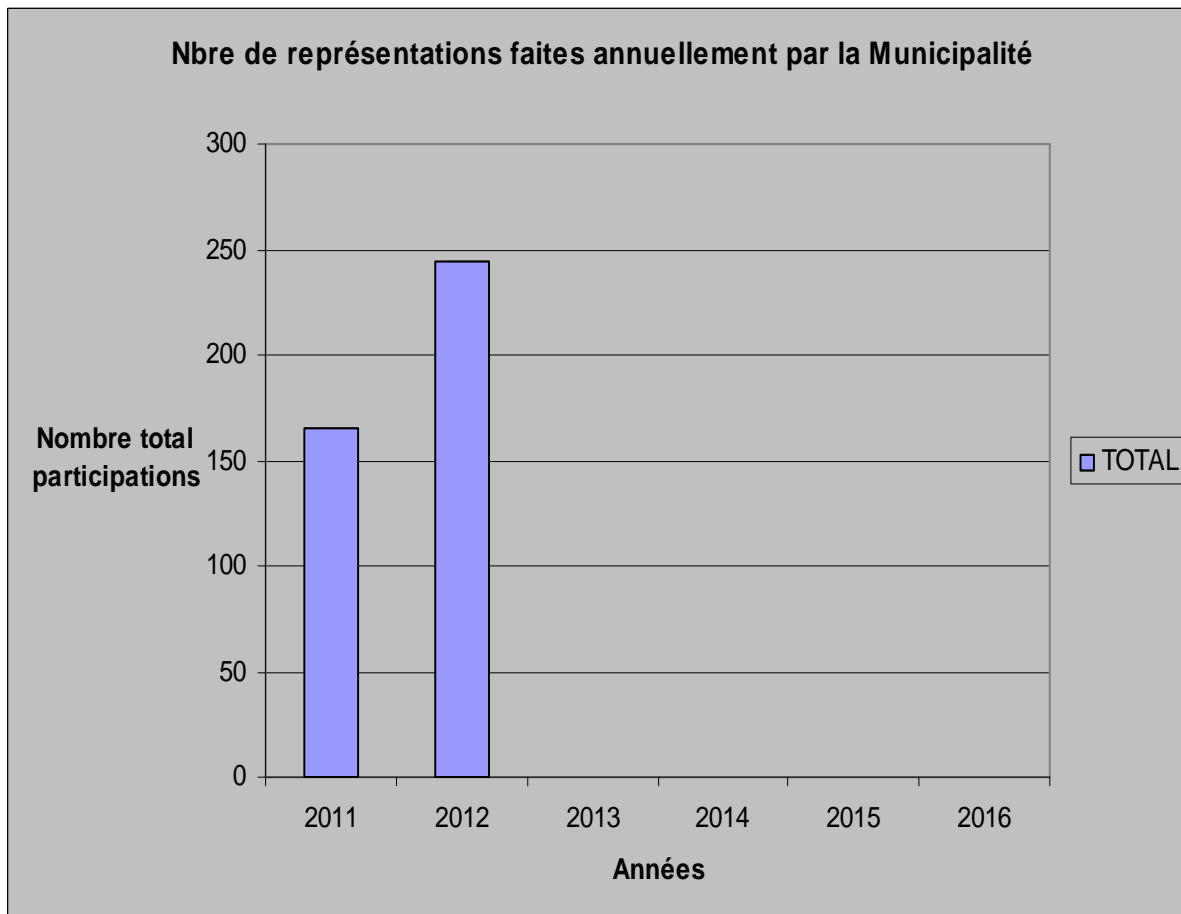
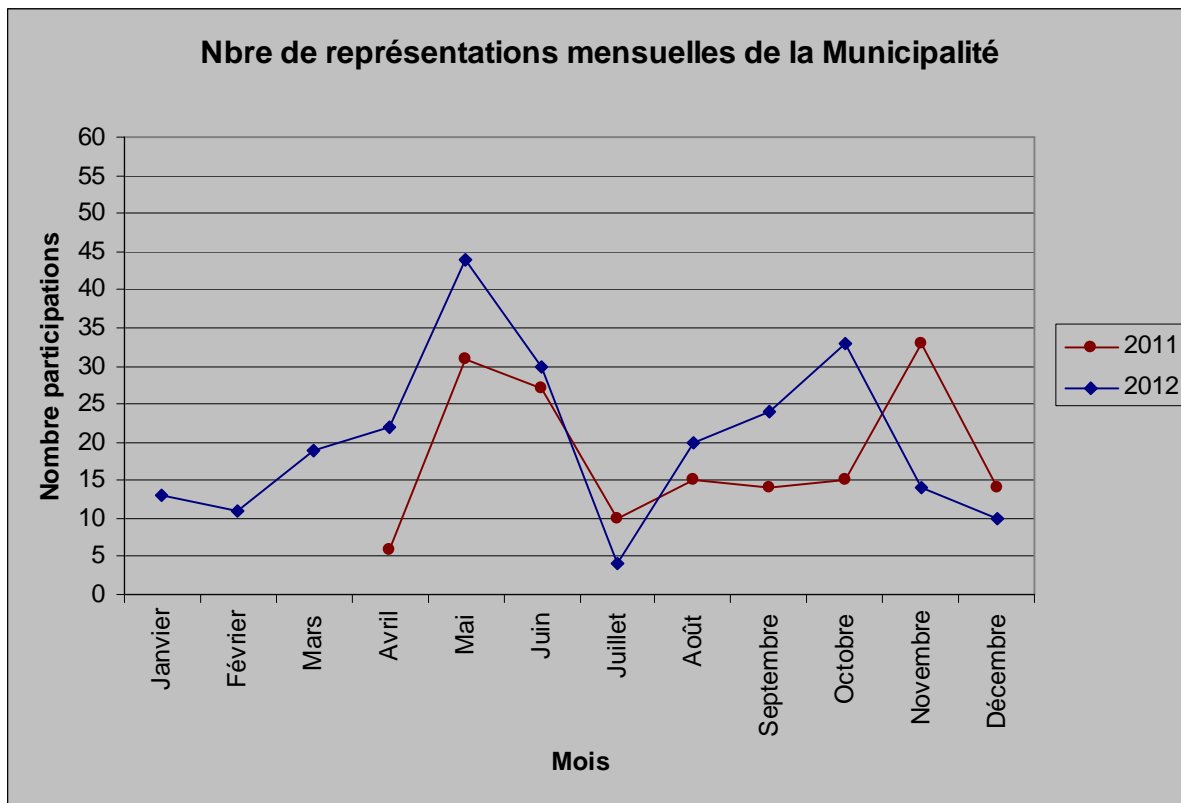
3. Volet environnemental :

Les projets phares en matière énergétique sont incontestablement le projet d'implantation des éoliennes du Mollendruz, l'énergie solaire ainsi que la géothermie. Dans ces trois domaines, 2012 a été déterminant. Le premier projet a franchi une étape décisive en fin d'année et la Municipalité attend désormais la confirmation de son inscription au plan directeur cantonal. La mobilisation des autorités communales concernées et d'Energie Naturelle du Mollendruz SA a été forte pour lever les dernières réticences.

Le succès de la centrale solaire participative ainsi que les multiples projets émanant de particuliers confirment l'attractivité de cette énergie propre. Quant à la géothermie, la Municipalité prendra connaissance, début 2013, du rapport sur le potentiel géothermique d'Yverdon-les-Bains.

Pour terminer, parlons Mobilité et stationnement. Le projet de la requalification de la rue de l'Industrie et d'aménagement d'un cheminement de mobilité douce le long du Buron ont été présentés en 2012. Plusieurs réalisations ont été mises à l'enquête pour améliorer le confort et la sécurité des usagers que vous découvrirez sous le chapitre Mobilité.

Au-delà du traitement de dossiers consistants, la Municipalité a assumé de multiples représentations et séances liées à des délégations. Un aperçu.



Commissions et délégations

Commission des jumelages		
Dall'Aglio	Gildo	Président
Délégation politique		
A repouvoir		Les Verts
A repouvoir		Union Démocratique du Centre
Dufour	Jeanine	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Imsand	Erna	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Millioud	Marceline	Parti socialiste
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Weissbrodt	Jean-François	Parti socialiste
Délégation administrative		
Jaccaud	Daniel	USLY
Joseph	Christine	JECOS
Kummer	Raphaël	Affaires culturelles
Golay	Virginie	Secrétaire hors commission

Commission des naturalisations		
Blunier Cerruela	Patricia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Brian	Aude	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Pidoux	Thierry	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Richard	Boris	Parti socialiste
Gygax	Aline	Parti socialiste
Radic	Luka	Les Verts
Subramaniam	Gnanaseelan	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre

Commission de Mobilité		
von Siebenthal	Daniel	Présidence
Délégation politique		
Briand	Aude	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Forestier	Didier	Union Démocratique du Centre
Gillardin Graf	Anne	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Sutterlet	Jean-Marc	Parti socialiste
Taillard	Eric	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Tanner	Carmen	Les Verts
Délégation technique		
Aubert	John	URBAT
Cepi	Gérald	PNV
Gasser	Florent	SEY
Tomasetti	Luc	SG / Mobilité

Commission de l'Urbanisme		
Savary	Marianne	Présidence
Délégation politique		
Gruet	Philippe	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Perey	Jean-Claude	Parti socialiste
Schirinzi	Nicola	Union Démocratique du Centre
Wulliamoz	Jérôme	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Délégation technique		
Baertschi	Markus	URBAT
Aubert	John	URBAT
Cepi	Gérald	PNV
Jobin	Jean-Jacques	URBAT
Nicolet	Vincent	STE

Commission des plantages		
Burkhard	Marc-André	Présidence
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Forestier	Didier	Union Démocratique du Centre
Giroud	Christian	Les Verts
Pasteur	Jean-Noël	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Romon	Georgette	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Weissbrodt	Françoise	Parti socialiste

Commission des Sports		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Anken	Daniel	Les Verts
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Fawer	Rémy	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Vuagniaux	Yves	Parti socialiste
Gafner	Pascal	Union Démocratique du Centre
Cerruela	Avelino	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Aubry	Léona	Secrétaire hors commission
Jobin	Laetitia	Secrétaire hors commission

Commission du Stand		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Pittet	Sylvain	Les Verts
Richard	Yves	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Maibach	Olivier	Parti socialiste
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Romailler	Claude-Alain	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux

Commission patinoire - piscines		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Bättig	Alain	Intendant
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Meier	Françoise	Ecoles
Battistolo	Karine	CPAY
Burnod	Eric	URBAT
Morel	Claude	HCY
Zbinden	Gilles	CNY
Jobin	Laetitia	Secrétaire hors commission

Commission Suisses - Immigrés		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Diallo	Ousmane Mahamat	Parti socialiste
Diaz	Louisa	Les Verts
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert/libéraux
Jacinto	António	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Dolci Gindroz	Marie-Christine	Secrétaire hors commission
Ehrensperger	Cécile	Secrétaire hors commission
Représentant des communautés étrangères		

Commission fondation PetitMaître - Maisons d'accueil		
Jaquier	Rémy	Présidence (PLRY)
A repouvoir		Caissier
Carp	Catherine	Secrétaire (PLRY)
Ruchet	Jean-Claude	Municipal
Petitmaitre	Corinne	Représentante de la famille
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Gillieron	Johann	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Lovey	Serge	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Renaut	Fabienne	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Jean-François	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dall'Aglio	Gildo	Parti socialiste
Gander	Anne	Parti socialiste
Kernen	Olivier	Parti socialiste
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert/libéraux

Commission consultative des énergies		
Capt	Gloria	Présidence
Armada	François	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Hofmann	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
A repourvoir		Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Balet	Stéphane	Parti socialiste
Schirinzi	Nicola	Union Démocratique du Centre
Breguet	Jacques	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Pittet	Sylvain	Les Verts
Ruga	Fabian	URBAT
Marquart	Isabelle	ADER
Loup	Frédéric	CPNV
Gaille	François	HEIG-vd
Thuillard	Stéphane	SEY
Gabella	Laurent	SIC
Pürro	Marcel	STE

Commission de la salle omnisport des Isles		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Margot	Céline	URBAT
Fardel	José	Intendant
Cochand	Quentin	FSG Amis-Gym
Dreosti	Philippe	CPNV
Meier	Françoise	Etablissements scolaires
Pfister	Yves	USY Handball
Marendaz	Denis	Unihockey Club Yverdon
Aubry	Léona	Secrétaire hors commission
Jobin	Laetitia	Secrétaire hors commission

Conseil d'établissement		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Représentants des autorités communales		
Brunner	Fabienne	
Di Dario	Sylvie	
Henny	Sandra	
Nicodet	Marc	
Ravey	Sylvain	
Boesiger	Sandrine	
A repourvoir		

Conseil d'établissement (suite)		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Berger	Marc	
Blanc	Katja	
Exquis	Laurent	
Carp	Peter	
Ceppi	Gérald	
Cattaneo	Adriano	
Martinet	Esther	
Mayor	Anne-Sophie	
Représentants des parents d'élèves		
Gamper	Janique	
Guillard	Benoist	
Lemonnier	Benoît	
Pfister	Magali	
Ramchurn	Terry	
Van Mullem	Marie-Pierre	
Verratti-Lehmann	Vincenzina	
Zeller	Joëlle	
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Berney	Georges	
Hürst	Jean-François	
Muriset	Claudine	
Pfister	Jacques	
Weibel	Martine	
Blanc-Dely	Martine	
Bonny	Nathalie	
Meier	Françoise	

Commission d'affaires culturelles		
Saugy	Nathalie	Présidence
Kummer	Raphaël	Chef du Service de la Culture
Kaiser	Chantal	Secrétaire
Atallah	Marc	Directeur Maison d'Ailleurs
Bolli Bornand	Françoise	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Faesch	Dominique	Directrice régionale du tourisme d'Yverdon-les-Bains
Grandjean	David	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Guex	Tom	Administrateur Amalgame
Guillemin	Timothée	Rédacteur La Région
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Luisier	Thierry	Directeur Théâtre Benno Besson
Mayor	Sophie	Directrice théâtre/Echandole
Meier	Marie-Laure	Responsable de la Bibliothèque publique
Meylan	Ariane	Enseignante retraitée
Perey	Jean-Claude	Parti socialiste
Reiter	Alfons	Parti socialiste
Schneider	Maryse	Union Démocratique Fédérale et Parti vert/libéraux
Schulé	Jean-Hugues	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Terrier	France	Conservatrice du Musée
Thoney	Sylvie	Enseignante
Tissot	Karine	Directrice du Centre d'art contemporain
Villard	Roland	Union Démocratique du Centre

Commission du Stade et terrains de sport		
Jean-Daniel	Carrard	Président
Pédro	Camps	Délégué aux sports
Gilbert	Bossy	STE
Louis	Girard	Intendant
Jean-François	Sutterlet	URBAT
David	Bonanno	FC Azzurri Yverdon-les-Bains
Alain	Willommet	Association Yverdon Sport
Tétaz	Jean-Claude	FC Romandie SA - Team Vaud
Linda	Vialatte	FC Yverdon Féminin
Antonio	Noguerra	FC Centre Portugais
Isudin	Talivic	FC Bosna Yverdon
Azad	Saadi	Yverdon-les-Bains Rugby Club
Sylvain	Pilloud	AFC Yverdon Duces
Laetitia	Jobin	Secrétaire hors commission

Commission consultative des habitants		
Daniel	Jaccaud	Présidence
Alexandre	Gremaud	Membre
André	Bonzon	Membre
André	Jaccoud	Membre
Anita	David	Membre
Bertrand	Lehmann	Membre
Catherine	Beausire	Membre
Didier	Dubrit	Membre

Commission consultative des habitants (suite)		
Jaques	Decoppet	Membre
Jean-Claude	Hefti	Membre
Jean-Jacques	Annen	Membre
Josy	Tessa	Membre
Robin	Delisle	Membre
Sophie	Lammens	Membre
Sylvie	Huon	Membre
Thomas	Hebeisen	Membre
Xavier	Dubach	Membre

Délégations

Daniel von Siebenthal

- Association de développement du Nord Vaudois.
- Arc jurassien - réseau des villes.
- Communauté de travail du Jura.
- Parc scientifique et technologique (PST) - copropriété.
- Y-Parc SA - Conseil d'administration.
- Travys SA - Conseil d'administration.
- OuestRail.
- Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA.
- Groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV).
- Groupe de pilotage du projet d'agglomération.
- Commission de la Paroisse catholique.
- Cité des Bains et Grand Hôtel de Bains.

Nathalie Saugy

- Association régionale de l'action sociale Jura Nord Vaudois (RAS Junova) - présidence.
- Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (ASPMAD - Vice-présidence).
- Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) - Comité directeur.
- Réseau Nord Broye (RNV).
- Fondation de la Maison d'Ailleurs.
- Fondation du Fonds Ancien de la Bibliothèque publique.
- Fondation du Musée.
- Fondation Francioli.
- Comité des Conférences du Château.
- Centre de documentation et de recherche Pestalozzi.
- Coordination des villes de Suisse romande.
- Commission tourisme de l'ADNV.
- Jura & Trois Lacs.

Marianne Savary

- Vaud - Fribourg TV - La Télé - Conseil d'administration.
- Association pour la restauration du Château (ARCHY).
- Société de sauvegarde et de restauration du Castrum.
- Piscine couverte SA - Conseil d'administration.
- Conseil intercommunal du service régional d'Incendie et Secours – Remplaçante.

Gloria Capt

- SAGENORD - Conseil d'administration.
- Energies naturelles du Mollendruz - Conseil d'administration.
- Cité des Bains et Grand Hôtel de Bains.
- Service régional d'Incendie et Secours - Comité directeur.

Marc-André Burkhard

- Commission consultative GESORBE (assainissement de la Plaine de l'Orbe).
- STRID SA.
- CRIDEC SA.
- Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur.
- Conseil intercommunal du service régional d'Incendie et Secours - Comité directeur.

Jean-Daniel Carrard

- Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA - présidence Conseil d'administration.
- Conférence des Directeurs de Polices Municipales Vaudoises (CDPMV) - Présidence.
- Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur.
- Société Industrielle et Commerciale (SIC).
- Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin.
- Service régional d'Incendie et Secours – Présidence comité directeur.
- Police régionale – Présidence comité directeur.

Jean-Claude Ruchet

- Parlement des Jeunes.
- Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG-VD) - Conseil de l'école.
- Centre Perform.
- Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV).
- Association pour la Jeunesse d'Yverdon et Région (AJYR).
- Centre de Rencontres et d'Animation (CRA).
- Conseil de Fondation du Conservatoire de musique.
- Université populaire.
- AYAPE.
- Société coopérative d'habitation Cité-derrière.
- Coopérative logement ouvrier.
- Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Conseil intercommunal.
- Association des communes RAS Junova - Conseil intercommunal.
- Service régional d'Incendie et Secours – Membre du conseil intercommunal

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SECRETARIAT GÉNÉRAL	44
ARCHIVES	46
COMMUNICATION	48
MOBILITÉ	49
AGENDA 21	49

M. Daniel von Siebenthal

Syndic

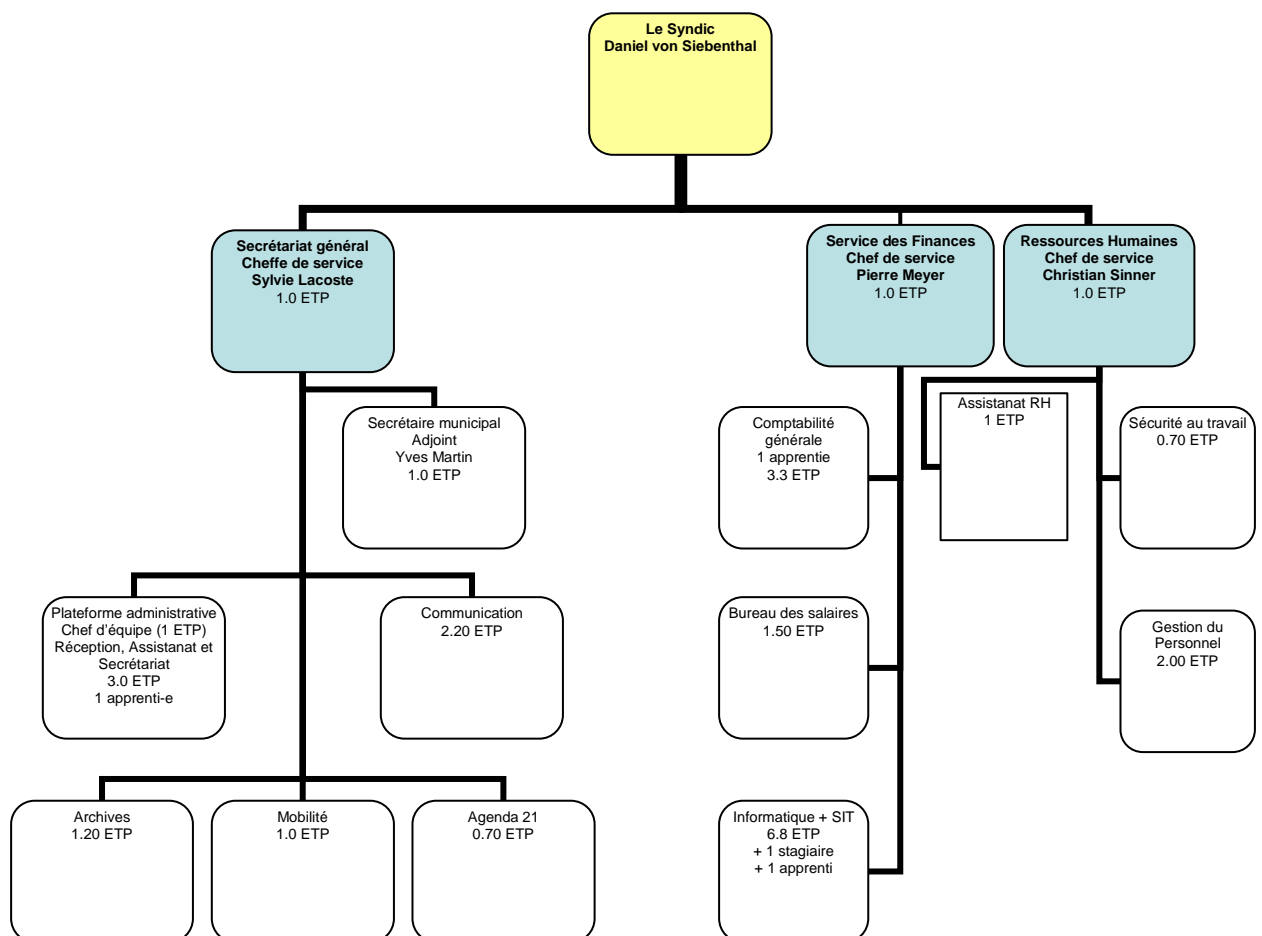
Mme Sylvie Lacoste

Secrétaire générale

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population ;
- Traiter l'information et les décisions: transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population ;
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.) ;
- Conseiller et développer des projets liés aux différents volets du développement durable ;
- Proposer et orienter la politique de Mobilité ;
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.) ;
- Valoriser l'action de la Municipalité et de ses services au travers de supports de communication et d'événements ;
- Travailler à la classification, conservation et valorisation du patrimoine papier et images ;
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale ;
- Organiser les manifestations protocolaires ;
- Assurer la réception centrale de l'administration communale.



Points Forts 2012

L'année 2012 a été marquée sur un plan global par :

Le réaménagement des bureaux de plusieurs filières du Secrétariat général pour une meilleure fonctionnalité et convivialité ;

L'intégration de la réception de l'hôtel de ville au sein du Secrétariat général ;

La restructuration du secteur communication ;

L'accueil de nouveaux collaborateurs et collaboratrices et leurs nouvelles compétences ;

La reprise de la conduite et/ou du secrétariat de plusieurs commissions

L'instauration d'une véritable plateforme administrative.

Résumé des activités

Secrétariat général

L'année 2012 aura été placée sous le signe de l'orientation clientèle. En premier lieu, la mutation du Greffe en plateforme administrative aura permis dans une première

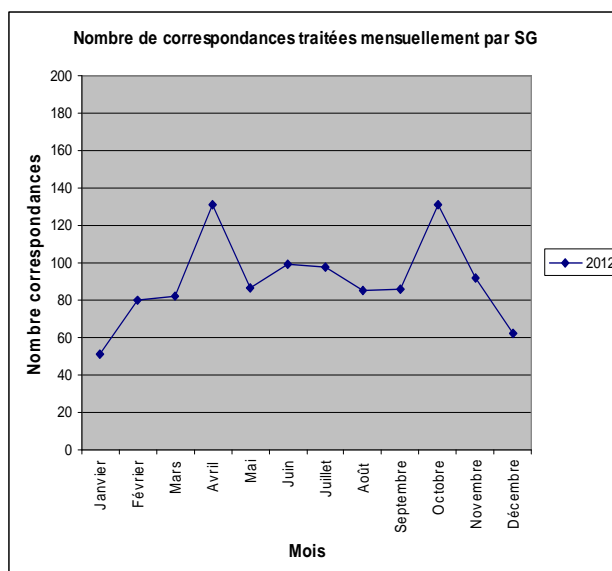
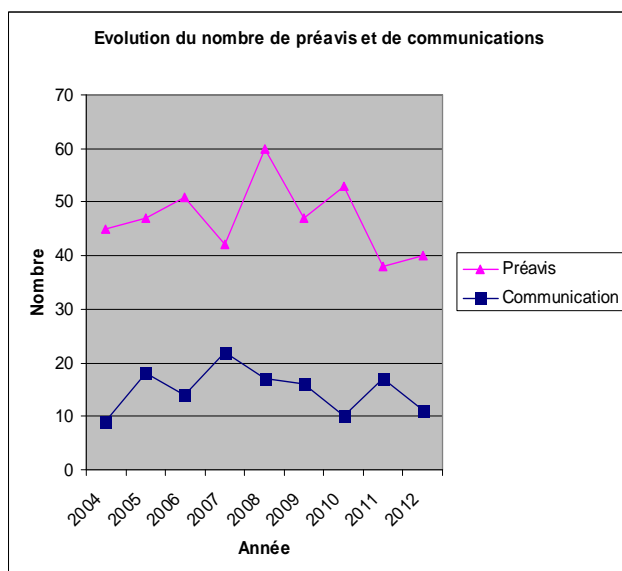
phase d'apporter un soutien administratif aux autres filières du Service, leur permettant ainsi de se concentrer sur l'essentiel de leurs activités.

Dans un second temps, la réception de l'Hôtel de Ville a également fait son arrivée au sein du Secrétariat général : ce nouveau point d'entrée de l'Administration a comme principal objectif la centralisation des différents types de demandes afin de leur apporter un traitement rapide, équitable et uniforme.

Les synergies découlant de la mise en place de cette nouvelle organisation du travail auront participé à la diversification des tâches des collaborateurs ainsi qu'à la création d'un esprit d'équipe inter-filières.

Dans un souci d'amélioration continue du traitement des séances de la Municipalité, le logiciel XpertMeeting a été installé à partir du mois de mars et a permis d'apporter une nouvelle manière d'envisager la planification, la gestion et le suivi des séances. Tirant le meilleur parti des technologies actuelles, il offre désormais à chaque Service la possibilité de gérer de manière cadrée et autonome la planification de ses propres flux d'information à la Municipalité.

Quelques chiffres



ARCHIVES

Archives de Gressy

Le traitement des Archives a été poursuivi en 2012, en mettant l'accent sur les dossiers les plus récents.

Les dossiers techniques (routes, STEP, améliorations foncières, abris PC, éclairage public, plan d'affectation, eau potable, etc.) ont été triés, reclassés et conditionnés. La mise à l'inventaire sera réalisée lorsque l'ensemble aura été traité, la dispersion des documents rendant difficile une vue d'ensemble. Les fiches sont rédigées manuellement et complétées au fur et à mesure.

Des séries, toujours conservées en feuillets dans des classeurs ont été vérifiées et reliées :

- 1 volume de procès-verbaux de la Municipalité, 2006-2011,
- 2 volumes de registres des votations-élections, 1978-2011,
- 3 volumes de comptes 2006, 2007, 2008, Une série des préavis (1999 à 2011) a été constituée et sera conservée en liasse.

Les documents suivants ont été restaurés :

- 4 volumes de procès-verbaux du Conseil général, 1750-1830, 1841-1851, 1865-1872, 1927-1975,
- 1 volume de procès-verbaux de la Municipalité, 1872-1883,
- 1 volume votations-élections, 1919-1977,
- 9 plans du collège et de la maison de commune,
- 2 volumes de plans de 1814 et 1925.

Les feuillets des procès-verbaux du Conseil général ont été préparés pour la reliure mais comme une longue lacune est apparue, ils ont été laissés en attente dans l'espoir de retrouver les pièces manquantes.

A la fin de l'année, environ 75% de la masse documentaire récente (1960 à 2011) était traitée. Sur les documents plus anciens, seuls les travaux de restauration les plus urgents ont été entrepris.

Deux versements, du boursier communal et du président du Syndicat des améliorations foncières de Sermuz sont venus compléter le versement initial.

Gestion documentaire intégrée, mandat Docuteam

La gestion documentaire nécessite des améliorations qui prennent en considération la mixité des supports d'information, la croissance constante des affaires traitées et l'absence de marche à suivre.

Une étude prospective a été confiée à une entreprise spécialisée, Docuteam, pour analyser la situation de la gestion documentaire dans tous les services de l'administration, préciser les bonnes pratiques attendues dans ces domaines et proposer des pistes de mise en œuvre.

Le rapport de Docuteam préconise la mise en place d'une gestion intégrée des documents (GID) dans tous les services de l'administration afin d'assurer la maîtrise de la création, du classement, de la conservation et de la destruction, éventuelle, des dossiers. Le plan de classification, appliqué aux documents papier et numériques, est un élément de la GID qui devrait être complété par des procédures telles que la constitution de dossiers d'affaires, l'identification du dossier maître, la charte de nommage, le calendrier de conservation, etc.

Les conclusions du rapport font apparaître que si les atouts existent au sein de l'administration communale pour réaliser un tel projet, en particulier quelques expériences de mise en œuvre de plan de classement et le souhait des cadres d'adopter une gestion documentaire plus efficace, il n'en reste pas moins que le travail à fournir sera globalement très important.

Mise en valeur

Publications et recherches

Brigitte Pradervand a consacré un article au cycle de onze panneaux peints datant du milieu du XVII^{ème} siècle, réalisés par Cleradius Dangin (Monuments vaudois, n° 3).

Mandaté par le Service des travaux et de l'environnement, Henri Guanzini a réalisé une étude sur les plantages pour laquelle il a utilisé les dossiers d'archives.

Les dossiers versés aux Archives concernant la collectrice sud ont été réunis et triés, un travail de pré-archivage et une chronologie réalisée.

Portraits Mandrot

Les deux portraits de David-Frédéric Mandrot et Judith Mandrot, née Sandoz, son épouse, données à la Ville en 2011 par un descendant de la famille, ont été restaurés avant d'être prêtés au Musée d'Yverdon et région pour son exposition consacrée à de Félice. La restauration a permis d'attribuer le portrait de madame à Jean Preudhomme et de le dater, 1772.

Donnés à la Ville par un descendant de la famille en 2011, ils ont pu être proposés au public durant six mois.

Quelques chiffres

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Demandes	91	83	106	83	95	73	87	115	80	107	114
dont internes	24	27	30	20	25	12	23	34	22	41	46
Usagers	64	61	70	76	74	70	78	89	72	75	99
dont internes	18	18	25	17	16	11	17	18	17	18	33
Consultations (hv et dépôt)	44	69	61	63	60	34	63	31	32	62	37
PdC*demandes									65	68	106
PdC prêt dossiers									218	169	250
PdC retour dossiers									--	153	230

*PdC = Police des Constructions

Personnel : ressources complémentaires

Pour l'archivage des fonds, des renforts temporaires sont nécessaires.

	2009	2010	2011	2012
Auxiliaires (journées de travail)	60	100	110	140
Civilistes (journées de travail)		26	75	102

Versements, archivage terminé, inventaire

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Versements administratifs (nombre)	14	5	6	10	9	10
Versements privés (nombre)	3	9	12	11	13	3
Longueur versements (mètres linéaires)	55	5	29	100	90	49
Longueur archivée (mètres linéaires)	8	18	16	39	51	27
Fiches d'inventaire disponibles	11'500	12'000	12'250	12'500	13'400	13'850

COMMUNICATION

En 2012, la cellule communication de la ville a été complètement remaniée. Elle réunit depuis lors un responsable de la communication institutionnelle (poste à 80%), un responsable du marketing institutionnel (80%) et un webmaster (60%). Réunissant trois profils métiers spécifiques et complémentaires, la cellule communication dispose de compétences variées et d'une grande polyvalence, ce qui lui permet de travailler aussi bien à la définition d'une stratégie de communication qu'à la réalisation des outils en découlant. Cette flexibilité permet également de développer de nombreux projets en interne, ce qui offre réactivité et efficacité. Avec cette nouvelle configuration, la cellule communication dispose des moyens pour relever les défis qui se présentent et répondre aux demandes et besoins des services communaux.

Communication institutionnelle

Outre ce remaniement, l'année 2012 a été marquée par l'accueil du Festival Sonisphère à Yverdon-les-Bains. La cellule communication a développé une importante activité autour de cet événement à l'intention de la population de la ville. L'objectif était d'informer les Yverdonnois(e)s sur la tenue de la manifestation aux Rives-du-Lac et de toutes les restrictions qu'elle allait impliquer durant environ 10 jours. La communication autour de cette manifestation s'est déclinée sous différentes formes : conférences de presse et communiqués de presse, articles dans le journal communal Bonjour!, courriers ciblés aux personnes habitants à proximité des Rives-du-Lac et au centre-ville (notamment pour expliquer les mesures de circulation et de stationnement), pages spéciales sur le site Internet de la commune, annonces dans la presse, ligne téléphonique dédiée et affichage public. La diversité et la multiplicité de ces actions a sans doute contribué au bon déroulement de la manifestation et à sa bonne cohabitation avec la population de la ville.

Sonisphère a aussi permis de dessiner les contours d'une procédure de communication en cas de crise au niveau communal, en collaboration avec les services de sécurité concernés. Le dispositif de crise mis en place pendant le festival musical a servi de base à la procédure présentée à la Municipalité à fin 2012. Elle permet de définir la marche à suivre au niveau de la communication lors du déclenchement d'une crise, de type

institutionnel ou événementiel. En cas de crise, les services communaux savent dorénavant comment se comporter pour communiquer dans un tel contexte.

Avec l'arrivée d'un webmaster, il a également été possible d'initier un travail de dynamisation du site Internet de la ville. La page de démarrage a ainsi été modifiée afin de pouvoir mettre en avant certains événements ou décisions. Un travail a également été effectué au niveau de la réorganisation de l'information. Il se poursuivra en 2013. Le site Intranet, réservé au personnel de l'administration, a également commencé sa mue, qui devrait se terminer en 2013 également.

Marketing institutionnel

Pour l'année écoulée, les efforts se sont concentrés autour de 2 champs : l'événementiel et la communication visuelle.

Dans le domaine événementiel, la mise en place de stratégie de communication et de supports de communication adéquats pour des événements tels que le Triathlon ou les Soupes d'ici et d'ailleurs ont permis d'améliorer leur rayonnement et visibilité.

La participation active à des événements tels que les célébrations du 1er août, ont permis d'identifier les interactions nécessaires à la gestion de manifestations impliquant différents services. Un processus de travail est en cours d'élaboration.

La création d'événements tels que Nouvel An sur la Place Pestalozzi pose les premiers jalons qui permettront de positionner Yverdon-les-Bains comme une ville dynamique et innovante. D'autres événements en collaboration avec des acteurs locaux et régionaux clés sont en cours d'élaboration et verront le jour dès 2013.

Le travail effectué sur les supports de communication pour la vision de la législature a initié la réflexion sur la communication visuelle de la ville et de ses services. Une amélioration des outils de communication, une évolution de l'esthétique et de l'image de la ville sont les axes sur lesquels la cellule de communication travaille actuellement. Ainsi la carte de vœux pour l'année 2013 et la nouvelle page d'accueil du site internet résultent de cette initiative.

La définition d'une stratégie de communication inter-médias permettra de définir la représentation de la ville sur les plateformes numériques ainsi que leur articulation avec les outils de communication plus traditionnels.

MOBILITÉ

La filière mobilité regroupe des missions dans les domaines de la planification et de la réalisation en matière de déplacements et de stationnement. Il s'agit de projets se déroulant sur plusieurs années généralement. Elle participe à la mise en œuvre du projet d'agglomération yverdonnoise "aggloY", dont certains projets ci-après reprennent les lignes directrices.

Planification

L'élaboration d'un plan directeur du stationnement sur la voie publique vise à assurer une équité de traitement entre les usagers de la route sur tout le territoire communal. Il s'agit de répondre aux besoins de différentes catégories d'usagers : habitants, visiteurs, clients et travailleurs selon leur localisation.

Le projet de plan directeur du stationnement a été finalisé en 2012. La filière mobilité pilote désormais une cellule du stationnement composée de représentants des services de la ville. Elle a pour mission d'élaborer un règlement du stationnement, qui sera soumis au processus décisionnel communal et cantonal. Le règlement est aussi une obligation posée par les lois fédérales sur la protection de l'environnement.

Un inventaire du stationnement accompagne le règlement avec un plan de zones comprenant les différentes gestions horaires et tarifaires du stationnement. La première mise en œuvre, une fois le règlement validé, sera la réalisation d'un parking d'échange P+R au parc technologique et scientifique Y-Parc à l'horizon 2014.

Zones 30 et accès au centre ville

Deux zones 30 ont fait l'objet d'une étude en 2012. Il s'agit de la zone 30 du quartier de Montagny - St-Georges - Cheminet et de la zone 30 du quartier Valentin - Jordils.

La première a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal dont l'issue nécessite un complément d'analyse avant une mise en œuvre. Pour la zone 30 Valentin/Jordils, la levée des oppositions sur les aménagements est en cours. La signalisation n'a pas fait l'objet d'un recours au tribunal. Celle-ci consiste en l'instauration d'une zone 30 qui accompagne le dispositif d'accès au centre historique de la ville. Il sera réglé par des bornes amovibles pour les livraisons et l'accès des particuliers dans le but de renforcer le caractère piéton la majeure partie du temps.

Réalisations diverses

Dans le cadre de la politique en matière de vélos, le stationnement deux roues est un projet conduit par le bureau d'agglomération yverdonnoise. Il vise à réaliser ou à rénover environ 2000 places de stationnement deux roues sur la commune d'Yverdon-les-Bains. En 2012, les 45 sites liés à cet objet ont été validés. Des avant-projets ont été réalisés.

Concernant les piétons, la sécurité en traversée de chaussée et le confort des infrastructures (trottoirs, arrêt de bus, ...) sont une priorité. Plusieurs projets en témoignent, dont la rénovation des passages piétons sur la rue des Remparts et l'avenue Haldimand mais aussi les aménagements de la place Bel-Air. Ces objets ont été mis à l'enquête en 2012. Parallèlement, la filière travaille sur l'amélioration des transports publics (horaires et dessertes).

AGENDA 21

Plan de mobilité de l'administration

Dans le but de mieux gérer les déplacements des employés communaux et ainsi de diminuer le trafic au centre ville, l'Agenda 21 s'est vu confier la mise en œuvre du plan de mobilité de l'administration yverdonnoise.

Alors qu'en 2011, des mesures concernant les déplacements professionnels des collaborateurs communaux étaient proposées (flotte de vélos, adhésion à Mobility carsharing, systèmes de réservation de véhicules et d'achat de billets en ligne), l'année 2012 a vu la mise en œuvre de mesures visant à gérer les déplacements pendulaires des employés.

Il s'agit premièrement de proposer des mesures encourageant les employés communaux à se rendre au travail à pied, à vélo ou en transports publics: des primes écomobilité allant de 120.- à 500.- par an sont dorénavant offertes pour qui fait l'effort de la mobilité douce.

Ensuite, les places de parc à disposition des services ont été redistribuées principalement selon le critère du temps de parcours domicile-travail et elles ont été rendues payantes (Fr. 40.-/mois).

Les directives en matière d'achats durables

Après avoir harmonisé la politique d'acquisition du matériel de bureau, l'accent a été porté sur l'achat de produits d'entretien préservant l'environnement. Une phase test d'une année

a été décidée afin de vérifier le rapport qualité/prix de produits de différentes catégories.

Commission Agenda 21

La composition ainsi que le fonctionnement de la Commission Agenda 21 ont été revus durant l'année 2012. Elle est dorénavant composée de spécialistes du développement durable, provenant tous d'Yverdon-les-Bains ou de sa proche région. La commission se réunit quatre fois par an et a pour but de soutenir la Municipalité dans la gestion du fonds communal pour le développement durable. C'est elle qui examine et propose le financement de projets de développement durable.

RESSOURCES HUMAINES

M. Daniel von Siebenthal

Syndic

M. Christian Sinner

Chef de service

Organigramme et structure

2012 est une année charnière pour la structure et l'organisation du Service RH. Tout d'abord, il s'est séparé de la réception et du central téléphonique de l'Hôtel de Ville dès juillet, emménageant au 2^e étage dans des locaux parfaitement appropriés à ses missions et son effectif. D'autre part, il a vu le départ à la retraite du chargé de sécurité à fin juin. Le profil du successeur sera celui d'un concepteur, chef de projet et coordinateur travaillant au sein de l'équipe RH et dans les mêmes locaux; la Municipalité donne un signe fort sur sa volonté de progresser dans toutes les questions relatives à la sécurité et à la protection de la santé au travail.

En 2012, le Service RH est donc organisé comme suit dès le second semestre 2012 : le chef de service, un adjoint, une spécialiste RH, deux assistantes en gestion de personnel à 50%, dont un poste vacant jusqu'en novembre, un coordinateur sécurité et santé au travail (poste vacant dès juillet 2012). La vacance du poste a été comblée par l'engagement par contrat à durée déterminée d'un économiste d'entreprise junior, dont le poste sera confirmé à 80% au budget 2013.

Missions et prestations

Les missions et prestations du Service RH sont fondées sur le besoin de l'administration de pouvoir compter sur des ressources humaines adaptées sur les plans quantitatifs et qualitatifs, efficaces, motivées. Il doit proposer et mettre en œuvre l'ensemble des processus de la gestion des ressources humaines (GRH), de manière à trouver le meilleur équilibre entre les besoins de l'organisation et les besoins du personnel. La méthodologie retenue pour les diverses prestations en matière de GRH est basée sur une approche intégrée compatible avec les normes de qualité.

I. Processus de pilotage :

1. Politique du personnel
2. Objectifs, indicateurs et tableaux de bord

III. Processus de soutien :

1. Fonction Personnel
2. Système d'information et de gestion du personnel
3. Réglementation du personnel

II. Processus centraux :

1. Gestion prévisionnelle du personnel
2. Engagement du personnel
3. Management des performances
4. Développement des compétences
5. Evolution professionnelle
6. Rémunération
7. Personnalisation des conditions de travail
8. Communication interne
9. Processus transversaux

(Emery, Gonin, 2009)

Points forts de l'année 2012

Le projet GEPY, dont l'objectif est de réaliser ou refondre l'ensemble des processus de la GRH ces prochaines années, a vu deux étapes essentielles se concrétiser. Tout d'abord, la politique du personnel, adoptée à fin 2011 par la Municipalité, a été imprimée et communiquée à l'ensemble du personnel de l'administration (Processus de pilotage). Elément central du management des performances, une nouvelle description de poste a été construite et adoptée ; la rédaction de l'ensemble des descriptions de poste de l'administration va s'étaler jusqu'à l'automne 2013. C'est également toute la procédure d'évaluation des collaboratrices et collaborateurs qui a été complètement revisitée, dans le but d'introduire un véritable « entretien de collaboration – EC », avec une méthodologie spécifique. Ces deux points ont nécessité un effort important de la part des cadres en termes de formation continue spécifique et d'investissement personnel en plus de leurs tâches organisationnelles ou de conduite. Enfin, la Municipalité a eu l'occasion de se prononcer sur la planification du projet GEPY jusqu'à la fin de cette législature.

Le déménagement du Service RH dans les locaux occupés jusqu'alors par URBAT s'avère tout à fait satisfaisant ; les conditions de travail sont excellentes, tant en confort pour les collaboratrices et collaborateurs, qu'en termes de discrétion et de confidentialité pour le personnel ou les candidats convoqués pour un

entretien de recrutement. La proximité créée par la présence dans les mêmes locaux du Bureau des salaires s'avère très efficace pour la coopération entre les deux Services (RH et Finances).

Résumé des principales activités

Gestion prévisionnelle et engagement du personnel

Le recrutement de deux chefs de service a marqué l'année : le chef du nouveau Service de la culture et le chef du Service des énergies ; la décision pour ce dernier est intervenue au début de l'année 2013. Deux cabinets de spécialistes ont accompagné le Service RH dans ces démarches nécessitant la mise sur pied d'analyses spécifiques et d'assessments.

Une collaboration a été entamée avec un fournisseur d'un portail internet ; il s'agit de la société Jobup. Ce mode de faire permet de supprimer dans certains cas une publication dans la presse très onéreuse ; le montant total des parutions dans les journaux approche les Fr. 80'000.00 en 2012.

Les difficultés de recrutement dans les métiers très techniques perdurent, principalement dans le génie civil et les monteurs des différents réseaux. Il en va de même pour les éducateurs/trices de la petite enfance, compte tenu de la forte demande de professionnels.

Le tableau ci-dessous résume les principaux chiffres liés aux mises au concours (uniquement externes) pour les trois dernières années. On constate une sensible augmentation des mises au concours ainsi que du nombre de dossiers reçus.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2010	23	491	81
2011	38	1419	172
2012	53	1839	167

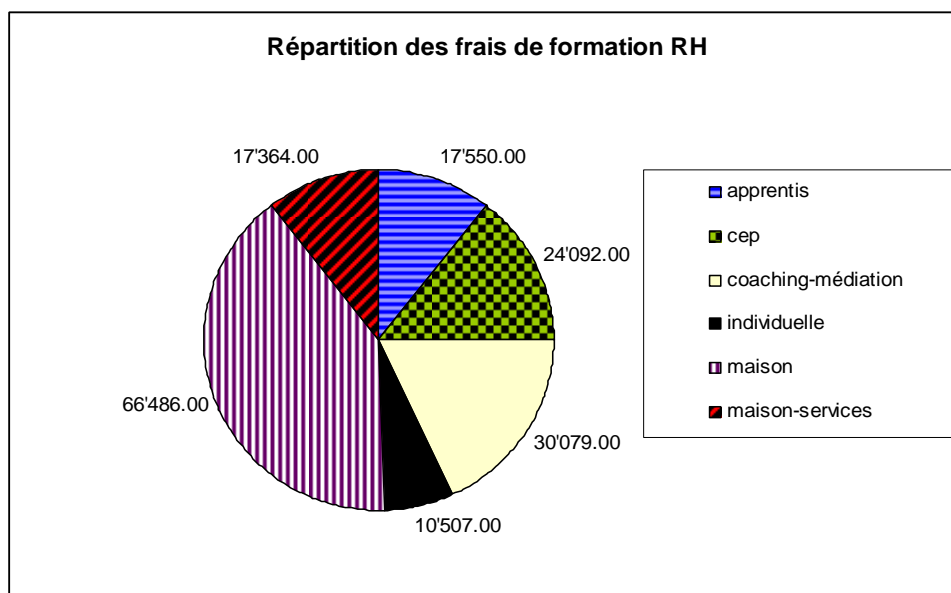
Le Service RH gère intégralement les mises au concours sur le plan administratif, effectue le tri des dossiers, conduit les entretiens en présence de la hiérarchie des futurs collaborateurs. De manière quasi systématique il est recouru à des mises en situation lors du 2^e entretien ou à la production d'un travail spécifique proche de la réalité. Quelques recrutements particulièrement importants ont été entrepris : directrice de l'Echandole, responsables de la communication et du marketing institutionnels, webmaster, directrice de la Galerie, assistante et spécialiste RH, assistante de direction au Greffe, ingénieur AggloY, intendant et concierge du complexe des Isles, adjointe administrative à URBAT, responsable des projets énergies, responsable du secteur enfance, adjointe au chef du service JECOS, assistante de direction SIS, divers postes de policiers, etc.

Management des performances et développement des compétences

Le Service RH a formé l'ensemble des cadres à la rédaction des nouvelles descriptions de poste. Celle-ci est un travail de longue haleine qui nécessite un important investissement des spécialistes RH et du chef de service dans l'accompagnement des services. L'opération se poursuit sur 2013.

Les entretiens de collaboration (EC) nouvelle formule ont pu se dérouler d'octobre 2012 à février 2013. Le Service RH veut en garantir une analyse et un suivi, ce qui nécessite une grande disponibilité et va également s'étendre sur plusieurs mois en 2013. Il est prévu de faire un bilan de la nouvelle formule et méthodologie durant le 1^{er} semestre 2013.

La formation continue est le principal instrument à disposition de l'administration pour assurer le développement des compétences. Il y a les cours « maison » organisés pour des groupes ou services et donnés par un formateur agréé sur place, à Yverdon-les-Bains. Nous collaborons avec le CEP à Lausanne pour les formations individuelles particulièrement adaptées pour les administrations publiques ; elles portent principalement sur les domaines suivants : communication et relations, organisation et management, politiques publiques, efficacité personnelle, informatique, prévention et santé. Les services gèrent les formations liées aux métiers. Le Service RH construit également avec des mandataires externes des coachings et team-buildings. Il prend en charge aussi tous les frais de formation des apprentis.



Les principales formations « maison » ont été destinées à l'ensemble des cadres : « Gérer un entretien de collaboration », « Fixer à ses collaborateurs des objectifs clairs et motivants », afin de construire petit à petit un langage commun dans un management de proximité. Une partie des collaborateurs du SEY ont suivi un séminaire sur la gestion des incivilités. CPO a mis sur pied sur deux ans un séminaire de trois jours qui touchera l'ensemble du personnel et a été organisé pour deux groupes en 2012 : « Savoir exploiter ses ressources pour vivre en harmonie ». L'ensemble de l'administration a pu bénéficier d'un nouveau type de formation pour l'entretien de collaboration au Théâtre de l'Echandole ;

notre formateur, M. Olivier Siegenthaler et le chef du Service RH ont présenté l'EC nouvelle formule et deux acteurs ont joué plusieurs saynètes d'un entretien qui ne se déroule pas dans les conditions idéales, appelant commentaires et corrections de la part du public et de l'expert. La Municipalité et les chefs de service se sont retrouvés pour une journée de réflexion sur le thème « De la confrontation à la conciliation des logiques politiques et administratives », avec la participation de M. David Giaque professeur à l'Université de Lausanne, de Mme Martine Brunschwig-Graf, conseillère nationale, de M. Philippe Roch, consultant, ancien directeur de l'office fédéral de l'environnement.

Au CEP, ce sont environ une septantaine de jours de formation qui ont été suivis de manière individuelle ; relevons que pratiquement tous les nouveaux cadres sont amenés à participer à un séminaire de conduite d'équipe ou d'unité.

Parmi les coachings, relevons l'accompagnement de deux collaborateurs placés professionnellement dans des situations difficiles, ainsi que deux accompagnements individuels lors de difficultés rencontrées en management.

**Autres processus centraux :
évolution professionnelle,
personnalisation des
conditions de travail,
rémunération, communication
interne**

Quelques collaboratrices et collaborateurs ont pu bénéficier d'une évolution professionnelle, suite à un accompagnement spécifique ou à une mise au concours interne. La personnalisation des conditions de travail s'est surtout traduite par des adaptations de taux de travail au sein d'équipes ou de manière individuelle : nous constatons que des hommes souhaitent bénéficier d'une réduction du taux d'activité afin de trouver un équilibre vie privée – vie professionnelle plus favorable pour eux. Aucun développement méthodologique n'a été mis en place pour ces deux processus qui devraient être traités, dans le cadre de GEPY, au début de la prochaine législature.

Le processus de rémunération sera traité dans son ensemble dès 2016, après l'adoption du statut du personnel. Des revendications ponctuelles sont examinées et traitées. La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police a déposé une demande d'adaptation des indemnités dans l'objectif de se rapprocher des statuts de la gendarmerie et de la police lausannoise. Le dossier sera traité dans la première moitié de l'année 2013. Un important travail de révision des statuts du personnel auxiliaire, avec réadaptation des conditions de rémunération, a abouti ; les adaptations individuelles, en général favorables aux personnes concernées, ont été faites dès septembre 2012. De nouvelles grilles de rémunération sont désormais en vigueur.

Sur le plan de la communication interne, l'exploitation de l'Intranet communal est en cours et pourra se développer dans le courant

du premier trimestre 2013. Un Info-RH no 2 est paru, sous la forme d'une newsletter, mise en page par la Cellule communication de SGE.

Les cadres ont été réunis à fin juin pour la présentation de la vision de la Municipalité pour la législature 2011-2016.

**Les processus transversaux :
gestion des conflits, sécurité
et santé au travail,
apprentissage, égalité**

Les situations de conflits se sont avérées moins nombreuses, un certain nombre de cas ayant pu être résolus les années précédentes et la qualité du management évoluant favorablement. La volonté de mettre en place une cellule de contact, sous la forme d'un mandat confié à une organisation, n'a pas pu se réaliser, pour des raisons d'agenda et de priorités rééchelonnées dans les développements et la formation continue du personnel, en lien avec le projet GEPY. Nous avons fait appel dans deux situations à une médiation externe qui a permis aux bénéficiaires de retrouver les conditions nécessaires à une saine collaboration, ceci avec deux mandataires différents.

Sur le plan de la sécurité et santé au travail, l'essentiel a reposé sur les épaules des chefs de service et rien de nouveau n'a été entrepris, en raison du départ à la retraite du chargé de sécurité rattaché au Service RH, ceci à fin juin 2012. Le rapport d'audit de sécurité a été étudié. L'évolution du poste s'est avérée nécessaire en raison de la complexité de la mission, nécessitant la mise en œuvre de compétences d'un chef de projet, d'un leader, d'un concepteur et d'un coordinateur. C'est ainsi qu'un poste d'ingénieur de sécurité a été mis au concours à fin 2012. Un nouvel élan sera donné dans l'application des MSST dès le second trimestre de l'année 2013.

Vingt-sept places d'apprentissage étaient prévues en 2012 ; vingt-cinq ont pu être pourvues (24 occupées au 31 décembre en raison d'une rupture de contrat), ce sont trois de plus qu'en 2011. Le tableau ci-après présente les postes pourvus en 2011, 2012 et prévus pour la rentrée de septembre 2013. Nous avons constaté un manque d'intérêt des jeunes pour l'apprentissage d'électricien de réseau et pour celui d'agent de propreté. Deux places d'apprentissage ont été créées en 2012 : menuisier à STE et techniscéniste au TBB. Il y a eu deux échecs au CFC.

Métiers	Nombre de places en 2012	Places pourvues en 2012	Prévision rentrée 2013
Employé-e de commerce	10	10	10
Horticulteur-trice	3	3	4
Paysagiste	1	1	2
Assistant-e en Info Doc	2	2	2
Assistant-e Socio-Ed.	2	2	4
Agent-e d'exploitation	1	1	1
Electricien de réseau	3	1	01.févr
Mécanicien en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien	1	1	1
Menuisier	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Nettoyeur en bâtiment / Agent de propreté	1	1	0
Total	27	25	28-29

Deux jeunes ont été engagés en 2012 pour effectuer leur maturité professionnelle commerciale, titre qu'ils devraient obtenir en 2013.

Les formations en cours d'emploi, selon article 32 de la Loi sur la Formation professionnelle, se résument comme suit :

Métier	Service	Commentaire
ASE	SEJ	Une collaboratrice devrait obtenir un CFC d'assistante socio-éducative en juin 2013
AID	AC/biblio	Une collaboratrice à la Bibliothèque a obtenu un CFC d'agente en information documentaire en juin 2012
Maçon	STE	Un manœuvre de voirie a obtenu un CFC de maçon

Quant aux stages, les mêmes constats peuvent être tirés que dans le rapport 2011.

Processus de soutien

L'engagement d'un stagiaire a permis de soutenir durant 9 mois les spécialistes RH, apportant des compétences d'économiste d'entreprises fraîchement validées par l'obtention d'un Bachelor à la HEIG-VD. Cette personne sera engagée de manière fixe grâce à l'obtention au budget RH d'un nouveau poste de spécialiste RH à 80%.

Effectif au 01.01.2012								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nbre	EPT	Contrat	Nbre	EPT	Sexe	Nbre	EPT
Administration générale	45	25.28	Temporaires	102	27.47	Femmes	324	142.04
Finances	17	15.1	Apprentis	20	20	Hommes	359	282.27
URBAT	94	50.83	Droits privés	167	30.7			
STE	94	88.51	Fonctionnaires	387	341.64			
JECOS	155	48.03	Municipalité	7	4.6			
Police et Sports	142	108.49						
SCU	71	27.19						
SEY	65	60.98						
Totaux	683	424.41		683	424.41		683	424.31

Effectif au 31.12.2012								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nbre	EPT	Contrat	Nbre	EPT	Sexe	Nbre	EPT
Administration générale	53	30.17	Temporaires	120	35.15	Femmes	343	149.45
Finances	18	15.6	Apprentis	24	24	Hommes	394	306.8
URBAT	99	55.22	Droits privés	180	34.35			
STE	96	89.81	Fonctionnaires	406	358.15			
JECOS	165	54.75	Municipalité	7	4.6			
Police et Sports	157	121.29						
SCU	83	27.23						
SEY	66	62.18						
Totaux	737	456.25		737	456.25		737	456.25

Comparaison des trois dernières années au 31 décembre

Types de contrat	2010		2011		2012	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
Temporaires	70	29.66	97	29.87	120	35.15
Apprenti-e-s	21	21	21	21	24	24
Droits privés	161	33.18	166	31.31	180	35.35
Fonctionnaires	368	323.89	384	339.74	406	358.15
Municipalité	7	4	7	4.6	7	4.6
Totaux	627	411.73	675	426.52	737	456.25

Bilan global

L'année 2012 aura été une année charnière dans le développement du projet GEPY et du Service RH ; des réalisations majeures en termes de GRH ont pu se concrétiser. D'autre part, une planification est établie pour la suite de la législature.

Les fruits des actions de formation individuelle, d'équipe ou de l'ensemble des cadres portent leurs fruits. La culture d'entreprise, inspirée en grande partie par la politique du personnel, prend forme et nous constatons d'importants progrès dans le décroisement et dans les collaborations.

En 2013, le Service RH atteindra un effectif, certes minimum en regard des normes communément admises relatives au nombre des collaborateurs et collaboratrices, mais qui lui permettra de répondre de manière plus complète et dans des délais plus raisonnables au très grand nombre de demandes qui aboutissent sur son bureau. L'objectif principal consistera à rédiger les procédures pouvant être utiles en interne mais également aux Services, à devenir de plus en plus proactif et à progresser dans la communication interne et la mise à disposition d'informations utiles et pertinentes à la Municipalité, ainsi qu'à l'ensemble du personnel et des entités de notre administration.

URBANISME ET BÂTIMENTS

PRÉAMBULE.....	60
URBANISME	61
BÂTIMENTS.....	64
POLICE DES CONSTRUCTIONS	73
ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	75
CONCIERGERIE	76
ADMINISTRATION	78

Mme Marianne Savary

Municipale

M. Markus Baertschi

Chef de service

PRÉAMBULE

L'année écoulée a été marquée par le déménagement du Service dans les nouveaux locaux situés à l'avenue des Sports 14, dans le centre Saint-Roch. Cela a permis de redistribuer l'usage des locaux de l'Hôtel de Ville et notamment, d'offrir des bureaux mieux adaptés au Service des Ressources Humaines. Pour notre Service, les nouveaux locaux ont permis d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs, qui étaient vraiment très à l'étroit à l'Hôtel de Ville et ont permis de créer un guichet unique, pour toutes les prestations du service notamment, la Police des constructions et la Gérance communale. L'affichage des enquêtes publiques a également été déplacé et un vaste espace à l'entrée des bureaux permet à tout un chacun de consulter agréablement les projets mis à l'enquête publique.

Ce déménagement marque donc la fin d'une époque où le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments était à l'Hôtel de Ville et le début d'une nouvelle page d'histoire, avec la présence symbolique de l'Urbanisme au cœur du site de Gare-Lac qui représente l'enjeu majeur du développement urbain d'Yverdon-les-Bains ces prochaines années.

Au niveau des projets gérés par le service, on retiendra principalement pour les différentes filières :

Urbanisme

- L'enquête publique pour le nouveau PPA du Parc Scientifique et Technologique (PST) ;
- l'adoption par le Conseil communal du nouveau Plan de Quartier St-Roch / Haldimand / Industrie ;
- l'octroi du crédit d'étude par le Conseil communal pour le réaménagement de la Place d'Armes.

Bâtiments

- Inauguration groupée de l'immeuble de la rue des Cygnes 10, l'esplanade Sud et la cour intérieure du Château et la 2^{ème} étape du centre sportifs Aux Isles ;
- fin des travaux d'assainissement des façades de l'immeuble de la Place de l'Ancienne Poste 4.

Adjoint au chef de service

- Deuxième étape du Centre sportif Aux Isles.
- avenue des 3 Lacs km 1500-1900.

Conciergerie

- Acquisition d'un nouveau véhicule pour les concierges mobiles.

Effectif du service en 2012

Dès le 1er janvier 2012, La Marive (et son personnel) a été rattachée au service de la Culture.

Au 31 décembre 2012, l'effectif du service se présentait comme suit :

- 95 collaborateurs dont 9 auxiliaires et 3 apprenties (employé de commerce, nettoyeur en bâtiment et agent d'exploitation).

Nous avons eu 10 départs cette année :

- M. Bally Jean, chef d'équipe conciergerie scolaire ;
- M. Pascal Bernard, responsable d'immeubles ;
- M. Budry Alexandre, urbaniste ;
- M. Gracio Costa, concierge ;
- M. Kamil Kamal, concierge ;
- Mme Müller Joanne, concierge ;
- Mme Keusen Lily, concierge ;
- Mme Bécherraz Valérie, concierge ;
- Mme Pinho Mafalda, concierge ;
- Mme Mastroianni Paola, concierge.

Un seul départ à la retraite :

- M. Willenegger Jacques, adjoint administratif.

Deux apprentis ont obtenu leurs CFC fin juin :

- M. Perrinjaquet Loris, apprenti de commerce ;

Et enfin, 7 nouveaux collaborateurs (trices) se sont joints à notre équipe, soit :

- Mme Margot Céline, responsable d'immeubles ;
- Mme Bertina Lorna, adjointe administrative ;
- Mme Jorge Maria Luisa concierge ;
- Mme Rochat Véronique concierge ;
- M. Budry Alexandre, urbaniste ;
- M. Patrick Villemin, chef d'équipe conciergerie scolaire ;
- M. Teixeira José Manuel, concierge.

URBANISME

Yverdon-les-Bains connaît une croissance démographique ininterrompue depuis 10 ans. Pour l'urbanisme, l'enjeu consiste à permettre à la ville de grandir et de se densifier, sans pour autant perdre les qualités qui font son charme. C'est pourquoi les urbanistes communaux œuvrent au quotidien avec les services techniques notamment, et externes (promoteurs, investisseurs et concepteurs) pour promouvoir des espaces libres et une architecture de qualité.

L'action de l'urbanisme s'étend donc au domaine public, mais aussi parfois aux projets privés, dans le cadre de négociations et de partenariats. À cet égard, les démarches foncières occupent toujours plus l'urbanisme, telles que servitudes, droits de superficie, cession de terrains, etc.

L'action de l'urbanisme s'inscrit également dans la continuité car, la durée de vie d'un projet d'urbanisme s'étend parfois sur une décennie ou plus. Ainsi, Gare-Lac (3'800 habitants et 1'200 emplois), Coteau Est (1'200 habitants), Les Parties (600 habitants et 900 emplois), sont les quartiers de demain. L'ambition est de « travailler sur des projets exemplaires, tant sous l'angle de l'écologie, de la vie sociale et de la mise en valeur des espaces publics » (vision de la Municipalité pour la législature 2011-2016).

Études directrices aggroY

En juin 2012 un projet aggroY, complété et approfondi, a été livré à la Confédération. En l'état des études, le projet de 2010 est dans l'ensemble confirmé. En revanche, le calendrier des mesures sera très probablement revu, suite notamment à l'acceptation de l'initiative pour un contournement routier à Yverdon-les-Bains.

On rappelle que le Canton est le principal partenaire et contributeur de ce projet, en plus bien sûr des communes, membres de l'agglomération yverdonnoise.

Plans directeurs localisés, schémas directeurs et études de faisabilité

Ces études d'urbanisme portent sur des portions importantes du territoire communal, mais de niveau directeur, c'est-à-dire qu'elles ne changent pas encore l'affectation du sol.

Plan directeur localisé Gare-Lac (PDL) : reconversion urbaine et paysagère

Le projet de PDL porte sur les 90 ha compris entre la voie CFF et le lac. Il prévoit un nouveau quartier pour 3'800 habitants et 1'200 emplois. Le projet a terminé avec succès l'examen cantonal fin 2012. Il sera présenté au Conseil communal pour adoption en automne 2013. Dans l'intervalle, il fera l'objet d'une information aux propriétaires.

Assainissement phonique du réseau routier

Les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. L'étude des mesures d'assainissement a été lancée en 2012, à la suite d'un appel d'offres soumis à la loi sur les marchés publics. La 2ème phase de l'étude, c'est-à-dire la définition et la localisation des mesures, aura lieu en 2013.

Plan directeur du stationnement (PDSta)

Ce plan directeur a été repris par la cellule Mobilité en 2012.

Plans d'affectations

Les plans d'affectations changent l'affectation d'un secteur de la ville. Par exemple, ils concrétisent un plan directeur localisé quand il en existe un ou affectent une zone agricole à la zone à bâtir ou permettent de revoir l'agencement d'un quartier existant.

Parc Scientifique et Technologique (PST)

Un parc scientifique n'est pas une zone d'activité ordinaire. C'est pourquoi le nouveau plan d'affectation du PST met l'accent sur un programme paysager ambitieux. La révision du plan a pris du retard, suite aux diverses demandes des services de l'État dans le cadre de l'étude d'impact nécessaire au projet. Il a toutefois été mis à l'enquête publique en 2012 et sera proposé au Conseil communal en 2013.

Coteau Est

En 2010, une étude a évalué la faisabilité financière et foncière du projet d'un quartier à haute qualité architecturale et paysagère sur les 14 ha du Coteau Est. Ce quartier pourrait accueillir de 1'000 à 1'200 habitants à l'horizon 2020.

Le projet Coteau Est est piloté depuis 2012 par un syndicat et par la Ville. Cette procédure, où les décisions sont prises à la majorité, a permis d'avancer en 2012 sur l'élaboration du plan de quartier (PQ) et sur les travaux collectifs nécessaires à son équipement.

Aux Parties

Issu d'un concours organisé en 2011, le projet de plan de quartier (PQ) était très avancé fin 2012. Fondé sur un parti fort, le concept permet l'accueil d'un bâtiment communal pour le Service des Énergies et le Service des Travaux et Environnement, ainsi que des logements le long de l'avenue Kiener autour d'un vaste parc. Le départ des services communaux du site Gare-Lac (Ancien-Stand) permettrait de lancer la reconversion du secteur sur les parcelles propriétés de la commune.

Suite à l'acceptation de l'initiative pour une route de contournement en 2012, de grandes incertitudes planent toutefois sur ce projet, dès lors que le tracé du futur axe pourrait emprunter ce secteur proche du quartier Guisan-Kiener. Le projet de requalification de l'avenue Kiener est aussi dans l'attente de connaître les implications du contournement routier sur la gestion du trafic.

St-Roch-Haldimand-Industrie

Ce plan a été adopté par le Conseil communal en 2012. Il permet une densification raisonnable sur l'avenue Haldimand, ainsi que l'aménagement d'un cœur d'îlot vert.

Clendy-Dessus

Le projet de PQ et de travaux collectifs a démarré en 2012. Situé à cheval entre 2 régions archéologiques, le projet a été retardé par des sondages, qui ont toutefois levé les derniers doutes quant à la faisabilité du concept d'urbanisme. Le projet devrait être proposé au Conseil pour adoption au printemps 2014.

Fleurettes

Municipalité et propriétaire se sont mis d'accord pour étudier un petit PQ proche de l'avenue de Grandson, avec pour objectifs de densifier le site et de réaliser des espaces libres de qualité. Le projet devrait être proposé au Conseil pour adoption au printemps 2014.

St-Georges

Municipalité et propriétaire se sont mis d'accord pour réviser le plan d'extension partiel

(PEP) qui régit le site de la Fondation St-Georges, sis à la rue Édouard-Verdan. Dans une convention de planification signée avec la Fondation, la Municipalité et Urvat se sont montrés particulièrement vigilants pour la préservation de ce site exceptionnel du point de vue historique comme paysager. Le projet devrait être proposé au Conseil pour adoption au printemps 2014.

Modification de la zone horticole et maraîchère

Une modification de la zone horticole et maraîchère du plan général d'affectation (PGA), pour permettre à l'entreprise Stoll SA de réaliser des travaux d'agrandissement, a été achevée en 2012.

Aménagements et chantiers

Réaménagement de la Place d'Armes et construction d'un parking souterrain

Le réaménagement paysager de la place ne peut être envisagé qu'en liaison avec la création du parking souterrain qui, lui-même, conditionne le réaménagement des voiries, afin de garantir ses accès. C'est cette interdépendance étroite des 3 réalisations qui conduit la Municipalité à les considérer comme un tout, pouvant faire l'objet d'une première phase, et à les détacher de l'ensemble du périmètre couvert par un Masterplan pour des questions de faisabilité opérationnelle et financière. Un crédit d'étude a donc été accordé par le Conseil communal en 2012, pour financer un concours d'aménagement et un concours d'investisseurs. Un Masterplan est une planification de grande envergure dont la réalisation prendra du temps. On peut estimer qu'au mieux, l'ensemble des intentions qui y sont développées deviendra une réalité aux environs de 2020.

Réaménagement de la traversée Sud-ouest (étape 1 Midi-Cheminet)

L'étude du projet a commencé en 2012 et se poursuit en 2013.

Axe de mobilité douce le long du Canal Oriental

L'étude du lot 1 (entre Château et Place d'Armes) a commencé en 2012 et se poursuivra en 2013.

Parc des Rives du Lac

La construction d'un second terrain de mini foot s'est terminée en 2012. L'aménagement de l'entrée ouest du parc se réalisera en 2013.

Liaison piétonne et parc linéaire à la rue de Chamblon

Entre l'arrière de la Migros (rue de Neuchâtel) et la rue de Chamblon, se trouve actuellement un cheminement piétonnier peu avenant mais, très emprunté. Dans le cadre d'une promotion immobilière privée sur la parcelle attenante, la Municipalité a négocié le réaménagement complet de ce petit parc linéaire. Le projet a été suivi par Ubat. Sa réalisation est liée à celle des bâtiments, attendus pour 2013-2014.

Zone 30 à la rue du Buron

La modération de la rue du Buron, demandée par une pétition de ses habitants, a fait l'objet d'un aménagement à l'essai en 2012. La Municipalité a donc décidé de créer une zone 30 sur cette rue. L'étude a commencé en 2012 pour une mise en service en 2013-2014.

Modération de la rue J.-A. Venel

La rue J.-A. Venel est une rue privée destinée à passer au domaine public. L'aménagement réalisé par le propriétaire ne donnant pas entière satisfaction du point de vue de la qualité paysagère et de la sécurité, une étude d'aménagement a été demandée. Les travaux ont eu lieu en 2012, les dernières plantations et semis de surfaces pionnières, favorables à la faune seront réalisés au printemps 2013.

Modération de la rue des Cygnes à hauteur du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois accueille de nombreux étudiants. Pour améliorer la sécurité et la convivialité de la rue des Cygnes, une étude d'aménagement a été conduite et le projet mis à l'enquête en 2012. La réalisation est prévue en 2013.

Parc du Castrum (étape 1)

Le début des travaux est envisagé en automne 2013 ou au printemps 2014, en suivant la fin du chantier des bâtiments réalisés par le promoteur.

Autres missions

Pour la filière Police des constructions

Nouveau Règlement sur la protection des arbres

Urbanisme a participé activement à la rédaction du nouveau règlement sur la protection des arbres. Un règlement modernisé et plus souple, tout en ménageant les intérêts privés comme publics.

Projet de Règlement sur la contribution aux équipements communautaires

Urbanisme a suivi le travail de plusieurs villes vaudoises en vue d'un règlement destiné à prélever, auprès des propriétaires concernés par un changement d'affectation ou une augmentation de densité de leur parcelle, une contribution pour participer aux équipements communautaires (ex. écoles) réalisés par la Ville pour répondre aux besoins supplémentaires.

Relocalisation des services SEY et STE Aux Parties

Urbanisme a engagé une vaste étude pour établir le programme architectural d'un futur bâtiment communal pour les services délocalisés du secteur Gare-Lac (en vue de sa valorisation pour du logement et des emplois au centre ville), ainsi que pour regrouper les dépôts de bus sur le site Aux Parties. Cette étude se poursuivra en 2013.

Politique foncière

Urbanisme est attentif au marché immobilier et conseille à la Municipalité l'achat de parcelles jugées stratégiques pour les projets de la Ville. En outre, Urbanisme gère de plus en plus souvent des démarches foncières liées aux projets d'aménagements urbains et d'affectations.

BÂTIMENTS

Gestion immobilière



L'année 2012 a vu l'aboutissement de plusieurs projets d'envergures gérés au sein de la filière Bâtiments. Ainsi, la rénovation de l'immeuble « Cygnes 10 », commencée en 2010, a pris définitivement fin à l'été 2012 avec l'ouverture du restaurant L'Impro. Par ailleurs, la rénovation des façades de l'Ancienne Poste 2 s'est achevée en milieu d'année avec un gros travail d'artisan sur les éléments de pierre des façades.

Le début de l'année a été marqué par une période de très grand froid. Ainsi, des températures de -15 degrés ont été enregistrées sur une période de plus de trois semaines. Les bâtiments, souvent anciens, ont particulièrement souffert de ce climat très rude. Cela a ainsi nécessité de nombreuses interventions d'urgence. Un gros sinistre est également survenu au Collège de la Place d'Armes, suite à la rupture d'une canalisation dans les combles et inondant tous les étages de l'aile nord.

La fermeture définitive de la salle de gym Pestalozzi, en raison d'une détérioration rapide de la stabilité du bâtiment, a dû être ordonnée par la Municipalité au début de l'été 2012.

Comme en 2011, la plupart des évaluations techniques et sécuritaires ont dû être réduites au strict minimum par manque de ressource en personnel et en raison de plusieurs dossiers d'investissements à gérer simultanément.

Le Service souligne que le parc immobilier de la Ville est vieillissant et nécessite donc un entretien de plus en plus important. Une analyse financière des budgets d'entretien, effectuée cette année, a relevé que les montants affectés à l'entretien des bâtiments sont largement inférieurs aux besoins réels et ce, depuis de nombreuses années.

Études diverses

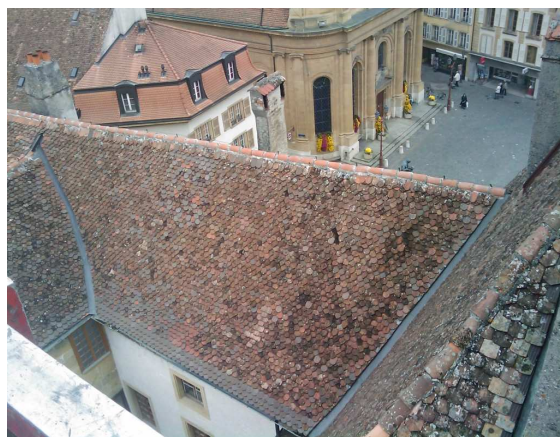
École secondaire à Gare-lac sur le site de l'Ancien Arsenal

Le dimensionnement du projet ainsi que son financement, ont fait l'objet en 2012 de nombreuses réflexions qui devront se poursuivre l'année prochaine. Le programme comportera une partie scolaire, qui sera la deuxième école secondaire sur le territoire communal, une partie sécurité, qui intégrera une extension de la caserne des pompiers (située juste en face), et quelques locaux pour la Police. A noter que, les négociations visant à l'achat de la parcelle des Anciens Arsenaux à (enfin) abouti et permettra l'implantation d'une nouvelle école sur le site, le canton ayant renoncé à classer les bâtiments aux Monuments historiques.

Hôtel de Ville

Finalisation du projet de réattribution et aménagement des locaux suite au départ d'Urbat.

Étude du déménagement du bureau du Conseil communal. Analyse de l'état de la toiture et des façades avec des spécialistes.



Hôtel de Ville – immeuble rue du Four n°1

Surveillance des fissures, apparues en façades et à l'intérieur des bâtiments, et investigations sur les causes avec un rapport conjoint du géotechnicien et de l'ingénieur civil. Les investigations n'ont pas permis de complètement cibler les problèmes de fissuration des façades. Elles devront être complétées par une surveillance plus fine, afin de déterminer les mouvements des bâtiments. Poursuite de la surveillance en 2013.

Immeubles en général

Étude d'une signalétique de secours (concept de plans d'évacuation des immeubles), de manière généralisée à l'ensemble des bâtiments publics.

Piscine couverte

Procédure contre les différentes entreprises, bureaux d'ingénieurs et l'architecte pour les défauts de construction (carrelages défectueux, condensation en toiture et au sous-sol, ainsi que traces de salpêtre sur les murs). Un rapport d'expert a été établi pour déterminer les différents responsables des défauts. Sur cette base, le service mène maintenant une procédure, hors procès, contre les différents responsables potentiels. Suite de la procédure en 2013.

Salle de gymnastique à Pestalozzi

Étude de variantes pour la démolition-reconstruction d'une nouvelle salle de gym. Validation par la Municipalité du principe de construction d'une seule salle de gym. Inscription d'un montant au plan des investissements 2013-2014 d'un montant de Frs 3'500'000.

SIS

Projet d'agrandissement et d'aménagement de la zone des bureaux.

Stade municipal

Poursuite de l'étude concernant l'aménagement de vestiaires et le remplacement des installations.

Temple Pestalozzi

Analyse de l'état de la toiture et des façades avec des spécialistes.

Théâtre Benno Besson – Café de la Grange

Analyse de la toiture et des façades, rapport technique et proposition d'entretien.

Villa d'Entremonts

Reprise de l'étude concernant l'état général des façades en pierres d'Hauterive, ainsi que la courserie. Devis général des travaux.

Crédits d'investissements, réalisations

Ancienne Poste 4

Travaux de réfection des façades et de la toiture terminés en juin 2012.



Château

Chantier avec le bureau d'architecte en charge de l'entretien de l'immeuble et l'ARCHY. Finalisation des travaux d'aménagement d'une plate-forme élévatrice, rénovation de la cour intérieure, aménagement de la Place Sud et rénovation de la façade Ouest de la cour intérieure. Complément de détection incendie pour l'ensemble de l'immeuble et mise en conformité des accès selon les recommandations du bureau de la prévention des accidents (BPA).

Classes au collège des Quatre Marronniers

Réalisation de la 2ème étape de 3 classes en style containers. Travaux terminés pour la rentrée scolaire 2012-2013. Au total 6 classes de types containers ont pris place dans la cour dans l'attente de l'extension du collège.



Collège de la Place d'Armes

En raison du grand froid, d'importants dégâts sont survenus dans le bâtiment. Une conduite d'eau a gelé et a provoqué la rupture d'une canalisation dans les combles, entraînant l'inondation de plusieurs salles de classe et causant des dégâts particulièrement importants.

Complexe patinoire-piscines

Réfection des vestiaires publics 5 et 6 et vestiaire CPAY avec installation d'une ventilation. Travaux sur l'optimisation énergétique du complexe et installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude des douches de la piscine extérieure, modification des garde-corps et du local d'accueil de la patinoire exécutés en 2012.

Cygnés 10

Finalisation de la transformation intérieure du restaurant et de la terrasse.

Écoles Anciennes casernes

Réhabilitation de deux classes au 2ème étage du bâtiment aux Anciennes Casernes, suite au départ du CMNV dans les nouveaux locaux à la rue des Cygnés 10. Travaux de sécurisation feu et adaptation de la cage d'escalier du bâtiment aux normes feu.

Hôtel de Ville

Divers aménagements suite au déménagement d'Urbat, réorganisation des locaux.

Nogent 5

Travaux de garanties, éolienne mise en sécurité suite à l'ouragan de février 2012. Suite des travaux en 2013.

Pavillon scolaire Aux Isles

Le Pavillon scolaire Aux Isles a été mis en service en mars 2009. Suite aux constats de problèmes de température dans le bâtiment, une procédure juridique est en cours dans la continuité du crédit d'investissement. Un premier rapport d'expertise, hors-procès, a été rendu en février 2012 suivi d'un complément d'expertise en novembre traitant uniquement de défauts liés à la ventilation. Urbat informera prochainement la Municipalité sur les responsabilités engagées des intervenants et des travaux à entreprendre.

Places de jeux HLM

Rénovation des places de jeux par la fourniture et pose de nouveaux jeux. La place de jeux supplémentaire du bâtiment rue de Bullet 3 a été réalisée et financée par le solde disponible du crédit d'investissement.

Sécurité feu des bâtiments scolaires

Pour mémoire, les collèges Léon-Michaud et Pestalozzi ont été sécurisés lors de la 1ère étape et terminés en automne 2009.

Les travaux de la 2ème étape ont été repoussés en 2012, comme l'avait souhaité la Municipalité en 2010. Les collèges Pré-du-lac, Places d'Armes, 4 Marronniers et Fontenay ont fait l'objet d'une mise en conformité en matière de protection incendie. Cette seconde étape se terminera en 2013, avec des travaux de moindres importances restant à exécuter, notamment dans les collèges Passerelle, Cheminet et Vilette.

SIS caserne des pompiers

Mise en place d'une détection feu à l'ensemble de l'immeuble. Réaménagement de la zone bureau, extension dans la zone dépôt.

TBB – La Grange

Mise en place d'une détection feu à l'ensemble de l'immeuble. Remplacement du tableau électrique principal, ainsi que l'alimentation générale.

Valentin 12 - CPO

Finalisation des travaux de réadaptation des locaux de la Police Municipale (environ 600 m2 supplémentaires), suite au départ de la gendarmerie cantonale. Quelques compléments de travaux seront encore réalisés en 2013.

Entretien courant des bâtiments communaux

Les travaux ci-dessous ont été exécutés dans le cadre du budget d'entretien annuel.

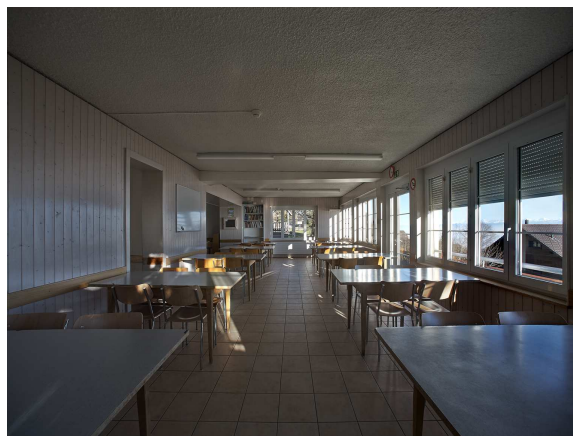
Le budget comprend : la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux, révisions des orgues, horloges monumentales, cloches, la gestion des travaux d'entretien importants ainsi que les petites interventions de réparation suivantes :

Patrimoine administratif

- Abri PC Gressy
Remplacement d'un interrupteur et réparation sanitaire.
- Anciennes Casernes
Création de deux salles de classe dans les anciens locaux du conservatoire. Mise en conformité ECA de la cage d'escaliers. Remplacement de stores en toile.
- Archives communales
Modification de l'installation d'alarme.
- Centre funéraire
Remplacement d'un compresseur pour chambre froide. Divers travaux de sanitaire.
- Chantier communal
Réparation d'une fuite d'eau importante suite au gel. Contrôle OIBT et mise en conformité des installations électriques. Mise en place de lignes de vie en toiture. Nouvelle porte en inox au local technique du lavage. Remplacement de moquette dans les bureaux.
- Chapelle des Cygnes
Réfection complète du cadran de l'horloge du clocher. Remplacement de cylindres aux accès du clocher.
- Château
Contrôle OIBT et mise en conformité de l'électricité à l'Échandole. Remplacement de cylindres électroniques. Fourniture de quelques nouvelles chaises pour les caves, réparation de tables. Divers travaux de serrurerie, électricité, sanitaire et menuiserie.
- Check-point
Diverses réparations sanitaires.
- Colonie Jolie-Brise
Contrôle OIBT et mise en conformité des installations électriques. Divers travaux d'électricité, sanitaire et menuiserie.

Remplacement de certains éléments de l'éclairage de secours. Entretien des extérieurs.

- Hôtel de Ville
Travaux d'électricité, menuiserie, sanitaire et peinture. Réaménagement des locaux d'Urbanisme suite au déménagement, travaux de plâtrerie-peinture, menuiserie, revêtement de sol et divers. Reprise de toute la signalétique de l'immeuble. Modification du marquage du parking pour la partie livraison. Recherche d'une fuite du chauffage au sol au rez et réparation.
- Colonie Bellevue à Mauborget
Contrôle OIBT et mise en conformité des installations électriques. Remplacement de grilles de sol dans la cuisine et pompe principale chauffage. Peinture du réfectoire. Réparation de la clôture, abattage d'arbres et entretien des extérieurs. Divers travaux d'électricité, sanitaire et menuiserie.



- La Marive
Réfection des joints intérieurs de dilatation du béton au sous-sol. Remise à niveau d'une partie des pavés de l'esplanade. Contrôle de la scène, des cintres et des podiums amovibles. Remplacement partiel de l'éclairage de secours. Contrôle et réparation de l'étanchéité toiture. Remplacement du four vapeur de la cuisine. Remplacement de la machine à laver la vaisselle du bar. Remplacement d'une électrovanne au chauffage, ainsi qu'un compteur de chaleur. Remplacement d'un moteur de la ventilation des toilettes.
- Les menhirs
Remplacement du panneau d'information vandalisé.
- Maison d'Ailleurs
Remplacement des éléments défectueux de l'éclairage de secours. Installation d'une signalétique de secours. Remplacement de l'éclairage extérieur de l'entrée.

- Neuchâtel 2
Divers travaux de peinture, électricité, sanitaire, stores et menuiserie. Réparations de portes suite à deux effractions. Pose d'un miroir pour handicapés dans les w.-c. de la clinique dentaire. Taille des arbres et divers entretiens extérieurs.
- Otty
Réparation d'une porte et divers. Contrôle OIBT et mise en conformité de l'électricité. Expertise de l'humidité du bâtiment.
- Pavillon Arkina
Peinture du soubassement suite aux graffitis, contrôle de la toiture et nettoyage des chêneaux.
- Place de la Gare
Remplacement de vitrages cassés aux abris de bus et suppression de graffitis.
- Serres et jardins
Remplacement du sèche-linge. Pose de détecteurs de mouvements dans les vestiaires hommes. Remplacement d'une cape de cheminée. Divers travaux d'électricité, sanitaire et serrurerie.
- SIS
Remplacement des compresseurs d'air. Contrôle OIBT et mise en conformité des installations électriques. Agrandissement de la zone bureau sur la partie dépôt, travaux de plâtrerie-peinture, menuiserie, électricité, chauffage, revêtement de sol. Pose de main-courantes en inox aux garde-corps de la tour. Modification d'un meuble de la cuisine et fourniture d'un frigo industriel. Divers travaux de carrelage, serrurerie, électricité, stores.
- Stand de tir
Modification d'un talus à l'entrée de la ciblirie. Réparation de stores et sanitaires. Création d'un petit local fermé à la place du couvert annexe à la chambre froide.
- TBB
Contrôle des canalisations et modification suite aux fortes odeurs d'égouts. Pose d'un revêtement en parquet dans le foyer et mise en place d'un système d'éclairage et sonorisation. Rafraîchissement des bureaux du 1er étage avec peinture et moquette. Modification de la billetterie.
- Temple de Fontenay
Remplacement des stores de la sacristie. Entretien de l'orgue. Modification d'une alimentation électrique extérieure. Travaux d'aménagements extérieurs. Remplacement de micros sans fil HF. Entretien de la toiture plate.
- Temple Gressy
Réparation électrique.

- Temple Pestalozzi
Réparation de bancs. Remplacement de la dernière travée d'escaliers du clocher. Divers travaux de menuiserie et peinture.
- Théâtre du Petit-Globe
Divers travaux de sanitaire et d'électricité.
- Villa d'Entremonts
Diverses réparations sanitaires.
- W.-c. publics et fontaines
Réfection complète et modernisation des w.-c. de Pierre de Savoie. Mise en place de portes en inox ainsi que de nombreux travaux de réfection suite à du vandalisme dans certains w.-c. Divers travaux de carrelage, peinture, serrurerie, électricité et sanitaire. Diverses réparations suite au fort gel de l'hiver 2012. Remplacement de la pompe du bassin du jardin japonais. Plusieurs réparations sanitaires et maçonnerie aux fontaines. Remplacement de l'éclairage de la fontaine des Bains.

Patrimoine financier

- Ancienne-Poste 2
Remplacement d'une pompe de relevage au sous-sol. Diverses interventions d'électricité, chauffage, sanitaire et menuiserie.
- Ancienne-Poste 4
Diverses interventions d'électricité, glissières de rideaux. Remplacement d'une vitre de la porte principale. Travaux de réfection de toiture et façades terminés.
- Ancien stand, place de parc
Réfection partielle du parking, taconnage des trous.
- Buvette des Rives du Lac
Mise en place de vitrage de fermeture de la buvette, installation d'un poêle à bois design, plantation de 6 arbres sur la terrasse, nouvel éclairage intérieur et d'ambiance extérieur, 7 nouveaux parasols, Réparation d'un frigo et du lave-vaisselle. Hivernage des installations.



- Café de la Grange
Remplacement de luminaires, curage de canalisations, modification ventilation.
- Café du Château
Mise en place d'une nouvelle installation de production de froid dans les combles et ventilation des combles. Nouvelle saladette frigorifique et nouveau grill à gaz dans la cuisine. Divers travaux de menuiserie, carrelage et peinture.
- Camping (buvette)
Réparation d'un lave-vaisselle.
- Cure d'Air
Remplacement des plaques de cuisson. Remplacement des marches d'escalier en bois pour accès à la réserve.
- Cygnes 7-9-11
Remplacement d'une fenêtre suite à un cambriolage. Débouchage des chéneaux. Diverses interventions d'électricité et de chauffage.
- Cygnes 10
Remplacement d'un vitrage. Travaux de transformation terminés.
- Four 1 – Grenette
Transformation du bar du restaurant et des locaux au sous-sol avec l'installation d'un passe-plat entre le rez et le sous-sol. Mise en place de carrelage sur l'escalier et le palier du sous-sol du restaurant. Investigations sur les fissures présentes en façade du bâtiment et de l'Hôtel de Ville avec un rapport conjoint d'ingénieur civil et géotechnicien. Surveillance plus fine des façades en 2013.
- Four 5
Débouchage des chéneaux. Sécurisation du plafond de la terrasse Lapin Bleu.
- Gîte du Passant
Remplacement de deux éclairages de secours. Mise en place de panneaux indicateurs supplémentaires de sortie de secours. Diverses interventions d'électricité, sanitaire et chauffage.
- Grande Prairie, habitation
Rien à signaler
- Grandson, locatif Bellerive
Remplacement d'une machine à laver, re-émaillage d'une baignoire et réparation d'un four.
- Haldimand 79 – Café du Raisin
Bâtiment à démolir (PLQ St-Roch et/ou rue de l'industrie), en attente d'une date pour la démolition.
- Jordils 65
Réfection de l'enrobé des places de parc du local au rez. Recouvrement de graffitis sur la façade. Diverses intervention d'électricité et sur la production de chauffage.
- Léon-Jaquier 9/11 – 13/15 – 10 – 12 - 14/16 (96 appartements)
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. 5 réfections complètes d'appartements et 4 réfections partielles d'appartements, remplacement de 5 frigos.
- L'Escarbille
Réparations de menuiserie suite à une effraction. Réparation d'un angle de toiture. Diverses interventions sur les sanitaires.
- Midi 3-5
Logements insalubres, le bâtiment est libre de tout occupant depuis décembre 2012. Introduction des énergies coupée. Le bâtiment est voué à la démolition.
- Neuchâtel 4
Le service de la Culture a repris les locaux au rez-de-chaussée. Travaux de menuiserie dans les locaux anciennement occupés par l'ASMAD et repris par les PPLS. Remplacement du système de fermeture pour les deux bâtiments Neuchâtel 2 et 4. Pose de stores intérieurs sur toutes les fenêtres. Travaux de sanitaire, d'électricité et d'informatique. Nouvelle signalétique du bâtiment. Remplacement d'une porte-fenêtre et réparation d'une porte intérieure suite à une effraction. Diverses interventions de chauffage.
- Neuchâtel 27, Fodge Family
Rien à signaler
- Nogent 5
Partie habitation : rien à signaler. Partie garderie, locaux cercle portugais, fanfare l'Avenir, club de Vo-Vietnam et musiques : divers travaux de menuiserie, sanitaire et ferblanterie. Travaux d'électricité suite au contrôle IOBT. Mise en sécurité de l'éolienne endommagée pendant l'ouragan de février.
- Montagne-de-la-Ville
Rien à signaler.
- Orbe 41
Diverses interventions d'électricité et de production d'eau chaude.
- Pavillon des Rives du Lac
Rien à signaler

- **Patinoire**
Remplacement des vitrages intérieurs et des radiateurs du restaurant. Remplacement de la conduite d'alimentation de la lance-incendie (rupture suite au gel). Réparation du compresseur du système d'ouverture des exutoires en toiture. Divers travaux d'entretien. Travaux d'investissement terminés.
- **Piscine couverte**
Mise en place du système de prévention des noyades Poséidon. Panneaux informatifs sur la vidéosurveillance. Contrôle du système de chronométrage par Swisstiming. Mise en place de cache-prise des prises de chronométrage. Diverses réparations. Procédure en cours pour défauts de construction.
- **Piscine extérieure**
Remise en état du toboggan. Contrôle de sécurité électrique. Remplacement de carrelages de la pataugeoire. Remplacement du vase d'expansion de la chaudière principale. Travaux pour la réparation d'une conduite d'eau enterrée. Travaux d'investissement terminés.
- **Roger-de-Guimps 17**
Recouvrement de graffitis sur la façade. Remplacement d'un frigo. Diverses interventions d'électricité, sanitaire et de menuiserie.
- **Thièle 2 – Horizon jeunes**
Remplacement des plaques phoniques au plafond. Installation d'une prise 400V pour lave-vaisselle. Contrôle OIBT sécurité électrique.
- **Valentin 11**
Diverses interventions de menuiserie, sanitaire et électricité. Étanchement d'une venue d'eau au sous-sol. Remplacement d'un monnayeur de machine à laver vandalisé.

Patrimoine HLM

- **HLM Sous-Bois 11-13-15 (30 appartements)**
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. Réfection complète d'un appartement. Réparation ou remplacement de 4 stores dans 3 appartements.
- **HLM Sous-Bois 17-23 (60 appartements)**
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité, serrurerie. Réfection partielle de 2 appartements, remplacement de 5 frigos et réparation de 8 stores.
- **HLM Bullet 3 (22 appartements)**
Diverses interventions de menuiserie, peinture, sanitaire, électricité et serrurerie. 1 réfection

partielle d'appartement, remplacement de 4 frigos et d'un store complet.

Patrimoine scolaire

- **Centre sportif aux Isles (bâtiment parascolaire)**
Mise en service de la garderie et du réfectoire automne 2011. Divers interventions sous garantie. Pose de films thermiques sur les vitrages pour abaisser la température en été. Installation de cylindres sur portes donnant sur les terrasses de la garderie. Fourniture de nouveaux crochets pour le vestiaire bébé. Réparation porte local technique en toiture.
- **Centre sportif aux Isles (salle omnisports)**
Mise en service de la salle triple au printemps 2012. Réparation d'un ferme-porte de salle. Réparation d'un électro-aimant abimé.
- **Centre sportif Aux Isles (vestiaires et terrain de foot)**
Remplacement de deux arroseurs à turbine sur le terrain. Mise en conformité des installations électriques. Réparations du store métallique de fermeture. Installation d'une cage extérieure grillagée pour mettre les buts à l'abri des actes de vandalisme.
- **Collège de Fontenay**
Contrôle et entretien des toits plats. Mise en conformité du bâtiment en matière de protection incendie. Remplacement de vitres cassées suite à du vandalisme. Divers travaux électriques dans l'appartement du concierge. Remplacement d'un ventilateur d'extraction de ventilation. Réfection des peintures dans les w.-c. garçons et filles. Remplacement d'un réducteur de pression cassé suite aux travaux dans la chaussée. Réparation de plusieurs stores à l'aide d'une nacelle.
- **Collège de la Passerelle**
Contrôle et entretien des toits plats. Réparations de stores suite à du vandalisme. Déplacement des panneaux de baskets extérieurs. Installation de luminaires sous préau couvert. Mise en conformité des installations électriques. Mise en place d'un barrage anti-saleté à l'entrée du collège. Installation de nouveaux mitigeurs de lavabos avec temporisation. Installation d'une nouvelle aire de jeux en remplacement de l'existante hors normes. Remplacement de pousoirs de douche dans les vestiaires gym.

- Collège de la Place d'Armes
 Mise en conformité du bâtiment en matière de protection incendie. Multiples travaux liés à la réfection des dégâts causés par la rupture d'une conduite sous pression pendant la période de gel en février. Remplacement d'un tronçon de colonne incendie. Remplacement d'un tronçon de tuyauterie au plafond du sous-sol. Diverses réparations électriques. Réparation de dispositifs anti-pigeons. Installation de 6 prises double informatique.
 - Collège des 4 Marronniers
 Contrôle et entretien des toits plats. Mise en conformité du bâtiment en matière de protection incendie. Réparations de stores suite à du vandalisme. Remplacement de vitres cassées suite à du vandalisme. Réfection des silicones sur les vitrages des cages d'escalier côté Est. Remise en état d'une haie suite à l'accès du chantier pour les containers. Remplacement de radiateurs défectueux. Diverses réparations sanitaires. Réparations de divers stores.
 - Collège du Cheminet
 Mise en conformité de l'aire de jeux. Réfection des joints silicones sur vitrage verrière travaux manuels. Réfection complète du sol dans une classe avec matériaux respirant. Réfection des peintures préaux. Suppression du bac à sable en extérieur. Mise en place d'une paroi grillagée avec porte coulissante pour local concierge en sous-sol. Remplacement de plusieurs stores. Diverses réparations sanitaires. Installation de liste en bois tendre pour l'affichage des dessins d'élèves.
 - Collège Léon-Michaud
 Contrôle et entretien des toits plats. Réparation des meubles de salles sciences. Diverses réparations sanitaires. Mise en place de bancs en béton et de poteaux amovibles pour condamner aux véhicules privés l'accès à la cour. Remplacement d'un groupe-moteur de ventilation sur installation w.-c. publics. Installation de détecteur et minuterie dans les vestiaires de la salle de gym. Installation de 3 écrans TV sur réseau informatique. Réparation de stores suite à du vandalisme. Passage de caméra et curage de canalisations aux abords de la salle de gym.
 - Collège de Montagny
 Contrôle et entretien des toits plats. Installation de liste en bois tendre pour l'affichage des dessins d'élèves. Remplacement d'une pompe de circulation de chauffage. Réparation d'une fuite lavabo dans une classe.
 - Collège Pestalozzi
 Réparation de garnitures de velux. Divers petits travaux de maçonnerie intérieure.
- Réparations de divers détecteurs et luminaires. Remplacement d'un ventilateur d'aspiration ventilation. Réfection des parquets dans 3 salles. Divers travaux de remise en état des équipements de cuisines. Remplacement de deux lave-vaisselles cuisine. Installation de dispositifs anti-pigeons. Salle de gym : suite à une aggravation des fissures et au dernier rapport d'expertise de l'ingénieur, fermeture de la salle de gym au public.
 - École de la Villette
 Contrôle et entretien des toits plats. Suppression du bac à sable en extérieur. Remise en état de la balustrade vers accès gym. Installation d'un barrage anti-saleté à l'entrée du bâtiment. Installation de détecteur pour les luminaires dans les w.-c. garçons et filles. Mise en place d'un vitrage avec grille de ventilation pour local buanderie. Réfection des garnitures coupoles vestiaires gym. Réparation du sol de salle de gym. Réparations stores suite à du vandalisme. Remplacement d'une pompe de circulation chauffage.
 - École Pré-du-Canal
 Réparation d'une horloge. Remplacement de vitres cassées suite à du vandalisme. Diverses réparations sanitaires.
 - Locaux Général Guisan
 Réfection et entretien par la régie.
 - Pavillon Aux Isles
 Installation d'une ligne téléphonique pour le pavillon. Réfection du tapis bitumineux brûlé suite à du vandalisme. Remplacement de plusieurs stores. Plantation de 3 arbres dans le préau. Réfection de joints de faïences dans les sanitaires. Fixation des lames de bois en façades.
 - Pavillon des Cygnes
 Les travaux de démolition du pavillon sont prévus au printemps 2013.
 - Pavillon des Jordils
 Contrôle et entretien des toits plats. Remplacement d'un ventilateur d'extraction de ventilation. Remplacement de vitres cassées suite à du vandalisme. Remplacement d'un tronçon de colonne de chute d'eau usée. Réparation d'une fuite sur un boiler dans les combles.
 - Pavillon Pierre-de-Savoie
 Réparation de stores. Diverses réparations sanitaires. Remplacement de vannes thermostatiques.
 - Pavillons Roger-de-Guimps
 Mise en conformité des installations électriques.

- Salle de gym de La Marive
- Remplacement de moteurs électriques d'impostes de fenêtres. Diverses réparations de sanitaire, stores, serrurerie et carrelage. Révision et réparation des toits. Remplacement du système de désinfection des douches.

Dessin assisté par ordinateur (DAO)

La vectorisation des plans papiers, ainsi que la mise à jour des fichiers, selon les normes de la charte graphique, se sont poursuivis tout au long de l'année. Les fichiers terminés sont enregistrés au format PDF dans l'armoire à plans. Cet outil permet aux différents services de la commune, à travers l'intranet et le site Carto, de consulter et d'imprimer les plans souhaités depuis son poste de travail. A ce jour, environ 1/3 des plans sont disponibles.

Parallèlement, des plans de gestion de surfaces sont en cours de réalisation pour tous les bâtiments de la Ville. Ces plans particuliers intègrent des informations propres à chaque local (surface, volume, hauteur, type de sols, de murs, etc.). Ces informations peuvent ensuite être extraites du plan sous forme de tableau Excel. A l'avenir, ces informations seront également disponibles sur l'intranet au travers de l'armoire à plans.

Gérance communale

La Gérance communale a bouclé l'année 2012 positivement, puisque comme pour l'année 2011, elle a constaté une diminution dans l'envoi des rappels et des mises en demeure aux locataires en retard de paiement. Ainsi, après une baisse constante du contentieux durant les trois dernières années, la Gérance communale remarque que les locataires actuellement concernés par ces rappels, sont souvent les mêmes et qu'il paraît difficile de faire baisser encore leurs nombres dans les années à venir, à moins d'instaurer des mesures plus contraignantes, comme par exemple l'instauration de frais de rappel.

L'amélioration quant aux plans de paiement pour l'année 2012, a tenu ses promesses puisque, comme pour les années 2010 et 2011, cette baisse s'est également maintenue pour l'année écoulée.

A noter, une seule expulsion d'un locataire qui a cessé de payer son loyer et a, vraisemblablement, quitté le pays tout en laissant vivre des amis dans son logement.

En outre, nous relevons que la Gérance communale a enregistré en 2012, 72 mouvements d'entrées/sorties de locataires (+22% par rapport à 2011), répartie à part égale sur toute l'année, soit :

- 6 (-79%) dans les immeubles HLM ;
- 24 (+ 380%) dans les immeubles financiers ;
- 3 (+50%) dans les immeubles administratifs ;
- 1 (+100%) dans les cafés-restaurants ;
- 37 (+60%) dans les places de parc.

A noter que le pourcentage de variation par rapport à 2011 doit être pondéré par le fait que les cinq bâtiments de la rue Léon-Jaquier ont été transférés du patrimoine HLM vers le patrimoine financier.

La Gérance communale connaît toujours un surcroît de demandes pour les logements à loyers modérés en regard de l'offre à disposition. Il est par ailleurs difficile de satisfaire toutes les requêtes de part la stabilité de l'offre de logements vacants. A ce jour, 123 dossiers « actifs » sont en attente de logement. On entend par dossiers actifs, toute demande pour un appartement qui est régulièrement renouvelée au moins tous les six mois ; ce qui indique que le nombre de personnes véritablement en attente est encore supérieur.

La Gérance communale a également largement œuvré en vue de la relocation de l'arcade commerciale de l'Ancienne Poste 2. Malheureusement, malgré de nombreuses démarches et le grand nombre de dossiers de candidatures reçus, il s'avère que les deux candidats finalement retenus se sont désistés. Un nouvel appel d'offre est prévu tout début 2013.

Diverses démarches ont également été réalisées, afin de mettre en valeur des terrains à la chaussée de Treycovagnes (1 propriété de la Ville et 1 mitoyen à un propriétaire tiers), permettant ainsi le développement de deux entreprises Yverdonnoise (Saudan menuiserie et Bonzon vitrerie).

Locations de salles

Le service constate que le nombre et le choix des salles à louer à Yverdon-les-Bains et les environs augmente sensiblement et offre ainsi à la population un choix plus varié. Cependant, ceci peut expliquer, du moins partiellement, la diminution du nombre de location et des montants encaissés pour les salles appartenant à la Ville.

Ainsi en 2012, les salles Aula Magna, Léon-Michaud et le Temple ont été utilisées avec succès pour 126 manifestations (-18.20%) et ont été occupées 187 jours (-21.75%). Les montants des locations externes se montent à Frs 26'200 (-20.6%) et Frs 14'000 (-29.45%) pour les utilisations internes.

Les 71 manifestations gratuites accordées (-4.05%), représentent un revenu théorique de Frs 22'300 (+11.5%) pour les gratuités externes et Frs 4'320 (-0.45%) pour les gratuités internes.

Les chalets de nos colonies de vacances au Jura, Jolie Brise et Bellevue, ont été loués 19 fois (+ 11.75%) pour un montant total de Frs 20'000 (+ 17.4%). Les écoles ont passé 14 semaines à Jolie Brise et 22 semaines à Bellevue ; soit 8 semaines de plus que l'année précédente (+ 33.35%). Il y avait aussi les camps d'été et d'automne de la Ville qui ont occupé les colonies pendant 10 semaines (-83.35%). Et comme chaque année, 40 enfants de Tchernobyl ont passé 3 semaines inoubliables dans la colonie de Jolie Brise.

La Cure d'Air et l'Escarbille ont été loué plus souvent (malgré quelques annulations), soit en tout 121 fois (+ 5.2%) pour un total de Frs 41'500 (+ 5.5%).

Comme annoncé dans le dernier rapport, nous avons pu mettre en location 4 salles de Gressy/Sermuz. Il s'agit de l'Abri PC qui se situe au centre du village, la salle communale dans l'Ancien Collège et (également au centre de Gressy), la Salle de Sermuz à Gressy/Sermuz et celle du Refuge au bois de Belmont. Ces salles ont été louées 25 fois et occupées pendant 57 jours pour un total de Fr. 1'040.-. Malgré le nombre élevé de locations, le montant encaissé reste très modeste car les tarifs de location sont très bas (les tarifs n'ont volontairement pas été réadaptés suite à la fusion de la commune Gressy avec Yverdon-les-Bains).



Les occupations gratuites par Lé Patai, la Paroisse Pomy-Gressy-Suchy et la Gym douce sont de 40 jours et représentent une valeur théorique de Fr. 1'040.-. Depuis l'automne 2012 ces salles supplémentaires se trouvent aussi sur la liste des salles à louer éditée par l'Office du Tourisme et nous nous réjouissons de les louer plus souvent et de les faire découvrir.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Au cours de l'année 2012, la filière de la Police des constructions, en parallèle de ses tâches quotidiennes, a continué à faire évoluer ses outils de travail et a œuvré à en mettre en place des nouveaux, parfois en collaboration avec d'autres communes. La nouvelle équipe à quatre collaborateurs commence à trouver ses marques, également auprès du public, et a notamment travaillé sur les thèmes suivants :

- révision partielle du RPGA qui visait principalement à augmenter la qualité des documents présentés lors d'une enquête publique, notamment concernant les aménagements extérieurs. Cette révision (actuellement en examen au SDT) permettra d'imposer sur le terrain la pose d'un panneau qui indique qu'une enquête publique est en cours ;
- le groupe de travail intercommunal sur les objets susceptibles d'être dispensés d'enquête publique a terminé son travail et une brochure intitulée « Autorisation de construire – types de procédure » sera disponible en février 2013 ;
- un appel d'offre a été réalisé auprès de plusieurs journaux, afin de ne publier les enquêtes publiques de manière hebdomadaire et dans un seul journal local. Mise en œuvre en mars 2013 ;
- une commission d'éligibilité a été créée pour les entreprises qui désirent s'implanter sur le site du PST. La Police des constructions fonctionne comme secrétariat pour cette commission ;
- en collaboration avec le SIT, les anciennes cartes indiquant les positions des enquêtes publiques jusqu'aux années 2000 ont été digitalisées et sont maintenant disponibles de manière informatique ;
- un article a été rédigé dans le journal « Bonjour », afin de sensibiliser la population aux problématiques dues à l'amiante ;

- en collaboration avec l'Office informatique et la société Ofisa, la Police des constructions a largement contribué au développement de son nouveau logiciel. La migration est prévue pour janvier 2013.

Commissions

La Commission de salubrité a tenu 36 séances. Suite aux rapports transmis à la Municipalité, 114 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés (2011 = 63), divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 146 cas. 4 permis de construire ont été annulés.

La Commission des constructions a tenu 12 séances et sa composition a été revue. Elle n'est en effet composée plus que de deux experts externes (un ingénieur civil et une urbaniste). Le solde de la commission étant des représentants des services suivants : STE, SEY, SIS et CPO.

Enquêtes publiques

119 projets ont été soumis à l'enquête publique (2011 = 133), puis examinés par les services communaux et cantonaux, la Commission des constructions et la Municipalité qui se répartissent comme suit :

- 12 projets de constructions d'immeubles d'habitations collectives pour un total d'environ 110 logements ;
- 5 projets de constructions d'habitations individuelles ;
- 7 projets de constructions liées à l'activité, au médico-social ou à l'asile ;
- 9 projets d'aménagements urbains, mobilité et places de parcs ;
- 2 projets de constitution de servitude publique ;
- 10 projets liés à des changements ou à la création d'établissements publics ;
- 8 projets d'aménagement d'installations solaires de plus de 12m², pour un total d'environ 1400 m²
- 2 projets de piscines ;
- 20 projets de changement d'affectation / mise en conformité (notamment le site de la Coby) ;
- 17 projets de transformation et/ou rénovation énergétique de bâtiment ;
- 15 projets d'agrandissements de bâtiments ;
- 4 projets de petites constructions (garages, abris, serres) ;
- 1 projet de construction de garage souterrain ;

- 7 projets faisant l'objet d'une procédure spéciale (CFF, Romande énergie, loi sur les routes, plans de quartier) ;
- 93 permis de construire ont été délivrés contre 110 en 2011. 7 permis de construire ont été refusés et 18 dossiers ont fait l'objet d'une demande de compléments.

Recours

3 recours ont été déposés à la Municipalité ;

1 recours a été déposé à la Cours de droit administratif et public ;

1 recours a été déposé au Tribunal Fédéral.

Dispenses d'enquête

283 autorisations (2011 = 279) ont été accordées par la Municipalité. Elles se répartissent comme suit :

Arbres

48 autorisations d'abattages d'arbres ont été délivrées pour 2012 (2011 = 59).

Teinte des façades

58 autorisations de teinte de façades ont été délivrées pour 2011 (2011 = 56).

Procédés de réclame

50 autorisations de procédés de réclame ont été délivrées pour 2011 (2011 = 53).

Travaux de minime importance

127 demandes ont été traitées pour divers travaux de minime importance (2011 = 111).

Contrôle des citernes

- Environ 4 visites d'anciennes et de nouvelles installations ont été effectuées en collaboration avec le Service de l'environnement et de la protection des eaux (SESA) et STE ;
- 99 avis de révision ont été adressés aux propriétaires ;
- aucune dénonciation pour non-révision n'a été faite à la préfecture ;
- aucune autorisation n'a été délivrée pour une nouvelle citerne.

Loi vaudoise sur l'Énergie du 16 mai 2006

- 32 dossiers de mise à l'enquête ont été contrôlés par le bureau Eben Sàrl ;
- 12 chantiers ont été contrôlés par le bureau Gitech Sàrl, malgré de fréquentes différences avec les calculs présentés, tous les bâtiments répondaient finalement aux exigences.

Dorénavant, en cas de non-conformité des calculs présentés lors de la mise à l'enquête, le bureau Eben demandera directement à l'auteur du dossier les compléments et corrections. Le permis de construire est conditionné à un résultat positif du calcul thermique.

Contrôle des aspects de sécurité et de protection de l'environnement sur les chantiers

149 visites ont été effectuées sur 55 chantiers par le bureau ACTA Conseils Sàrl (2011 = 67), avec le résultat suivant :

- aucune visite était non conforme d'un point de vue environnemental (2011 = 1).
- 40 visites étaient non conformes d'un point de vue de la sécurité (2011 = 28).

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Pour la filière Urbanisme

Planification urbaine : participation aux réflexions sur les plans directeurs, d'affectation et de quartier et les projets d'aménagements routiers.

En cours d'étude

Avenue des Trois lacs km. 1'500 – 1'900 / liaison Graveline – Roger-de-Guimps

Suite aux études effectuées les années précédentes, ainsi qu'à l'adjudication des travaux et du mandat d'ingénieur civil pour la phase de réalisation, le préavis pour le crédit d'ouvrage a été soumis à la Municipalité puis transmis au bureau du Conseil communal et porté à l'ordre du jour de la séance du 6 décembre 2012. Cet objet a cependant été

retiré par la Municipalité suite à l'acceptation par la population de la création d'une route de contournement.

Logements pour étudiants

La politique adoptée par la Municipalité a été précisée cette année soit : développement de deux projets en parallèle :

- projet Ancien-Stand, réalisation de 300 lits par une opération privée ou en PPP (le projet est cependant conditionné par le déménagement ou le réaménagement temporaire du site de l'Ancien-Stand occupé par les deux services communaux SEY et STE) ;
- projet privé de création d'environ 36 lits à la rue de Neuchâtel par la Fondation Staehli, dépendante de l'École d'ingénieurs (HEIGVD). Dans ce cas, le projet serait réalisé sur une parcelle communale mise en DDP et sur une parcelle privée, à racheter par la Commune et à mettre également en DDP.

PDL Gare-Lac

Dans le cadre des réflexions sur les logements étudiants à l'Ancien-Stand, étude de planification du secteur Gare-Lac en terme de programme et de situation ; notamment, nouvel hôtel de police prévu en 2017 et besoins scolaires.

Pour la filière Bâtiments

Réalisations

Salle de omnisports et pavillon parascolaire des Isles

Les travaux ont été terminés au printemps 2012. Suite à la mise en service de la salle omnisports, les travaux de garantie sont effectués pour les deux ouvrages réalisés (pavillon parascolaire terminé en été 2011 et salle omnisport des Isles terminée en avril 2012).

Pour la filière police des constructions

Dispenses d'enquêtes et autorisations d'abattages d'arbres

L'adjoint au Chef de service reprend les dossiers de suivi des dispenses d'enquêtes en collaboration avec la filière Police des constructions.

Autorisations de construire

L'adjoint au Chef de service participe à l'examen de tous les projets avec le Chef de service et le responsable de la Police des Constructions.

Autres activités, divers

Patinoire-Piscine / piscine extérieure / procédure / tassements

Les compléments d'expertise demandés par la cour en octobre 2011 sont effectués en 2012 et remis au juge en octobre. Dès lors, nous sommes dans l'attente du jugement.

Commission du logement étudiants

Urbat participe à la Commission du logement pour étudiants, afin de favoriser des projets de création de logements pour étudiants, en relation avec la forte présence de l'école d'ingénieurs.

Commission d'achat des œuvres

Urbat participe à la Commission d'achat des œuvres artistique sous la direction de la Culture. En particulier, cette commission a élaboré un règlement de pour-cent culturel.

CONCIERGERIE

2012 a été marqué par de nombreux mouvements de personnel : démissions, nouveaux postes, etc. L'engagement dans le domaine de la conciergerie devient difficile, principalement pour les postes avec un logement de fonction. En effet, les concierges résidents subissent de nombreuses nuisances : tapages nocturnes, courses sauvages, « drift » dans les cours d'école avec des scooters voir même des voitures. Des rassemblements « Botellón » sont organisés dans les préaux, etc. Le manque de respect au quotidien devient de plus en plus pesant. Les concierges résidents n'arrivent plus à dissocier leur travail de leur vie privée. A noter également que l'utilisation plus étendue des locaux, en dehors des horaires scolaires « salle de classe, gym, chant, etc. », est un facteur aggravant de ces nuisances (problèmes de bruits).

Augmentation du taux d'activité (nouveaux locaux)

- Le 01.06.2012, Mme Da Rocha Ribeiro Cristina, concierge 17% pour le nouveau pavillon des 4 Marronniers ;
- le 01.06.2012, Mme Di Laura Gigliola, concierge 3.33% pour les nouvelles classes des Casernes ;
- le 01.06.2012, Mme Plancherel Vlasta, concierge 15%, remplacement de M. Kamil Kamal, concierge HLM (entretien des extérieurs à Sous-Bois 17-23) ;
- le 01.06.2012, Mme Plancherel Vlasta, concierge 10%, en remplacement de Mme Pinho Mafalda, concierge HLM, Sous-Bois 13.

Transfert

- Le 01.09.2012 de M. Durussel Raymond au collège des 4 Marronniers tout en restant référant au collège de Léon-Michaud (solution transitoire).

Apprentis

- Apprenti nettoyeur en bâtiment : dès le 01 juillet 2012, à la suite du départ de M. Gracio Costa, c'est M. Raymond Durussel qui va suivre sur le terrain notre apprenti nettoyeur en bâtiment (Yann Creteigny). Son lieu de travail est toujours le collège des 4 Marronniers ;
- apprenti agent d'exploitation : le 01.08.2012, engagement de M. Benoît Rochat, en qualité d'apprenti agent d'exploitation, voie domestique. Son lieu de travail principal est l'Hôtel-de-Ville.

Formations

- Participation d'une collaboratrice à un cours de base de nettoyage ;
- participation de trois collaborateurs à un cours de perfectionnement dans le domaine du nettoyage ;
- cours energo « Suivi énergétique – Expert » : deux personnes ont participées ;
- cours « L'énergie dans les églises » : un collaborateur a participé ;
- participation de deux collaborateurs à un cours sur l'entretien des poubelles de type « requin » ;
- cours du service médical des écoles « Formation en premier secours » : participation de vingt-quatre concierges scolaire.

Conciergerie mobile

Depuis le 1er juin 2012, une équipe de concierges mobiles a été créée. Ce groupe est formé de MM Fardel Patric et Rochat Pierre-Alain. Leurs tâches sont très diverses : remplacements des concierges, déménagements du mobilier scolaire, réparation de celui-ci, livraisons, divers travaux de nettoyage, petites réparations, désapprovisionnement des colonnes de tri, etc.

Acquisition d'un véhicule de service :

Depuis le 24.10.2012, la conciergerie a pris possession d'un véhicule supplémentaire, soit, une voiture de livraison à gaz, VW Caddy Ecofuel. Ce véhicule supplémentaire est motivé par l'arrivée d'un second collaborateur et afin de créer une équipe de conciergerie mobile.

Le véhicule sert à : livraisons de matériel, transport de machines, réparation du mobilier scolaire, nettoyage des cours d'écoles, désapprovisionnement des tris sélectifs dans les collèges, etc. Ce véhicule correspond à nos attentes par sa grande modularité, ainsi que son carburant « gaz ».

Tri des déchets dans les écoles, deux types d'évacuation

- Taxe au poids : ci-après un relevé du tonnage des déchets incinérables pour les collèges : Cheminet (CH), Fontenay (FO) et Léon-Michaud (ESLM). C'est le premier relevé sur une année complète. Les coûts représentent annuellement environ Frs 5100. L'évolution sera suivie pour les années prochaines.

	Quantité en tonne	Prix frs avec TVA	Quantité en tonne	Prix frs avec TVA	Quantité en tonne	Prix frs avec TVA	Quantité en tonne	Prix frs avec TVA
Mois	Cheminet		Fontenay		ESLM		Total	
Janv.	0.216	79.12	0.440	189.60	0.298	128.41	0.954	397.14
Février	0.248	90.84	0.450	193.91	0.286	123.24	0.984	408.00
Mars	0.278	101.83	0.364	156.85	0.28	120.66	0.922	379.34
Avril	0.248	90.84	0.358	154.27	0.246	106.01	0.852	351.11
Mai	0.344	126.00	0.240	103.42	1.014	436.95	1.598	666.37
Juin	0.352	128.93	0.624	268.89	0.478	205.98	1.454	603.81
Juil.	0.408	149.44	0.714	307.68	0.258	111.18	1.38	568.30
Août	0.276	101.09	0.084	36.20	0.144	62.05	0.504	199.34
Sept.	0.344	126.00	0.306	131.86	0.308	132.72	0.958	390.59
Oct.	0.268	98.16	0.340	146.51	0.304	131.00	0.912	375.68
Nov.	0.372	136.26	0.302	130.14	0.394	169.78	1.068	436.18
Déc.	0.252	92.30	0.240	103.42	0.278	119.80	0.77	315.52
Total annuel	3.606	1'320.81	4.462	1'922.77	4.288	1'847.78	12.356	5'091.36
Moy.	0.32	117.21	0.33	142.63	0.28	121.09	0.93	380.93

Taxe au sac : l'évacuation des déchets incinérables dans les autres bâtiments scolaires est effectuée via les sacs taxés. Cela représente un montant d'environ Frs 9500. Il faut noter que les déchets évacués via la conciergerie mobile (colonne de tri, cours d'écoles, etc.) ne sont pas comptabilisés.

ADMINISTRATION

La filière Administration a vu en cours d'année le départ à la retraite de M. Jacques Willenegger. Lui a succédé Mme Lorna Bertina, engagée dès le 21 juin 2012 en qualité d'adjointe administrative à 100%.

Aux côtés de l'adjointe administrative, ce sont une assistante de direction à 60%, deux secrétaires à 80% et à 40%, ainsi qu'une apprentie de commerce qui composent la filière Administration au 31.12.2012.

La mission de cette entité est d'assurer la gestion administrative et financière du service et d'apporter un soutien de gestion aux autres filières. Les responsabilités principales couvertes sont les suivantes :

- gestion de la centrale téléphonique, acheminement des appels et renseignements ;
- réception, accueil des clients et renseignements ;
- mise à jour des informations du service sur le site Internet de la Ville ;
- traitement du courrier entrant et sortant ;
- gestion de l'économat des fournitures de bureau ;
- réservation des véhicules dans Gélore et Mobility, ainsi que les billets de train ;
- correspondance, établissement des rapports et des préavis, classement des documents
- établissement du rapport de gestion ;
- établissement des factures d'émoluments et divers ;
- imputation et saisie des factures fournisseurs pour paiement ;
- gestion du personnel, horaire mobile, planning des absences, formation des apprentis ;
- organisation d'événements ponctuels du Service et du personnel ;

- gestion de projets dans les domaines administratifs, RH, financiers, marketing au sein du service
- établissement et supervision du budget annuel ;
- situations périodiques et comparaisons budgétaires des comptes de fonctionnement ;
- situations trimestrielles et suivi des comptes d'investissements ;
- bouclage des comptes, préparations des pièces comptables ;
- établissement des tableaux de répartitions pour la comptabilité analytique ;
- coordination de différentes activités des autres filières.

Le déménagement au Centre St-Roch en juin 2012 a favorisé la mise en place d'une nouvelle organisation de l'accueil du Service. Ainsi, les guichets de la Police des constructions, de la Gérance communale et de la réception principale, qui étaient jusque là gérés séparément, ont cédé le pas à un espace accueil-réception central destiné à recevoir l'ensemble de notre clientèle. Cette nouvelle organisation, qui voit le secrétariat prendre en charge la réception centrale du service et répondre par la même occasion à un premier niveau de renseignements pour la Gérance communale et la Police des constructions, permet de soulager ces entités et offrir des horaires d'ouvertures homogènes pour l'ensemble de nos prestations.

L'année 2012 a été marquée par une grande journée portes ouvertes et inaugurations de bâtiments et aménagements publics en date du 2 juin. C'est le service Urvat, en collaboration avec Jecos et Sports, qui ont mis sur pied le projet et c'est en particulier notre assistante de direction qui s'est impliquée pendant plusieurs mois dans la coordination et l'organisation de cet événement d'envergure.

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

GÉNÉRALITÉS	80
BUREAU TECHNIQUE	81
VOIRIE	82
JARDINS	85
STEP	87
GARAGE ET ATELIER	89
DOMAINES.....	90
PLANTAGES	90
VIGNES.....	90
FORÊTS	91
ENVIRONNEMENT.....	93

M. Marc-André Burkhard

Municipal

M. Sandro Rosselet

Chef de service

GÉNÉRALITÉS

2012, une année bien mouvementée !

Les missions de base ne changent pas mais s'enrichissent de nouveaux volets liés à l'expansion de la ville qui ne sont pas sans poser quelques problèmes dans l'organisation des prestations à court et moyen termes.

Le festival Sonisphere avec ses 35'000 spectateurs est un bon exemple de défis qu'il a fallu relever avec l'ensemble des services communaux. Chacun a dû, dans un laps de temps très court, s'organiser pour fournir les infrastructures nécessaires à une manifestation devant accueillir un aussi grand public à Yverdon (hormis Expo.02). La mise à disposition a été encore la phase la plus longue, entendu que la gestion des infrastructures pendant le concert et la remise en état ont duré 72 heures ! Le bilan a été extrêmement positif. Concernant notre service, cette expérience a mobilisé tous les secteurs, une cellule de gestion en état major a été mise en place et chaque département a été organisé en groupes de piquet pour intervenir en cas de problème. Le fonctionnement de l'entité a été parfait grâce à la communication avec le service pilote, la Culture, et le professionnalisme de son chef de projet, Raphaël Kummer. La charge de travail a tout de même été élevée (200 heures effectives, non-majorées) en regard de la durée de l'événement et des risques non négligeables pour le parc des Rives. Le STE a souligné dans son rapport, qu'une telle manifestation ne devrait pas se dérouler chaque année, mais au mieux, à une fréquence de tous les deux ans.

La votation « Stop aux bouchons » a figé un bon nombre de projets dans l'attente de la décision du souverain. Cette mise en attente a eu des effets indésirables. Afin de pouvoir maintenir les taux de renouvellement des infrastructures et les campagnes de maintenance, il a fallu travailler de manière disconnectée. Chaque service technique a donné l'accent où il se trouvait en *site propre*, la collaboration s'est donc un peu effritée et il va falloir être vigilant et tenter de reprendre le rythme des années 2000, soit une rue par année en travaillant sur l'ensemble des infrastructures souterraines et la mise à niveau de la superstructure de l'objet. Par manque de ressources ou d'intérêts, chacun met la priorité sur sa vision et il y a beaucoup de difficultés à mettre en place une politique de maintenance coordonnée, qui doit impérativement se faire sans prêter les nouvelles infrastructures nécessaires au développement de notre

commune. Notre service s'est concentré sur les aménagements de la route de Lausanne, le chemisage des conduites d'eaux usées et les réparations d'urgence.

2012 aura également été la première année civile complète suite à l'introduction de la taxe au sac. Les résultats sont très bons, les modifications logistiques nécessaires sont acquises par le personnel, et la population joue bien le jeu. La préparation des périmètres de GEDREL, VALORSA et SADEC a montré qu'un tel projet n'est pas facile à communiquer et que les efforts que le service a concentré sur le terrain ont été bénéfiques. Les chiffres sont excellents et grâce à la taxe au sac, les coûts de gestion à la charge de la collectivité ont nettement diminué et le taux de tri a atteint les objectifs du plan cantonal de gestion des déchets.

Une collaboration fructueuse s'est mise en place avec la fondation Protravail, qui effectue des tâches d'utilité publique qui ne rentrent pas en concurrence avec des prestations qu'une entreprise privée pourrait réaliser, et qui permet à des personnes éloignées depuis longtemps du marché du travail, de retrouver un emploi. Un programme de 24 mois est proposé aux personnes concernées afin de renouer avec une expérience professionnelle.

Effectif au 31.12.2012

80 collaborateurs (dont 3 collaborateurs au bénéfice d'une rente AI), 3 auxiliaires et 8 apprentis.

L'année 2012 a vu :

- Le départ à la retraite de 3 collaborateurs.
- Le départ volontaire de 1 collaboratrice.
- L'arrivée de 1 apprenti à la menuiserie (premier apprenti en formation standard).
- L'arrivée de 6 nouveaux collaborateurs en remplacement de postes vacants.

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'études

- RC 422b route de Pomy : stabilisation et renforcement de chaussée, 2^e étape.
- Rue de l'Industrie : réaménagement complet de la rue et du passage inférieur sous voies CFF.
- Cheminement de mobilité douce le long du canal du Buron (tronçon 4 Marronniers / Plage).
- Réfection du réseau routier communal (route de Cheseaux, route de Lausanne « pont Tordu », avenue des Sports « pont sur le Buron », avenue de l'Hippodrome « carrefour Ancien-Stand », giratoire Remparts / Ancienne-Douane, rue William-Barbey).
- Fonctionnement de l'entrée sud d'Yverdon-les-Bains (giratoires provisoires à la route de Lausanne et Entremonts, ouverture au trafic motorisé du chemin de la Chèvre).
- Bas-des-Monts à Gressy : stabilisation du chemin d'accès au motocross.
- Gestion du patrimoine routier.
- Amélioration, phase test et choix des éléments type Ville d'Yverdon (grilles, gatics, sacs).
- Rue des Jordils (tronçon Moulins / Roger-de-Guimps) : réfection générale de chaussée et mise en séparatif (pilote SEY).
- Plan de quartier aux Iles « quartier Alvazzi » : passage au domaine public des rues principales.
- Traversée sud-ouest (tronçon Mujon / Oriental) : projet de mise en séparatif (pilote URBAT).
- Liaison Roger-de-Guimps-Graveline : projet de gestion des eaux en système majeur selon PGEE et carte des dangers eaux (pilote URBAT).
- PST étape 3 : passage des rues au domaine public communal (pilote URBAT).
- Rue du Rivage : réfection de chaussée (pilote SEY).
- Gare-Lac : projet de cheminement de mobilité douce le long du canal Oriental (pilote URBAT).
- Canal du Buron : projet de pose d'une sonde permettant la mise sur pied d'un processus d'alarme en fonction du niveau de crue du canal.
- Coteau Est : projet des équipements collectifs et gestion des eaux (pilote URBAT).

- Etude sur l'assainissement du bruit routier (pilote URBAT).

Projets en phase d'exécution

- Giratoire et mobilité douce RC 401a route de Lausanne / chemin de la Chèvre, PPA « Champs Torrens ».
- Giratoire A1 et la rue des Petits-Champs : aménagement d'une liaison de mobilité douce. PPA « Champs Torrens », rue des Petits-Champs / chemin de la Chèvre : construction d'un mini giratoire.
- PS de Pomy, Km 37.178 : travaux de finitions.
- Rue des Isles : réfection générale de la chaussée et mise en séparatif (pilote SEY).
- Rue d'Orbe : réhabilitation des collecteurs EU (tronçon Charmilles / Curtil-Maillet) et EC du ruisseau de Vounoz (tronçon route de Pomy 10 / parcelle n° 1653).
- Rue Jean-André Venel : réaménagement de la rue en vue du passage au domaine public communal (pilote URBAT).
- Avenue Général-Guisan : réparation ponctuelle en urgence des collecteurs EU et EC.
- Rue des Philosophes : finalisation des travaux de modération de trafic.
- Route de Lausanne (tronçon route de Pomy / Lidl) : travaux de finitions (pilote SEY).
- Chemin de Vermont : amélioration de la récolte des eaux de surface et suppression des dysfonctionnements en cas d'orages dans le cadre du chantier SEY.
- PGEE : suivi, mises à jour et planification / réalisation des mesures (Champs-Lovats, Les Parties, Coteau-Est).

Réfections et interventions sur le réseau routier communal

- Route de Lausanne (tronçon route de Pomy / Lidl) : travaux de finitions par l'entreprise Bernasconi Romandie SA (pilote SEY).
- Rue Jean-André Venel : réaménagement en vue du passage au domaine public communal, travaux par l'entreprise Ernest Gabella SA (pilote URBAT).

- Campagne d'application d'un microenrobé coulé à froid (rues de Montchoisi, des Clairs-Logis et du Coin-de-Terre) par l'entreprise Ziegler.
- PST, étape 3 : finalisation des aménagements de mobilité douce et pose des tapis bitumineux sur les chaussées par l'entreprise Bernasconi Romandie SA.

Effectif, formation et équipement

L'effectif du BT en 2012 était de 3 collaborateurs à plein temps.

En 2012, les collaborateurs du BT ont participé aux séminaires/formations suivants :

- Séminaire VSA « Aquapro » à Bulle.
- Séminaires internes : « Gérer un entretien de collaboration », « Fixer à ses collaborateurs des objectifs clairs et motivants », « Déroulement d'un entretien de collaboration ».
- Journée technique VSS : trafic piétonnier et vélo.

Par ailleurs, un des collaborateurs a participé en tant qu'expert (surveillance) aux examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en génie civil.

En 2012, le BT s'est équipé d'un logiciel de soumissions et de gestion de projets CAN Messerli de la firme Jobin (articles normalisés du CRB). De plus, le BT a développé avec la firme Formoplast, une maquette permettant d'expliquer et communiquer le fonctionnement de la gestion des eaux en milieu bâti préconisé par le PGEE.

VOIRIE

Travaux routiers, réfection de rues

- Fonds de l'OFROU, entre le giratoire A1 et la rue des Petits-Champs : aménagement d'une liaison de mobilité douce.
- Rue des Philosophes : finalisation des travaux de modération de trafic (bastions, bacs et plantations).
- Campagne 2012 d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussées (Montchoisi, Clairs-Logis et Coin-de-Terre), travaux préparatoires par STE.
- Rue de Mauborget : remplacement des bordurettes et planelles d'écoulement côté canal et purges localisées de la chaussée.
- Avenue des Bains : remise en état de la couronne en pavés du giratoire du « Grand Baigneur ».
- Avenue de Grandson (tronçon Edouard-Verdan / immeuble Prisme): assainissement de la contre allée par la pose de bordurettes et purges ponctuelles de la chaussée.
- Rue des Clairs-Logis : remplacement des bordurettes, pose de planelles d'écoulement et purges ponctuelles de la chaussée.
- Rue Saint-Georges : remise en état des trottoirs.
- Avenue des Bains : réfection du trottoir devant AGIP et pose d'une délimitation de fonds en pavés et planelles d'écoulement.
- Place de stationnement de l'USY : application d'un revêtement bitumineux à chaud.
- Chemin piétonnier (en grave) reliant la rue de la Maladaire au parking de la Prairie : remise en état complète du chemin piétonnier (en grave).
- Zones piétonnes pavées : entretien courant (jointolement et remplacement de pavés délités).
- Parking de la place d'Armes : remise en état « légère » par taquonnages.
- Rue d'Entremonts : remise en état du trottoir en face de l'Hôpital.

Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe STE a appliqué à la main un total de 890 tonnes d'enrobés bitumineux.

Divers aménagements et interventions

- Berges du Buron (projet de mobilité douce au Buron) : remise en état des sondages de détection du réseau électrique.
- Routes cantonales en traversées : remise en état des balises routières au bord des chaussées.
- Sondages sur le pont du canal Oriental de la rue des Jordils (expertise bureau CSD).
- PS de Pomy : « éclairage de la cage d'escalier », fouilles pour le SEY (alimentation électrique).
- Manège : remise en état (terrain et clôture) et évacuation des copeaux suite au broyage de souches d'arbre.
- Concert Opus One : plan de gestion de la manifestation, préparation du terrain et des abords, puis nettoyage après le concert.

- Action croque-béton : démolition de l'intérieur des bastions de la rue des Remparts et carrefour de la rue du Valentin pour création de surfaces en végétation maigre.
- Plage : creuse d'une fouille pour l'alimentation électrique SEY.
- Bassin de la place d'Armes : vidange complète et nettoyage au jet sous pression (parc Japonais).
- Abris de bus : nettoyage au jet sous pression des fonds et plafonds et nettoyage des vitres de tous les abris de bus.
- Campagne de curage des sacs d'eaux pluviales dans les préaux des écoles.

Interventions spécifiques sur les places de jeux

Clar-Chanay – Iris – rue de Bullet – l'Escarbille
– Plage du Mujon – Gressy – Foulques – parc Japonais – rue de Chamblon.

Ponts et cours d'eau

- Passerelle du Buron : changement de la hauteur de la main courante.
- Pont routier du Buron (plage) : changement d'une partie de la main courante.
- Pont de la Graveline : réparation provisoire des barrières.
- Berges du Mujon, tronçon rue des Près-du-Lac / Lac : fauchage et nettoyage du lit.
- Fossé « canal du Maréchat » : fauchage des talus, nettoyage et évacuation des déchets.
- Fossé du Saut : fauchage des talus, nettoyage des abords et évacuation des déchets.
- Vounoz (entre le stand de tir et les cibleries) : nettoyage du lit du cours d'eau, ainsi que le curage du dessableur de la route de Pomy.
- Nettoyage de la rive du lac, chargement et évacuation des déchets divers par l'entreprise Schenker Sàrl.
- Faucardage des algues devant la plage et le port des Iris (deux interventions) : par l'entreprise spécialisée Saugbagger - Drague.

Neige

2012 comptabilise 25 sorties neige par la voirie, 12 entre janvier et février et 13 en décembre, soit un total de 1'800 heures consacrées à la neige. L'année 2012 a été marquée par un grand froid au début du mois de février et de fortes chutes de neige en décembre. La voirie a épandu 245 tonnes de sel entre janvier et décembre 2012.

Déchets

	2010			2011			Delta % 10 - 11	2012			Delta % 11 - 12
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	0	7'678	7'678	18	5'821	5'838	23.97%	31	3'913	3'943	32.46%
Compost	414	1'664	2'078	457	2'236	2'693	29.57%	119	2'858	2'977	10.55%
Papier	468	1'513	1'981	535	1'751	2'286	15.40%	482	2'269	2'751	20.37%
Verre	232	763	994	283	790	1'073	7.87%	209	817	1'027	-4.30%
Métal	111	65	177	138	56	194	9.81%	153	41	193	-0.36%
Encombrant	480	459	939	596	648	1'244	32.41%	350	585	935	24.83%
Total annuel			13'848			13'327				11'826	
Delta % par an			2010		-3.76%	2011			-11.26%	2012	

L'année 2012 a permis de consolider l'introduction de la taxe au sac en 2011. Les résultats sont très positifs et après 18 mois de fonctionnement, les chiffres peuvent être considérés comme représentatifs, même s'il faut rester prudent.

Pour atteindre ces résultats encourageants, le Service des travaux et de l'environnement a accompagné sans relâche les habitants dans leur gestion des déchets. Concrètement, les contrôles réguliers sur l'utilisation des sacs à ordures ménagères taxés réalisés par le personnel assermenté ont permis de réduire le nombre de sacs non conformes présents dans les containers ainsi que le phénomène de tourisme des déchets. Le développement des points de collecte sélectifs (PCS) a facilité le tri des déchets recyclables ménagers (PET, alu, fer blanc, verre, textiles/habits). La mise en place d'une collecte hebdomadaire du papier-carton (contre deux fois par mois auparavant) a joué un rôle sur l'augmentation de 20% de la collecte 2012 papier-carton par rapport à celle de 2011. Le constat est le même pour le compost : +10 % par rapport à 2011.

Ces rapports expliquent donc également la diminution significative d'ordures ménagères (-32 %) par rapport à 2011. Toujours en comparaison avec 2011, on relèvera une diminution de 25% de déchets. Par ailleurs, 2012 a été marquée par l'ouverture de la nouvelle déchèterie STRID, qui réserve l'accès aux habitants d'Yverdon-les-Bains et de

Treycovagnes (l'élimination des déchets encombrants des entreprises est donc mieux contrôlée).

Les résultats montrent ainsi que le bilan de l'année 2012 est positif. Les effets attendus par l'introduction du système de pollueur-payeur se font pleinement ressentir.

Il reste toujours une minorité de citoyens qui « resquille ». Le tonnage est estimé entre 2% et 5%, les contrôles et les campagnes de sensibilisation portent leurs fruits, mais ne pourront jamais totalement juguler le problème. À noter qu'une campagne de surveillance et d'information par la société Securitas SA a été mise en place entre novembre et décembre 2012 aux points de collecte suivants :

- PCS des Iles : 23 et 24 novembre
- PCS de la Villette : 1^{er} et 2 décembre
- PCS de la Roselière : 8 et 9 décembre
- PCS des Moulins : 15 et 16 décembre

Le 13 décembre, la Municipalité a reçu une notification d'ouverture d'enquête pénale de la part de l'administration des douanes, section antifraude, concernant le remboursement de la RPLP pour le transport combiné non accompagné (TCNA), de bennes IES (Integrale Entsorgungssystem ou collecte intégrée) pour les déchets ménagers qui transitent d'Yverdon-les-Bains à Lausanne par le train. Cette procédure touche l'ensemble du territoire Suisse et a démarré à Zoug.

JARDINS

Plantations

Bains	Cedrus libani	1
Check Point	Ligustrum vulgare 'Atrovirens'	20
Arsenal	Acer platanoides 'Columnare'	3
Rue du Parc	Acer pseudoplatanus	1
Remparts	Aesculus carnea 'Briotii'	5
Ancien-stand	Betula pendula	2
Mujon	Betula pendula	1
Pré-Neuf	Populus tremula	1
Castrum	Prunus avium	2
William-Barbey	Sorbus aria	1
Avenue des Bains	Spirea japonica 'Anthony Waterer'	30
Avenue des Bains	Hedera hibernica	120
Avenue des Bains	Viburnum davidii	2
Rives	Tilia europea x Euchlora	1
Haldimand	Taxus baccata 'Fast. Aurea'	3
Kiener-Moulins	Zelkova serrata	1
Entremonts	Acer platanoides	1
Uttins	Acer pseudoplatanus	5
Remparts	Aesculus carnea 'Briotii'	20
Hôtel de Ville	Cornus mas	1
Hôtel de Ville	Tilia cordata	1
A-Douane	Tilia europea x Euchlora	1
Philosophes	Prunus serrulata 'Amanogawa'	3
Chemin des Roses	Quercus robur	1
Casino	Taxus baccata	5
Chemin des Roses	Parthenocissus tricuspid. 'Veitch Boskop'	14
Chemin des Roses	Cornus sanguinea	7
4 Marronniers	Buxus semp. 'Rotundifolia'	3
Route de Lausanne	Lavandula 'Hidecote blue'	150

Projets/interventions

- Abattage des marronniers à la rue des Remparts au mois de février.
- Yverdon-les-Bains a été accueillie comme hôte d'honneur lors de la cérémonie officielle de la fête de la tulipe du 19 avril à Morges. Le Municipal, le chef jardinier et l'apprenti vainqueur du concours étaient présents.
- Accueil du festival Sonisphere avec 35'000 spectateurs. Participation à la construction et à la remise en état.
- Stade: remise à niveau d'un but des terrains A et D, évacuation de 30 m³ de terre et pose de gazon gros rouleau.
- Essai d'un aspirateur Glouton dans le cadre de l'entretien du centre.
- Abattage du cèdre de la villa d'Entremonts au mois de décembre.

Massifs en ville

Décorations des massifs d'été sur le thème de l'anniversaire de Jean-Jacques Rousseau. Participation en collaboration avec la Galerie des Expositions de l'Hôtel de Ville à une visite des espaces verts sous la conduite de nos jardiniers.

Divers

- Mise à jour et impression de la nouvelle signalétique « Biodiversity ».

- Rives du Lac : remplacement des plaquettes de bois sol amortissant sur les jeux avec la tyrolienne, 160 m³.
- Gressy : remise en état de la table de ping-pong, pose de dalles et aménagement autour.
- Semis par l'entreprise Hydrosaat des talus du chantier du pont de Pomy avec UFA talus secs.
- Plantation de diverses plantes et fougères dans la petite forêt de la Sallaz, pont du centre funéraire. Plantation de bulbes en accompagnement afin de mettre en valeur le sous-bois.
- Terrains de sports : Rugby, creuse d'une fouille pour permettre l'installation de la conduite d'arrosage. Stade, fosses d'alimentation d'arrosage, remise en conformité par le SEY et remise en état par nos soins.
- En 2012, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 45 décorations.

Formation

41 cours ou conférences ont été dispensés au personnel sur les thèmes suivants : entretien plantes vivaces, scène de crime et objets suspects, biodiversité en milieu urbain, règlement de protection des arbres en milieu urbain, entretien des bords de routes, sécurité et signalisation lors de chantiers, sensibilisation conduite, mise à jour permis de traiter, fixer des objectifs clairs et motivants, gérer un entretien de collaboration.

STEP

Tableau de bord

			2008	2009	2010	2011	2012
Volumes	Eaux traitées	m3	385823 0	331347 4	3'311'60 5	3'132'95 4	3'984'75 5
	Pluie totale	mm	925.2	820.9	671.8	741.7	1148.1
	Boues éliminées en t/MS	to	476	532.7	572.3	635.2	660.3
	MS moyenne	%	29.4	28.8	28.1	29.1	30
Consommables	Floculant	kg	7700	7475	8325	8375	9100
	Chlorure ferrique	L	290383	287367	260'911	296'590	340'224
Prestations pour tiers	Réception boues petites STEP	to	835	2448	3020	2469	1898
	Séparateurs à graisse	to	1395	1322	1327	1419	1325
	Fosses septiques	to	373	552	251	355	353
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m3	513131	469795	489'056	511'797	539'960
	Gaz méthane valorisé	m3	511117	469236	472'607	485'815	534'463
	Production électrique	kW h	902006	827368	839'700	876'182	986'335
Electricité	Consommation totale	kW h	135406 3	128119 9	1'300'54 8	1'185'70 0	1'354'83 9
	Consommation STEP	kW h	115611 1	111573 3	1'131'67 7	1'140'32 5	1'295'89 6
	Consommation STAP	kW h	197952	165466	168'871	172'377	169'563
	Production CCF	kW h	901261	827368	839'700	876'182	986'335
	Achats	kW h	324495	336726	489'970	354'893	427'447
	Retour réseau	kW h	69645	48361	29'122	45'375	58'943
Indicateurs de performance	Volume eau traitée %	%	100	86	86	81	103
	kWh acheté/m ³ eau traitée	kW h	0.08	0.10	0.15	0.11	0.11
	Moyenne mensuel m ³ eau traitée	kW h	10570	9078	9073	8583	10917
	kWh acheté/t de boues éliminées	kW h	682	632	856	559	647
	Autonomie électricité %	%	78	74	74	77	76
	L/Chlorure ferrique/m ³ eau traitée	L	0.08	0.09	0.08	0.09	0.09

Projets réalisés

- Réalisation du génie civil de la nouvelle chaufferie entre novembre 2011 et avril 2012 et des installations techniques du nouveau CCF 3 (Couplage Chaleur Force) de 100 kW. Une augmentation électrique de 110'000 kWh supplémentaire a été produite par rapport à 2011 et une valorisation de chaleur thermique pour le chauffage des serres, 163'000 kWh entre juin et décembre 2012.
- Remplacement des coupleurs TBX dans toutes les armoires électriques du traitement des boues entre décembre 2011 et avril 2012.
- Circuit de tuyaux d'eau industrielle, objectif : créer un réseau de distribution d'eau industrielle tout autour des bassins, utiliser encore plus d'eau industrielle afin de diminuer la consommation d'eau du réseau pour des travaux de lavages des ouvrages.
- Deux raccordements par fibre optique ont été réalisés en novembre 2012 sur les stations de pompage Gasparin 2 et Petits-Champs.
- STEPvision et GMAO IPS : logiciels de supervision et de gestion de la

maintenance. Les stations de pompage externes ont également été intégrées dans ces derniers.

- ISO 14001 et 18001 un audit de surveillance a été effectué par Pro-Cert le 22 novembre 2012.

Améliorations et essais

- Essais de désintégration des boues par ultrason (GSD), objectif : augmenter la production de gaz et la siccité à la sortie de la centrifugeuse. Après 5 mois d'essais avec une installation pilote dans nos locaux, entre février et juin 2012, il s'est avéré que les avantages de ce système se sont confirmés à savoir, éclatement des molécules des boues, digestion plus rapide et plus complète, augmentation de la production de gaz, destruction des bactéries filamenteuses et diminution des coûts d'élimination des boues.
- Concept STEP 2018 Micropoll : 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les EU de la Ville d'Yverdon-les-Bains par le SESA en 2012. Des « minis » essais de traitement au charbon actif sont prévus sur la ligne 1 en 2013.

Analyses 2012

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors de limite	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 60.00	43.54	125	10	5
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	91.25	125	10	3
DB05	mg/l	< = 15.00	5.62	124	10	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	94.9	124	10	10
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.37	125	10	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.94	125	10	5
COD	mg/l	< = 10.00	10.99	125	10	72
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	9.40	125	10	5
PH sortie	pH	De 6.5 à 8.5	7.54	64	-	-

Etudes de projet et d'amélioration en cours

- Récupération de chaleur EU : un gros potentiel est disponible, le projet a passé en mains du SEY (étude confiée à EKZ par le SEY).
- Prétraitement des retours : les eaux putrides du circuit de digestion et stockage sont de plus en plus chargées en ammonium. Les à-coups de charge sur les biologies sont importants et posent de nombreux problèmes de traitement. Un prétraitement sera nécessaire, en variante du système Annamox. Un nouveau concept, le « stripping » de l'azote ammoniacal est en cours d'étude, ceci dans la perspective de récupérer l'azote sous forme d'engrais liquides utilisables en agriculture. La boucle serait ainsi rétablie suite à l'interdiction de l'épandage des boues en 2006.
- « Concept Process STEP » horizon 2018. L'enjeu est très important, l'étude en cours a pour objectif de définir nos besoins en place, bâtiments et équipements pour les futures deux lignes filières eau, soit, nitrification, dénitrification, traitement des micropolluants avec charbon actif, filtration à membranes et éventuellement ozonation. Des nouvelles normes de rejets seront adoptées définitivement vers l'horizon 2017.

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 125 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus, sur 120 analyses imposées par le SESA pour une STEP de notre capacité, 12 déviations autorisées et respectées.
- M³/traités : 3'132'954 m³ en 2011, 3'946'068 m³ en 2012, pluviométrie, 406.4 mm de pluie en plus par rapport à 2011.
- Des analyses supplémentaires ont été réalisées sur les centras afin de définir la charge d'ammonium à traiter avec la future installation de prétraitement des retours (version Stripping).
- Déphosphatation : utilisation de Fermix en 2012.

Formation

En 2012, les collaborateurs de la STEP ont participé aux séminaires suivants :

- Cours GMAO.
- Formation FES pour personnel exploitant de STEP, danger électricité Sécurelec ;
- Veille légale et technologique du GRESE (Groupement Romand des Exploitants de Stations d'Épuration des eaux).
- Séminaires internes : « Gérer un entretien de collaboration », « Fixer à ses collaborateurs des objectifs clairs et motivants », « Gérer un entretien de collaboration ».

GARAGE ET ATELIER

Nouveaux véhicules

Nous avons procédé à la première partie du renouvellement (préavis n° PR 12.05), à savoir :

- Un véhicule destiné principalement à l'arrosage, Schmitz 2204 équipé d'une citerne de 1'200 litres, d'un dévidoir frontal, d'un pont basculant et d'une cabine.
- Une voiture Suzuki Swift 4x4, destinée au chef de voirie.
- Une chargeuse à pneus Wacker Neuson WL 30, pour les jardins, équipée de divers godets et de fourches à palettes.

Grosses avaries

Un crédit complémentaire a été demandé suite à de grosses avaries :

- Camion n° 18, Iveco Eurotracker, 4x4 pont basculant avec grue : roulements de la boîte de transfert et carter cassé.
- Kubota RTV 900 n° 1, pont basculant et relevage avant : carter de boîte pont fissuré.
- Porte outils Aebi TC 07, 3 roues : rupture des cannelures de la pompe hydraulique.

Un montant de CHF 38'882.75 a été demandé et accordé par la Municipalité.

Un deuxième crédit complémentaire a été demandé suite à l'incendie par vandalisme du rouleau compacteur Ammann AV 12 le 14 septembre 2012.

Un montant de CHF 24'920.- a été demandé et accordé par la Municipalité.

Effectif et formations

En 2012, l'équipe du garage a vu l'arrivée d'un nouveau mécanicien à 100%.

Les collaborateurs du garage ont participé aux formations suivantes:

- Formation en interne des mécaniciens et des utilisateurs sur les nouveaux matériaux/engins.
- Formation sur site des chauffeurs et mécaniciens, cours obligatoire pour la conservation du permis de conduire professionnel (OACP).

Activités diverses

- Entretien des véhicules et engins : mise en conformité, contrôles et préparations expertises.
- Entretien et dépannage des véhicules pour d'autres services de la ville, équipements de leurs nouveaux véhicules, environ 450 heures/an.
- Conseil et accompagnement des autres services de la ville pour l'achat de véhicules et machines.
- Déneigement : soutien et appui lors des interventions.
- Bassins de la STEP : construction de barrières en Inox pour la sécurisation.
- Kubota RTV 900 : amélioration et construction de ridelles en alu.
- Signalisation de la biodiversité : étude et construction de cadres.
- Entretien du mobilier urbain : grilles, places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Réhabilitation de l'Ecopoint d'August-Fallet.

DOMAINES

Reprise de la parcelle n°1590 sur la Côte de Vermont, pour une compensation forestière, suite au rapport Ubat n°23/12, pilote URBAT.

Territoire de Gressy

Résiliation d'une parcelle de 90 ares arrivée à échéance et attribuée à un agriculteur ne répondant plus aux critères d'obtention de parcelles communales. Remise de cette parcelle à un agriculteur situé sur le territoire

de Gressy, selon le tournus d'octroi des parcelles.

Suite au décès d'un agriculteur, les deux parcelles communales qu'il exploitait, soit 114a et 90a, ont été proposées aux agriculteurs situés sur le territoire de Gressy.

PLANTAGES

La commission des plantages s'est réunie cinq fois en 2012 pour inspecter l'état des plantages, pour taxer des baraques et attribuer des prix à 24 locataires pour l'excellente tenue de leurs parcelles.

35 changements de locataires ont été enregistrés. A la fin de l'année 2012, 51 personnes étaient sur une liste d'attente et 16 locataires ont résilié leurs baux.

Notre service a de nouveau organisé, en collaboration avec la « Flore du Jura » et différents intervenants, des formations pour les locataires ayant comme thèmes « Analyse des sols et engrais », « Compost – paillage », et « Légumes régionaux + engrais verts ».

Une étude sur l'historique des plantages a été réalisée par un étudiant. Ses travaux ont permis d'identifier les zones affectées aux plantages depuis leur création et de connaître les motifs de la mise en place de ce service. Il a été déterminé que les plantages avaient été créés en 1940, dans le cadre du plan Wahlen, afin de pouvoir répondre au besoin alimentaire de la population et de lutter contre les restrictions d'approvisionnement.

VIGNES

Récolte 2012

Cette année encore, grâce au savoir faire de notre vigneron, toute notre récolte 2012 respecte les nouvelles prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée "Grand Cru".

Cépage	Kg	Degrés Oechslé	Kg/m ²
Chasselas	3'620	75.00°	1.002
Pinot Noir	4'582	93.18°	0.903

La récolte de l'année 2012 a été difficile avec une météo très capricieuse qui a retardé les vendanges. Malgré le mauvais temps et la pourriture précoce, notre raisin a atteint un bon niveau de qualité grâce au travail de notre vigneron-tâcheron. Les degrés Oechsle du Chasselas et du Pinot Noir se situent toujours au dessus de la moyenne de la CVB.

L'année 2012 se détaille comme suit :

- 2'970 kg de Chasselas à 75.00° Oechsle et 650 Kg de moût à 75.00°, soit un total de 3'620 Kg.
- 4'582 kg de Pinot Noir à 93.18° Oechsle, dont 225 Kg ont été pressés en rosé.

Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

Le Millésime 2011, commercialisé durant l'année 2012, a été vinifié avec les meilleurs crus de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars.

La Municipalité souhaite à terme, offrir le vin de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars lors des parties officielles, ce qui pourrait sensiblement modifier l'équilibre financier des vignes. Les coûts de la prise en charge pour la vinification des vins de ville ont augmenté de 20% entre 2010 et 2012.

FORÊTS

Après la tempête Joachim du mois de décembre 2011, c'est au tour de sa petite sœur Andréa de frapper à notre porte début janvier. La neige est bien présente mais les températures douces de ce premier mois de l'année ne nous préparent pas vraiment au froid glacial et persistant du mois de février (-8 en plaine au meilleur de la journée). Le printemps alterne douceur, précipitations et neige jusqu'en plaine. L'été se veut assez pluvieux et frais, parsemé de belles et chaudes périodes. Pour la fin de l'année, la météo reste très variable, passant du beau et chaud au froid et humide. La végétation arbustive ne s'en plaint pas, suite à l'année 2011 très sèche.

Par ailleurs, une convention a été établie entre les triages de Suchy et d'Yverdon-Yvonand pour l'exploitation des forêts situées sur le territoire de Gressy. Cette dernière a été approuvée par les présidents et les gardes forestiers des deux triages, ainsi que par l'inspecteur forestier du 8^e arrondissement.

Forêts 2012	Plaine	Ville	Gressy	Montagne
Plantations	Quantités	Quantités	Quantités	Quantités
Surface totale	80 ares	8 ares	39 ares	- ares
Résineux divers (pins, mélèzes)	450 plants	- plants	- plants	- plants
Feuillus divers (épicéas)	300 plants	446 plants	170 plants	- plants
Entretien de la jeune forêt	Surfaces	Surfaces	Surfaces	Surfaces
Nettoyage des plantations et soins à la jeune forêt	1'050 ares	188 ares	326 ares	340 ares
Entretien des chemins	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Eparage des banquettes et fossés	9'450 m'	325 m'	- m'	1'890 m'
Entretien des fossés	- m'	-	-	3'500 m'
Réalisation	Volumes	Volumes	Volumes	Volumes
Bois de service	Résineux 532 m ³ Feuillus 62 m ³	14 m ³ - m ³	78 m ³ 18 m ³	555.08 m ³ - m ³
Bois de feu	Feuillus 445 m ³ Résineux 85 m ³	33 m ³	62 m ³	164.72 m ³
Bois d'industrie	Résineux 109 m ³ Feuillus - m ³	- m ³ - m ³	4 m ³ - m ³	- m ³ - m ³
TOTAL DES BOIS VALORISÉS	1'233 m³	47 m³	162 m³	719.8 m³

Forêts de Montagne

La Municipalité a validé le plan de gestion intégré de notre alpage, afin de préserver cette richesse et de fixer les exigences que les promoteurs et constructeurs du futur parc éolien devront respecter pour sauvegarder la notion primaire et prépondérante de notre alpage.

Exploitation des bois renversés par les tempêtes

Environ 200 m³ de bois ont été exploités suite aux tempêtes de décembre et janvier. Ce volume est anodin et n'aura pas d'influence sur la gestion normale des forêts de la Montagne de la ville.

Montage et démontage des clôtures

La Montagne de la ville est composée de forêts et de pâturages boisés. Des clôtures fixes séparent ces deux éléments afin de conditionner le bétail sur les prairies et les forêts parcourues par ce dernier. Retirées pour l'hiver, les clôtures sont remises en place durant le mois de mai (7'200 ml de clôtures).

Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées. Un émondage des bords de chemins est également effectué à l'aide d'une épareuse, afin de garantir un gabarit adéquat.

Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements (éclaircies de perchis) ont été réalisés sur 340 ares.

Biodiversité et valorisation de la matière ligneuse

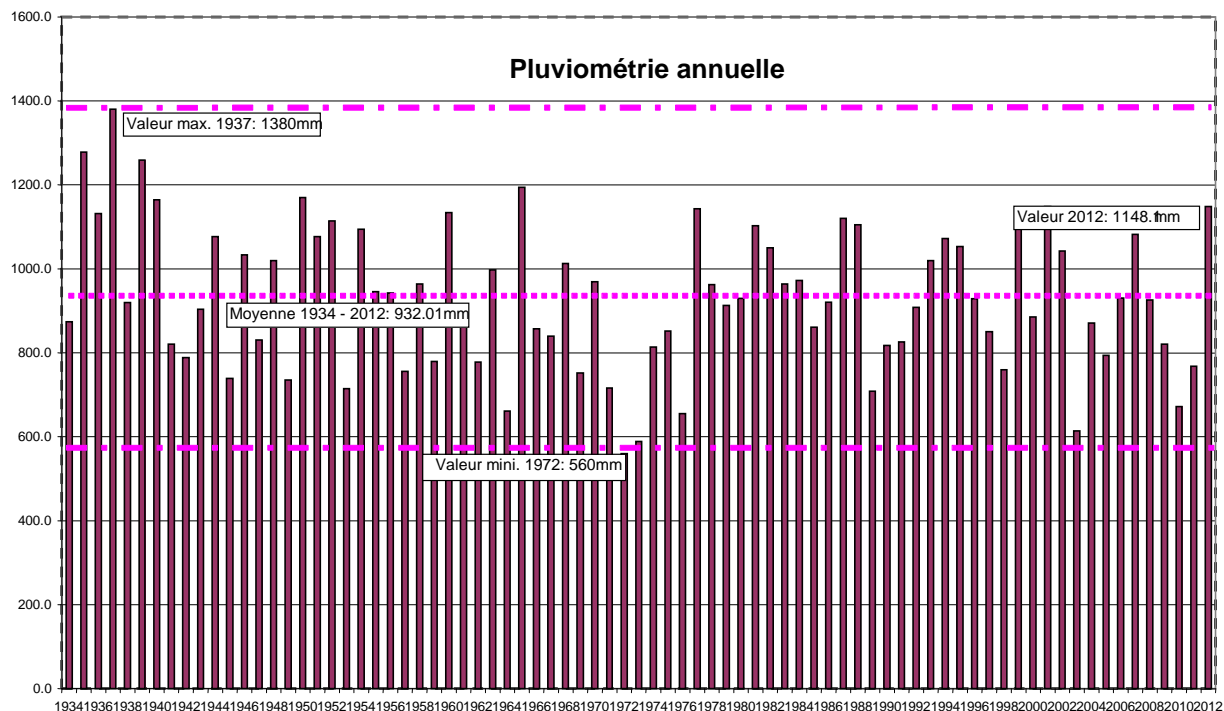
Cette année nous avons réalisé une revitalisation d'une partie du pâturage boisé. Opération qui consiste à éclaircir une zone forestière parcourue par le bétail afin de pouvoir assurer une production herbeuse et ligneuse optimale. Un juste dosage de la lumière à travers le peuplement forestier est indispensable pour obtenir une bonne végétation herbacée au sol. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des projets "RPT biodiversité" subventionnés par le Canton et la Confédération. En effet, le pâturage boisé est un biotope extraordinaire pour une multitude d'espèces (par exemple : gelinotte, bécasse, lièvre). Le bois récolté lors de cette intervention a été commercialisé afin de fournir, en matière première renouvelable, les industries de transformation locales.

Gibier

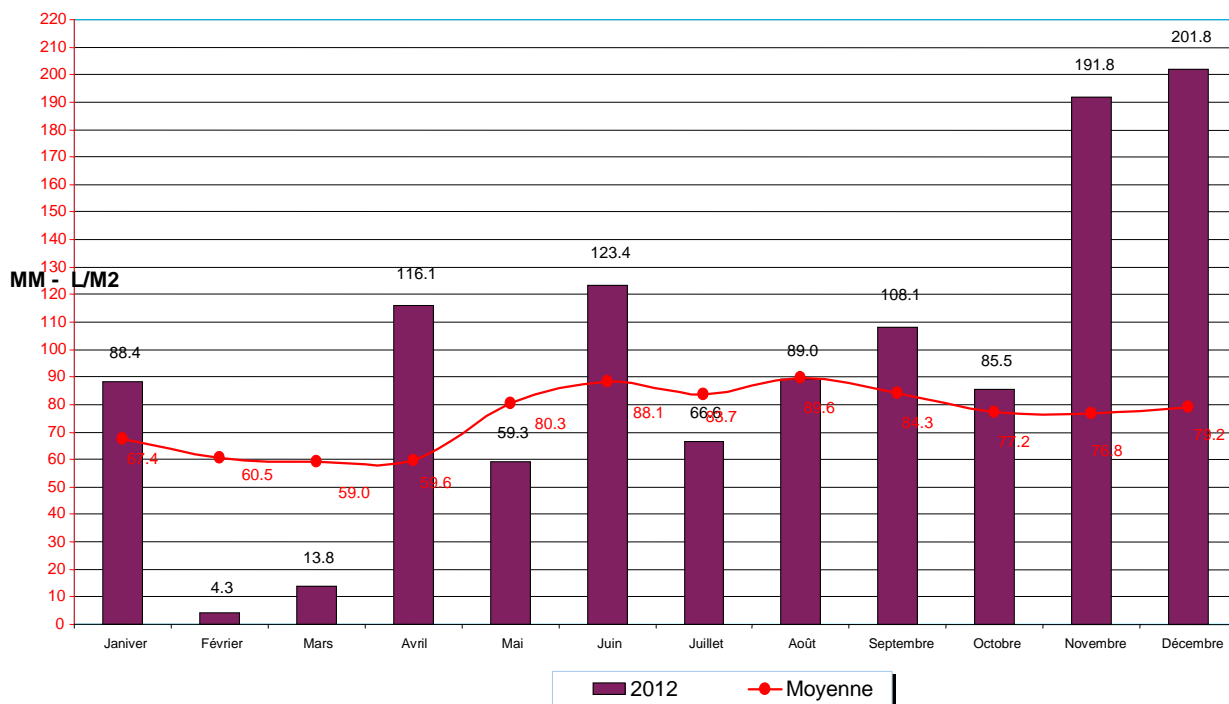
Les cerfs provoquent des dégâts conséquents sur les jeunes peuplements d'érables. Durant l'été, les zones les plus touchées ont été visitées par le garde forestier en compagnie du garde faune, afin qu'ils établissent ensemble les mesures à prendre. Le recensement des cerfs durant la période du brame et les différentes observations relevées ces dernières années, nous montrent un déséquilibre des sexes (peu de femelles) chez le cerf dans la région. Cet aspect a été pris en compte dans l'élaboration du plan de tir pour la période de chasse courante.

ENVIRONNEMENT

Graphique des précipitations annuelles de 1934 à 2012



Pluviométrie Station d'Yverdon-les-Bains

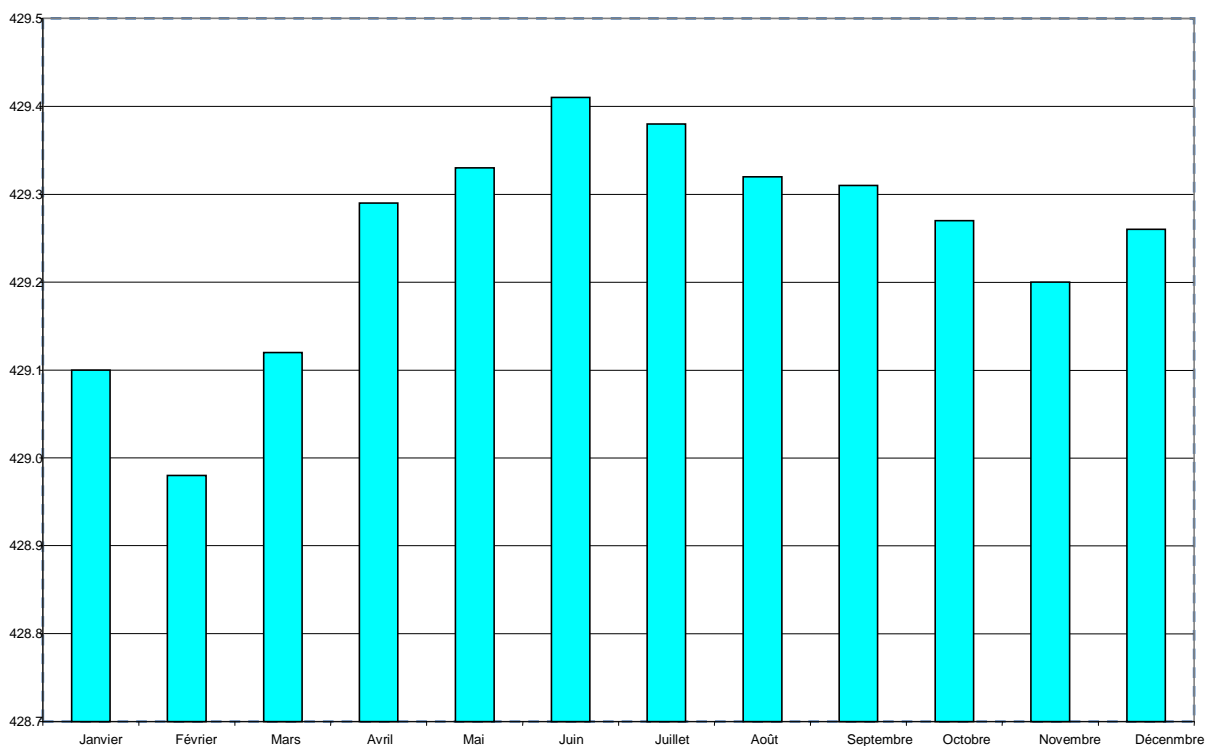


Niveaux du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.52 le 7 juillet 2012
 - Minimum : 428.95 le 9 février 2012
 - Moyenne annuelle pondérée : 429.25
- (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)

Niveau du lac 2012 msm



Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Service Cantonal de lutte contre les nuisances :

	2012	2011	2010	2009
Température maximum instantanée (moyenne sur 30 minutes)	33.9° C Le 27 juillet	32.9° C Le 28 juin	34.0° C Le 10 juillet	35.6° C le 20 août
Température minimum instantanée (idem)	-11.6° C Le 5 février	-6.2° C Le 24 janvier	-9.5° C Le 30 novembre	-12.7° C le 20 décembre
Température moyenne annuelle pondérée	11.2° C	11.7° C	10.3° C	11.2° C
Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	23.1 µg / m ³	23.0 µg / m ³	22.7 µg / m ³	22.0 µg / m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg / m ³	175	223	316	207

SECURITE PUBLIQUE – POLICE NORD VAUDOIS

EVÉNEMENTS INTERNES	96
SERVICES GÉNÉRAUX	99
POLICE-SECOURS	106
POLICE ADMINISTRATIVE	111
BUREAU DU CONTRÔLE DES HABITANTS	116
FORMATIONS CONTINUE – ENSEMBLE DU SERVICE	119

M. Jean-Daniel Carrard

Municipal

Maj Pascal Pittet, Commandant

Chef de service

EVÉNEMENTS INTERNES

MISE EN PLACE DE LA POLICE NORD VAUDOIS

La Police municipale d'Yverdon-les-Bains a vécu un important tournant dans son organisation avec la mise en place de la Police Nord vaudois qui a été effective le 01.07.2012, après de longs mois de travaux. Cette nouvelle entité comprend les communes de :



Yverdon-les
Bains



Suchy



Corcelles-sur
Chavornay



Montcherand



Essert-Pittet



Orbe



Ependes

COMITE DE DIRECTION



Jean-Daniel
Carrard

Oxana
Cholly

Philippe
Goldenshue

Patricia
Hiertzeler

Pierre-Alain
Matile

Pierre
Mercier

Colette
Randin *

* Remplacée par Monsieur Christian Bavaud, le 01.01.2013



PNV



Brigade canine



Unité de
Proximité &
Partenariats



Police
administrative
& ASP

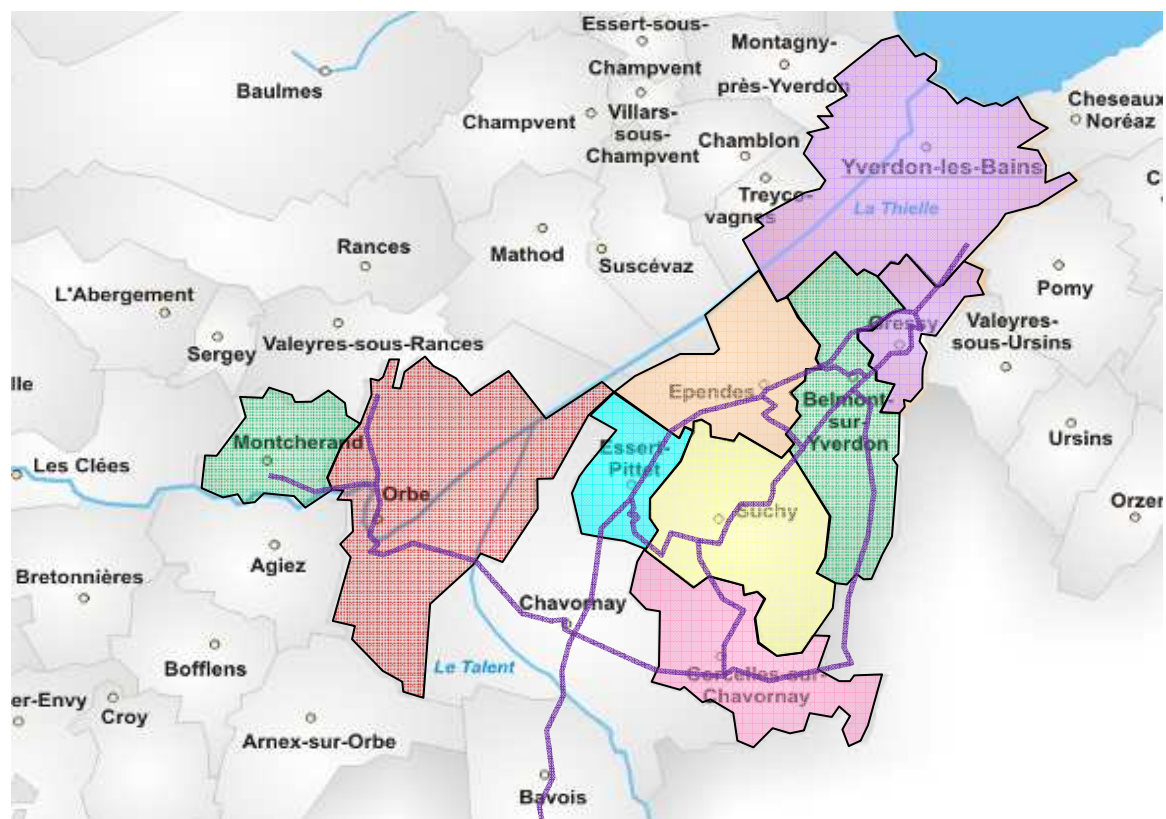


Unité
Technique &
Signalisation
routière

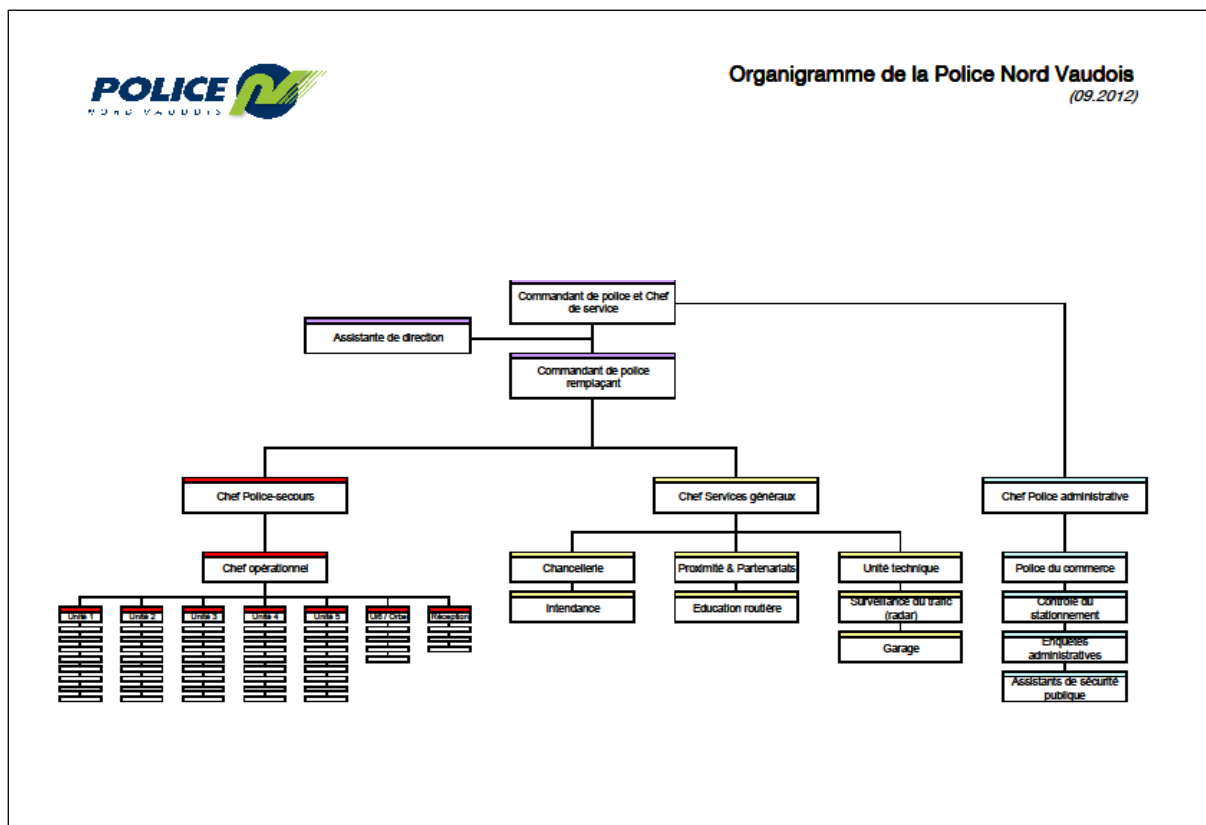
Le mercredi 29 août 2012, la cérémonie de mise en place des Autorités politiques a eu lieu dans la cour du Château, en présence de nombreuses personnalités. A cette occasion, les nouvelles couleurs de la Police Nord vaudois et sa bannière ont été présentées.



SECTEUR



Organigramme structurel



DIRECTION

Objectifs généraux 2012

PERMANENTS

- Assurer le flux de l'information auprès de l'Autorité politique.
- Garantir, par le développement de processus, la qualité de la bien facture des prestations fournies.
- Garantir les prises de décision dans une dynamique collégiale.
- Favoriser la qualité de la collaboration inter service.

ORGANISATION

- Adapter, à tous les niveaux, les structures et le fonctionnement du corps afin de lui garantir une intégration cohérente et forte dans le futur paysage sécuritaire du Nord vaudois.
- Poursuivre l'adaptation des processus organisationnels aux exigences de la nouvelle procédure pénale.

- Renforcer l'implantation d'une nouvelle culture d'entreprise par une gestion collégiale.
- Instituer une organisation prévisionnelle.
- Mettre à jour la matrice des risques.

FORMATION

- Coordonner la formation continue en vue de développer les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.

RESSOURCES HUMAINES

- Mettre à niveau les descriptions de fonction à l'échelon des cadres.
- Etudier et développer les aspects liés à la gestion du personnel.
- Optimiser l'échange d'informations entre les cadres et leurs collaborateurs, en particulier s'agissant de la police coordonnée.

Composition des Directions

Etat-major

- Chef du Service de la Sécurité Publique, Commandant de la Police Nord vaudois, maj Pascal Pittet
- Commandant remplaçant, Chef Etat-major, Cap Richard Guillemin
- Chef Police secours, plt Serge Freymond
- Chef des Service généraux, lt Gérald Ceppi
- Chef opérationnel, lt Cédric Perrin
- Chef de la Police administrative, M. Vincent Audemars
- Préposée au Contrôle des habitants, Mme Claude Petit
- Assistante de direction rattachée au Commandant, Mme Véronique Duc

Opérationnelle

- Chef opérationnel, lt Cédric Perrin
- Chef de l'Unité Technique, Adj J.-M. Collet
- Chef de l'Unité de Proximité et Partenariats, Sgtn Gilbert Stucky
- Chef de l'unité 6 à Orbe, Adj Stéphane Warpelin

Elargie

- Membres de la Direction Etat-major
- Membres de la Direction Opérationnelle
- Chefs des Unités

SERVICES GÉNÉRAUX

UNITE DE PROXIMITE ET PARTENARIATS

L'unité, conduite par le sgtn Gilbert Stucky, est composée de 4,5 ETP, dont 1 essentiellement (+ 0.5 ETP dès septembre 2012) pour la formation de l'éducation routière dans les écoles et 6 Auxiliaires de prévention circulation (APC).

Objectifs 2012

PERMANENTS

- Mettre en place et développer une stratégie globale et commune dans l'appréhension d'une problématique.
- Instaurer un rythme de conduite.
- Développer la communication et la visibilité des actions.

ORGANISATION

- Instituer un outil visant à optimiser les statistiques.

OPERATIONNELS

- Entretenir et développer les partenariats.
- Anticiper et mettre en évidence l'organisation des actions prioritaires et secondaires.

FORMATION

- Maintenir les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.
- Renforcer l'instruction en milieu scolaire par la formation d'un nouveau collaborateur.

RESSOURCES HUMAINES

- Optimiser de façon permanente la diffusion de l'information vers le haut et vers le bas.

Missions principales

- Education routière en milieu scolaire.
- Mise en place des campagnes de préventions touchant les domaines des délits, incivilités et circulation.
- Contacts avec l'ensemble des partenaires (commerçants, concierges etc.).
- Implication dans le tissu social de la ville, en partenariat avec JECOS.
- Gestion des problèmes de la population au moyen du concept SARA.
- Gestion de la sécurité routière sur les sites scolaires.

L'Unité de proximité et partenariats a traité 150 affaires et enquêtes sur l'ensemble du territoire, et a effectué de nombreux passages auprès des commerçants, dans les magasins et dans les établissements publics.

Dès le début juillet, les collaborateurs de l'UPP se sont rendus dans les six nouvelles communes à Orbe, Ependes, Essert-Pittet, Suchy, Corcelles-s/Chavornay, et Montcherand. Le personnel des différents bureaux communaux a été rencontré et une reconnaissance du territoire effectuée.

Les répondants de l'éducation routière en milieu scolaire ont accueilli 709 nouveaux élèves des 37 classes que comprennent les six communes, hors Yverdon-les-Bains, qui font partie de la Police Nord vaudois. Une mise à jour importante des plans de leçons a été entreprise. En effet, nous avons pris soins de mettre en place une coordination de formation avec nos collègues de la Police cantonale, toutefois en gardant nos spécificités, telles que par exemple le nombre important d'élèves qui circulent à vélo et l'approche pratique de l'angle mort avec un camion.

La préparation des cours a demandé un total de 256 heures de travail.

Comme mentionné dans le tableau ci-dessous, l'ensemble des classes n'a pas pu être visité, ceci en raison de l'absence de notre seul répondant de la prévention en milieu scolaire. Pour palier à cette problématique, nous avons formé un ETP supplémentaire, prévu pour une activité partagée entre le travail habituel de l'UPP et la formation des enfants. Il a débuté son activité dans les écoles à la rentrée scolaire du mois d'août 2012.

Nous relevons que depuis la mise en place de la Police Nord vaudois, le travail des répondants dans les écoles a fortement augmenté; le détail figure dans le tableau ci-après.

Communes	Classes	Elèves
Corcelles-sur-Chavornay	4	83
Ependes	5	95
Essert-Pittet	2	37
Montcherand	1	17
Orbe	62	1146
Yverdon-les-Bains + institutions « aquarelle et Entrelacs »	204	3688
Total	278	5'066

Statistiques

Cours dispensés dans les classes	Nb classes	Nb élèves
2 ^{ème} année	27	504
3 ^{ème} année	22	413
4 ^{ème} année	21	373
5 ^{ème} année	12	265
6 ^{ème} année	Non visitées	
7 ^{ème} année	10	178
8 ^{ème} année	10	177
9 ^{ème} année	9	175
Cours spécifiques dispensés en extérieur	Nb classes	Nb élèves
"Traversée de la route" classes enfantines	47	888
"Traversée de la route" 1 ^{ère} année primaire	27	526
"Merle blanc"	18	350
"Jardin de circulation"	Non dispensés	
Totaux :	203	3849

Les chargés de la prévention ont mis sur pied 25 campagnes ou actions de prévention sur l'ensemble du secteur. Une coordination des campagnes de prévention, en collaboration avec la police coordonnée, est progressivement mise en action, ce qui a déjà débouché sur 9 opérations simultanées dans le canton. Pour notre part, nous avons porté un accent tout particulier lors de chaque rentrée scolaire après les vacances, notamment pour celle du mois d'août, qui a persisté sur une période de 4 semaines.

Campagnes et actions de prévention	
Janvier	Rentrée scolaire
Février	Contrôle de l'éclairage des cycles Turbo sieste
Mars	Rentrée scolaire La route n'est pas mon circuit Vols à la tire
Avril	Rentrée scolaire
Juin	Alcool au volant Présence préventive secteur camping Vols dans les véhicules et vols à la tire
Juillet	Alcool au volant Présence préventive secteur camping Plan canicule Vols dans les véhicules et vols à la tire
Août	Rentrée scolaire La route n'est pas mon circuit
Septembre	Vols à la tire
Octobre	Rentrée scolaire Contrôle de l'éclairage des cycles Semaine de la lumière Cambrioleurs au crépuscule
Novembre	Vols à la tire dans les magasins
Décembre	Présence préventive dans les commerces Prévention pour les vols à l'encontre des personnes âgées (Yverdon-les-Bains et Orbe) Vols dans les magasins et en rue

Sur la commune d'Orbe, l'Unité de Proximité et partenariats a rencontré 79 commerçants. Les policiers ont participé à la journée de la mobilité, en organisant et animant un jardin de circulation sur l'Esplanade du Château. Durant le mois de décembre, une présence a été faite lors du marché de Noël et de l'ouverture dominicale des magasins. Une séance d'informations préventive a également été dispensée aux personnes âgées, par l'intermédiaire de l'AVIVO, concernant les vols et arnaques commis à l'encontre de nos aînés. Plus de 70 patrouilles pédestres ont été organisées dans cette ville en fin d'année. Le but était bien entendu de marquer une présence policière, mais aussi d'avoir une action préventive sur les vols.

Le réseau des partenaires continue à être développé. L'accent a été mis dans la localité d'Orbe, plus précisément au niveau des commerçants cités plus haut. Le but était non seulement de faire connaître l'Unité de Proximité et Partenariats et ce qu'elle peut apporter à la population, mais également d'être à l'écoute des problèmes que peuvent rencontrer ces personnes.

En outre, de nombreuses séances de travail ont été suivies par nos collaborateurs de l'UPP avec divers partenaires.

Séance partenariats	Nbre
RaiFair copil	12
TPO (Police des Transports)	7
Directions écoles	5
Groupe consultatif qualité de Vie dans les quartiers	12
Commission Jeunes et alcools	2
Grea groupement romand jeunes et alcools	6
Prévention routière coordonnée	3
Prévention criminalité	12
ATE bourse aux vélos	2
Rallye cyclotouriste	3
Prévention canicule	5
APEY association des parents d'élèves	1
CRPS Mementos	2
CCHY quartier des Cygnes	1
APC auxiliaires de prévention circulation	6
Chargés de sécurité	5
Total	84

UNITE TECHNIQUE - SIGNALISATION ROUTIERE CONTRÔLE DU TRAFIC

L'unité, conduite par l'adj J.-M. Collet, est composée de 5 ETP.

Objectifs 2012

PERMANENTS

- Appliquer les nouvelles normes régissant la signalisation routière (VSS).

ORGANISATION

- Garantir une équité dans les prises de décision par la création d'un processus précis
- Développer la communication et la visibilité des actions.

OPERATIONNELS

- Garantir l'utilisation de la signalisation ad hoc relative aux divers chantiers et modifications de circulation prévues durant l'année, notamment en relation avec le projet Agglo -Y.

FORMATION

- Organiser les formations spécifiques visant à l'utilisation du radar répressif et la table de laminage.

RESSOURCES HUMAINES

- Optimiser de façon permanente la diffusion de l'information vers le haut et vers le bas.

Signalisation routière

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Service de la Mobilité, URBAT et STE.

L'UT a procédé à 190 interventions durant l'année, portant sur la rénovation de la signalisation endommagée et la pose de signaux neufs. Elle a également mis en place la signalisation des chantiers de l'ensemble des projets communaux et celle nécessaire aux déroulements des manifestations. Elle a assuré la mise en place de la signalisation pour les déviations du trafic, les réservations de places de parc, ainsi que pour de multiples petites interventions à la demande.

Plus de 150 contrôles concernant la pose des signalisations de chantiers par les entreprises ou par les services communaux, ainsi que la vérification des dispositions prises pour la sécurité des piétons et usagers de la route, suite à des dépôts sur la voie publique, ont été faits.

Cette unité a également été engagée pour la préparation et la mise en place de la signalisation routière de l'ensemble des manifestations culturelles ou sportives organisées dans notre ville.

Le marquage usé a été rafraîchi dans le cadre d'un programme annuel. Nous avons également procédé à du nouveau marquage, ce qui représente un total de 75 interventions.

L'UT est également intervenue à 12 reprises dans l'aménagement ou la modification de divers sites en ville.

Ont été accordés :

- 134 permis de dépôt
- 159 permis de fouille

Contrôle du trafic

Un appareil radar mobile a été mis en service le 27 août 2012. Hormis l'opérateur principal, 2 autres collaborateurs, qui œuvrent au sein d'une unité de police secours, ont été formés à l'utilisation de cet appareil, au traitement des images et des données.

Le radar a été utilisé durant les campagnes de prévention routières lors des rentrées scolaires et positionné à proximité des établissements scolaires.

- 100 contrôles ont été effectués, 574 amendes d'ordre délivrées, 8 dénonciations établies en préfecture et 5 au Ministère public, pour un montant total encaissé de frs 39'210.-.

Commune	Nombre de contrôles	Véhicules contrôlés	Nombre d'amendes d'ordre	Montants encaissés	Dénonciations en Préfecture	Dénonciations au Ministère public	Pourcentage d'infraction
Yverdon-les-Bains	74	19'472	456	31'090	6	5	2,4
Orbe	15	2'816	92	6'390	2	0	3,3
Ependes	4	174	13	680	0	0	7,5
Suchy	1	44	0	0	0	0	0
Essert-Pittet	2	157	13	1'050	0	0	8,3
Corcelles-s/Chavornay	4	223	0	0	0	0	0
Montcherand	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	100	22'886	574	39'210	8	5	2.5

- L'engagement du radar a été très axé sur la commune d'Yverdon-les-Bains, raison pour laquelle il n'a que peu été placé dans les autres communes. Celle de Montcherand sera impliquée dans la planification 2013.

Radar préventif

Depuis la mise en place de la police régionale, nous possédons deux radars préventifs. Ces appareils donnent visiblement la vitesse pratiquée par les usagers et peuvent enregistrer des statistiques portant non seulement sur les vitesses, mais également sur le nombre de véhicules. Ils sont en règle générale posés sur une durée d'une semaine, un sur la commune d'Yverdon-les-Bains, l'autre sur les communes partenaires, tout au long de l'année.

Gestion des taxis

Au 31.12.2012, nous gérons :

- 12 concessions de type « A » (stationnement sur les emplacements du domaine public désignés par la Municipalité). Un renouvellement de concession a eu lieu en août 2012 suite au départ à la retraite de son titulaire.
- 8 concessions de type « B » (sans permis de stationner sur le domaine public). Une nouvelle concession a été attribuée dans le courant de l'année.
- 7 chauffeurs auxiliaires sont également contrôlés par nos services.

UNITE CHANCELLERIE - INTENDANCE

L'unité, conduite par l'adj Bernard Paccaud est composée de 2,2 ETP

Objectifs 2012

PERMANENTS

- Renforcer le développement de l'unité par la création de processus méthodologiques.

ORGANISATION

- Garantir la collaboration avec l'ensemble des divisions du service.
- Assurer, par le respect des processus, la qualité des prestations fournies.

- Instituer un processus de gestion du courrier (entrant et sortant).
- Développer la gestion de l'achat du matériel.
- Organiser l'archivage des documents selon les normes en vigueur.

FORMATION

- Développer les compétences professionnelles et méthodologiques par la réalisation d'un stage à la police de Lausanne (division chancellerie).

RESSOURCES HUMAINES

- Optimiser de façon permanente la diffusion de l'information vers le haut et vers le bas.

Chancellerie

C'est le centre névralgique du service. En effet, elle a la responsabilité de la totalité de la gestion du courrier, de la correction et transmission des rapports, ainsi que de l'archivage des documents, en collaboration avec l'archiviste de la commune.

5'034 rapports ont été établis par les collaborateurs/trices de l'ensemble du service, contre 3'890 en 2011. Les chiffres mentionnés dans les 7 tableaux ci-dessous concernent uniquement le nombre de rapports établis, mais ne reflète pas le nombre d'interventions, qui est mentionné plus bas dans ce document, sous le titre « Police secours ».

STATISTIQUES DES RAPPORTS TRAITES PAR LA CHANCELLERIE

ACCIDENTS	2012	2011	Différence
Avec blessés	55	51	+4
Avec dommages matériels uniquement	65	72	-7
Avec fuite	29	27	+2
Avec ivresse au volant	20	17	+3
Avec ivresse au volant et blessés	6	1	+5
Avec attestations de dommages	13	45	-32
Avec des animaux	31	29	+2
Total	219	242	-23

IVRESSE AU VOLANT SANS ACCIDENT	2012	2011	Différence
0,5 à 0,79 o/oo	30	35	-5
0,8 o/oo et plus	62	110	-48
Total	92	145	-53

PLAINTES PENALES - JUDICIAIRE	2012	2011	Différence
Plaintes pénales	2'028	967	+1'061
Vols de plaques	29	10	+19
Vols de voitures	10	7	+3
Vols de vélos	383	359	+24
Violences domestiques	39	0	+39
Saisie d'argent	4	3	+1
Réquisition	2	1	+1
Loi sur les étrangers	87	9	+78
Infraction à la loi sur les stupéfiants	208	253	-45
Arrestations	98	52	+46
Fausse monnaie	13	9	+4
Total	2'901	1'670	+1231

DENONCIATIONS	2012	2011	Différence
Circulation (adultes)	174	212	-38
Circulation (mineurs)	11	38	-27
Miction	20	29	-9
Nuisances sonores	29	21	+8
Scandale/bagarres	106	86	+20
Stationnement de véhicules sans plaque	5	21	-16
Infraction avec un chien	15	19	-4
Règlement de police (autres)	51	37	+14
Autres dénonciations	30	36	-6
Total	441	499	-58

NATURALISATIONS	2012	2011	Différence
Facilitée CH	48	29	+19
Facilitée ODM	44	34	+10
Ordinaire	64	69	-5
Total	156	132	+24

JUDICIAIRE	2012	2011	Différence
Violences domestiques	39	0	+39
Saisie d'argent	4	3	+1
Réquisition	2	1	+1
Loi sur les étrangers	87	9	+78
Infraction à la loi sur les stupéfiants	208	253	-45
Arrestations	98	52	+46
Fausse monnaie	13	9	+4
Total	451	327	+124

DIVERS	2012	2011	Différence
Convoiement de transports dangereux	4	4	0
Engagement du chien de police	3	2	+1
Hospitalisation d'office	4	2	+2
Notifications impossibles	295	323	-28
Pollution	24	21	3
Rapport préalable	222	250	-28
Renseignements divers	218	273	-55
Transmission de munition au Bureau des armes	4	0	+4
Total	774	875	-101

TOTAL GENERAL	5'034	3'890	+1'054
----------------------	--------------	--------------	---------------

Intendance

C'est le responsable de la Chancellerie qui traite de l'entier de l'intendance du service, avec l'aide d'un 0,2 ETP (Assistant de Sécurité publique). Son travail consiste à :

- Equiper l'ensemble des collaborateurs uniformés.
- Traiter avec nos fournisseurs.
- Gérer l'équipement des locaux et bureaux.
- Gérer l'économat pour le service.
- Gérer le parc informatique.
- Gérer le matériel de liaison radio Polycom.

POLICE-SECOURS

Deux officiers conduisent les unités de Police secours, soit 6 unités d'intervention, dont une basée au poste de police à Orbe et la centrale/réception à Yverdon-les-Bains.

Objectifs 2012

PERMANENTS

- Appliquer les principes enseignés et acquis en matière de conduite opérationnelle et de sécurité personnelle.
- S'adapter en permanence aux développements et changements liés à la réforme policière.
- Développer une gestion qualité dans la facture des tâches et l'accueil au public.

ORGANISATION

- Mettre en œuvre l'Etat-major de la division.
- Instituer un outil de mesure permettant l'utilisation de la planification prévisionnelle.

OPERATIONNELS

- Assumer l'accomplissement des missions générales de police sur l'ensemble du territoire régional en tenant compte des nouvelles missions dévolues au Corps dans le cadre de la réforme policière.
- Assurer une présence visible au centre-ville le week-end lors de la fermeture des établissements sensibles.
- Renforcer les contrôles d'identité à proximité de la gare.
- Lutter contre toute forme de délinquances routières.

FORMATION

- Assurer de manière soutenue la formation en relation avec le nouveau paysage sécuritaire vaudois.
- Maintenir les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.

RESSOURCES HUMAINES

- Optimiser de façon permanente la diffusion de l'information vers le haut et vers le bas.

Unités d'intervention

Unités	ETP
1	7
2	7
3	6
4	7
5	6
6	4.5

Activité

PATROUILLES EN HEURES	2012	2011	Différence
Motorisées	3'113	4'160	-1'047
Pédestres	1'145	1'572	-427
Présence Gare CFF	602	405	+197
Cyclistes	20	258	-238
Total	4'880	6'395	- 1'515

ANALYSE

Les statistiques démontrent une nette diminution des patrouilles, donc de la présence de policiers sur le terrain.

Ce déficit s'explique par la mise en place de la police coordonnée, qui débouche sur une augmentation considérable de l'enregistrement des plaintes pénales (+1'061), ainsi que des nouvelles prérogatives telles que le constat de cambriolage et le traitement judiciaire des violences domestiques. Ce nouveau travail représente un investissement important en heures, que l'on peut estimer à 1'500 sur l'année.

Nous sommes également confrontés à une augmentation exponentielle de la fréquentation de la réception au poste de police d'Yverdon-les-Bains (+ 29%) et des appels téléphoniques débouchant à notre centrale (+ 30 %), ceci depuis 2011, que l'on peut identifier par la fermeture soudaine des postes de gendarmerie.

La conséquence se reporte naturellement sur l'effectif dédié à la centrale/réception qui compte 3,5 ETP, ce qui est devenu largement insuffisant. Pour palier ce manque, un policier uniformé renforce systématiquement les collaboratrices civiles, ce qui représente 2'060 heures annuelles. Nous sommes également contraints d'engager un 2^{ème} policier uniformé lors de forte affluence et pour le remplacement des absences pour causes de maladie, accidents, vacances et congés; cela

représente 1'030 heures de travail. En résumé, ces 2'060 h et 1'030 h se reportent sur Police secours.

- En comptant les heures de réception à assurer (2'060 h + 1'030 h = 3'090 h) plus les travaux administratifs dus aux nouvelles compétences faisant suite à la mise en place de la Police réformée (1'500 h), les unités de Police secours voient leurs travaux administratifs augmentés de 4'590 h en 2012.
- Nous relevons également que la formation de mise en adéquation des compétences a débouché sur 1'717 h de cours, seulement sur l'année 2012.

Par ailleurs, le total des interventions de police se monte à 9'527 contre 6'549 en 2011, soit une augmentation de 45,5 %, réparties comme suit : 39 % pour la commune d'Yverdon-les-Bains et 6,5 % pour la région.

Les opérations de police mises en place par la PNV entre le 01.10 et le 31.12.2012, visant à déstabiliser le milieu des dealers à la Gare CFF, jardin Japonais et rue des Remparts a donné les résultats suivants :

- Le terrain a été occupé durant 70 jours
- 348 policiers ont été engagés pour total de 15'250 heures, ce qui représente plus de 43 heures par policier
- 292 personnes contrôlées
- 11 dénonciations à la Loi Fédérale sur les produits stupéfiants
- Nombreuses saisie de produits illicites

Au mois de décembre, une opération visant à lutter contre ce trafic, a été menée dans le cadre de la police coordonnée. 10 policiers de la PNV, en collaboration avec 7 collègues provenant des polices communales vaudoises, 1 de la police militaire et 2 gardes-frontières ont été engagés. Au cours de cette opération, 13 personnes ont été conduites au poste de police pour des contrôles approfondis et divers

produits stupéfiants saisis. Ce type d'opération sera reconduit.

Les fréquents contrôles ainsi que les actions menées à l'encontre des personnes suspectées de trafic illicite aux abords du jardin Japonais ou dans l'hyper-centre permettent de limiter l'augmentation de ce phénomène. Toutefois, la plupart de ces individus œuvrent en groupe et sont organisés, ce qui rend difficile les interpellations en flagrant délit. Néanmoins, ces mesures permettent de déstabiliser le milieu et de maintenir une pression envers les trafiquants. Ces actions sont reconduites sur l'année 2013.

STATISTIQUES

Les chiffres mentionnés ci-dessous concernent les interventions effectuées par la PNV uniquement, ceci sur l'ensemble de notre territoire d'intervention. Ils découlent des éléments mentionnés dans notre journal des événements de police (JEP). Les événements qui ne dépendent pas de notre sphère de compétence apparaissent dans la statistique cantonale. Cette dernière est donc basée sur les événements traités par la Gendarmerie, auxquels sont ajoutés nos interventions, d'où les différences de chiffres entre le canton et notre commune.

EVENEMENTS PRINCIPAUX

Criminalité	2012	2011	Dif.
Vols avec effraction	331	213	+118
Vols simples	362	273	+89
Vols à l'étalage	187	113	+74
Brigandages	20	19	+1
Vols à l'arraché	15	6	+9
Vols avec effraction dans voitures	132	49	+83
Vols de voitures	11	8	+3
Incendies	98	70	+28
Feux de containers	39	23	+16
Mœurs	10	17	-7
LStup	166	254	-88
Voies de fait	152	59	+93
Lésions corporelles	53	22	+31
Homicides	0	1	-1
Violences conjugales	45	42	+3
TOTAL	1621	1169	+452

Accidents de circulation	2012	2011	Diff.
avec blessés	53	57	-4
avec ivresses qualifiées	20	17	+3
avec ivresses non qualifiées	1	0	+1
avec fuites et dommages au parc	117	99	+18
avec dommages matériels	95	152	-57
avec arrangements	169	91	+78
TOTAL	455	416	+39

Ont été impliqués : 9 piétons et 14 cyclistes

Véhicules volés	2012	2011	Diff.
Voitures	11	3	+ 8
Motos - motocycles légers	48	4	+ 44
Scooters	0	4	-4
Cyclomoteurs	15	9	+ 6
Cycles	305	291	+ 14
Plaques	29	17	+ 12
Remorques	0	2	- 2
Quadricycles	0	0	0
TOTAL	408	330	78

Véhicules retrouvés	2012	2011	Diff.
Voitures	0	3	-3
Motos - motocycles légers	28	1	27
Scooters	0	4	-4
Cyclomoteurs	8	9	-1
Cycles	14	33	-19
Remorques	0	0	0
Plaques	0	0	0
TOTAL	50	50	0

Fourrière à voitures et bateaux	2012	2011	Diff.
voitures mises en fourrière	99	106	-7
voitures rendues	86	93	-7
voitures détruites	0	10	-10
voitures vendues	0	0	0
bateaux mis en fourrière	0	1	-1
bateau vendu	0	0	0
factures établies	24	33	-9
parution FAO	0	2	-2

La diminution des mises en fourrière s'explique par le fait que depuis son fonctionnement, de l'ordre a été fait dans les quartiers, notamment par la mise en fourrière d'un grand nombre de véhicules stationnés sur la voie publique, sans plaque d'immatriculation. Nous avons de moins en moins de voitures dites « ventouse » et d'utilisations abusives du domaine public. Cela se traduit par une diminution régulière.

Autres interventions	2012	2011	Diff.
Identifications de personnes et de véhicules	1830	2054	-224
Affaires d'animaux	232	187	+45
Agressions / brigandages / racket	61	51	+10
Bagarres	111	122	-11
Demandes d'assistance	1650	1409	+241
Différends entre personnes	93	73	+20
Incendies / pollutions / catastrophes	149	98	+51
Ivresses au volant / guidon	124	142	-18
Mises en cellules	21	24	-3
Mises en box de maintien	242	213	+29
Nuisances sonores	423	320	+103
Recherches / disparitions / évasions	59	56	+3
Alarmes (réelles et fausses)	150	118	+32
TOTAL	5145	4867	278

Mœurs	2012	2011	Diff.
*Contrôles des salons de massages	21	50	-29
Infractions à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers	1	1	0
Actes d'ordre sexuel	3	6	-3
Viols	3	7	-4
Exhibitionnistes	2	4	-2
Comportements suspects	5	7	-2
Contrôles Kiosques / commerces / stations			
**articles pornographiques	0	0	0
2ème contrôle desdits	0	0	0
TOTAL	35	75	-40

*L'organisation des contrôles liés à la gestion des mœurs est faite en étroite collaboration avec la Cellule d'investigation pour la prostitution du canton (CIPRO). La diminution de la fréquence des contrôles des salons de massages est due à une volonté de cette dernière pour l'année 2012. Ces contrôles reprendront en 2013.

**Toujours sur la demande de la CIPRO, nous avons abandonné provisoirement le contrôle des articles pornographiques dans les kiosques, stations service et autres commerces. Une reprise de ce type de contrôle est en discussion actuellement.

Ces diminutions ou absences de contrôles trouvent leur réponse dans une volonté d'évaluer le respect des lois régissant les mœurs. La normalité des contrôles reprendra en 2013 et une analyse sera faite par la CIPRO.

Centrale – réception

L'ensemble du travail de cette unité est géré par 3,5 ETP, pour la couverture horaire suivante :

Lundi au vendredi : de 0700 à 2000.

Samedi : de 0900 à 1800.

Dimanche et jours fériés : de 0900 à 1700.

En dehors de ces heures, la réception et la centrale téléphonique sont assurées par des policiers normalement engagés dans une unité de Police secours. Nous garantissons donc une ouverture du poste de police en permanence pour les affaires urgentes.

26'706 personnes, contre 19'300 en 2011, se sont présentées à la réception du poste de police à Yverdon-les-Bains et 29'500 appels téléphoniques (25'337 en 2011) ont abouti à la centrale de communication.

Objets perdus/trouvés

Sur les 1'339 (1'306 en 2011) objets perdus rapportés à la réception du poste de police, 672 ont été rendus à leur légitime propriétaire.

POLICE ADMINISTRATIVE

La Police administrative est conduite par M. Vincent Audemars. Cette division regroupe 16 ETP.

Objectifs 2012

PERMANENTS

- Mettre en place et développer les processus organisationnels à l'échelon de la division.
- Développer une gestion qualité dans la facture des tâches et l'accueil au public.
- Etudier des synergies à l'interne.

Secrétariat

Ce secteur est tenu par 2 ETP qui ont pour tâches d'établir l'ensemble des courriers de la Police administrative, en appui à la police du commerce et au bureau des amendes d'ordres.

STATISTIQUES

Rapports administratifs	2012	2011	Diff.
Correspondances police administrative	2'998	2'810	+188
Correspondances amendes d'ordre	1'195	1'381	-186
Total	4'193	4'191	+2

Police du Commerce

Deux collaborateurs œuvrent au bon fonctionnement de ce service, qui couvre les activités suivantes :

- Autorisation des manifestations.
- Permis temporaires pour la vente d'alcool.
- Banderoles publicitaires.
- Foires et marchés – utilisation du domaine public.
- Commerces soumis à autorisation.
- Etablissements publics.
- Loteries, tombolas et lotos.

OPERATIONNELS

- Instituer un règlement des marchés et des établissements publics.
- Apporter, à la demande, un appui aux communes partenaires de l'organisation sécuritaire du Nord vaudois, dans la gestion des tâches liées à la division.
- Développer et entretenir les partenariats avec les milieux économiques locaux.

FORMATION

- Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs / de l'apprenti/e.
- Coordonner la formation continue en vue de développer les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.

RESSOURCES HUMAINES

- Coordonner l'intégration de l'OCS au guichet unique.
- Etudier et développer les aspects liés à la gestion du personnel.
- Optimiser de façon permanente la diffusion de l'information vers le haut et vers le bas.

STATISTIQUES

Autorisations de manifestations

	2012	2011	Diff.
Délivrées	485	508	-23
Billetterie communale, nombre de billets vendus	1'927	2'959	-1'032

Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques

	2012	2011	Diff.
Etablis	134	135	-1
Total en francs	18'000	19'111	-1'111

Banderoles publicitaires

	2012	2011	Diff.
Total autorisations délivrées	22	20	+2
Taxes d'autorisation encaissées en francs	2'430	2'700	-270

Foires

	2012	2011	Diff.
Foires			
Participation aux foires mensuelles	666	756	-90
Moyenne annuelle	56	63	-7

Marchés - location des emplacements

	2012	2011	Diff.
Marchés (francs)	40'402	39'265	+1'137
Foires (francs)	21'906	25'038	-3'132

Utilisation du domaine public

	2012	2011	Diff.
Stands de prospection	100	84	+16
Stands d'information ou de ventes occasionnelles aux marchés (politiques, caritatifs, écoles, etc.)	210	228	-18

Commerces soumis à autorisation

	2012	2011	Diff.
Débits à l'emporter au détail	44	43	+1
Commerces d'occasion	27	24	+3
Traiteurs	4	4	0
Appareils automatiques	89	87	+2

Etablissements publics - Permissions accordées

	2012	2011	Diff.
Permissions de prolongation (nombre)	3'002	2'663	+339
Autorisations animations musicales (nombre)	232	170	+62
Taxes permissions de prolongation en francs	49'930	43'341	+6'589

Etablissements publics au bénéfice d'une licence

	2012	2011	Diff.
Bar à café	4	4	0
Buvette	12	11	+1
Café-bar	7	7	0
Café-restaurant	78	74	+4
Discothèque	2	2	0
Hôtel	6	6	0
Night-club	1	1	0
Salon de jeux	2	3	-1
Tea-room	17	19	-2
Autorisation spéciale	11	11	0
Total établissements publics	140	138	+2

Lotos

	Saison 2011-2012	Saison 2010-2011	Diff.
Autorisations accordées	49	50	-1
Journées de loto	69	69	+69
Chiffre d'affaires brut	1'149'761	1'169'164	-19'403
Chiffre d'affaires brut moyen par loto	16'663	16'944	-281
Location des cartons	7'050	7'350	-300
Taxes communales encaissées (francs)	4'940	5'000	-60

Loteries - Tombolas

	2012	2011	Diff.
Nombre	2	2	0
Billets (nombre)	5'000	30'500	-25'500
Recettes brutes (francs)	10'000	75'500	-65'500

La diminution provient du fait que le Comptoir du Nord vaudois n'organise plus de loterie (environ 22'500 billets et Fr. 67'500.-- de recettes brutes en 2011).

Tombolas

	2012	2011	Diff.
Nombre de tombolas (autorisations délivrées)	23	30	-7
Billets (nombre)	25'200	34'250	-9'050
Recettes brutes (francs)	53'950	70'150	-16'200
Emolument communal (en francs)	831	916	-85

Office du stationnement

Une collaboratrice gère l'ensemble de la procédure des amendes d'ordre, depuis la saisie des bulletins dans GEFI, jusqu'à la préparation des rappels et sommations.

4 Assistants de sécurité publique sont engagés pour le contrôle du stationnement sur la ville.

	2012	2011	Diff.
Amendes d'ordre (A.O.)	19'718	21'383	-1'665
Rappels	5'750	6'210	-460
Amendes radar	504	*	
Ordonnances pénales (A.O.)	1'696	1'828	-132
Dénonciations pour infraction au Règlement de police	418	414	+4
Dénonciations pr stationnement sur domaine privé mis à ban	1'446	1'173	+273
Citations à comparaître	27	20	+7
Sommations	1'713	1'823	-110
Poursuites	914	900	+14
Actes défaut de biens (ADB)	373	304	+69
Ordonnances de conversion (sur la base d'un ADB)	838	626	+212
Transmissions au Service pénitentiaire (conversion en jours de peine privative de liberté)	366	256	+110
Réclamations de soldes dus	159	*	
Renvoi par pli simple de recommandés non réclamés	1170	*	
Remboursement d'amendes payées à double	245	*	
Réexpédition de courriers après recherche d'adresses	323	*	
Encaissements amendes d'ordre	1'293'980	1'294'607	-627
Encaissements parcomètres	2'109'516	1'905'422	+204'094
* Nouvelle rubrique en 2012			

ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

Un sous-officier et 2 collaboratrices traitent les enquêtes administratives et établissent les rapports inhérents

STATISTIQUES

Naturalisations		2012	2011	Diff.
Rapports naturalisations ordinaires		83	75	+8
Rapports naturalisations facilitées		49	32	+17
Rapports naturalisation art. 22-25-53 LDCV		46	27	+19
Service de la population (SPOP)				
Rapports		35	34	+1
Procès-verbaux d'audition		51	36	+15
Office des poursuites				
Rapports notifications impossibles		361	373	-12
Contrôle des habitants				
Total rapports		579	550	+29
Office des poursuites				
Commandements de payer à traiter *		5'439	8'324	-2'885
Mandats OP		360	166	+194
Conduites OP		40	13	+27
Recherches d'adresses				
Office d'impôts		104	64	+40
Contrôle des habitants		26	17	+9
Service des finances et Police administrative		17	46	-29
Retours de La Poste		241	276	-35
Total des recherches d'adresses		388	403	-15
Encaissements				
* Commandements de payer reçus (francs)	à Fr. 21.--	91'350	160'755	-69'405
Mandats OP (traités et annulés par fax)	à Fr. 25.--	8'000	4'150	+3'850
Conduites OP	à Fr. 50.--	2'000	650	+1'350
Total encaissements		101'350	165'555	-64'205
Coûts postaux				
Convocations commandements de payer, naturalisation et SPOP	francs	3'680	6'526	-2'846
* La diminution des cas à traiter provient de l'introduction, dès le mois de juin 2012, d'un nouveau système de distribution mis en place par La Poste, qui a pour conséquence une réduction du nombre de dossiers transmis à la Police				

BUREAU DU CONTRÔLE DES HABITANTS

- Cette entité est conduite par Mme Claude Petit. Elle comprend 7,1 ETP plus un/e apprenti/e maturant/e.

Objectifs 2012

PERMANENTS

- Assurer le bon fonctionnement de l'unité et une répartition optimale des tâches.
- Faire appliquer les modifications légales en préservant les intérêts de la Commune et des administrés.

OPERATIONNELS

- Identifier, créer et utiliser les outils de pilotage.
- Terminer l'harmonisation des Registres dans les délais fixés par la Confédération et assurer la gestion.

- Définir et appliquer les améliorations ressortant de l'audit et des travaux subséquents.

FORMATION

- Favoriser la formation de l'apprenti/e et de notre nouvelle collaboratrice.
- Maintenir les compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales.

RESSOURCES HUMAINES

- Accueillir et intégrer harmonieusement la nouvelle collaboratrice.
- Achever d'établir et d'implémenter les mesures identifiées dans le processus actuellement en cours.
- Développer les aspects liés à la gestion du personnel.
- Optimiser de façon permanente la diffusion de l'information vers le haut et vers le bas.

Etat de la Population d'Yverdon-les-Bains au 31 décembre 2012

Population	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total au 31.12.12	Total au 31.12.11	Diff.
Suisses	6'939	8'349	1'497	1'375	18'160	18'058	+102
Etrangers Permis B et C	4'179	3'705	967	991	9'842	9'493	+349
Total population établie	11'118	12'054	2'464	2'366	28'002	27'056	+451
					0	0	
Courte durée (L)	127	54	11	10	202	163	+39
Admis provisoires (F)	108	86	27	45	266	261	+5
Requérants (N & attest.)	77	46	23	25	171	109	+62
Autres + en suspens	19	15	17	16	67	43	+24
Total étrangers non établis	331	201	78	96	706	576	+130
POPULATION TOTALE	11'449	12'255	2'542	2'462	28'708	28'127	+581
Résidences secondaires	121	104	4	7	236	261	-25
POPULATION RESIDENTE	11'570	12'359	2'546	2'469	28'944	28'388	+556
Frontaliers	1'356	534			1'890	1'944	-54

Le chiffre officiel de la population, publié par le Service Cantonal de la Statistique, est désormais établi sur la base du Registre Cantonal des Personnes, sans intervention des Communes. Il s'élève à 27'998 personnes.

Mutations enregistrées

	2012	2011
Mariages	171	197
Séparations	101	92
Divorces	108	122
Décès	265	245
Changement de nom	240	232
Naturalisations	268	255
Arrivées et retours	2'712	2'687
Départs	1'789	1'942
Naissances	397	363
Déménagement au sein de la commune	1'762	1'806
Total des mutations	7'813	7'941

Registre des électeurs

Electeurs inscrits / dernier rôle levé de l'année	2012	2011
Femmes suisses	8163	8139
Hommes suisses	6658	6600
Femmes étrangères	2080	2009
Hommes étrangers	2366	2298
Total	19267	19046
Initiatives et référendums contrôlés	29	30
Nombres de signatures validées	6695	6840

Papiers délivrés

	2012	2011
Cartes d'identité enfants	439	433
Cartes d'identité adultes	928	907
Total cartes d'identité	1'367	1'340
Bons de réduction Travys	440	459
Attest. de résidence ou d'établissement, cert.vie	3'159	2'991
Attest. de résidence gratuites pour le chômage	772	1'694
Attestations de départ	259	259
Messages électroniques traités	5'247	*
Demandes de renseignements	3'924	4'020
Permis étrangers délivrés et renouvelés	4'617	3'649
Appels téléphoniques	6'835	*
Personnes reçues à nos guichets (y.c. naturalisations)	22'855	22'085

* Nouvelle rubrique

Naturalisations

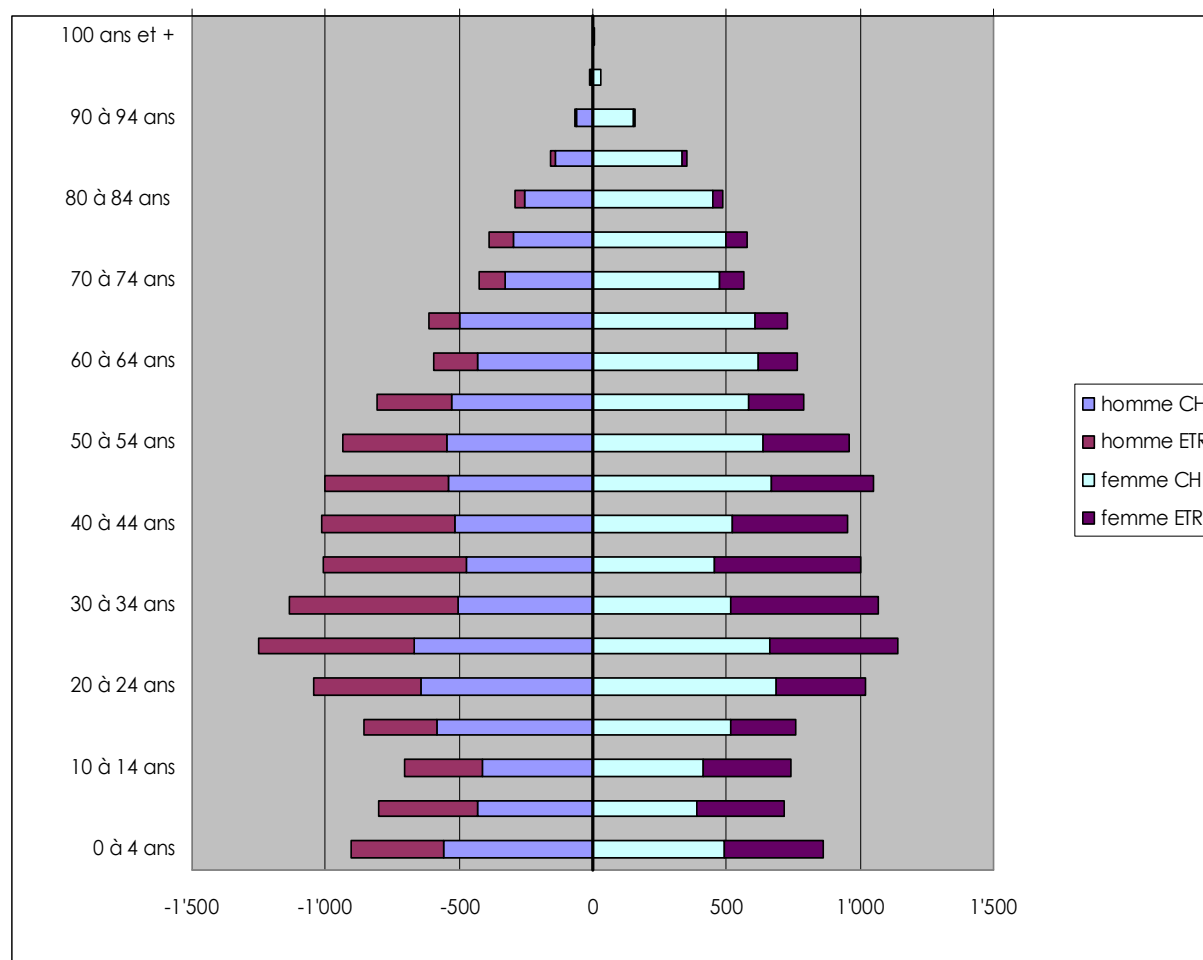
	2012	1011
Dossiers déposés	109	103
Dont : procédure ordinaire	67	63
Facilitées et 2ème génération	42	40
Nombre de personnes concernées	178	176
Décisions municipales	135	94
Dossiers traités	358	306

Perspectives

Les opérations liées à l'Harmonisation des Registres se sont terminées avec succès, en collaboration avec le SIT. Nous avons pu fournir des données correspondant aux critères fédéraux quant à la qualité et au pourcentage d'erreurs. La gestion de ces registres continuera cependant à constituer un défi constant.

Durant l'année 2013, en accord avec le programme de législature qui vise une administration exemplaire, nous allons établir tous les processus et procédures des différentes activités de l'unité.

Pyramide des âges



FORMATIONS CONTINUE – ENSEMBLE DU SERVICE

Types de formations	heures
Mises en adéquation des compétences – police réformée	1'717
Stages à la Police cantonale suite aux cours de mise en adéquation	456
Séminaires Pralong	408
Formation des instructeurs	160
RH	55
CEP	104
Séminaire et cours de conduite 2 (CCII)	224
Tir	148
Bâton tactique	180
Total	3'452

La formation continue portant sur le tir n'a pas pu être donnée à l'ensemble du Corps de police, en raison de l'effort principal porté sur la mise en adéquation des compétences dans le cadre de la police réformée.

INCENDIE ET SECOURS SPORTS

SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS).....	122
SERVICE DES SPORTS	127

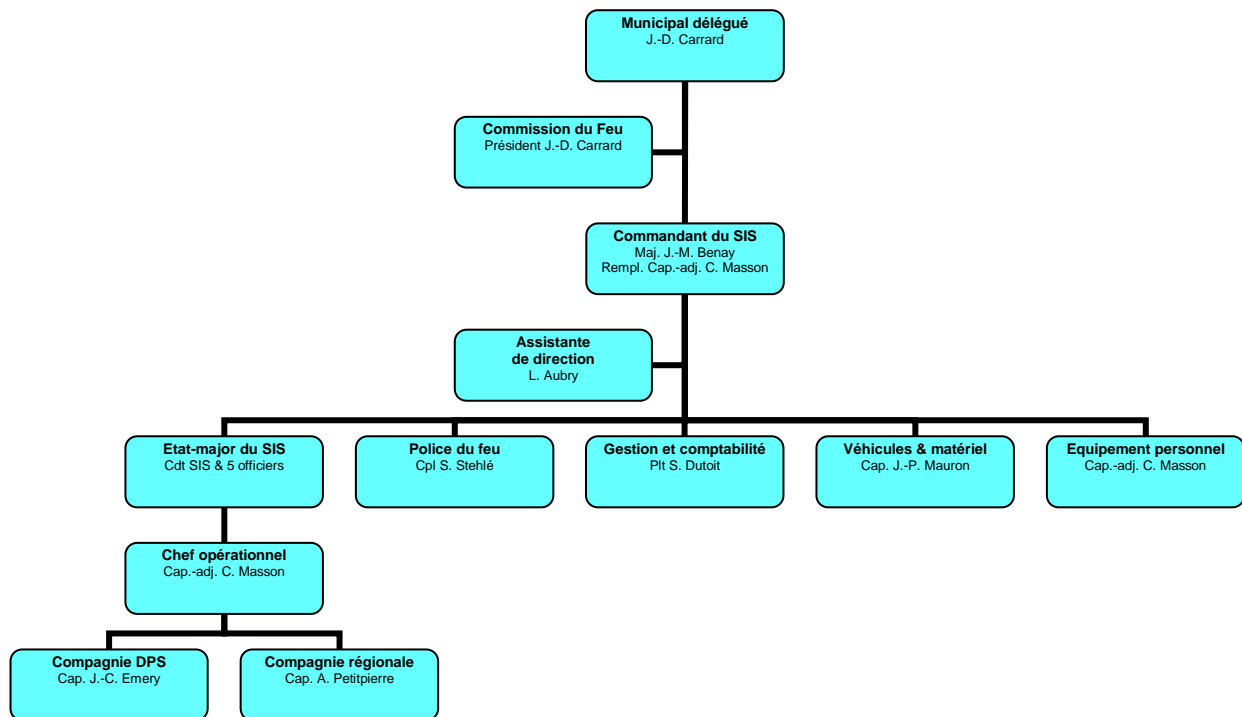
M. Jean-Daniel Carrard

Municipal

Maj Jean-Michel Benay, Commandant du SIS

Chef de service des Sports depuis le 01.04.2012

SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS)



Effectif du SIS

Au 1^{er} janvier 2012, l'effectif du bataillon du SIS était de 102 personnes, soit une augmentation de 13 unités par rapport à l'année précédente. Malgré de petites fluctuations, l'effectif reste stable dans le temps. L'organisation dans laquelle il s'intègre est la suivante :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Total
Etat-Major	6	-	-	6
Compagnie DPS	9	11	38	58
Compagnie Régionale	1	3	34	38
Total	16	14	72	102

Rapport d'activités du SIS

Le rapport d'activités du SIS pour l'année 2012 a eu lieu le vendredi 14 décembre à l'Aula Magna en présence des Autorités de la ville et des représentants des Instances cantonales, civiles et militaires.

Ce rapport était le dernier sous cette forme puisque le SIS est depuis le 1^{er} janvier 2013 intégré dans le SDIS régional du Nord vaudois.

Personnel du SIS

Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires

Pour la deuxième année, coordonné par la FVSP sur le plan cantonal, le recrutement a eu lieu le 1^{er} jeudi de novembre. Une soirée d'information a eu lieu à la caserne le jeudi 1^{er} novembre 2012 et à l'issue de cette rencontre 17 personnes ont fait part de leur souhait de rejoindre le SIS en qualité de sapeur-pompier volontaire, dont 2 sont issues du groupe de Jeunes sapeurs-pompiers. Les contraintes socio-économiques, couplées à l'augmentation des exigences d'entraînement et de maîtrise technique, rendent le recrutement de plus en plus difficile. En effet, d'un côté, les employeurs ont abaissé leur seuil de tolérance par rapport aux engagements civiques et politiques de leurs employés ; de l'autre, la sophistication du matériel, des véhicules et des moyens de communication nécessitent d'intensifier les entraînements et les formations.

Personnel permanent

En septembre 2012, nous avons augmenté nos effectifs avec l'engagement d'une assistante de direction pour le travail administratif du service et en prévision de la charge de travail amené par la régionalisation. 2013 verra également l'effectif du personnel permanent augmenté par un nouveau sapeur-pompier permanent qui sera en charge du matériel et de l'équipement au niveau du SDIS régional du Nord vaudois.

Groupe "matériel"

Ce groupe de travail a réalisé durant cette année un total de 2'200 heures dont

- 1'739 heures pour l'entretien du matériel et du bâtiment, le rétablissement après les exercices et les interventions,
- 312 heures pour l'entretien et le rétablissement des appareils pour la protection respiratoire, soit 630 appareils traités,
- 149 heures pour la réparation et les contrôles périodiques des appareils respiratoires du nord du canton.

Durant cette année 2012, hormis les traditionnelles tâches d'entretien et de maintenance du matériel d'intervention et du bâtiment, l'équipe désormais célèbre de "Ydon Concept" nous a fourni deux nouvelles réalisations de leur cru. Tout d'abord notre véhicule Ydon 12 est désormais reparti pour une 3^{ème} vie. Puis une 2^{ème} réalisation est venue compléter notre garage déjà bien rempli ; il s'agit d'une remorque destinée à la ventilation.

Chaque année, nous nous devons de souligner l'effort consenti par ces équipes de travailleurs de l'ombre sans qui rien ne fonctionne. Ce groupe composé de 13 personnes compétentes, très professionnelles et surtout disponibles ceci malgré leur statut de milicien qui implique également des obligations professionnelles et personnelles

Démissions

En cours d'année et pour le 31 décembre 2012, 17 personnes ont démissionné du corps pour motifs professionnels, changements de domiciles ou raisons personnelles.

Licenciements

En cours d'année, l'Etat-major a licencié 15 personnes pour divers motifs.

Distinctions pour années de service

A l'ouverture de l'exercice final du 11 octobre 2012, M. le Municipal Jean-Daniel Carrard a remis des distinctions pour années de service au SIS. Les récipiendaires sont :

Années de service	Grades	Noms
5 ans	Sapeur Appointé Sergent	José Manuel Ribeiro Pinto Michaël Prontera Stéphane Willomet
10 ans	Sapeur Appointé Caporal Premier lieutenant	François Martin Olivier Pochon Mathieu Glardon Marc Rosso Thomas Czaka
15 ans	Appointé Premier lieutenant Capitaine	Isabelle Bonhôte Stéfan Dutoit Frédéric Nicole Jean-Paul Mauron
20 ans	Premier lieutenant	Pascal Baltensperger
25 ans	Capitaine	Eric Morleo

Promotions sous-officiers avec effet au 1^{er} janvier 2013

Le 11 octobre 2012, M. le Municipal Jean-Daniel Carrard a procédé à la promotion des sous-officiers suivants avec effet au 1er janvier 2013 :

Grades	Noms	Promotions
Sapeur	Paulo Filipe	Distinction d'appointé
Appointé	Mathieu Glardon Christophe Lüthi Abdelali Maliki Loris Morleo Michaël Prontera	Promu au grade de caporal

Groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Ce groupe de 13 jeunes est conduit par le caporal Olivier Dupertuis. Appuyé par des officiers et sous-officiers du DPS, ce groupe suit une instruction de base intéressante et adaptée afin qu'à terme ces jeunes personnes puissent rejoindre le SIS.

Interventions

Nombre et types d'intervention

En 2012, le SIS a été sollicité 464 fois. Ce nombre est en hausse de 11% par rapport à l'année 2011 ou nous avons été sollicités 411 fois. 231 sorties, soit le 49% ont eu lieu en

journee les jours ouvrables entre 7h00 et 18h00.

Les sorties pour interventions sont :

- 51 interventions pour des feux dans des bâtiments ;
- 9 interventions pour feux de cheminées ;
- 9 interventions pour désincarcérations et pionnier ;
- 19 interventions pour feux de voitures et véhicules divers ;
- 17 interventions pour feux divers ;
- 3 interventions pour alarmes automatiques justifiées ;
- 75 interventions pour alarmes automatiques défauts techniques ;
- 13 interventions pour alarmes automatiques cause inconnue ;

- 79 interventions pour pollutions et défense contre hydrocarbures ;
- 7 interventions chimiques ;
- 40 interventions pour sauvetages de personnes et ascenseurs bloqués ;
- 1 intervention pour le sauvetage d'animaux ;
- 84 interventions pour préventions diverses et suite à des intempéries ;
- 47 interventions pour inondations par accidents ou usure ;
- 10 interventions pour feux d'étroules ou broussailles.

Ces sorties représentent un total de 4'731 heures/hommes de travail, auxquelles il faut ajouter 11'438 heures/hommes d'exercices, de formations et de cours divers, 2'200 heures/hommes du groupe "matériel" pour l'entretien et le rétablissement, soit un total de 18'369 heures/hommes pour le service de milice.

Deux événements particuliers en 2012

- Le concert Sonisphère. La caserne étant située dans la zone d'exclusion, il a fallu, pour rester opérationnel pendant l'arrivée des spectateurs et durant le concert, mettre en position d'attente des groupes d'alarmes à la caserne et décentraliser des moyens d'intervention à Grandson. En cas d'alarme, les services de police qui avaient planifié et anticipé avec précision le flux des spectateurs et de leurs véhicules, nous avaient réservé et facilité des itinéraires pour les véhicules de secours.
- Les intempéries du week-end du 10 au 11 novembre. C'est par une inondation à Suchy, aux environs de 19h15 qu'a commencé une longue nuit qui s'est prolongée jusqu'au dimanche dans la matinée. Quelques 40 personnes du SIS ont été mobilisées pour faire face à ces très nombreuses inondations qui ont envahi cages d'ascenseurs, garages, caves, buanderies, chaufferies, etc.

Instruction et formation

Formation de base pour recrues

La compagnie régionale, composée d'une quarantaine de recrues issues des communes d'Yverdon-les-Bains, Grandson, Yvonand et Concise assure la formation de base des recrues pendant les deux premières années au

sein du corps. Un examen pratique et théorique est mis en place chaque fin d'année pour les recrues. Ce test permet d'évaluer le niveau des connaissances de chacun avant d'être incorporé dans le DPS et d'assurer les astreintes aux alarmes.

Instruction pour le DPS

Le personnel incorporé dans la compagnie DPS est entraîné et amené à perfectionner ses connaissances tout au long de l'année dans de multiples domaines d'intervention : feux d'appartements, de véhicules, incendies de forêts, secours routier et accidents, pollutions et atteintes à l'environnement et accidents impliquant des produits chimiques. Le personnel suit également quelques formations particulières, dont notamment :

- cours de cadres pour officiers et sous-officiers avec à l'honneur cette année les "unités spéciales" de la Gendarmerie vaudoise. Surprenantes et magnifiques démonstrations de la brigade canine sur des incendies et des recherches de produits stupéfiants. La brigade du lac, ses interventions, son matériel, les entraînements de plongée profonde ;
- déplacement à Mâcon (F). Durant deux jours, nos sapeurs, tous porteurs d'appareils respiratoires, ont complété leurs connaissances en participant à des exercices sur une place d'entraînement bien adaptée pour démontrer les phénomènes thermiques ;
- exercice pour porteurs d'appareils respiratoires isolants. En octobre 2012 nous avons loué un simulateur du nom de "FireDragon 3000". Ce simulateur, fonctionnant avec des feux à gaz, permet de reproduire avec beaucoup de réalité des feux de cuisines, de chambres, des fuites de gaz ;
- formation pour les porteurs d'appareils respiratoires dans des tunnels d'exercices de l'IFA (International Fire Academy), formation mandatée par l'OFROU et obligatoire pour tous les corps de sapeurs-pompiers qui interviennent sur un secteur autoroutier avec des infrastructures souterraines. Les reproductions réalistes d'un accident, d'un incendie qui se développe dans un tunnel permettent de se familiariser et d'acquérir avec des exercices pratiques les techniques d'interventions spécifiques à ce type d'événements impressionnants ;

- formation GESIP (Groupe d'Étude de Sécurité des Industries Pétrolières et Chimiques) en France traitant les feux d'hydrocarbures. Cet ancien site pétrolier, permet de profiter de diverses installations grande nature pour allumer des feux de produits pétroliers ou d'alcool à l'échelle 1/1. Cette formation, destinée à des officiers, leur permet d'entraîner les connaissances nécessaires pour intervenir sur des grands feux d'hydrocarbures ;
- exercice d'intervention chimique chez Nestlé à Orbe.

Il faut ajouter à ces multiples formations 142 journées cantonales de formation organisées par l'ECA.

En 2012, la formation pour les sapeurs-pompiers volontaires du SIS représente 11'438 heures.

Caserne et véhicules

La caserne d'Yverdon-les-Bains, rue de l'Arsenal 8, n'abrite pas moins d'une vingtaine de véhicules, une salle de conférence, des bureaux, une salle de sport, des vestiaires et de nombreux dépôts de matériel.

Police du feu

Les principaux sujets traités par la Police du feu sont :

- la sécurité feu, chemins de fuite, évacuation des personnes, respect des exigences AEAI lors de manifestations ;
- commission de construction, accès aux bâtiments, normes de construction, sécurité feu dans les établissements publics ;
- visites et contrôles avec la Commission de salubrité.

Activités diverses

Concours FVSP

Au mois d'avril, un groupement de communes du Jorat a organisé les traditionnels concours cantonaux des sapeurs-pompiers vaudois. Une équipe de 10 personnes a défendu les couleurs yverdonnoises dans la discipline reine du combiné. Un excellent résultat, 2^{ème} place avec une mention très bien, est venu les récompenser pour le travail accompli. Félicitations !

Pique-nique et rallye du SIS

La famille Thierry Gaberell, vainqueur de l'édition 2011 a organisé le 33^{ème} rallye pédestre du SIS nommé "A vos neurones...Prêt...Feu !" qui s'est déroulé le dimanche 1^{er} juillet 2012 et durant lequel 13 équipes se sont affrontées avec adresse et perspicacité. S'en est suivi le 37^{ème} pique-nique du SIS. Félicitations et remerciements à tous.

Régionalisation de la défense incendie

Il s'agit en premier lieu de se mettre en conformité avec la nouvelle loi adoptée par les Députés du Grand Conseil vaudois.

Avant l'amorce des réformes, soit en 1997, la défense incendie et secours vaudoise, relevant de la seule compétence communale, comptait plus de 18'000 hommes et femmes disséminés dans 377 corps locaux, appuyés par 24 Centres de Renfort (CR) réunissant près de 600 sapeurs-pompiers. Ces centres de renfort, créés pour remédier aux carences des effectifs de jour qui affectaient les corps communaux, s'étaient graduellement mués en unités de première intervention. Le paysage de la défense incendie et secours reposait alors sur le découpage politique des communes et non sur une structure façonnée d'après des critères topographiques, démographiques et d'appréciation des risques.

La régionalisation procédera pour l'essentiel à la transition d'une organisation communale vers une organisation régionale, en s'attachant à uniformiser le niveau sécuritaire, à renforcer la capacité opérationnelle des SDIS, à rationaliser les charges financières et introduire une clé globale de répartition du financement des services de défense incendie et secours régionaux.

La loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) datait de 1993 et a donc dû être adaptée à la philosophie et aux orientations voulues par le projet de régionalisation, raison pour laquelle le Conseil d'Etat présentait au Grand Conseil vaudois, en juillet 2009 la refonte complète de ce texte. Adoptée le 2 mars 2010, la nouvelle loi est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Pour nous elle est en application depuis le 1^{er} janvier 2013 et nous sommes donc pleinement intégré dans l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, appelée SDIS régional du Nord vaudois sis rue de l'Arsenal 8 à 1400 Yverdon-les-Bains.

Ce groupement de 35 communes compte 4 DPS dont Yverdon et 10 DAP pour un effectif de 453 personnes.

SERVICE DES SPORTS

1. Préambule

Le secrétariat des sports a été rattaché au Service Incendie et Secours le 1^{er} avril 2012 sous la responsabilité de Jean-Michel Benay, chef de Service.

2. Nos activités

En 2012, les activités du service des sports peuvent se résumer comme suit :

- Gestion des plannings d'utilisation et entretien des installations :
 - stade municipal
 - patinoire
 - piscine couverte
 - piscine plein air
 - patinoire mobile
- salle omnisport des Isles (ouverture : avril 2012)
- Gestion du parcours balisé de Nordic Walking (2 parcours de, respectivement, 5 et 10 km) ;
- Gestion des plannings d'utilisation des salles de gymnastique et rythmique en dehors des heures scolaires et durant les jours fériés et vacances scolaires. Mise en place de l'outil informatique Gelore pour la gestion des plannings et les confirmations de réservation ;
- Gestion du bus du service des sports mis à la disposition des sociétés sportives et services communaux ;
- Coordination des activités de la commission :
 - de la patinoire-piscines (sociétés principales utilisatrices et entretien)
 - des sports (distribution d'aides financières aux sociétés sportives)
 - du stade (sociétés principales utilisatrices et entretien) ;
- Coordination des activités du conseil d'administration du Manège et Centre Equestre d'Yverdon-les-Bains SA :
 - suivi de la procédure de vente des installations souhaitée par le conseil communal ;
- Membre de la commission du Parc des Rives ;
- Membre de la commission de construction de la salle omnisport des Isles ;

- Distribution du fonds d'aide aux jeunes sportifs yverdonnois présentant des résultats significatifs au niveau régional et national ;
- Organisation et aide à l'organisation :
 - Urban-Training
 - 8^{ème} Festival Sportif Yverdonnois incluant la semaine Yverdon Bouge !
 - 8^{ème} camp des jeunes ;
- Organisation du triathlon d'Yverdon-les-Bains ;
- Organisation et promotion de la 9^{ème} semaine européenne de cyclotourisme UECT AIT 2013 ;
- Accueil d'équipes étrangères au stade municipal pour des stages d'entraînements
 - Corée du sud : du 25 mai au 3 juin 2012
 - Equipe suisse M20 : du 16 au 21 juin 2012
 - El Jaish, Qatar : du 22 août au 2 septembre 2012 ;
- Participation à la mise en place de nouveaux projets :
 - Skate Park intercommunal ;
- Participation aux activités de l'association suisse des services des sports (ASSS).

3. Développement de quelques-unes de nos activités

Fed Cup

Les 21 et 22 avril 2012, la commune d'Yverdon-les-Bains a eu la plaisir d'accueillir les rencontres de Fed Cup, Suisse – Biélorussie, au complexe omnisport des Isles.

Ces rencontres, qui ont permis à la Suisse de se maintenir dans le groupe mondial II, ont été les toutes premières activités organisées dans le nouveau complexe omnisport des Isles, avant même sont inauguration officielle du 2 juin 2012.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

L'édition 2012 du Triathlon d'Yverdon-les-Bains, organisée pour la deuxième année consécutive par la ville, a remporté, à nouveau, un beau succès.

La météo de ce dimanche 9 septembre était au rendez-vous et ce ne sont pas moins de 600 triathlètes (488 en 2011), toutes catégories confondues, qui sont venus se tester sur les parcours proposés par les organisateurs.

La journée s'est clôturée avec la finale du Championnat Suisse de Team Triathlon en présence des officiels de la fédération suisse de triathlon. Ces derniers, tout comme les arbitres délégués pour assurer le contrôle de cette finale, se sont montrés satisfaits par l'organisation mise en place.

Les commentaires recueillis à chaud après les courses auprès des athlètes et, dans un second temps, via un questionnaire de satisfaction, démontrent, de manière générale, une nette progression tant du point de vue de l'accueil que des parcours proposés.

Le comité s'est réuni en séance de débriefing le 14 novembre dernier. Un certain nombre d'éléments qui nécessitent d'être ajustés ont été relevés. Toutefois, du côté des organisateurs, un grand nombre d'améliorations ont d'ores et déjà été enregistrés depuis l'édition 2011, surtout pour toutes les questions logistiques de montage et démontage du site et des parcours en collaboration de la ORPCi.

Outre le travail consenti par les 20 membres du comité, la mise sur pied de cette organisation n'aurait pu voir le jour sans l'engagement des quelques 150 bénévoles, 146 miliciens de la ORPCi (représentant 410 jours de service), des représentants de la Police communale, de la brigade du lac, de 6 motards ainsi que des samaritains.

Du point de vue financier, grâce au soutien de la commune, du fonds du sport et des différents partenaires, la manifestation se solde par des comptes équilibrés.

Salle omnisport des Isles

Ce tout nouvel outil, inauguré officiellement par la Fed Cup les 21 et 22 avril 2012, a conquis les organisateurs, les joueuses ainsi que le public venu nombreux pour l'occasion. Ces rencontres tennistiques ont permis de confirmer que ce tout nouveau complexe sportif est parfaitement adapté à l'organisation de manifestations sportives d'envergure nationale voire internationale. Pour preuve, durant les 8 mois de mise en fonction de la

salle en 2012, les activités suivantes s'y sont tenues :

- 21-22 avril 2012 – Fed Cup
- 12-13 mai 2012 – Coupe des Bains FSG Amis-Gymnastes Yverdon
- 20-21 août 2012 – Tournoi international de Handball
- 1-2 septembre 2012 – Challenge des Bains de unihockey
- 22 septembre 2012 - Tournoi national de Basketball
- 29-30 septembre 2012 – Championnat vaudois agrès individuels
- 15-21 octobre 2012 - Tournoi international de badminton
- 3-4 novembre 2012 – Championnat suisse de Taekwon do

Fonds d'aide aux jeunes sportifs

Le service des sports, grâce au fonds d'aide aux jeunes sportifs a soutenu la carrière prometteuse de la patineuse artistique Laure Nicodet, championne suisse Juniors.

Urban-Training

Pour la troisième année consécutive, la commune d'Yverdon-les-Bains a offert à sa population le programme Urban-Trainnig.

Encadré par des coaches professionnels, Urban-Training propose un parcours sportif d'une heure en ville et dans ses magnifiques parcs à toutes les personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la ville d'Yverdon-les-Bains et de partenaires. A l'aide du mobilier urbain, les participants font des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique.

Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Les yverdonnois ont pu profiter de cette activité durant 1 heure tous les jeudis soirs de mai à septembre.

Skate Park

Le projet de création d'un skate park intercommunal a finalement été rejeté par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains qui n'a pas été convaincu par le projet final proposé par l'Association Riders in Paradise. En outre, la part du financement demandé à la ville voyait une augmentation de 50%.

A la suite de cette décision, la commune de Grandson s'est également retirée du projet.

La création d'un skate park n'a toutefois pas été totalement abandonnée, puisque le Service de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale a repris ce projet et étudie la possibilité de mettre sur pied une telle installation sur la commune d'Yverdon-les-Bains.

Piste de BMX

La piste de BMX, fruit d'une collaboration entre les villes d'Yverdon-les-Bains et de Grandson a été inaugurée le samedi 8 septembre 2012.

L'agrandissement de cette nouvelle piste de BMX aux normes de l'UCI (Union Cycliste Internationale) permet de répondre aux besoins du BMX Club nord Vaudois, mais aussi d'accueillir des événements internationaux.

Sociétés sportives

Notre ville enregistre une centaine de sociétés sportives, sous-sociétés ou associations répertoriées au service des sports dont la taille varie de 30 membres pour les plus petites à 500 membres pour les plus grandes d'entre elles. Le service des sports a un contact privilégié avec la plupart d'entre elles pour la mise à disposition des installations sportives de notre ville, du bus des sports, mais également lorsqu'il s'agit de les soutenir dans leurs activités régulières ou lors de projets spécifiques.

Le service des sports est le lien entre les autorités yverdonnoises et les sociétés sportives locales, régionales, cantonales ainsi qu'avec les fédérations nationales lorsqu'il est question d'organiser une manifestation sportive sur notre territoire. Il offre le soutien nécessaire aux organisateurs en termes d'infrastructures (mise à disposition de nos installations sportives et, dans certains cas, de matériel) et peut également les soutenir au niveau des démarches administratives à entreprendre selon le niveau de l'organisation.

4. Quelques chiffres

Fonds d'aide aux sociétés sportives

16 sociétés sportives yverdonnoises ont bénéficié du fonds afin de les aider à réaliser quelques 21 projets (camps, équipements vestimentaires, matériel) pour un montant total de Fr. 36'740.-.

Camps des jeunes

En 2012, le camp des jeunes s'est déroulé du 9 au 13 juillet. Ce ne sont pas moins de 22 jeunes sportifs licenciés dans l'un des 100 clubs sportifs yverdonnois et âgés entre 11 et 15 ans qui ont pu prendre part aux activités menées par Blaise Brocard, Céline Dupuis, Ornella Dumartheray et Vincent Perdrix.

Le tir à l'arc et le kinball sont venus compléter le programme variés de cette semaine sportive.

Festival Sportif Yverdonnois

8 épreuves sportives ainsi que la semaine Yverdon Bouge ont été proposées entre le 28 avril et le 20 décembre 2012 à la population d'Yverdon et des environs représentée par quelques 34 citoyens de tout âge.

La patinoire

Ouverture : du 1^{er} janvier au 19 mars et du 3 septembre au 31 décembre 2012.

Les installations ont toutefois été mises en glace dès le 20 juillet afin de pouvoir accueillir les Festyv'hockey qui ont eu lieu du 29 juillet au 2 septembre 2012 (Coupe des Bains du 28 août au 1^{er} septembre 2012).

Les clubs utilisateurs principaux sont le Hockey Club Yverdon-les-Bains et le Club de Patinage Artistique.

En dehors des heures d'utilisation de la glace par ces deux clubs et de celles réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 13h30 à 16h30), la patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, le HC Dahu, le HC Malley, le FC Fleurier, la Gendarmerie ou encore les Lausanne Vipers.

Fréquentation du public (entrées payantes) :

Publics	Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS	Familles		
				Adultes	Enfants	Etu/AI/AVS
Entrées	1'326	2'466	605	2'225	2'931	150

Fréquentation des écoles et autres établissements :

Etablissements		Entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	3'914
	Secondaires	6'681
	CPNV	751
	Gymnase	647
	Passeport découverte	8
	Passeport vacances	40
	Passeport ado	32
	Fondations	271
Arr. Grandson	Primaires	637
	Secondaires	805
Plateau du Jorat	Primaires	90
	Secondaires	213
Estavayer		64
Yvonand		381
Echallens		233
Arr. Chavornay		158
Pailly-Bercher		147

La piscine couverte

Les clubs principaux utilisateurs sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le Club de Triathlon d'Yverdon.

3 lignes d'eau sont en permanence mises à la disposition du public. Les 3 autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les $\frac{2}{3}$ du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et les fondations, le soir et le samedi par des moniteurs qui donnent des cours privés ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque ou encore la société de sauvetage.

Tableau comparatif (2007-2012) - fréquentation du public (entrées payantes) :

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Total	Moyenne/mois	%
2012 (10.5 mois)	16'780	4'450	8'404	29'634	2'823	+0.1
2011 (10.5 mois)	16'107	4'693	8'695	29'495	2'809	+1
2010 (10.5 mois)	15'996	4'694	8'607	29'297	2'790	+1
2009 (10.5 mois)	15'766	4'531	8'572	28'869	2'750	-15
2008 (10.5 mois)	17'566	5'357	10'931	33'892	3'227	-26
2007 (3mois)	6'508	1'847	4'745	13'100	4'366	

Fréquentation des écoles :

Etablissements		Nbre entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains + hors Yverdon-les-Bains (bassin 25m + bassin non nageurs)	Primaires	16'438
	Secondaires	3'043
	Sport fac.	507
	Passeport vacances	0
	Passeport ado	44
Verdeil		767
Uscade		157
PluSport		379
Espace Prévention		861
Bon 1 entrée gratuite		88

Vente d'abonnements :

Annuel des 2 piscines	Piscine couverte	12 entrées	Entreprises	Clubs
145	174	723	2	434

La piscine plein air

Ouverture : du 12 mai au 9 septembre 2012, ce qui représente 120 jours d'exploitation. Durant cette période, il y eu 57 jours de beau temps, 39 jours couverts et 24 jours de pluie.

Fréquentation public (entrées payantes) :

	Journée	Familles	Midi	Soir	Groupes	Total
Enfants	12'535	14'048				26'583
Adultes	11'998	9'372	822	3'175		25'367
Etu/Al/AVS	3'805		41	571	640	5'057

Tableau comparatif (2006-2012) – fréquentation du public (entrées payantes) :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	%
2012	4'734	16'495	17'955	26'246	1'435	66'865	+22
2011	8'237	10'383	12'049	23'112	1'179	54'960	+6
2010	2'975	11'894	26'069	10'238	804	51'980	-14
2009	7'861	10'244	17'552	23'776	1'198	60'631	+30
2008	2'380	15'292	16'135	11'905	1'074	46'786	+10
2007	4'629	10'450	14'623	11'873	726	42'301	-1
2006	1'272	15'898	21'013	3'049	1'558	42'790	

Fréquentation des écoles et autres établissements :

Etablissements		Entrées
Ecoles d'Yverdon-les-Bains	Primaires	1716
	Secondaires	1'079
	CPNV	78
	Gymnase	40
	Fondations	331
Arr. Grandson	Primaires	280
	Secondaires	570
	Le Repuis	54
Thierrens		221
Divers		234

Vente d'abonnements :

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Famille		
				adultes	1 à 2 enf.	3 ^{ème} enf.
Saison	25	14	26	5	6	-
Année	17	7	2	1	1	-
12 entrées	68	19	32			
Club	2	1	-			
Entreprise	-	-	-			

La patinoire mobile

Ouverture : du 1^{er} décembre 2012 au 13 janvier 2013

Pour la 5^{ème} année consécutive, les jeunes et mois jeunes habitants de la capitale du nord vaudois et de ses environs ont eu le loisir de patiner gratuitement durant 40 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi. Ce ne sont pas moins de 1'776 paires de patins qui ont été loués durant cette période, soit une augmentation de 5.5% par rapport à l'ouverture 2011-2012.

Stade municipal

Actuellement 3.5 personnes sont employés pour le nettoyage des installations, le marquage des terrains et pour effectuer les petites réparations.

Ce sont 22 équipes qui utilisent les installations du stade municipal 1 à 6 fois par semaine pour les 10.5 mois d'activités, ce qui représente environ 60 entraînements par semaine en plus des matchs qui sont programmés durant la semaine et les weekends.

Les installations sont utilisées de 16h30 à 22h00 du lundi au vendredi. Le samedi et le dimanche, elles sont ouvertes dès 8h00 et ce jusqu'à 20h00 voir 22h00 en fonction des matches programmés pour le samedi et jusqu'à 17h00 le dimanche.

En regard de la vétusté des installations, du manque de vestiaires et de la motion Vial qui demande la création d'un ou plusieurs terrains synthétiques et de vestiaires, un comité de pilotage composé de membres de la commission du stade a étudié les besoins pour la création d'un nouveau stade et établi les priorités pour sa réalisation. Un rapport présentant les conclusions du CoPil a ainsi été soumis à la Municipalité début 2012.

Le nombre d'heures d'entretien des différents terrains par le service des espaces verts s'élève à 4'279.

Terrain des Iles

6 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Iles. Le FC Bosna est composé de deux équipes d'actifs et de trois équipes juniors. Le FC Centre portugais, quant à lui, est composé d'une équipe adultes.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

La coordination des plannings d'utilisation est faite par le service aux sports. Quant à l'entretien des installations, il est sous la responsabilité du service des espaces verts de notre ville.

JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

ORGANIGRAMME (DÉCEMBRE 2012)	136
FAITS MARQUANTS 2012.....	136
CONSEILS ET COMMISSIONS	136
RÉAJY (RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS D'YVERDON-LES-BAINS ET ENVIRONS)	140
UNITÉS D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE)	141
PRESTATIONS PARASCOLAIRES.....	144
CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE.....	147
CAMPS, COLONIES ET VACANCES	150
DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE	151
TRAVAIL SOCIAL HORS MURS	153
ANIMATION SOCIOCULTURELLE	159
ÉVÉNEMENTS : ORGANISATION ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS	163
BIEN-VIVRE ENSEMBLE	164
INTÉGRATION	168
POLITIQUE SENIORS.....	171
PRESTATIONS SOCIALES ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT.....	172
ÉDUCATION ET FORMATION	176
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD (EPP-EPEG).....	177
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNÉ BARTHÉLÉMY DE FELICE (ESDF)	178
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON-MICHAUD (ESLM)	181

Mme Nathalie Saugy

Municipale des Affaires sociales jusqu'au 28.02.2012

M. Jean-Claude Ruchet

Municipal du service Education et Jeunesse jusqu'au 28.02.2012

Municipal du service Jeunesse et cohésion sociale depuis le 01.03.2012

M. Gildo Dall'Aglio

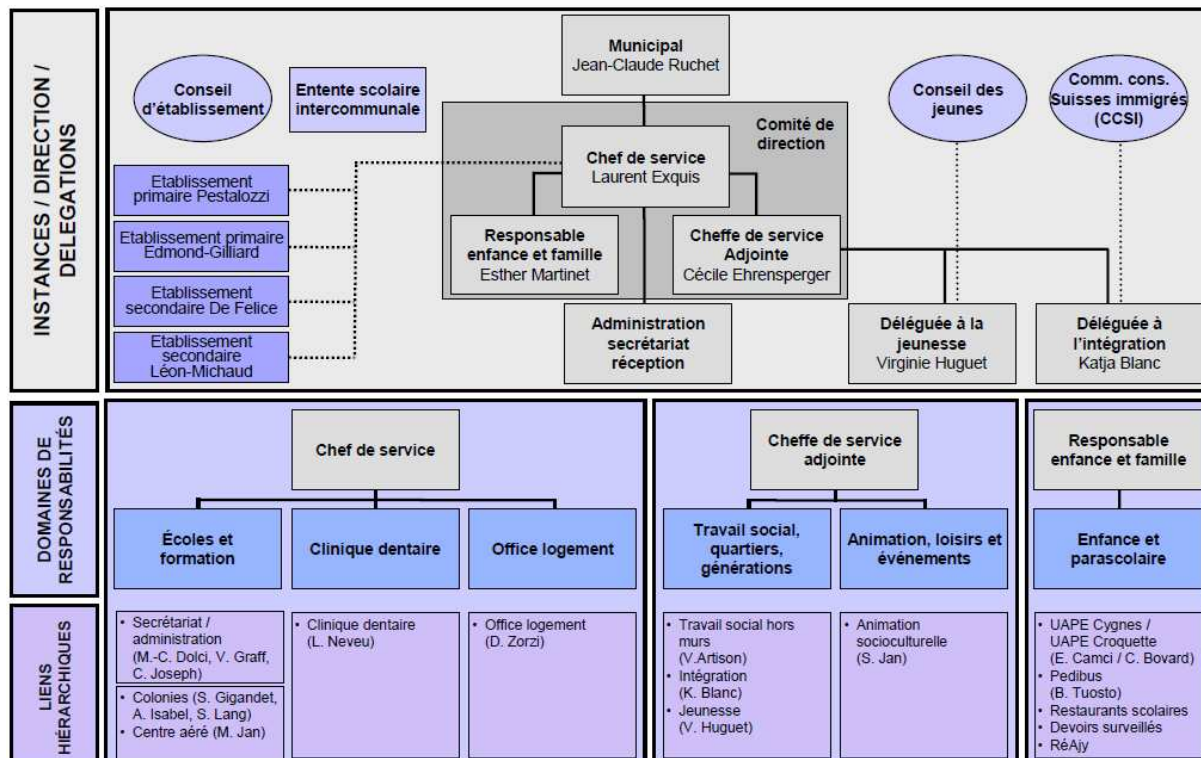
Chef de service des Affaires sociales jusqu'au 30.06.2012

M. Laurent Exquis

Chef du service Education et Jeunesse jusqu'au 28.02.2012

Chef du service Jeunesse et cohésion sociale depuis le 01.03.2012

ORGANIGRAMME (DÉCEMBRE 2012)



FAITS MARQUANTS 2012

En janvier, le secteur de la petite enfance a été rattaché au service éducation et jeunesse. Ce nouveau domaine de compétences concerne en particulier le subventionnement des structures d'accueil de la petite enfance et l'administration du Réseau d'Accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAly) qui organise l'accueil préscolaire (crèches et mamans de jour) et parascolaire (unités d'accueil pour écoliers) dans la région. Le service assure désormais la coordination des structures, la qualité des prestations et le développement du réseau avec les partenaires concernés, soit les communes et les employeurs membres.

Au mois de mars 2012, le service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) est né du regroupement du service de l'éducation et de la jeunesse et de celui des affaires sociales. La mission de ce nouveau service consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous. Il lui incombe désormais de proposer et de

mettre en œuvre des réponses adaptées à l'environnement et au contexte sociodémographique en évolution permanente. Les domaines de compétences du service se déclinent comme suit : 1. enfance et famille, 2. école et formation (y compris clinique dentaire de la jeunesse), 3. politique jeunesse (animation, travail social hors murs, loisirs et événements), 4. bien-vivre ensemble (politique communautaire, intégration, ville en santé, logement, etc.) et 5. politique seniors.

CONSEILS ET COMMISSIONS

Conseil d'établissement des établissements scolaires primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil d'établissement s'est réuni à cinq reprises. Il a traité en particulier de la question des horaires scolaires et des différents travaux conduits par les sous-groupes de travail constitués :

1. sécurité et responsabilités aux abords des collèges, 2. restaurants scolaires, 3. activités culturelles et sportives et 4. promotion de la santé.

Entente scolaire intercommunale

L'entente scolaire intercommunale a tenu quatre séances. Ses membres ont notamment abordé le sujet de l'organisation des transports scolaires et de la mise sur pied de courses spéciales compatibles avec les horaires scolaires.

Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2009, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes de 13 à 25 ans un espace pour débattre des questions qui les concernent (que ce soit en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine) ; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de CHF 1.- par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Élection du comité pour l'année scolaire 2012-2013

Le comité a été élu au mois d'octobre pour une année. Alexandre Martin succède à Arta Papazi, présidente sortante. Deux membres de l'ancien comité ont été réélus, ainsi que quatre nouveaux membres. L'un d'entre eux s'est désisté en novembre.

Le comité a décidé de fonctionner avec six membres en 2012-2013, sachant que la voix du président tranche en cas d'un vote à égalité. Les tâches du comité ont été clarifiées et un cahier des charges a été établi pour chaque membre. Pour l'élection 2012, des affiches et flyers ont été réalisés par un membre du comité. Ils ont été posés dans différents collèges et écoles d'Yverdon-les-Bains, de fin septembre jusqu'au jour de l'élection. L'élection a également été relayée sur les pages Facebook de la déléguée jeunesse et du Conseil des jeunes.

Le comité 2012-2013

Président : Alexandre Martin

Vice-présidente : Debora Martinez

Secrétaire et trésorier : Sylvain Rosset

Responsable informatique : Luis Rédersdorff

Responsable promotion et communication : Théo Barraud

Responsable délégués et citoyenneté : Valentin Berseth

Développements 2012-2013

Innovant en la matière, le comité 2012-2013 s'est fixé des objectifs pour son année de fonctionnement. En tête de liste figure la volonté d'entretenir une « culture du débat » au sein du CDJY, notamment en opérant un rapprochement avec la Municipalité, les écoles, les partis politiques et les autres Conseils et Parlements de jeunes. Le CDJY a aussi décidé de créer des séances invitant des délégués (représentants) des écoles, d'associations et d'autres organisations au Conseil des jeunes. Ces séances ont pour but de faciliter l'échange d'informations et la promotion du CDJY auprès des jeunes Yverdonnois-e-s. Sur le plan organisationnel, un effort important a été consenti avec la mise au point d'une « fiche projet » détaillée et utilisée systématiquement dans un souci d'efficacité pour le suivi des projets. Enfin, une rencontre a eu lieu avec la cellule communication de la Ville en vue de l'élaboration d'un site internet pérenne, manquement récurrent pour le CDJY. Le nom de domaine www.cdjy.ch a ainsi été redirigé sur le site de la Ville à la page du Conseil des jeunes. Il permet d'archiver les procès-verbaux, les dossiers des projets ainsi que les différents supports visuels (photos, images et vidéos). Le comité du CDJY a également utilisé sa page Facebook tout au long de l'année pour lui permettre d'avoir un réseau social touchant tous les publics et une interactivité avec ceux-ci.

Réalisations du CDJY en 2012

- **Journée contre le racisme** : table ronde du 21 mars 2012 au Tempo : « La diversité, une valeur suisse ? » Intervention de la présidente du CDJY.
- Réalisation et distribution de **badges CDJY**.
- **CDJY ON AIR** : programmation de trois concerts à l'Amalgame : réalisation et distribution d'affiches et flyers ;

accueil des artistes ; tenue du vestiaire et de la caisse. Collaboration étroite avec l'Amalgame et coresponsabilité des soirées.

- **Azul Capoeira « Tous différents, tous égaux dans la ronde capoeira »** : Présence du bar à sirops et d'un stand d'information pendant la démonstration de capoeira à la gare.
- **Nuit des Musées** : collaboration avec la Maison d'Ailleurs pour l'exposition « Playtime » dans le but de rendre accessible l'univers des jeux vidéo à tous les publics (familles, personnes âgées, etc.). Organisation d'une session de jeu en réseau (« LAN Party ») à la Maison d'Ailleurs avec un poste tournant pour les visiteurs de l'exposition et présence de membres du CDJY comme médiateurs culturels de l'exposition.
- **Samedis à la plage** : présence du CDJY deux samedis de juillet sur la petite plage avec un bar à sirops et de la musique. Animation de la plage et promotion de L'AUTRE 1er août.
- **L'AUTRE 1er août, festival à la plage** : coproducteur de la manifestation, le CDJY a également participé à l'organisation de l'événement avec cinq autres associations de jeunes. En particulier, le CDJY a animé la journée avec une scène musicale dans l'eau proposant trois concerts, un bar aquatique à sirops gratuits et de la musique solaire grâce au Solar Sound System.
- **Rues pour tous** : karaoké et présence du bar à sirops.
- **La Jeunesse Débat** : participation à une journée de formation et championnat à Lausanne.
- **Ateliers de Noël** : activités de Noël organisées pendant les quatre samedis de l'Avent.
- **Soupes d'ici et d'ailleurs** : participation au projet, en collaboration avec L'Arcadie.
- Repas de Noël.

Présentations/invités lors des séances du CDJY

Afin de renforcer le partenariat, le Conseil des jeunes a eu à cœur de rencontrer des personnalités phares et hétérogènes de la vie de la région :

- Répondant cantonal jeunesse, M. Frédéric Cerchia, présentation du nouveau

dispositif légal de soutien aux activités de jeunesse.

- Cinedici, M. Laurent Toplitsch, présentation du Cinéclub.
- Diskotek, M. Boris Fischbach, présentation de l'événement « Barbetech ».
- Azul Capoeira, présentation de la « Roda de la Capoeira », manifestation organisée pour les 10 ans de l'association.
- Animation socioculturelle, Service jeunesse et cohésion sociale
- TSHM, Service jeunesse et cohésion sociale.
- Jimix, rappeur de la région yverdonnoise.
- Easyvote, M. Regis Niederhoest, présentation du projet porté par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ).

Représentation du CDJY

Le Conseil des jeunes, toujours soucieux de s'améliorer, est allé à la rencontre des autres, afin de partager les bonnes pratiques et les bonnes expériences des voisins :

- Conférence des parlements des jeunes (CPJ) du 26 au 28 octobre 2012 à Fraubrunnen.
- Conseil des jeunes de Lausanne, 10 décembre 2012.
- Parlement des jeunes Genevois, 14 novembre 2012.
- Commission de jeunes du canton de Vaud, deux membres du CDJY en font partie et représentent le Nord vaudois.

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

Les buts de la commission sont les suivants :

- permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains ;
- permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale ;
- faciliter l'accès des étrangers à notre société et les soutenir dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leurs richesses humaines et culturelles ;
- favoriser leur intégration dans le respect réciproque des identités et dans celui des valeurs qui fondent l'État de droit.

Membres de la CCSI

La CCSI est actuellement composée de représentants des communautés étrangères suivantes : Afrique, Allemagne, Brésil, France, Kosovo, Macédoine, Mexique, Portugal, Sri Lanka et Thaïlande, l'association des Somaliens du Nord vaudois, l'association camerounaise. Deux nouvelles communautés ont rejoint la Commission : l'association ProCHine et l'association Afrique Paix et Développement. Sont également membres de la CCSI les représentants des partis politiques siégeant au Conseil communal, ainsi que la responsable du contrôle des habitants et la cheffe de service adjointe du service jeunesse et cohésion sociale. En fonction des objets débattus, d'autres personnes proches des milieux liés à l'immigration siègent dans la commission : EVAM, Appartenances, etc. En 2012, la Commission s'est réunie à 7 reprises. Le travail effectué par la CCSI est désormais étroitement lié aux activités de la déléguée à l'Intégration ; les actions et projets sont organisés conjointement dans des groupes de travail. Dans ce rapport de gestion, il est entendu que les activités développées par la déléguée à l'Intégration au niveau communal sont toutes programmées et orchestrées avec la CCSI.

Culture

Dans le cadre de la collaboration avec l'Échandole, le groupe "Voices of Africa" a donné des concerts les 24 et 25 mai 2012. Le premier soir 70 repas ont été servis, le second soir une centaine. Madame Sophie Mayor Dänzer, nouvelle directrice de l'Échandole, a été reçue afin de déterminer dans quelle mesure la collaboration pouvait être poursuivie. Au théâtre Benno Besson, une soirée macédonienne suivie du concert d'une diva tzigane a été organisée le 8 décembre.

Le 20 mai, la CCSI a également collaboré avec le Musée d'Yverdon et région pour le Dimanche des musées durant lequel des membres des communautés étrangères ont présenté un chapeau de leur pays.

Lors de la Fête de la musique, une scène et un stand étaient installés dans la cour du service jeunesse et cohésion sociale avec de la nourriture proposée et préparée par les communautés camerounaises et portugaises.

Repas interservices "Nappes Ouvertes »

La CCSI a mis sur pied un repas interservices pour 10 personnes tous les premiers mardis du mois dans la cafétéria du service jeunesse et cohésion sociale afin de favoriser la cohabitation entre les services communaux et faire connaître les communautés. Ces repas ont connu un grand succès et vont probablement être reconduits en 2013.

Citoyenneté

Une partie des membres de la CCSI est allée visiter le Grand Conseil et a été accueillie par son président. La visite faisait suite à celles faites au Conseil communal, au Palais fédéral et au Parlement européen les années précédentes. La CCSI a préparé une soupe à la gare le 11 décembre dans le cadre des Soupes d'ici et d'ailleurs. Des associations membres de la CCSI ont également préparé une soupe un soir entre le 1er et le 24 décembre : Macédoine, Cercle portugais, FemmesTische, Au Fil de l'Autre, les Tisserands du Monde, Thaïs & Friends. L'assemblée générale de la FEDEVACO s'est tenue à Yverdon-les-Bains le 14 novembre 2012. La CCSI a participé à cette cérémonie en préparant un buffet dinatoire. Des membres de la CCSI ont assisté aux Assises cantonales qui ont eu lieu le 9 juin à Renens, sur le thème « Quelle diversité pour l'école? ».

Communication

Afin d'améliorer la visibilité de la CCSI, un oriflamme et des fanions de table ont été élaborés. Le rapport d'activités de la CCSI pour les années 2008-2011 a été imprimé en 500 exemplaires et fait désormais office de document de présentation de la commission. Le site internet <http://ccsi-yverdon.org> a été mis à jour régulièrement et des ajouts comme les dates des fêtes nationales, l'agenda des manifestations des associations, les photos des activités, les liens avec toutes les associations y sont maintenant disponibles.

RÉAJY (RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS D'YVERDON-LES-BAINS ET ENVIRONS)

En chiffres : 1'541 enfants sont placés dans une structure du réseau, soit 341 de plus qu'en 2011, et occupent l'une des :

- 233 places en accueil collectif préscolaire ;
- 108 places en accueil collectif parascolaire ;
- 260 places en accueil familial de en préscolaire ;
- 244 places en accueil familial de jour en parascolaire.

Le nombre de places d'accueil n'a pas augmenté dans les crèches ou les UAPE (augmentation des places d'accueil aux Goélands et dans les UAPE en 2011), par contre le nombre de places en accueil familial de jour est passé de 300 à 500, créant ainsi 200 places supplémentaires.

Membres du réseau

- 14 communes ont adhéré au réseau : Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Essert-sous-Champvent, Mathod, Suchy, Treycovagnes, Ursins (depuis août 2012), Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains.
- 5 crèches-garderies : Tom Pouce, Les Goélands, le P'tit Phare, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu.
- 3 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) : la Croquette, les Cygnes et l'Arche de Noé.
- le service d'accueil familial de jour avec 93 accueillantes en milieu familial.

- 6 entreprises : Commune d'Yverdon-les-Bains, Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), Association RAS Yverdon-Grandson, eHnv, HEIG-VD, Secteur psychiatrique du Nord (CHUV).

Liste d'attente du réseau

La liste d'attente est centralisée. Toute demande parvenant au réseau est considérée et traitée, que ce soit pour l'accueil familial ou collectif. Depuis octobre 2012, les demandes de placement en UAPE sont aussi inscrites dans la même liste d'attente, de sorte qu'il est désormais possible de mieux appréhender la demande pour les UAPE.

Courant 2012, le réseau a enregistré 203 inscriptions dont 126 concernant un accueil débutant en 2013. Fin décembre, 208 enfants étaient sur liste d'attente.

- Les demandes selon le type d'accueil se présentaient comme suit (à noter que les chiffres suivants ne correspondent pas au nombre d'inscriptions puisque, lors d'une demande d'inscription les parents peuvent être intéressés par l'une ou l'autre formule d'accueil) :
- 114 demandes pour l'accueil familial de jour ;
- 116 demandes pour l'accueil préscolaire ;
- 12 demandes pour l'accueil parascolaire (depuis octobre 2012).

Accords inter-réseaux

Des accords prévoient que le réseau de domicile d'un enfant puisse accepter sa prise en charge dans un réseau d'accueil voisin. Ces types d'accords sont mis en place lorsque le réseau de domicile d'un enfant n'a pas la possibilité de l'accueillir. Ce sont ainsi sept conventions de collaboration qui existent entre RéAjy et les réseaux environnants.

Réseau d'accueil / réseau de domicile	Enfants domiciliés sur le réseau RéAjy accueillis dans un autre réseau	Enfants domiciliés sur un autre réseau accueillis dans le réseau RéAjy
RAdEGE (Grandson)	5	8
RyMAJE (Yvonand)	8	6
AJERCO (Cossonay)	1	0
AJOVAL (Orbe-La Vallée)	5	5
EFAJE (Échallens)	1	10

Administratrice du Réseau

Madame Dominique Clignez, administratrice du Réseau RéAjy, a pris sa retraite le 28 juin 2012. Son poste jusqu'alors occupé à 50% a été adapté au 1er septembre 2012 dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville. Madame Esther Martinet a été nommée responsable à 100% du secteur enfance et famille au sein du service jeunesse et cohésion sociale ; elle administre dès lors le réseau RéAjy et assume la responsabilité de développer le secteur enfance de la Ville.

Perspectives

Les besoins liés à la création de places d'accueil sont bien réels et, dans la majorité des cas, sont en lien avec l'activité professionnelle des deux parents. Le défi à relever consiste ainsi à répondre aux besoins de la population et à développer autant l'accueil préscolaire que parascolaire. Plusieurs réflexions sont en cours et vont mobiliser l'attention des autorités politiques. Courant 2013, il s'agira de mener une réflexion à long terme et de définir une stratégie de développement de l'accueil de jour des enfants pour les années à venir.

UNITÉS D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS (UAPE)

UAPE La Croquette

Premier semestre

L'organisation mise en place au cours du 2e semestre 2011 suite au déménagement s'est précisée. Les nouveaux locaux sont lumineux et agréables.

L'année scolaire s'est terminée pour Mme Simone Barraud, bénévole les lundis et mardis après-midi et qui a accompagné les enfants durant le temps des devoirs. Son activité sera reconduite pour la prochaine année scolaire.

Deuxième semestre

Dès la rentrée d'août 2012, la planification de la journée a été modifiée suite à l'introduction des nouveaux horaires scolaires. L'organisation du petit déjeuner a été adaptée, l'école commençant à 8h15 au lieu de 8h30 ;

les enfants ont, par ailleurs, eu moins de temps pour manger à midi.

L'équipe éducative a porté sa réflexion sur l'amélioration des moyens mis en place afin de faire vivre la valeur définie dans le cadre de la ligne pédagogique : le respect. Les activités proposées ont été régulièrement axées sur ce thème : connaissance de soi, découverte et respect de son environnement, relation avec ses pairs... La réflexion de l'équipe avait pour objectif de :

- réfléchir aux activités possibles qui visent à développer l'estime de soi chez l'enfant et à promouvoir le respect ; créer un classeur d'activités en lien avec ce sujet ;
- réfléchir aux attitudes adéquates de l'adulte visant à développer l'estime de soi chez l'enfant et à promouvoir le respect ; créer un référentiel de ces attitudes afin de pouvoir les mettre en place et les évaluer.

Après avoir apprécié les besoins et les talents de l'équipe éducative, des séances de formation par les pairs ont été mises en place afin que chaque personne de l'équipe puisse avoir les mêmes connaissances de base. Plusieurs sujets ont été traités, sous forme de retour oral à l'équipe et de support écrit distribué à chacune :

- les douces violences par Thatiana Sahli ;
- règles et sanctions par Christine Bovard ;
- la communication non violente par Sandra Ghiggia ;
- les jeux coopératifs par Ritu Fischer ;
- l'estime de soi par Anne-Sophie Rochat (reporté en février 2013).

Mme S. Ghiggia a passé le relais de l'atelier « vers le Pacifique » à Mmes A.-S. Rochat et Marine Pascal qui avaient participé à l'atelier durant l'année scolaire 2011-2012. Un suivi régulier a été mis en place afin qu'elles puissent animer seules cet atelier durant l'année scolaire 2012-2013.

Formation

Mme Anne-Sophie Rochat a terminé sa première année de formation d'éducatrice sociale à l'école sociale de Lausanne (es-L). Une des conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire à l'es-L était qu'elle travaille aussi dans un milieu social différent de celui de la petite enfance. La collaboration avec Espace Jeunes lui a permis de répondre à cette exigence.

Mme S. Ghiggia a obtenu avec succès son diplôme de praticien formateur HES.

Au mois d'août, une formation interne a été mise sur pied pour l'ensemble des collaboratrices des UAPE des Cygnes et de La Croquette. Durant deux journées, les participantes ont été formées aux premiers secours. Cela a été aussi l'occasion de repenser la pharmacie de la Croquette et d'en établir l'inventaire afin d'y trouver le matériel nécessaire.

Vacances scolaires

Durant les vacances de Pâques et d'automne 2012, La Croquette a accueilli les enfants des deux UAPE de la Ville. Des activités variées ont été proposées : bricolages, sorties « nature », visites, etc. Les repas ont été livrés à Pâques par l'EMS des 4 Marronniers et en automne par le restaurant « L'Impro ».

Événements

Brandons d'Yverdon

Tout comme l'année précédente, La Croquette a participé au cortège des Brandons ; 54 enfants y étaient inscrits sous le thème « Venise-les-Bains ». La pluie a été de la partie et les costumes n'avaient pas fière allure en fin d'après-midi. Malgré tout, les enfants et l'équipe ont été ravis de cette expérience.

Rencontre avec les familles

L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel repas canadien au refuge de l'Escarbille où familles et équipe ont eu l'occasion de passer ensemble un moment informel et festif.

Au mois de novembre, La Croquette a invité les familles à se rencontrer autour d'une soupe au refuge de la Cure d'Air. Les enfants ont chanté pour leurs parents et la soirée, bien que se déroulant à l'extérieur malgré la saison, fut chaleureuse.

Occupation de l'UAPE La Croquette					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners (6h45-8h)	15	15	15	15	19
Repas de midi (11h-14h)	48	42	19	51	42
Après-midi (14h-16h)	12	9	17	7	9
Goûters (16h-18h)	38	32	17	36	31

UAPE Les Cygnes

Premier semestre

Depuis août 2011, l'UAPE « les Cygnes » est venue compléter l'offre parascolaire de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Cette structure d'accueil, agréablement implantée au bord de la Thièle, assure des prestations visant qualité et sécurité auprès d'une centaine d'enfants de la ville. Un certain nombre d'aménagements, de projets, de réflexions ont été conduits et menés à bien tant au niveau architectural, que de l'équipe et des projets pédagogique-éducatifs.

Afin de concilier au maximum l'aménagement initial des locaux et les besoins des utilisateurs, des travaux d'amélioration ont été entrepris dès février 2012 (ajout de casiers supplémentaires permettant à chaque enfant d'avoir son espace personnel, réfection complète du sol blanc. isolation du bureau de

la direction). À l'usage, ces aménagements se révèlent fonctionnels et agréables. D'autres projets sont en cours de discussion avec le Service de l'urbanisme et des bâtiments de la Ville. Il s'agit d'une part de privatiser davantage l'espace de repos des petits, d'autre part de proposer un ombrage dans la cour extérieure pour la période estivale.

Au terme des travaux d'installation du restaurant « L'Impro », les tenanciers ont débuté leur activité le 1er mai 2012. Chaque jour, repas de midi et goûters labellisés Fourchette Verte Junior sont proposés dans la salle principale du restaurant, qui devient alors un espace réservé pour les enfants du cycle primaire de l'UAPE à midi et à quatre heures. La proximité de l'UAPE et du restaurant permet aux enfants et à l'équipe éducative d'avoir des liens directs avec l'équipe de la cuisine.

Ainsi se créent des échanges conviviaux et constructifs à propos d'une alimentation qui vise qualité nutritionnelle, qualité gustative et plaisir.

L'équipe est composée de 3 éducatrices, 3 aides-éducatrices, 3 apprenties stagiaires, 1 secrétaire et 1 responsable accueille en janvier, deux nouvelles collaboratrices reprenant le 110% d'aide-éducatrice et d'intendance laissé vacant en 2011. De fréquentes absences du personnel pour cause de formation ou de maladie n'ont pas permis de poursuivre comme prévu le projet pédagogique et la réflexion autour des valeurs. Néanmoins, la responsable tient à relever que toute l'équipe s'est montrée présente, investie, motivée et enthousiaste autour d'événements publics et des soirées avec les enfants et leurs parents.

Deuxième semestre

En août puis en décembre, deux collaboratrices décident, pour des raisons privées, de ne pas poursuivre leur mission laissant deux postes vacants, représentant un 130%. Les nombreux remplacements consécutifs non seulement à ces défections mais aussi aux absences pour formation ou maladie ont rendu quelque peu difficile la cohésion de l'équipe. Une réflexion a néanmoins été conduite pour mener à bien des activités pédao-éducatives organisées et ciblées pour les enfants. Un « classeur d'activités » s'est enrichi jour après jour et constitue une sorte de culture commune pour l'équipe éducative.

Formation

L'une des nouvelles collaboratrices a brillamment passé ses examens et obtient un CFC d'ASE. Elle se verra promue du poste d'aide-éducatrice à un poste d'éducatrice au 1er janvier 2013. En août, deux nouvelles stagiaires ont été accueillies pour une durée d'une année. Un cours samaritain intensif a été dispensé durant deux jours aux équipes des UAPE des Cygnes et de la Croquette. Des formations au CEP ainsi que des formations organisées par la Ville ont offert des outils de management d'équipe utiles, judicieux et adaptés aux besoins de la responsable. En août 2012, une collaboratrice a débuté le cours de formatrice en entreprise afin de mieux accueillir et encadrer les apprenties.

Événements

Inauguration de l'UAPE des Cygnes

Les préparatifs de l'inauguration ont été l'occasion d'un riche échange avec l'équipe. Cela a permis de réfléchir à la présentation du travail d'une UAPE auprès de visiteurs et de pouvoir répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qu'une UAPE ? Comment y accueille-t-on les enfants et les parents ? Qu'est-ce que les enfants mangent ? Que vivent-ils dans leur journée ? Pourquoi les locaux sont-ils aménagés de cette façon ? A quoi sert le jeu chez les enfants ? De 10 h à 17 h, le samedi 2 juin 2012 plus de 300 visiteurs ont manifesté un vif intérêt pour la visite guidée des lieux et apprécié la dégustation des jus de fruits frais et petits apéros confectionnés par l'équipe. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à pouvoir bricoler, dessiner et jouer avec de grands jeux en bois.

Cortège de l'Abbaye

L'équipe a continué sur sa lancée festive en participant, le 16 juin 2012, au cortège de l'Abbaye. 50 enfants enveloppés dans des draps bleu azur représentant le lac, ont défilé dans la ville d'Yverdon-les-Bains. Grand moment de rires, de joie et de plaisir qui sera couronné par le 1er prix.

Rencontre avec les familles

Comme la structure n'accueille plus les enfants dès 10 ans, vingt-quatre enfants ont quitté l'UAPE. Une soirée d'adieu festive a été organisée à leur intention le 28 juin 2012.

En août 2012, trente nouvelles familles ont été accueillies. Une soirée de bienvenue a été organisée avec un souper canadien à la Cure d'Air afin de faire plus ample connaissance avec les nouveaux enfants, leurs parents, l'équipe éducative, l'équipe du restaurant L'Impro ainsi que l'équipe des bus.

L'année s'est achevée avec la soirée de la St-Nicolas, le 5 décembre 2012. Un nouveau moment de partage riche, convivial et joyeux avec toute l'équipe éducative, les enfants et leurs parents autour d'une soupe et de desserts confectionnés par tout un chacun. Cela a été l'occasion pour chaque enfant et parent de participer à la décoration du sapin de l'UAPE en personnalisant des boules en bois lors d'un atelier créatif.

Occupation de l'UAPE des Cygnes					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners (6h45-8h)	16	25	12	28	20
Repas de midi (11h-14h)	47	47	20	49	46
Après-midi (14h-16h)	9	9	17	13	11
Goûters (16h-18h)	41	33	17	34	39

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le secrétariat du service jeunesse et cohésion sociale gère l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les restaurants scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs surveillés et la salle d'étude de l'établissement Léon-Michaud, les transports scolaires et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2,5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Semaines d'école à la montagne

Les plans des semaines d'écoles à la montagne dans les deux maisons du Jura (Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et Bellevue à Mauborget) ont été établis pour les classes des établissements scolaires yverdonnois. La commune a participé au financement de cette prestation à hauteur d'un subside de CHF 3.00 par élève et par jour (CHF 4.00 pour les classes de développement, langage et enfantines). Elle a alloué un montant de CHF 40.00 par jour pour les accompagnants et rémunéré les heures de travail des cuisiniers.

École à la montagne 2012		
	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées dont	13	19
- <i>nombre de semaines occupées par les établissements primaires</i>	10	11
Nombre de classes enfantines et primaires	11	18
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaires	212	393
Nombre de classes secondaires	4	16
Nombre d'élèves des classes secondaires	72	282

Sport scolaire facultatif

La session d'été a enregistré 225 inscriptions pour 8 sports. Le minigolf est toujours prisé, le tir à l'arc est en progression et la course d'orientation a fait son entrée après plusieurs années de gestation. La session d'hiver, quant à elle, a comptabilisé 1'337 inscriptions pour 31 sports. On note l'augmentation significative de la participation aux agrès filles, à l'escalade parent-enfant, au hockey et à l'escrime. La voltige équestre fait une entrée fracassante avec 114 inscriptions. Le Panathlon Club d'Yverdon-les-Bains a continué d'assurer son soutien en favorisant les valeurs du fair-play et en récompensant les élèves méritants lors d'une cérémonie en fin d'année scolaire.

Session printemps - été 2012

Discipline	Nbre d'élèves
Athlétisme	16
Aviron	6
Flag football	10
Minigolf	81
Orientation	9
Rugby	40
Tennis	36
Tir à l'arc	27
Nbre participations	225

Session hiver 2011-2012

Discipline	Nbre d'élèves	Discipline	Nbre d'élèves	Discipline	Nbre d'élèves
Agrès filles	116	Hockey	55	Sauvetage	12
Badminton	60	Hula Hop	22	Sport stacking	9
Billard	12	Jeux & danses	24	Squash	8
Claquettes	27	Judo	58	Tennis	26
Danse classique	67	Karaté	13	Tir au pistolet	82
Escalade	9	Line Dancing	11	Unihockey	20
Escalade parents- enfants	47	Modern jazz	26	Volley	49
Escrime sportive	83	Musculation	20	Voltige équestre	114
Gym artistique garçons	53	Natation débutant	14	Yoseikan budo	13
Handball	48	Natation perfectionnement	84		
Hip Hop	95	Rock & danses latinos	60	Nbre participations	617

Devoirs surveillés

Le service organise les devoirs surveillés pour les élèves des établissements primaires (dès la 1^{ère} année primaire) et secondaires (5^e année pour l'établissement Léon-Michaud et 5^e-6^e années pour l'établissement de Felice). Contre une finance d'inscription de CHF 30.00, les élèves sont inscrits aux devoirs surveillés pour toute l'année (de la semaine du Jeûne jusqu'à milieu juin) du lundi au jeudi. Au secondaire, différentes heures sont proposées quotidiennement pour répondre aux horaires irréguliers des élèves. La rémunération des surveillants est assumée par la commune.

Devoirs surveillés			
		Heures / semaine	Nbre élèves
EPP	23 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	92	210
EPEG	21 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	84	178
ESLM	4 personnes: 1x11h 1x9h 1x4h 1x1h	25	43
ESDF	6 personnes: 1x10h 3x9h 1x8h 1x5h	45	69

Restaurants scolaires

Quatre structures (restaurants scolaires du Cheminet, du Quai de la Thièle, des 4 Marronniers et des Isles) sont à la disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois. Elles accueillent les élèves sur inscription de 11h00 à 14h00, sauf le mercredi et durant les vacances scolaires. La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs par l'intégration des élèves au restaurant scolaire du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure ainsi que dans celles du Cheminet et des Isles sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) tandis que ceux du restaurant scolaire des 4 Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Le label Fourchette Verte Junior garantit pour les quatre lieux une alimentation équilibrée et de qualité. La rentrée scolaire 2012-2013 a vu une augmentation significative du nombre d'élèves fréquentant les restaurants scolaires qui est passé du simple au double entre l'année scolaire 2011-2012 et l'année scolaire 2012-2013. Cette augmentation est due notamment au changement d'horaires scolaires. De plus, la pause de midi étant très courte pour certains élèves du RAC et pour s'harmoniser avec la pratique du restaurant scolaire des Isles, une carte pique-nique a été proposée aux élèves fréquentant le restaurant scolaire du Cheminet.

	Cheminet	Thièle	4-Marronniers	Les Isles	Total
Repas servis (nombre annuel)	5738	5326	1487	7529	20080
Nombre de places occupées (moyenne par jour)	39.0	36.2	10.1	51.2	136.6
Nombre d'élèves inscrits au 30 juin 2012	58	51	26	44	179
Nombre d'élèves inscrits au 31 décembre 2012	111	82	21	177	391

Pédibus

Pédibus c'est quoi ? C'est effectuer à pied le trajet de la maison à l'école ou vice et versa, avec des copains et des copines, accompagné d'un parent. Deux lignes sont actives : rue de la Plaine - collège des Jordils et chemin de Jolimont - collège des 4 Marronniers. En dépit du bon contact établi avec les parents, la responsable a le regret de constater une chute de l'engagement et un individualisme croissant face au Pédibus.

Les cafés bla-bla

Dans le cadre de la promotion du Pédibus, la responsable a organisé des « cafés bla-bla ». À la fin de l'année scolaire et à la rentrée des classes, le Pédibus a offert aux parents des enfants des CIN et du CYP1, un moment de discussion autour d'un café pour se faire

connaître, découvrir les intérêts de chacun, répondre aux questions et cibler les attentes par rapport au Pédibus.

Ces rencontres se sont déroulées sous les couverts des collèges des 4 Marronniers, de la Passerelle, des Jordils, de Fontenay et des Prés-du-Lac. Une huitantaine de parents y ont participé.

Le concours de la plus belle godasse

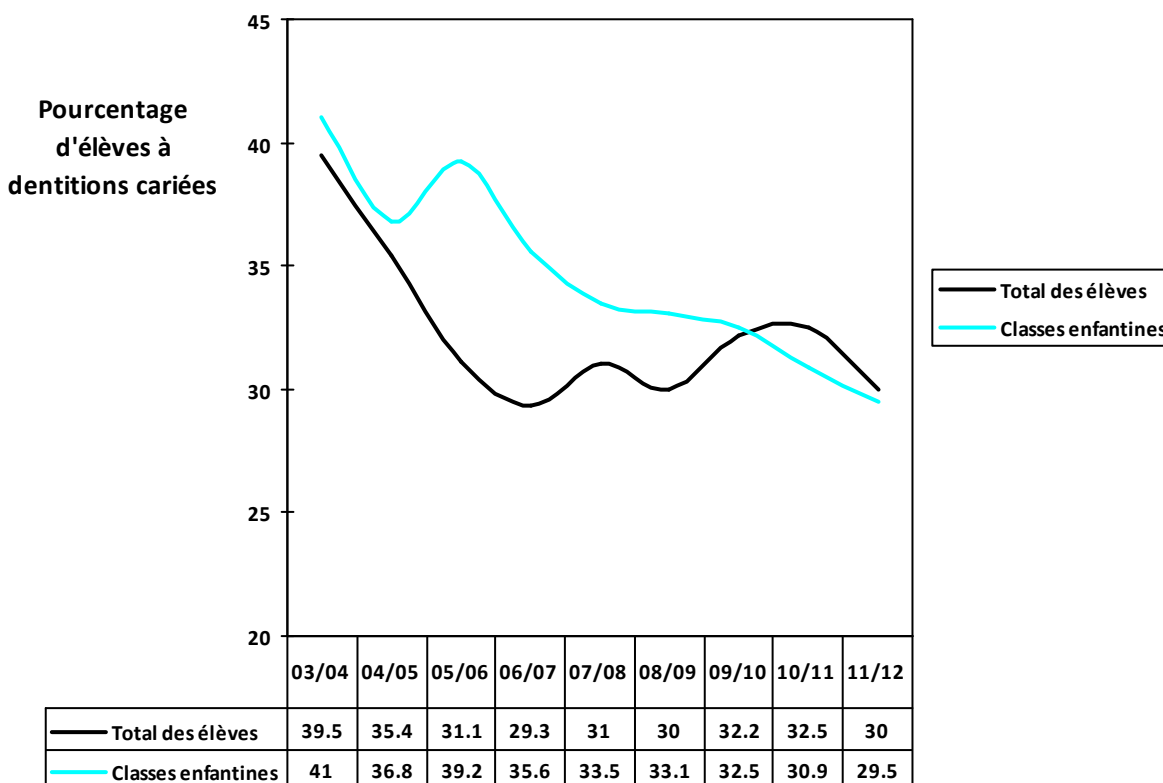
Le « concours de la plus belle godasse » a été organisé à l'occasion de la semaine de la mobilité du 17 au 23 septembre 2012. Toutes les classes des CIN et CYP1 ont été invitées à y participer. La classe gagnante fut la CIN/32 de Mmes Maeusli & Barraud du pavillon de Fontenay. Le prix leur a été remis en classe en présence de tous les élèves enchantés !

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

Dépistage scolaire

234 classes ont été reçues pour le dépistage bucco-dentaire dans les locaux de la Clinique dentaire de la Jeunesse (CDJ) ou dans la salle de l’infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Le nombre de caries observées chez les 3'959 enfants et adolescents examinés a légèrement diminué par rapport aux années précédentes (30.0% contre 32.9% l’année précédente). La même tendance positive a pu être observée chez les écoliers du cycle initial : seuls 29.5% présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2011/2012, (contre 32.5% en 2009/2010 et 33.1% en 2008/2009). Le pourcentage de dentitions présentant des caries dans les classes enfantines est ainsi proche de celui de l’ensemble des élèves. Nous espérons que ces taux continueront leur évolution positive dans l’avenir pour l’ensemble des élèves.

Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiqués lors du dépistage (depuis l’année scolaire 2003-2004)



Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

Toutes les classes du CIN et du CYP ont bénéficié d'une séance d'information concernant l'hygiène bucco-dentaire. Une deuxième animation a eu lieu dans toutes les classes CIN ainsi que dans 16 classes du CYP1 et 26 classes du CYP2. Les parents d'élèves du CIN ont été invités à assister à la leçon de prophylaxie dans la classe de leur enfant ; 258 parents étaient présents (en moyenne : 6,8 parents par classe). Conjointement au dépistage bucco-dentaire, les élèves du CYT/5 ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et les élèves de 8^e ont reçu une information concernant les dangers du piercing dans la cavité buccale. En mai et juin 2012, douze classes de la Fondation de Verdeil ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un broyage collectif avec de la gelée fluorée (18 périodes). En décembre 2012, les 326 élèves de 7^e ont pu profiter d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire.

Prophylaxie individuelle

49 élèves ont été signalés par les médecins-dentistes pour un suivi préventif individuel (19 élèves en 2011, 62 élèves en 2010). Les rendez-vous manqués sont malheureusement fréquents pour cette prestation offerte (57 rendez-vous manqués en 2012 contre 41 en 2011), cependant leur proportion par rapport au nombre de consultations a diminué en 2012.

Prestations facturées

La Clinique dentaire de la Jeunesse continue à être très sollicitée. Le nombre de patients suivis en 2012 a augmenté de 6% et celui des consultations de 2.8%. La majorité des nouveaux patients s'adressent à la CDJ pour une prise en charge spécialisée adaptée à l'enfant. La sédation consciente sous protoxyde d'azote aide l'enfant anxieux à mieux supporter les soins. Le nombre de sédations a légèrement augmenté en 2012 (246 contre 218 en 2011 et 202 en 2010). Indispensable pour la détection précoce des altérations pathologiques de la cavité buccale, les radiographies ont augmenté de 9%. Cette augmentation est en lien avec celle des consultations. En 2012, un nombre important d'extractions a été réalisé (28% d'augmentation par rapport à 2011). Il existe plusieurs indications pour enlever une dent : lésions carieuses trop importantes, défaut d'exfoliation, manque de place et complications post-traumatiques.

Le nombre de soins conservateurs (restaurations des dents de lait et dents définitives, y compris scellements de fissures étendues) est resté stable. Une analyse en détail révèle cependant une diminution de 5% pour les soins des dents définitives et une augmentation de 9% pour les composites sur des dents lactéales. Les traitements prophylactiques (fluoruration, scellement de fissures) sont restés stables en 2012. Les séances en thérapie myofonctionnelle (tmf) et traitement des troubles de la déglutition sont en croissance (14 enfants ont été reçus pour des consultations et les séances en tmf contre 9 en 2011).

CDJ prestations facturées 2012						
	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Consultations	1798	1739	1'596	1'299	1'240	1'171
Radiographies	2433	2229	2'345	1'913	1'896	1'788
Anesthésies	1507	1511	1'589	1'471	1'295	1'055
Anesthésies protoxyde d'azote	246	218	202	203	98	20
Extractions	481	375	418	509	411	322
Composites sur dents de lait	1224	1116	1'170	964	752	561
Composites sur dents définitives	711	752	816	616	475	475
Scellements de fissures étendues	433	518	278			
Scellements de fissures	889	1021	992	621	673	709
Fluorations	2098	1972	1'932	1'676	1'535	1'277
Séances thérapie myofonctionnelle	89	52	49	77	64	58
Rendez-vous manqués	235	186	248	220	232	220

Malgré les efforts consentis (rappel téléphonique le jour précédent), la proportion de rendez-vous manqués par rapport au nombre de consultations est en augmentation. Afin de perdre moins de temps avec des appels téléphoniques, un système de rappel automatique par sms sera installé dans le courant du mois de février 2013.

Les traitements bucco-dentaires ne sont pas possibles chez certains patients en raison de leur jeune âge, de leur coopération, de l'importance des soins indiqués et/ou d'un éventuel handicap. Depuis mai 2012, la doctresse Lone Neveu, médecin responsable de la clinique, est agréée en qualité de médecin-dentiste auprès des Établissements hospitaliers du Nord vaudois. Cinq interventions dentaires ont eu lieu en 2012 (2 combinées avec une intervention ORL et 3 uniquement dentaires). La réalisation d'assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale à l'hôpital présenterait de nombreux avantages tant pour le patient et sa famille que pour la prise en charge et le suivi. Faute de matériel, seules les extractions dentaires peuvent aujourd'hui être effectuées. Durant l'année 2012, 18 enfants ont dû être transférés pour une prise en charge sous anesthésie générale à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (contre 33 en 2011 et 21 en 2010). Le temps d'attente pour la prise en charge sous anesthésie générale pose des problèmes pour des cas urgents (douleurs et abcès).

Réunions / Rencontres

La CDJ a reçu à deux reprises le groupe « Santé » des écoles composé des médecins scolaires, doctresse C. Hefti et docteur P. Carp et des infirmiers/infirmières scolaires. Un des sujets abordés était le diabète juvénile qui était discuté en présence de Madame Christine Lambelet, infirmière spécialisée en diabétologie. Ces réunions sont des rencontres précieuses qui renforcent les liens entre les différents corps médicaux et très riches au niveau de l'information échangée.

Le projet de prévention de la carie chez les enfants de 0 à 4 ans, mis sur pied par les médecins scolaires et la responsable de la CDJ, est en fin d'élaboration. Il devrait être présenté aux pédiatres de la Ville dans le courant de l'année 2013.

Comme chaque année, la CDJ a été invitée à présenter ses missions et ses activités en tant que partenaire de l'école lors de la soirée d'information pour les parents des futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi.

Les 15 et 16 mars 2012, la CDJ a accueilli l'association des responsables de cliniques dentaires scolaires suisses (KLIKO) à Yverdon-les-Bains pour des cours de formation (cours et visite des usines Maillefer à Ballaigues) et de nombreux échanges d'information. Les 19 participants ont également fait une visite guidée de la Ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que de la Maison d'Ailleurs.

En octobre et novembre 2012, l'UAPE de la Croquette et l'UAPE des Cygnes ont organisé une semaine « santé bucco-dentaire », à laquelle la CDJ a participé en organisant des colorations de la plaque dentaire et une instruction sur le brossage après le repas de midi. Des jeux et des fiches didactiques ainsi qu'un flacon de révélateur de plaque dentaire a été remis aux enfants des UAPE.

Le projet de prophylaxie dans les crèches et garderies a malheureusement dû être mis en attente en raison de la surcharge de travail.

Projets 2013

L'élaboration de la description des postes de la CDJ est prévue pour le printemps 2013.

Fin mai, la CDJ accueillera une équipe d'hygiénistes dentaires du Cégep de Saint-Hyacinthe au Québec. Ces dernières - accompagnées de leur enseignante et de l'assistante en prophylaxie dentaire de la clinique - animeront des leçons de prophylaxie dans des classes des établissements primaires et secondaires.

La CDJ organisera la journée romande de la prophylaxie en 2013. Cette réunion annuelle de l'association romande des enseignantes en santé bucco-dentaire (ARESBD) aura lieu le 12 septembre 2013 à Yverdon-les-Bains.

Conclusion

La CDJ dispose actuellement d'une équipe engagée et motivée par le nombre croissant des demandes pour des prises en charge spécialisées. Les résultats positifs des dépistages encouragent à poursuivre les efforts en matière de prophylaxie, à continuer les interventions dans les établissements scolaires et à conduire le projet des 0 à 4 ans. Cependant l'ajustement des postes de travail peine actuellement à répondre à la demande croissante de la population.

L'attente actuelle de 3 mois n'est acceptable ni pour les patients ni pour l'équipe traitante. Plusieurs projets ont du retard ou ont dû être mis en attente en raison de la surcharge de travail. Si la CDJ veut continuer à répondre de façon professionnelle et irréprochable à la demande croissante de la population yverdonnoise, une nouvelle adaptation des postes devra être envisagée.

CAMPS, COLONIES ET VACANCES

Centre aéré

Pour répondre à la forte demande des parents et à l'instar de l'édition précédente, l'organisation du centre aéré a été adaptée. Outre l'accueil de quelque 60 enfants à la plage, 40 enfants supplémentaires ont été pris en charge à l'UAPE des Cygnes durant les deux premières semaines des vacances. Une nouvelle formule a également été mise sur pied pendant les deux dernières semaines des vacances estivales avec un centre aéré de « montagne » à Mauborget : aller et retour chaque jour pour des activités moins nautiques mais tout aussi ludiques !

Le centre aéré a ainsi accueilli lors de cette édition 346 enfants issus de 246 familles, contre 374 enfants de 264 familles en 2011. 202 enfants ont fréquenté le centre durant une semaine, 97 pendant deux semaines, 26 pendant trois semaines et 21 durant quatre semaines.

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

143 enfants ont fréquenté le camp de Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix pendant la période estivale du 7 juillet au 4 août 2012 – 23 d'entre eux ont fréquenté le camp durant 2 semaines et 3 pendant 3 semaines). 75 enfants ont participé à la colonie d'automne, soit du 13 au 27 octobre 2012 – 7 enfants ont effectué les deux semaines de camp. Bellevue à Mauborget de son côté a accueilli 67 enfants durant les deux semaines d'été du 7 au 21 juillet 2012 – 16 d'entre eux y sont restés durant les deux semaines de colonie.

Camps d'été nombre enfants 2012						
	Été				Automne	
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 1	Semaine 2
Bellevue, Mauborget	41	41	-	-	-	-
Jolie-Brise, Les Replans	44	42	45	35	42	40
Totaux	85	83	45	35	42	40

Ados Loisirs

Pour sa 5^e édition, Ados Loisirs a proposé un programme de 29 loisirs répartis sur 17 journées, du lundi au vendredi, durant les quatre premières semaines des vacances d'été. En raison des festivités de l'AUTRE 1er août, le programme s'est terminé le 31 juillet. De ce fait, moins de loisirs ont été proposés cette année en comparaison des années précédentes. L'édition 2012 a réuni 162 jeunes de 11 à 16 ans qui ont participé et occupé 405 places de loisirs sur 482 disponibles, soit 77 places restées inoccupées. Comme chaque année, la demande s'accroît autour d'activités « funs » et sportives comme le rafting, le saut pendulaire, la journée commando... Les loisirs sur deux jours sont

aussi très prisés par les jeunes, ainsi que les activités en compagnie d'animaux telles que la balade à cheval ou le husky safari. Le cinéma d'animation, l'atelier bronze ou encore la construction d'un mini catamaran complètent l'offre en proposant des activités moins physiques. Beaucoup plus de jeunes que les années précédentes sont venus profiter de l'accueil avec tartines dès 07h30. Le fait d'avoir harmonisé les départs pour les activités entre 08h00 et 09h00 y a peut-être contribué. Au travers des accueils et des activités, au fil des jours, les jeunes font connaissance, des liens se créent, l'ambiance est chaleureuse et conviviale. Pour différentes raisons, il a été décidé d'abandonner la prise en charge du repas des participants.

Dès lors, les jeunes sont venus avec leur pique-nique pour midi et cela a bien fonctionné.

Pour les loisirs sur deux jours, les autres repas ont été assurés par les animateurs. Dans l'ensemble, la météo a été douce et ensoleillée. Au cours des loisirs, les jeunes tout comme les animateurs ont exprimé beaucoup de satisfaction à participer. Comme à chaque fois, des instants inoubliables et de franches parties de rigolade ont été partagés.

Passeport Ados

Les jeunes de 13 à 16 ans ont pu bénéficier des prestations du Passeport Ados durant les deux semaines des vacances d'automne. Les activités ont pu être organisées grâce au secrétariat du service qui a négocié auprès des partenaires et assuré l'édition des dépliants en plus de leur vente et du suivi administratif du programme. 120 jeunes ont profité de sorties au bowling, à la patinoire, au cinéma, au centre thermal, au karting, à la piscine et à la Maison d'Ailleurs. La formule souple du Passeport Ados avec un système de bons et les transports gratuits dans la région permet ainsi aux adolescents d'organiser leur emploi du temps librement pendant leurs vacances.

Passeport vacances

Suite à l'absence et au départ qui s'en est suivi du responsable de l'organisation du passeport vacances, son édition 2012 a malheureusement dû être annulée. Sa reconduction en 2013 fait partie des objectifs prioritaires du service avec une formule qui devrait être améliorée de manière à proposer des activités-blocs (demi-journée ou journée) rendant plus compatible la participation des enfants au passeport vacances avec les obligations professionnelles de leurs parents.

DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE

La déléguée à la jeunesse participe à la mise en œuvre de la politique de l'enfance et de la jeunesse. En particulier, elle soutient et assure la promotion du Conseil des jeunes. Elle collabore avec les autres professionnels du service, accompagne et coordonne des projets et des actions issus des jeunes et conduits par eux dans les domaines culturels, sportifs et sociaux. La déléguée à la jeunesse contribue

également au développement du réseau des professionnels et des partenaires œuvrant dans le domaine de la jeunesse au niveau communal, cantonal avec la Chambre consultative de la jeunesse et au niveau romand avec la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse.

La déléguée à la jeunesse est engagée à un taux d'activité de 60%. Depuis 2011, elle est assistée par une stagiaire 1^{er} emploi à 100%.

Chambre consultative de la jeunesse (CCJ)

La Loi sur le Soutien aux Activités de la Jeunesse (LSAJ), entrée en vigueur le 1er juillet 2010, institue un nouveau dispositif au niveau cantonal : une Commission de jeunes, composée de 15 à 25 membres de 14 à 18 ans, une Chambre consultative de la jeunesse, composée de 12 à 15 professionnels issus des milieux intéressés, un Comité de préavis d'attribution des aides financières composé de 6 à 8 membres issus paritaires des deux premières instances susmentionnées. Ce Comité de préavis attribue CHF 80'000 par an d'aides financières à des projets menés par des jeunes, partout dans le canton. En 2012, le Comité de préavis a soutenu financièrement 14 projets de jeunes, dans tout le canton de Vaud, pour un total de CHF 72'189.

La déléguée à la jeunesse de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été nommée par le Conseil d'État en qualité de présidente de la Chambre consultative de la jeunesse pour deux ans. La vice-présidence est assurée par le délégué jeunesse de Lausanne. La Chambre consultative est constituée de 15 membres représentant des milieux professionnels intéressés :

- les faïtières d'organisations et d'activités de jeunesse,
- les centres d'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert,
- les organisations s'occupant de la jeunesse dans des domaines tels que la culture, le sport, la citoyenneté ou la formation des jeunes bénévoles encadrant des enfants,
- les référents communaux pour le soutien aux activités de la jeunesse.

En 2012, deux groupes de travail ont achevé leur réflexion commencée en 2011 :

- Art. 63 a (accueil de jour) - réfléchir à la contribution des activités de jeunesse à la mise en œuvre de l'article (63a Cst Vd). En 2012, ce groupe de travail a transmis une série de propositions au Conseil d'Etat qui n'ont pas encore pu être traitées en raison d'une réorganisation des départements ;
- Portail internet - réfléchir à la mise en place d'un répertoire d'organisations offrant des ressources utiles aux jeunes et aux professionnels qui les encadrent. En 2012, ce groupe a suspendu ses travaux, la Chambre ayant décidé d'intégrer ce projet à un Programme cantonal de soutien aux activités de jeunesse qui comprendra une série de propositions.

Deux nouveaux groupes de travail ont par ailleurs été formés en 2012 :

- Programme cantonal - réfléchir à un programme cantonal cohérent et exhaustif de soutien aux activités de jeunesse, qui pourrait être en partie financé par la Confédération (dans le cadre de la nouvelle Loi sur l'Encouragement de l'Enfance et de la Jeunesse – LEEJ – entrée en vigueur le 1er janvier 2013) ;
- Art. 67 Cst fédérale - prise de position de la Chambre sur une modification prévue de l'art. 67 de la Constitution Fédérale qui inscrirait l'encouragement et la protection des enfants et des jeunes de manière plus directe dans la Constitution.

Accueil des jeunes citoyens

Les jeunes citoyens ayant fraîchement acquis leur droit de vote ont été accueillis le jeudi 1^{er} novembre par le Syndic, les Municipaux, le Président du Conseil communal et le président du Conseil des jeunes. Au programme : discours officiels dans la salle du Conseil communal et présentation du Conseil des jeunes et de ses activités. Un apéritif dinatoire a été servi dans la Salle des Pas Perdus. Les services de la Ville ont offert aux jeunes différents cadeaux pour les féliciter de leur passage à la majorité. Les jeunes ont eu la possibilité d'assister à la séance du Conseil communal et de rencontrer les élus.

Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ)

En 2012, la CRDEJ a organisé ses rencontres autour de thèmes spécifiques. Différents invités, professionnels et experts sont ainsi intervenus lors des journées de la CRDEJ. Ces interventions ont en retour nourri les échanges des délégué(e)s à l'enfance et à la jeunesse sur leurs pratiques professionnelles. Des outils comparatifs ont également été produits à la suite de chaque journée. Les thèmes abordés en 2012 étaient :

- les Commissions jeunesse (invité : Camille Aglione, président d'AdosJob) ;
- espace public et jeunes (invité : Thierry Bruttin, urbaniste de la Ville de Fribourg) ;
- cérémonies citoyennes (invitées : Laurence Ossipow et Isabelle Csupor, professeures des HES GE/VD) ;
- Conseils et Parlements de jeunes (invités : Sylvie Podio, municipale jeunesse de la Ville de Morges ; Fédération Suisse des Parlements de jeunes).

Fondation Bourgeois

La déléguée à la jeunesse représente depuis 2012 la Commune d'Yverdon-les-Bains au sein de la Fondation Bourgeois. Cette Fondation accorde des aides financières à des institutions privées sans but lucratif, notamment dans le domaine de la jeunesse.

CIPRET-Vaud

Le Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET) est un organisme de prévention rattaché aux Ligues de la santé. En 2012, l'un des programmes menés par le CIPRET portait sur la promotion d'une vie sans tabac auprès des jeunes. Dans la première phase de ce programme, différents professionnels de la jeunesse ont été invités à exprimer leurs besoins et leurs attentes dans ce domaine en participant à deux séances de travail communes. La déléguée jeunesse y a pris part activement et se tient informée des actions du CIPRET.

« Nom de code : Respect pour toutes et tous »

« Nom de code : Respect pour toutes et tous » est une campagne de sensibilisation contre la violence envers les jeunes filles. Depuis 6 ans, elle est menée en Suisse alémanique par l'association ARIP, avec un large succès. Dans le cadre du projet personnel de la stagiaire de la déléguée jeunesse, cette campagne a été mise sur pied à Yverdon-les-Bains. Le projet comprenait trois volets : des ateliers proposés à des jeunes filles fréquentant Espace Jeunes sous la forme de discussions autour de thématiques en relation avec la violence sexuelle, de jeux de rôle et de cours d'auto-défense ; un *photo shooting* des participantes par une photographe professionnelle ; la réalisation d'affiches et de flyers à partir du *photo shooting*. Ces affiches ont été exposées dans les bus et les trains régionaux. Elles montrent une image forte et positive des jeunes filles, loin des « clichés » de victime souvent présents dans les médias.

Projets soutenus en 2012

Différents projets ont été soutenus financièrement par le service ou par un accompagnement à l'organisation de la part de la déléguée à la jeunesse (voir aussi la rubrique Événements : organisation et soutiens aux associations).

Baleinev

Baleinev est un festival de musique qui se déroule chaque printemps au mois de mai, dans les locaux de la HEIG-VD. Il est organisé par une association d'étudiants à but non lucratif. En 2012, la déléguée à la jeunesse a accompagné l'association dans l'organisation du festival ; elle a notamment assuré la coordination avec les autres services de la Ville. L'édition 2012 a cependant dû être annulée en raison d'un problème de ressources et de rattachement avec l'école consécutif au changement de direction. Suite à cette annulation, d'autres rencontres avec l'association et son nouveau comité ont permis de mettre en évidence les points à améliorer. L'association a retrouvé de nouveaux membres et une nouvelle vitalité grâce à différents projets menés en 2012 (notamment la participation à L'AUTRE 1^{er} août).

Azul Capoeira

Un après-midi et une journée autour de la capoeira et de la question du racisme ont été mis sur pied, avec un programme varié : démonstrations à la place de la gare et à la Marive, stage de capoeira, vernissage des photographies prises à la gare, interventions et discussion sur la question du racisme et de l'altérité, établissement d'une charte antiracisme. Le projet visait comme public cible les 12-25 ans, mais également la sensibilisation d'un plus large public yverdonnois. L'association Azul Capoeira a collaboré avec le Conseil des jeunes autour de cet événement.

Nuit des Musées

En 2012, la Nuit des Musées d'Yverdon-les-Bains a bénéficié d'un appui financier et organisationnel de la Ville. La déléguée jeunesse s'est chargée de coordonner cet appui ; elle a également accompagné le projet du Conseil des jeunes réalisé dans le cadre de cet événement.

TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

« La seule chose qui ne change jamais, c'est que tout est toujours en train de changer ». (Yi King)

Le travailleur social hors murs (TSHM), au gré de ses déambulations dans les rues d'Yverdon-les-Bains, cherche à valoriser l'individu et reconnaître son appartenance sociale, qu'elle soit considérée comme déviante ou non par la société. Au gré de ses rencontres, le TSHM tente de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et cherche à donner ou à redonner du pouvoir d'agir sur le quotidien. En donnant la parole et favorisant le dialogue, les TSHM contribuent modestement au maintien de la paix sociale en participant à la réduction des risques pour ensuite passer le relais aux réseaux institutionnels, amicaux et familiaux. De par leur contact auprès de populations que les autres ne voient parfois plus, les TSHM sont des observateurs privilégiés et permettent de faire émerger les questions et les problématiques actuelles de la société.

Le travail social hors murs s'adresse prioritairement à des populations en voie de précarisation ou concernées par des situations d'exclusion, d'isolement, de précarité, d'addiction et de maltraitance. Le travailleur social hors murs va vers les publics là où ils sont, crée des liens, offre une attention, une écoute et une disponibilité, un soutien, un accompagnement et un réseau social. Il se positionne souvent en tant que « dernier filet », comme une « bouée de sauvetage sociale », pour tous, sans jugement. Il agit sur la base des objectifs de la personne et en fonction du rythme de chacun.

Cinq travailleurs sociaux, deux femmes et trois hommes vont à la rencontre de l'autre, depuis la place de la gare aux différents quartiers. Leur diversité fait leur force et permet d'accéder à des publics aussi différents que les adultes marginaux, les jeunes, filles et garçons, suisses ou étrangers. Les principes de la libre adhésion et du respect de l'anonymat font partie d'une éthique professionnelle forte et revendiquée. Leurs actions sont diverses et multiples, toujours adaptées aux différents publics, mais répondent toutes aux objectifs mentionnés.

Accompagnements individuels

Les TSHM soutiennent des jeunes dans diverses démarches qui peuvent varier de la recherche d'une place d'apprentissage à des demandes d'accompagnement et de médiation pour des problèmes de santé, de questionnement identitaire, d'orientation sexuelle, de situations conflictuelles à l'école, dans la famille ou dans le couple... Suivant l'âge (adolescence) ou les situations de précarité rencontrées, l'accompagnement tourne souvent autour de réflexions sur le sens de la vie, sur le pourquoi et à quoi ça sert de vivre ? Face à l'échec scolaire ou les difficultés à s'insérer dans le système, les raisons de se décourager sont multiples et conduisent parfois à des tentatives de suicide, voire à des suicides. Les TSHM accompagnent les familles et des groupes de jeunes suite à de tels actes désespérés. Chaque TSHM accompagne en moyenne une soixantaine de personnes en situation de vulnérabilité. Par ailleurs, grâce à la présence du bus du service, les TSHM accompagnent régulièrement des personnes en déménagement.

Des situations :

- Une jeune femme met sa formation de vendeuse en péril après deux mois de congé maladie. Le TSHM l'oriente vers un médecin psychiatre et met sur pied une médiation avec l'école professionnelle et l'employeur.
- Un jeune adulte dépendant au cannabis souhaite baisser sa consommation et sollicite le TSHM qui l'accompagne vers le Relaid's (mandat cantonal de prévention).
- Un jeune sans logement, avec des poursuites et un risque de perdre sa place d'électricien, devient papa. Le TSHM fait le lien avec une personne disposée à sous-louer un appartement meublé et accompagne le jeune dans sa parentalité.
- Un migrant et étudiant à l'école d'ingénieurs se trouve dans une situation de précarité. Des liens avec le service social de l'école et un système de troc travaux et service - informatique contre logement - sont effectués.
- Un jeune adulte à l'assurance invalidité perd sa maman. Le TSHM l'accompagne dans son travail de deuil.
- Une femme migrante d'une cinquantaine d'années est en souffrance suite à un examen gynécologique où elle a le sentiment d'avoir perdu sa virginité. Un contact avec le Planning Familial et une visite chez le médecin concerné l'ont rassurée.

Projets et accompagnements collectifs

Midnight 1400

Midnight 1400 œuvre pour ouvrir des salles de sport le samedi soir entre 20 heures et 23 heures ou minuit afin d'occuper les jeunes et éviter qu'ils ne traînent dans les rues. Gratuit et ouvert à tous les enfants et adolescents, indépendamment du sexe, de l'origine et du statut social, Midnight 1400 est dédié à la pratique du sport sous toutes ses formes que ce soit du football en salle, du basketball ou du break-dance. Le but est de créer un lieu de rencontre pour les adolescents et les jeunes où ils peuvent pratiquer du sport dans un environnement sans alcool et sans drogue, ouvert systématiquement chaque semaine. Le programme offre également un espace spécifique pour les filles qui le désirent.

Midnight 1400 est un endroit où l'on vient rencontrer des amis plutôt qu'un lieu pour réaliser une performance sportive. La musique est aussi au rendez-vous avec la plupart du temps, la présence d'un DJ qui propose des musiques actuelles.

Régulièrement, des groupes locaux de danse ou de musique peuvent venir y partager leur talent. La responsabilisation et la collaboration avec les jeunes sont un élément central du projet. La responsabilité de chacun est mise en avant. Elle s'exprime notamment via l'absence d'arbitre qui contribue à ce que les jeunes recherchent entre eux des solutions constructives aux conflits. Ceux-ci prennent également une part active aux discussions et aux décisions et ont la possibilité de prendre en main des mini-projets comme la mise sur pied d'une buvette. Ils sont aussi engagés comme junior coaches pour la planification et l'organisation des événements ainsi que pour la gestion des soirées. Cette forme d'organisation leur permet de développer des aptitudes et contribue à accroître leur confiance en eux ainsi que leur valorisation personnelle. Une TSHM et une collaboratrice encadrent ces soirées et les jeunes dans leurs différentes activités.

Cette année, une moyenne de cinquante jeunes ont fréquenté la salle de sport de la Marive, trente samedis soirs.

Nightfoot

Pour sa 6^e édition et jusqu'à fin avril, quinze ouvertures de salle au Collège de la Place d'Armes et une participation moyenne d'une trentaine de jeunes les mercredis soirs soulignent le franc succès de cette ouverture de salle à seuil bas. Les sportifs les plus confirmés occupent toujours le terrain, ce qui a parfois tendance à désoler d'autres publics qui « crachent » leurs cigarettes et autres produits consommés (alcool, cannabis, etc.). Avec l'autogestion des acteurs, le travailleur social hors murs peut consacrer davantage de temps aux demandes individuelles, aux questions de prévention et aux interactions sociales aux abords de la salle.

Junomichi

« Junomichi » (pratique du judo selon ses principes originels) est un atelier socio-éducatif destiné à des jeunes de 7 à 25 ans. Installé dans le quartier des Prés-du-Lac et divisé en deux temps 7 à 15 ans et 16 ans et +, cet atelier hebdomadaire offre la possibilité d'aborder les limites et de se préparer à faire

face à des situations de violence physique et verbale, de renforcer la confiance et l'estime de soi ainsi que de s'initier aux techniques de combat et de méditation. Un papa passionné de judo prend à cœur de venir s'entraîner et aider sporadiquement l'animation. Cinq jeunes en moyenne participent aux ateliers développés sur la période automne, hiver et printemps.

Conciergerie à la maison Rive-Gauche

Suite à une demande de l'association Rive-Gauche, une TSHM a proposé de reprendre les travaux de nettoyage de la maison pour pouvoir offrir à des jeunes un accompagnement socio-éducatif au travail contre une rémunération symbolique. Le service et Rive-Gauche ont collaboré en fin d'année afin de mettre sur pied cette mesure d'insertion favorisant l'intégration sociale de jeunes en difficulté. La mesure leur permet de renforcer leur estime de soi en tenant un engagement, en se levant le matin et en effectuant une tâche et un travail reconnu contre indemnisation. Deux jeunes sont engagés dans le processus. Dès le premier mois et grâce en partie à cette opportunité, un jeune a trouvé une place de travail fixe.

Art-thérapie

Au profit d'un public toxicomane et sur la base de la libre adhésion, la TSHM « adultes » anime un atelier d'art-thérapie hebdomadaire dans les locaux du Check Point. Un groupe de cinq femmes orientées par les services sociaux (AI et chômage) s'y retrouve chaque semaine. Cet atelier contribue à développer un nouveau regard sur soi-même, permet de lâcher prise par rapport à certains événements douloureux, débloque des situations figées et augmente la capacité à faire face à de nouveaux défis. La capacité de création et d'expression des participantes se renforce lors de chaque séance ; à travers les jeux notamment, elles se montrent aussi plus confiantes.

Soutien à l'organisation de petits événements

Différents groupes de jeunes ont sollicité les TSHM, par exemple, pour organiser une soirée d'anniversaire ou une soirée festive entre amis dans une cabane, pour trouver un local afin de s'entraîner à la danse, pour constituer un groupe en vue d'ouvrir le Check Point.

Les TSHM jouent alors un rôle de facilitateur en apportant des techniques sur la gestion de projet en faisant profiter le groupe de leur connaissance de la région et de leur réseau ou en mettant les jeunes en lien avec les animateurs socioculturels.

Agapes africaines

Les TSHM ont accompagné la mise sur pied de la Fête de l'indépendance du Nigéria du 1^{er} octobre. La rencontre a pris des allures tantôt festives, tantôt philosophiques, avec la participation d'une centaine de personnes, essentiellement issues de la communauté nigérienne. Des représentants influents d'ethnies ont également tenu des discours sur la conduite exemplaire à avoir ici ou ailleurs et sur l'image du Nigéria à honorer. Les participants, dont la plupart en situation de non-droit administratif en Suisse, ont occupé la salle, mangé, chanté et dansé jusqu'à 22h. Ce processus d'accompagnement a fait suite aux agapes africaines organisées en 2011.

Barbecue à la plage

Les TSHM ont accompagné la mise sur pied d'une grillade réunissant une cinquantaine de jeunes issus des communautés sénégalaise, nigérienne et congolaise ainsi que de nombreuses personnes de passage. La viande de mouton a été grillée tout l'après-midi et du thé traditionnel sénégalais « ataya » a été servi avec fierté. Dans la spontanéité, des parties de foot, de la danse et des discussions avec les plagistes ont donné lieu à de belles rencontres et ont permis de dépasser des préjugés.

Projet au Tessin

Les TSHM ont facilité la participation de deux jeunes en situation de précarité à une rencontre internationale soutenue par le Conseil de l'Europe. Des jeunes d'Italie, du Tessin et de Suisse romande se sont retrouvés dans un hameau tessinois à l'écart de toute habitation et ont planché sur le thème du travail via divers outils (film, musique, théâtre, etc.).

Présence lors d'événements

Les TSHM ont assuré régulièrement des présences lors d'événements festifs organisés en ville ou dans la région. Prévention des risques, médiation, gestion des conflits sont autant d'outils de régulation sociale. Quelques exemples :

Les Brandons d'Yverdon-les-Bains

Une présence attentive jusqu'à tard dans la nuit (ou tôt le matin) aux carrousels lors du week-end des Brandons a engendré plusieurs médiations spontanées afin de désamorcer des conflits et éviter des bagarres. Les jeunes étant généralement dans un état d'excitation assez prononcé, il n'est pas toujours évident de leur faire entendre raison ou de les amener à avoir une réflexion sur ce qui est en train de se passer. Aux dires de certains, cette présence a malgré tout été rassurante pour bon nombre d'entre eux.

Soirées de promotion de fin d'année scolaire

Les TSHM ont participé à la distribution de bouteilles d'eau le long de la plage lors des soirées de promotion de fin d'année scolaire. Le support comportant des messages de prévention est un bon moyen d'aborder les thèmes de l'alcool, de la drogue et de la sexualité.

Concert de Metallica aux Rives du Lac

Trois TSHM ont assuré des présences depuis la gare, aux abords et sur le site de cette manifestation de grande ampleur.

Journée Mondiale contre le SIDA

Sous l'impulsion du service, les TSHM ont collaboré avec les associations Espace Prévention et ProFa et ont distribué pendant le marché du samedi matin des sachets contenant un ruban rouge, un livret « Safer Sex », un fruit, des bonbons et un préservatif. Ils ont confectionné un chaï indien et l'ont servi aux passants.

Implication des TSHM dans les démarches communautaires et dans les quartiers

Périmètre de la gare

À la gare, les TSHM ont maintenu leur permanence de rue les mercredis et assuré des présences ponctuelles en fin de journée ou de semaine.

En dehors des usagers des transports publics, cette zone géographique s'est cependant vidée quelques temps de sa vie sociale et communautaire avec la fermeture provisoire du café. Des jeunes et des adultes se sont regroupés davantage vers l'arrêt de train pour Sainte-Croix, sous le couvert de la place de la gare ou vers le jardin japonais. Un TSHM a accompagné « in situ » une dizaine de jeunes adultes motivés à faire du son dans le périmètre de la gare. Sur le parvis de l'arrêt de train pour Ste-Croix ou au jardin japonais, avec un tambour, un haut-parleur, un micro, un DJ et un ordinateur, l'ambiance était à la fête et de nombreux passants se sont arrêtés pour filmer ou danser.

Pierre-de-Savoie

À Pierre-de-Savoie, la participation des jeunes à la vie du quartier s'est également intensifiée.

Le travail de deux jeunes pairs encadrés et soutenus par les TSHM a permis de responsabiliser les jeunes dans l'usage commun du local. Ils se sont également investis lors de la Fête des voisins et lors du 9^e Forum durant lequel ils ont décidé de monter une tente pour faire danser le quartier et vendre des pâtisseries pour financer une partie de leurs activités. Cette vente a contribué à réaliser une sortie de deux jours à Europark avec une nuitée au camping et un superbe feu de camp.

Villette / Sous-Bois

À Villette / Sous-Bois, la salle de sport a ouvert ses portes 25 fois en 2012, les samedis soirs. Une vingtaine de jeunes s'y sont rendus. L'activité est libre, souvent du football, mais pas uniquement. Le travailleur social hors murs en a profité pour créer et entretenir le lien avec eux et préparer ainsi le terrain communautaire. Grâce à l'invitation d'un jeune basketteur de la Villette, une huitaine de jeunes adolescents du quartier ont assisté, enthousiastes, à un match de professionnels à Neuchâtel. Les jeunes du quartier ont également renforcé leur implication citoyenne dans le quartier. En effet, ils ont rencontré le service de l'urbanisme et des bâtiments de la Ville afin d'exposer leurs besoins et attentes en matière d'infrastructures sportives. Cette rencontre a été l'occasion pour les uns et les autres de mieux se comprendre. La discussion a permis aux jeunes de repartir avec des promesses de rénovations partielles du terrain de sport actuel mais aussi de donner leur avis concernant l'emplacement du futur terrain synthétique qui devrait voir le jour à l'orée

2022, dans le cadre du futur quartier « Coteau-Est ». Sous cette impulsion, les jeunes ont décidé de se constituer en association afin de grandir en légitimité et en visibilité. Il s'agit d'une première aventure associative pour ces jeunes qui ont entre 13 et 18 ans.

Quartier des Cygnes

Une TSHM a assuré des présences régulières dans ce quartier les vendredis et samedis soir. Elle s'est rendue à la fête du quartier et a tissé des liens avec des habitants et des membres de l'association de quartier, notamment suite aux plaintes ayant fait l'objet de divers articles de presse. Elle a participé à de nombreuses rencontres avec des groupes de jeunes très différents dont certains revendiquent des appartenances à une certaine partie du quartier, voire même à une seule rue. Des discussions sont nées autour de la citoyenneté, de la tolérance, du bon voisinage, etc. Un jeune adulte du quartier, bien connu de ses pairs, s'est formé au métier de reporter-journaliste et était intéressé par l'idée de réaliser un mini-reportage sur le quartier.

Quartier des Moulins

Les TSHM ont accompagné un groupe de jeunes adultes ayant leurs habitudes sous un couvert appartenant au CPNV. Suite à la demande de la direction de l'établissement de faire le lien avec ces jeunes pour expliquer le projet de réaménagement du lieu (retrait des bancs et d'un sol en bois), les TSHM ont organisé plusieurs séances entre les jeunes, la direction du CPNV et le municipal du service en vue de trouver dans le quartier un endroit abrité qui puisse les accueillir. Les jeunes ont reçu l'assurance qu'ils seraient soutenus s'ils proposaient un projet.

Dans ce même quartier, un THSM a fait le lien entre l'association des jeunes du quartier des Moulins et le service de l'urbanisme et des bâtiments en vue de la construction d'un terrain de foot synthétique.

Il les a accompagnés, en outre, dans la mise en œuvre du projet Art2rue.

Participation à la mise sur pied de manifestations

Les TSHM participent régulièrement à la mise sur pied de manifestations organisées en ville ou dans la région. Soutien à l'implication des jeunes dans les projets et renforcement de la cohésion sociale motivent ces actions :

« L'AUTRE 1er août » à la plage

Deux TSHM ont accompagné la mise sur pied du projet « Moulin d'Orient » (tente berbère et spécialités du Maghreb) amené par les adolescents de l'Association des jeunes des Moulins.

Les Soupes d'ici et d'ailleurs

Dans un esprit de partage et de convivialité, les soupes offertes en décembre sous le couvert de la place de la gare ont réuni beaucoup de monde autour des 26 partenaires sociaux de la région, incluant l'équipe des TSHM qui a confectionné sa soupe et du chaï.

Rues pour tous

Un TSHM s'est impliqué dans le comité d'organisation et a mis en place la « rue sportive » avec le foot et le basket de rue, respectivement encadrés par le FC Yverdon Féminin Junior et un jeune basketteur professionnel du quartier de la Villette. Un site internet a été mis sur pied avec le soutien du TSHM et d'un ami informaticien. Une TSHM qui a encadré les plantons - des requérants d'asile accompagnés par l'EVAM - a relevé le facteur positif et valorisant de cet exercice de citoyenneté.

Logement

Les TSHM évoquent depuis plusieurs années la problématique du logement : vacance de logements, stigmatisation de certaines populations cautionnées par les gérances, manque de « maturité » de certains publics face au respect du contrat de bail, absence de solution pour de jeunes adultes (tout juste 18 ans) qui se font mettre à la porte de chez eux ou claquent la porte du foyer parental, faible capacité dans l'accueil de nouveaux arrivants à faibles revenus, cohabitation interethnique, etc. L'initiative de la TSHM « adultes » et avec le concours de Zone Bleue, un groupe de travail est constitué et une réflexion est en cours en vue d'identifier la nature des

problèmes vécus par les personnes sans logement ou mal logées.

Réseau

Les contacts avec le réseau naturel des personnes ou celui des professionnels sont primordiaux pour un professionnel en travail de rue. Les partenaires et les organismes avec lesquels les TSHM sont amenés à collaborer sont non seulement nombreux mais aussi très variés. Outre les contacts récurrents avec les institutions et organismes sociaux d'intégration et d'insertion « habituels », on mentionnera les participations suivantes :

- Une présence alternée de deux TSHM aux diverses séances du Conseil des jeunes permet de dresser des passerelles entre des publics qui échappent à la logique promotionnelle classique (écoles, centres d'animation, Facebook) et renforce le droit de cité pour le plus grand nombre.
- Le Groupe Prévention Santé (GPS) au collège Léon-Michaud se réunit toutes les six semaines et intègre de manière permanente deux TSHM dans les actions menées. Parmi ces nouvelles prestations, on relève un espace de parole qui a lieu six fois par année où les enseignants peuvent déposer leurs soucis ou questionnements par rapport à leur mission et les difficultés rencontrées avec des élèves. Une présentation de ce groupe de prévention santé a été effectuée dans toutes les classes de cinquième année de l'établissement. Cette action permet de donner une bonne visibilité de la ressource TSHM autant pour les élèves que pour le milieu scolaire.
- On note également la participation régulière aux Cafés-Parents organisés au tea-room du quartier des Cygnes chaque premier mardi du mois. Une TSHM s'y rend en compagnie de mamans du quartier pour aborder des thèmes comme les énurésies nocturnes, les troubles alimentaires, les violences à l'école, internet, etc. À chaque fois les échanges sont constructifs et se poursuivent au-delà de ces moments.

Observations

Cette année, quelques situations relatives à l'accompagnement individuel font état d'un décrochage significatif de nombreux publics dans le suivi des mesures sociales. Cela se traduit principalement par une perte de confiance dans les services sociaux et le sentiment d'être lésés dans le bénéfice de leurs droits. Les demandes de personnes de plus en plus jeunes (entre 18 et 25 ans) confrontées à des problèmes de surendettement sont en nette augmentation. Leur difficulté pour communiquer avec les organismes de recouvrement ou les sociétés d'assurances maladie se fait sentir. Les soucis au travail se répercutent dans la vie de famille et les jeunes avec lesquels les TSHM sont en lien sont déstabilisés. Ils génèrent un certain nombre de conflits et de la souffrance chez les enfants.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

L'animation socioculturelle participe à l'autonomisation des jeunes dans le but de favoriser leur insertion dans l'environnement local afin de renforcer leurs réseaux de sociabilité (famille; école; monde associatif; etc.). Les activités socioculturelles, au travers des messages de prévention, soutiennent les jeunes dans leur développement, en intégrant les notions de respect de soi-même et des autres. Les publics de l'animation socioculturelle se répartissent comme suit :

- les jeunes de 11 à 16 ans à Espace Jeunes ;
- les jeunes de 16 à 25 ans au Check Point ;
- les jeunes de 11 à 25 ans pour les ateliers de créations ;
- les habitants dès 4 ans dans les quartiers.

Concrètement, l'animation socioculturelle soutient les projets individuels et collectifs issus des jeunes pour renforcer leur développement personnel et l'esprit de collaboration. Les animateurs proposent des activités éducatives, culturelles, créatrices, sportives et sociales dans le but de renforcer l'estime de soi, la confiance aux autres ainsi que de les sensibiliser aux règles de vie en groupe. Une attention est apportée à la participation des jeunes dans l'organisation

d'événements festifs afin de favoriser leur intégration au sein de la société locale.

Organisation et ressources

Tout au long de l'année, l'équipe de l'animation socioculturelle aura dû faire face à des conditions de travail particulières. En effet, après le départ d'un collaborateur, le poste qu'il occupait à 95% n'a pas été repourvu de suite afin de redéfinir l'organisation des postes et des missions de l'animation. Jusqu'aux vacances d'été avec les activités d'« Ados Loisirs », les animateurs/trices se sont investis sans compter pour maintenir les ouvertures du centre de loisirs Espace Jeunes, ainsi que toutes les prestations annoncées dans le programme. En parallèle, des réflexions ont été conduites sur la répartition des postes au sein de l'équipe en fonction des besoins du terrain, des projets à gérer, du développement des axes communautaires dans les quartiers et des nouvelles orientations souhaitées par la direction du service. Ces réflexions ont débouché sur un rapport à la Municipalité démontrant la nécessité d'augmenter les ressources humaines de 35% afin de répondre aux développements envisagés. Dans ces circonstances, l'édition 2012 du Passeport vacances a malheureusement dû être annulée et des prestations telles que le foot/basket à la salle de la Place d'Armes, les accueils du samedi et l'atelier Coup d'Pouce du jeudi ont été mises en suspens. Pour assurer les ateliers et les accueils libres, l'équipe a travaillé sur des périodes plus ou moins longues avec dix moniteurs ayant des compétences spécifiques, quatre auxiliaires qui ont effectué des remplacements plus ou moins réguliers, trois jeunes pairs, deux stagiaires et deux personnes en programme d'emploi temporaire.

Les ateliers

Le concept des ateliers se base sur celui des accueils libres, soit la libre adhésion afin de favoriser la découverte ainsi que le sens de l'investissement choisi et assumé au sein d'un groupe. Les ateliers sont ouverts aux jeunes jusqu'à 25 ans pour autant que leur comportement soit adéquat. L'idée de ces ateliers est aussi de fédérer des jeunes autour de projets collectifs et c'est au cours de cette année que des réalisations ont pu voir le jour. Ainsi, suite aux nombreuses demandes des jeunes, l'atelier Studio a doublé ses heures d'ouverture dès le mois de juin ; il est ouvert tous les mardis de 16h00 à 20h00.

La percussion s'est arrêtée en avril par manque de participants et le Théâtre 2Rue qui a passionné une dizaine de jeunes pendant les 6 premiers mois de l'année n'a pas réussi à attirer de nouveaux adeptes à la reprise d'automne. Cependant, un nouvel atelier a vu le jour en septembre, l'Atelier Vidéo qui a lieu tous les jeudis de 16h00 à 19h00, sauf durant les vacances scolaires.

Atelier Labobidule

L'Atelier Labobidule est un espace pour bricoler, inventer, créer, réparer, construire toutes sortes d'objets en bois et en métal. En 2012, un groupe de cinq à sept jeunes s'est consolidé et est revenu chaque semaine avec beaucoup de plaisir et d'intérêt pour les activités de l'atelier. L'engagement d'un moniteur expérimenté est venu renforcer et compléter le travail de l'animatrice. La nouvelle recrue a su utiliser son réseau et entreprendre des démarches bénévoles pour trouver des donateurs généreux qui ont permis d'installer et compléter l'équipement du Labobidule en outillage et en mobilier. Pour créer du stock, plusieurs contacts ont été pris avec différents partenaires dans le but de récupérer ponctuellement et gratuitement de la ferraille. Avec la contribution des jeunes, le premier semestre de l'année 2012 a été consacré à poursuivre l'installation de l'atelier. En parallèle, plusieurs réalisations en bois ou en ferraille, issus de projets individuels ou collectifs ont été exprimées, réfléchies et expérimentées. L'intérêt de deux ou trois jeunes s'est concrétisé dans la réalisation d'objets, costumes... en lien avec une éventuelle participation au cortège des Brandons. Une ébauche de caisse à savon a été travaillée et « l'engin » verra certainement le jour en 2013. Toutes ces exécutions participent agréablement au développement de compétences manuelles et sociales au sein du groupe. À l'automne, l'atelier a été sollicité pour construire des cuillères géantes dans le but de décorer le stand des « Soupes d'ici et d'ailleurs » à la gare. Le groupe a exprimé rapidement de l'intérêt ainsi qu'une certaine fierté à participer à ce projet. Pour respecter le délai de fabrication fixé, l'atelier a ouvert quelques heures de plus le samedi et, pour concrétiser le travail, le groupe a dû développer de la confiance, de la solidarité et du courage. Au final, les jeunes ont éprouvé une grande satisfaction à vivre l'aboutissement de ce projet qui a permis de rendre visible leur investissement.

Espace filles

Les accueils libres à Espace Jeunes laissaient peu de place aux filles qui ont parfois des besoins différents de ceux des garçons. Forte de ce constat, l'équipe a mis sur pied un accueil le mardi après-midi uniquement pour les filles, leur permettant ainsi de se retrouver dans un cadre de confiance en ayant la possibilité d'échanger sur des thématiques qui les préoccupent. Les filles qui fréquentent cet espace ont entre 11 et 21 ans. En début d'année, les participantes ont émis l'envie d'organiser un week-end entre filles. Elles ont organisé des ventes de pâtisseries et ont pensé le projet. C'est ainsi qu'en mai, les animatrices de l'espace filles et 11 filles sont allées vivre un « week-end bien-être » (thème de ces deux jours) dans un superbe petit chalet à Gryon. Au programme : initiation à des techniques d'automassage, promenades, confection de bons petits repas, soins du visage, discussions, chaise longue, chansons, rires et plus... D'autre part, douze filles ont pris part au projet « Nom de code respect, pour toutes et tous » imaginé par l'association ARIP et adapté pour le contexte de l'espace filles. Les filles ont donc vécu un week-end d'ateliers participatifs, de jeux de rôles et de réflexion autour du respect et des violences sexuelles. Elles ont également pu s'interroger sur leur pouvoir de dire « non » à tout geste et à toute parole qui va à l'encontre de leur ressenti et donc se positionner clairement sur leurs droits. Le résultat final a été des affiches de prévention diffusées dans les bus et trains régionaux. Cette campagne a été l'occasion de créer des discussions et débats autour d'un sujet central dans le métier d'animateur : le respect de soi et des autres. Dans le cadre de cet espace, divers thèmes sur la promotion de la santé ont été abordés tels que la sexualité, l'alimentation, les troubles alimentaires, l'image de soi, etc. Cet accueil prend donc énormément de sens pour les animatrices.

Studio d'enregistrement

Mis en place et anciennement géré par des membres du Conseil des jeunes de la Ville, le studio d'enregistrement a été remis à l'animation socioculturelle dans le but de développer cette prestation. En partenariat avec un des jeunes fondateurs du studio formé à l'enregistrement, un moniteur a été engagé afin de mieux définir les axes à développer autour de cette activité. Suite à la fête organisée pour la promotion du studio en avril, plus de 25 jeunes ont pu bénéficier de ces prestations durant l'année.

Leurs demandes de plus en plus précises ont nécessité une organisation mieux structurée, l'engagement d'un moniteur *beatmaker* et des ouvertures plus larges pour permettre à chacun d'avoir son temps. L'accompagnement va de la création d'un fond musical pour une chanson sur un programme informatique, au soutien dans la rédaction des textes, jusqu'à la préparation à l'enregistrement. Les jeunes sont satisfaits et reconnaissants du travail fourni, ils ont bien intégré le système de rendez-vous qui délimite le temps pour la création musicale ou la pose de texte avec un moniteur. Entre-temps, ils s'essayaient au *freestyle*, certains profitent de certaines thématiques pour se confier, dire leurs inquiétudes ou s'entraider. Vers la fin de l'année, de nouveaux genres dont des filles et des rockers se sont osés à l'atelier amenant de la diversité et des partages intéressants. Cet espace d'expression favorise le mélange des styles et les jeunes s'en trouvent plus ouverts et tolérants. Grâce au stagiaire qui fait également partie du Conseil des jeunes et qui organise des soirées à l'Amalgame, plusieurs jeunes rappeurs du studio ont pu monter sur scène et chanter devant un public de plus de 400 personnes, en première partie du groupe parisien TSR Crew.

L'atelier vidéo

L'outil principal de l'atelier est la caméra, moyen de construire un travail collectif, d'apprendre à communiquer, collaborer, s'ouvrir sur les autres et sur le monde. Au départ, il a fallu un certain temps pour que les jeunes se sentent en confiance : ils ne voulaient pas être filmés ou se voir à l'écran, peur du regard des autres, faible estime de soi. Toutefois, après quelques séances et un énorme travail de motivation et de valorisation de la part des moniteurs, ils arrivent à rire en se regardant et le fait de visionner leur production les incite à en vouloir davantage. Toutes les étapes pour réaliser un film demandent beaucoup de rigueur et de connaissances techniques que les moniteurs introduisent petit-à-petit en veillant à garder un équilibre entre le besoin de s'amuser et la nécessité d'avoir une structure et un cadre pour réaliser des films. En faisant des minis reportages, des micros trottoirs, en préparant les interviews, en travaillant avec des exemples les différentes sortes de plans ou de séquences, en apprenant les mouvements de caméra, les jeunes se prennent au jeu et se montrent de plus en plus créatifs. Les choix des thématiques se font en groupe, puis les tâches se répartissent selon les envies ; les

jeunes travaillent en sous-groupes pour préparer le scénario, les différentes prises de vues, les accessoires, les effets spéciaux... Lorsqu'une production est achevée, ils la visionnent en groupe pour l'analyser et faire des critiques constructives. Pour la fête de fin d'année à Espace Jeunes, ils ont présenté avec fierté leurs réalisations aux autres jeunes.

Les animations

Pendant les accueils

En dehors ou en parallèle des temps d'ateliers, les jeunes bénéficient d'accueils libres où ils peuvent se rencontrer, jouer, écouter de la musique ou ne rien faire. De janvier aux vacances d'été, les accueils libres pour les 11-16 ans ont eu lieu les mercredis de 14h00 à 18h30, les vendredis de 16h00 à 21h30 et les samedis de 16h00 à 20h00. Durant la deuxième moitié de l'année, seules les ouvertures du mercredi et du vendredi ont pu être maintenues. La fréquentation des accueils a été très fluctuante, avec parfois des passages massifs de jeunes qui donnent l'impression d'une invasion et des moments de creux avec cinq ou six jeunes favorisant des contacts plus personnels et constructifs. Le travail de l'équipe sur le respect des règles et la présence accrue des filles (45%) qui se sont approprié les lieux à travers l'espace filles, ont amené une dynamique sereine lors des accueils qui se déroulent d'une manière générale dans une bonne ambiance. La musique et la danse font partie intégrante des accueils, chacun partage ses « sons » en branchant son téléphone ou son MP3 et des chorégraphies s'inventent dans les rires et l'excitation. Les ordinateurs sont sollicités principalement pour voir des clips et aller sur les réseaux sociaux. Régulièrement, des discussions sont amenées autour de thèmes comme l'influence des rumeurs, les dégâts que peuvent causer les clashes, les pièges des réseaux sociaux et des boîtes de dialogues... Les autres activités-phares à Espace Jeunes restent le baby-foot, le ping-pong et le billard mais lorsque les circonstances s'y prêtent, les jeunes sont également preneurs de nouveaux jeux collectifs ou de folles parties de jeux de société et jeux de cartes. Par contre, certains se mettent très vite dans un esprit de compétition, et parfois des paris se font dans le dos des animateurs. Une présence attentive lors des jeux est souvent indispensable afin de gérer les mauvais joueurs et les risques de dérapages.

Suivant les périodes et les modes, les jeunes se catchent sur les canapés ou se lancent des insultes raciales pour plaisanter et les animateurs doivent faire preuve de tact et de souplesse pour préserver le cadre. En automne, quelques jeunes se sont distingués par leur manque de respect général et certains ont été exclus en refusant de s'investir dans un acte de réparation. A d'autres moments des jeunes s'installent pour faire leurs devoirs, dessinent, discutent dans une ambiance tout à fait détendue.

Les pâtisseries du mercredi et du samedi

Avec le principe de ne mettre que des fruits à disposition pour le goûter mais de rester ouverts si les jeunes ont envie de confectionner une collation pour tous, les ateliers pâtisserie spontanés du mercredi et du samedi ont pris une grande place en 2012.

Les jeunes mettent volontiers la main à la pâte pour préparer toutes sortes de tourtes, gâteaux, cakes, biscuits, croissants au jambon de dinde... Par la gourmandise, ils acquièrent de nombreuses compétences, ils inventent des variantes et comme c'est sur leur initiative, cela se passe dans une franche bonne humeur. Ce sont de vrais moments de convivialité et de partage lorsque tout le monde se retrouve autour de la table pour déguster le goûter. Il en est de même pour les repas du vendredi soir où les participants ont demandé des fondues, se sont proposés pour réaliser des plats de leur pays ou des recettes qu'ils ont apprises aux cours de cuisine.

Les soupers du vendredi

Le partage d'un repas collectif le vendredi soir occupe toujours une grande place dans la vie du centre et les jeunes sont de plus en plus intéressés à découvrir de nouveaux plats. En s'inscrivant le jour-même avant 17h30 pour la somme de 3 francs, ils choisissent par groupe de deux ou trois une tâche participative telle que les commissions, l'élaboration du repas, la mise en place des tables, les rangements ou la vaisselle. Accompagnés par un adulte pour effectuer leur part, les jeunes apprennent ainsi à comparer des prix, à respecter les normes d'hygiène, à calculer des proportions, à suivre une recette, à se mettre au service des autres...

Les fêtes

La fête du studio, le 28 avril, avait pour objectif la promotion des activités du studio d'enregistrement. En utilisant l'espace public de midi à 20h00 entre le Check Point et le studio d'enregistrement, le stagiaire, avec le soutien de l'équipe, a mis sur pied des ateliers de création musicale, d'écriture, de graffiti, une médiathèque sur les thèmes de la journée, une scène libre, un espace détente, un bar sans alcool, des grillades et un stand pâtisseries tenu par l'espace filles. La mini manifestation a attiré plus de 200 personnes qui ont pu apprécier les ateliers et les diverses démonstrations des danseuses, des rappeurs et des graffeurs en herbe ou confirmés. D'autres fêtes ont eu lieu à Espace Jeunes en février et en juillet pour le départ des stagiaires. C'est toujours l'occasion de faire des démonstrations (rap, beat box, danse, percussions), de changer la disposition du local et de se retrouver autour de buffets préparés avec la complicité de certains jeunes. La fête précédant les vacances d'été et celle précédant les vacances d'hiver marquent la fin d'une période et permet aux jeunes qui ont eu 16 ans récemment de dire au revoir à Espace Jeunes.

Les plus de 16 ans

Chaque jeune peut fréquenter Espace Jeunes jusqu'à ses 16 ans. S'il fête ses 16 ans avant le mois de juillet, il peut rester jusqu'aux vacances d'été. S'il fête ses 16 ans entre juillet et décembre, il peut rester jusqu'aux vacances d'hiver. Bien que cette règle soit établie de longue date, il reste très difficile pour les jeunes qui atteignent cette étape de l'accepter. Ils passent de manière régulière aux accueils et refusent de partir, ils adoptent des attitudes négatives, provocatrices et peuvent se montrer menaçants. Les animateurs leur expliquent à chaque fois qu'ils peuvent aller aux ateliers (ce que font certains) ou qu'ils ont la possibilité d'avoir leurs propres ouvertures au local du Check. Cette alternative demande de s'organiser pour être 4 jeunes à vouloir assurer la responsabilité d'une plage horaire. La signature des parents requise pour ce contrat de gestion accompagnée et de confiance semble être un frein à la démarche. Un groupe de 4 danseurs cherchant un local pour des répétitions n'a pas pu obtenir l'autorisation des parents pour utiliser seuls le Check. Ils ont ensuite su négocier pour venir répéter dans la salle du premier étage à Espace Jeunes durant les accueils au rez-de-chaussée et donc avec une présence adulte.

Le travail et la réflexion concernant cette tranche d'âge va se poursuivre ; il est clair que la plupart des jeunes concernés souhaite tout simplement continuer à venir à Espace Jeunes, mais les expériences du passé nous ont démontré que la différence d'âge avec les plus jeunes était peu compatible.

Accompagnements individuels

Le travail de fond de l'équipe d'animation pour maintenir un cadre cohérent en assurant aux jeunes des relations de confiance et de la disponibilité a permis de faire émerger certaines difficultés qu'ils rencontrent. Selon les soucis confiés, les animateurs prennent alors le rôle d'éducateur ou de conseiller en les soutenant dans leurs démarches personnelles. Les entretiens et accompagnements individuels sont donc devenus fréquents.

Que ce soit pour aider un jeune à améliorer son comportement, pour le soutenir dans des recherches de stages ou pour accueillir la confiance d'un problème personnel, l'équipe a eu des contacts avec le Planning Familial, des médiateurs scolaires, des parents, Impact Jeunes ou des patrons d'entreprises. En 2012, l'équipe a accompagné plusieurs jeunes dans la réalisation de cv, de lettres pour trouver des stages ou des places d'apprentissage. Certains jeunes sont venus avec des demandes plus personnelles comme des questions sur leur orientation sexuelle ou des problèmes familiaux. Avec l'accord du jeune, il est arrivé que des situations soient relayées aux TSHM. Ces soutiens se font dans le petit bureau d'Espace Jeunes, en dehors des heures d'accueil afin d'être disponible et dans un cadre rassurant. D'autres sortes d'accompagnements ou d'entretiens ont malgré tout mobilisé l'équipe pendant les accueils. Lorsqu'un jeune dépasse des limites ou qu'un membre de l'équipe se fait du souci suite à des observations, le jeune est invité à discuter dans le petit bureau. Beaucoup d'entretiens y sont orientés autour de la consommation de cannabis et sur le manque de respect de certains à Espace Jeunes.

Quelques chiffres

Une belle répartition des genres est observée en 2012, avec 73 filles pour 83 garçons sur les 156 jeunes âgés entre 11 et 16 ans qui ont fréquenté les accueils libres d'Espace Jeunes. Certains jeunes viennent très régulièrement alors que d'autres passent de manière sporadique. En moyenne, les accueils libres ont vu 22 jeunes par ouverture où, là encore,

une jolie mixité doit être reconnue avec 45% de filles (38% en 2011, 30% en 2010 et 12% en 2009). Sans raison apparente, le mois de mai détient le record d'affluence avec un pic à 42 jeunes et une moyenne de 29 jeunes par ouverture, alors que le mois de mars, à l'inverse, a vu environ 16 jeunes par accueil, avec le vendredi des Brandons où l'équipe a eu l'honneur de la visite d'un seul jeune !

ÉVÉNEMENTS : ORGANISATION ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le service s'est positionné comme un partenaire accessible et dynamique jouant un rôle actif d'interlocuteur/partenaire soutenant et facilitant les événements organisés par et pour les jeunes, respectivement mis sur pied grâce à l'engagement de partenaires institutionnels et associatifs.

L'AUTRE 1er août, festival à la plage

La Ville d'Yverdon-les-Bains et le Conseil des jeunes ont invité cinq associations culturelles (L'Amalgame, Baleinev, Diskotek, Fest'Y'Rives et Y'Nov) qui ont eu pour mandat de réaliser une manifestation conduite par les jeunes pour l'ensemble de la population. Un programme gratuit et festif d'animations aquatiques décalées et de découvertes artistiques a été proposé à plus de 10'000 personnes durant cette journée. En 2012, la HEIG-VD a également pris part à l'événement en tant que partenaire invité, dans le cadre de son projet « Solar Tour ». Le projet a été piloté par le service jeunesse et cohésion sociale, en particulier par la déléguée à la jeunesse, avec l'appui du chargé de mission jeunes et culture. D'autres services de la Ville se sont fortement impliqués cette année et la collaboration interservices a été largement renforcée. Cette troisième édition a reçu un très bon accueil auprès des médias (radio, presse et télévision). Elle a remporté un franc succès auprès de la population qui revient avec plaisir chaque année.

Fête de la musique

Comme en 2011, le service a participé à la manifestation en proposant une scène supplémentaire montée dans la cour de la maison de la jeunesse dans le but de favoriser des projets propres aux jeunes, montés par des jeunes ou des écoles. En 2012, le projet spécifique de cette scène a été mené par des éducateurs spécialisés du Repuis, avec l'appui de la déléguée jeunesse. Trois jeunes de cette institution ont ainsi participé à un atelier de pose de voix et de rédaction de textes. Suite à cet atelier, les jeunes ont pu chanter et rapper leurs propres textes sur la scène, accompagnés par des éducateurs du Repuis pour la partie instrumentale. Plusieurs centaines de visiteurs ont pu apprécier une programmation variée dans un cadre surprenant et intimiste, se rafraîchir au bar tenu par les collaborateurs du service et se restaurer grâce au stand tenu par la CCSI, avec des saveurs du Cameroun et du Portugal.

Rues pour Tous

Pour sa troisième édition, Rues pour Tous a bénéficié à nouveau d'une météo des plus clémentes amenant un public nombreux et détendu. La nouveauté de 2012 a été d'intégrer la traditionnelle Marche de l'Espoir de Terre des Hommes à la manifestation. Plus de 200 participants ont sillonné les rues accumulant des kilomètres sponsorisés pour l'association à but humanitaire. Les rues ont été animées par 25 associations et clubs de la région qui ont bien joué le jeu en proposant toutes sortes d'activités en lien avec la mobilité douce, le développement durable, la santé et le sport. Avec les diverses démonstrations, initiations et dégustations, le public a eu du plaisir à découvrir de nouveaux loisirs en flânant dans le centre-ville libéré pour l'occasion de la circulation motorisée.

Diskotek

Le service a soutenu l'édition 2012 de Barbetech organisée au Parc des Rives du Lac d'Yverdon-les-Bains par l'association yverdonnoise Diskotek. Durant toute la journée, des artistes DJs, des animateurs, des danseurs, des artisans, des artistes de rue et des sportifs ont animé l'événement placé sous le signe de la musique électronique. Activités gratuites et ouvertes à un public intergénérationnel de 7 à 77 ans, des jeux, des ateliers et des initiations sportives ont été proposées au public qui a pu profiter des barbecues mis à sa disposition.

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Démarches communautaires

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée à améliorer la qualité de vie conformément au concept défini par l'OMS de ville en santé : une ville en santé est une collectivité qui met en place et améliore continuellement son environnement physique et social et qui utilise les ressources de la communauté afin de rendre ses citoyens aptes à s'entraider mutuellement dans la réalisation de leurs activités courantes et à développer leur plein potentiel. Yverdon-les-Bains souhaite ainsi enrichir le lien social urbain et favoriser le bien-vivre ensemble en privilégiant la relation sociale de proximité ainsi que la reconnaissance et le respect mutuels.

Cette approche se concrétise au travers des démarches communautaires conduites dans des quartiers de la Ville et à la gare.

Qualité de vie dans les quartiers

Pierre-de-Savoie

Le processus d'amélioration de la qualité de vie à Pierre-de-Savoie, débuté en 2006 et accompagné par des professionnels, a officiellement pris fin en 2011. Les habitants ont cependant souhaité que les prestations développées (local, activités) continuent à être soutenues par des professionnels. La Ville a accepté et décidé de poursuivre le soutien à la démarche communautaire dans le quartier en maintenant la présence des TSHM, en institutionnalisant les interventions de l'animation socioculturelle et en finançant l'intervention d'une animatrice Pro Senectute.

Les activités intergénérationnelles du mercredi ont pris de l'ampleur. Après le succès rencontré en 2011, une habitante a particulièrement mis du cœur en continuant à proposer un repas accessible pour un coût modeste à midi. En moyenne 20 repas sont servis et, dernièrement, c'est avec plaisir qu'une augmentation de cette moyenne a été constatée, notamment due à une plus grande participation des adultes du quartier.

Les activités de l'après-midi, ateliers créatifs, bricolages, dessins, jeux collectifs, préparation du goûter, chants... attirent toujours autant l'intérêt des jeunes du quartier âgés de quatre à douze ans. Avec le soutien des professionnels, les activités sont proposées aux enfants par des adultes bénévoles et une médiatrice de l'EVAM. À la grande satisfaction de tous, des activités qui permettent l'expression et l'éveil des capacités chez l'enfant sont proposées. De surcroît, l'accueil d'un adolescent du quartier en tant que stagiaire ASE durant six mercredis consécutifs a été remarqué et très apprécié par tous les intervenants et enfants.

La collaboration active avec l'EVAM amène des perspectives réjouissantes. Peut-être la fête organisée par l'Amicale en l'honneur des nouveaux habitants de Faïencerie 5, propriété de l'EVAM, a-t-elle favorisé l'implication quasi immédiate des migrants dans la démarche qualité de vie. Les nouveaux locaux de l'EVAM, le cyber café ou la salle d'animation, sont gracieusement prêtés et accueillent régulièrement groupes et activités pour tous.

Le service a décidé d'intégrer plus activement les migrants et de les relier au processus communautaire et à ses acteurs pour qu'un processus d'intégration mutuelle se fasse entre les activités et les lieux du quartier. Il y a en effet un potentiel de mobilisation au sein des personnes migrantes impliquées dans les projets communaux et au sein des habitant-e-s (migrants ou non) liés à la vie du local ou de l'immeuble de la Faïencerie. L'enjeu devient double, mais surtout réciproque, comme c'est souvent le cas dans l'intégration. D'un côté, il s'agit de soutenir l'émergence d'une communauté mobilisée dans un premier temps autour d'un projet concret, pour lui permettre d'exister dans une communauté élargie. D'un autre côté, il y a lieu de préparer la structure communautaire à intégrer un nouvel acteur dans toute sa légitimité. Dans les quartiers, cela nécessite des liens personnalisés tissés grâce à des temps festifs, des activités partagées par l'aménagement de conditions favorables et un accompagnement construisant et protégeant la légitimité. L'idée de mutualité dans l'intégration trouve un théâtre propice et favorable dans les processus communautaires et la pérennisation, la vie de leurs structures. Une impulsion est cependant nécessaire pour faire émerger de nouveaux acteur-trice-s et les mutualiser plutôt que de les fédérer. De cette expérience des connaissances seront récoltées pour être intégrées aux autres démarches et pourront être diffusées.

En plus des activités habituelles, les enfants ont pu participer à une sortie à URBA Kids à Orbe, ainsi qu'à diverses animations liées aux fêtes telles que le forum, où ils ont chanté avec beaucoup de cœur et de voix, Pâques avec sa course aux œufs et Noël avec la venue du Père Noël et de sa hotte remplie de cadeaux.

La participation des jeunes à la vie du quartier s'est également intensifiée. Le travail de deux jeunes pairs encadrés et soutenus par les TSHM a permis de responsabiliser les jeunes dans l'usage commun du local. Ils se sont également investis lors de la Fête des voisins et lors du 9e Forum et ont décidé de monter une tente pour faire danser le quartier et vendre des pâtisseries pour financer une partie de leurs activités. Cette vente a contribué à réaliser une sortie de deux jours à Europapark avec une nuitée au camping et un superbe feu de bois.

En résumé, les habitants bénévoles qui se sont constitués en amicale, les personnes ressources de l'EVAM et l'équipe d'animation socioculturelle composée d'une animatrice et d'une stagiaire, l'animatrice de Pro Senectute et les TSHM mettent en évidence une coopération qui se révèle efficace et qui permet aujourd'hui de poursuivre et d'entrevoir l'élaboration et la mise en place de divers projets à plus grande échelle pour le bien-être et la qualité de vie à Pierre-de-Savoie.

Villette / Sous-Bois

La démarche communautaire dans les quartiers Villette et Sous-Bois est en œuvre depuis 2009. Malgré les divergences de dynamiques propres aux deux quartiers, l'action communautaire a donné lieu à des rapprochements heureux sur les plans relationnels. De plus et grâce à des rencontres régulières, des améliorations d'infrastructures ont pu être réalisées : modification et réparation de la place de jeux à côté de l'immeuble n° 23, pose d'un panneau d'affichage au milieu du quartier, réflexion et proposition de mise à disposition de locaux communs en vue des rencontres communautaires au sein du quartier. L'objectif phare de l'année 2012 s'est en effet focalisé sur la recherche d'un local communautaire. Plusieurs aînés, parents, adolescents, enfants du quartier éprouvent le besoin de développer des activités liées au bon voisinage et d'animer positivement un tel lieu. Jusqu'à ce jour, le groupe s'est beaucoup investi et souhaite que d'autres habitants puissent rejoindre les différentes activités. Pour cette raison, la nécessité de rendre visibles les actions du groupe devient impérative.

L'absence de local dédié n'a malgré tout pas empêché la vie du quartier de se développer : des repas ont été organisés tout au long de l'année par les aînés et des jeunes s'y sont rendus ponctuellement. Un premier vide-grenier a été organisé dans les jardins des immeubles de Sous-Bois le 1er avril. Plusieurs habitantes ont confectionné des petits cakes salés qui ont été vendus avec du café, du thé... Un jeune du quartier a effectué des livraisons de kebab en vélo entre le quartier et un restaurant de la ville. Cinq exposants du quartier ont pu proposer leurs trésors et des enfants ont pu échanger leurs jouets d'occasion.

Avec le concours de nombreux habitants (confection de gâteaux et diverses spécialités), les animateurs de Pro Senectute et le responsable du petit magasin, un brunch a été organisé le 1^{er} août. Cet événement a contribué à faire de ce jour de fête nationale un moment convivial sans toutefois annuler la crainte de certains habitants concernant la « traditionnelle pétarade » organisée en soirée par les jeunes.

A la fin juin, le 6^e forum a été mis sur pied à Sous-Bois avec l'étroite collaboration de l'école de la Villette. Une enquête de voisinage, réalisée par les enfants, a drainé du monde et de nouvelles têtes. Une paella géante accompagnée d'un orchestre a permis de belles rencontres et une ambiance conviviale. Début décembre, le 7^e forum s'est installé dans les locaux du pavillon de la Villette. Une exposition de photos de jeunes, l'organisation d'un concours de découverte du quartier et un magnifique buffet suédois ont donné lieu à des échanges, toutes générations confondues. À deux reprises, les « Marches diagnostic », animées par des professionnels et des habitants ont traversé les quartiers Villette et Sous-Bois pour sonder l'avis des personnes rencontrées et ont été suivies d'un repas au pavillon pour échanger sur les informations récoltées.

La participation et l'implication des jeunes ne sont pas demeurées en reste comme le lecteur pourra le constater en prenant connaissance des éléments rapportés dans la section « Implication des TSHM dans les démarches communautaires » - voir plus loin dans le texte.

Un repas de remerciement en fin d'année a permis de saluer l'engagement des personnes impliquées dans le concept qualité de vie et une trentaine de personnes se sont retrouvées autour d'une raclette au pavillon.

Ma gare ?

La gare d'Yverdon-les-Bains, comme toutes les gares du monde, est un microcosme en ébullition où des milliers de personnes se rencontrent, se croisent et se parlent. Cet espace public, de vie collective foisonnante, offre une très grande variété de situations de vie qui doivent cohabiter et vivre ensemble. De nombreux régulateurs professionnels, de prévention (travailleurs sociaux hors murs) ou de répression (police) interviennent régulièrement dans ce secteur et une démarche communautaire est menée par la Ville depuis 2008 dans le but d'entretenir et de consolider le ciment social.

Rencontres avec les commerçant-e-s et professionnel-le-s de la gare

Des rencontres ont eu lieu avec les commerçants et les professionnels travaillant dans le périmètre de la gare. Confirmant les constats des passants interrogés en 2009, les professionnels ont formulé des propositions visant à renforcer l'animation, améliorer les aménagements, la signalétique ainsi que la convivialité du lieu. Sur le plan sécuritaire, les professionnels consultés disent plus souffrir de l'image de la gare que de réels problèmes de sécurité. Au sujet des populations marginalisées, chacun reconnaît qu'il n'y a pas de solution globale mais que toute mesure d'exclusion apparaît inenvisageable.

Animation à la gare

2012 est la troisième année d'activité d'animation à la gare. Les demandes d'utilisation de la plateforme et les animations se sont stabilisées. Cinquante-quatre jours ont ainsi été animés sur la place de la gare. Quelques expériences très positives de 2011 ont été reconduites avec succès.

En 2013, le service va s'atteler à redynamiser les animations à la place de la gare en tenant compte des remarques relevées lors de séances d'évaluation comme par exemple multiplier les projets culturels (expositions, concerts, performances) qui mobilisent en général plus de monde et sont très appréciés. Un dispositif de communication permanent doit être également imaginé pour annoncer les manifestations en cours ou à venir et faire la promotion de l'utilisation de la plateforme.

Les Soupes d'ici et d'ailleurs

Pour la troisième année consécutive, le parvis de la gare d'Yverdon-les-Bains a vécu au rythme des Soupes d'ici et d'ailleurs du 1er au 24 décembre. Chaque soir, des acteurs du domaine social de la Ville ou de la région ont préparé une soupe originale à l'intention de la population. Ce moment de convivialité a regroupé 26 associations différentes qui se sont organisées pour réchauffer le cœur et l'esprit des passants. L'approche de Noël et la température de saison ont incité au rassemblement et ont rendu les notions de solidarité et de partage d'autant plus importantes. La Commune a soutenu ces associations en offrant un appui logistique et financier. En 2012, 1'830 litres de soupe, 147 kilos de pain et 4'200 cafés ont été offerts à quelque 6'000 visiteurs.

Parrainage de gare – opération RailFair

Lorsqu'on attend le train on remarque des personnes estampillées « RailFair ». Toujours à deux, ces personnes sont discrètes et souvent en conversation avec les passants. En collaboration avec les CFF, la Ville d'Yverdon-les-Bains a initié le parrainage de sa gare en septembre 2007. Il s'agit d'un concept de prévention qui vise à sensibiliser les gens au respect d'autrui et à rendre service aux usagers grâce à la présence de bénévoles dans le périmètre de la gare. Fin décembre 2012, 20 marraines et parrains étaient engagés dans le programme et ont assuré quelque 3'250 heures de présence sur le site durant l'année.

Ces bénévoles, souvent des personnes à la retraite, ont su développer au fil des années de larges compétences sociales. En plus de leur mission de renseigner et orienter les passants, ils ont su tisser des relations cordiales, parfois de confiance, inopinément de confiance notamment avec des personnes qui les interpellent, que ce soient certains jeunes, des marginaux ou des dealers. Ces liens contribuent à renforcer la cohésion et le respect entre tous et rassurent. Les marraines et parrains de gare savent reconnaître les différentes personnes et situations et apportent des réponses qui calment et qui apaisent. Mais leur savoir-faire ne s'arrête pas à ces compétences de communication et d'écoute. Certains événements exigent d'agir vite, après avoir analysé en un coup d'œil tous les composants d'une situation problématique. Aussi collaborent-ils étroitement avec la police dans certaines situations délicates. Mais leur sécurité personnelle est une priorité ; il est dès

lors hors de question que ces bénévoles s'exposent à un danger.

Les changements positifs observés à la gare d'Yverdon-les-Bains grâce à ces présences préventives ont motivé les CFF à proposer à la ville la création d'un poste de délégué des parrains et marraines avec une rétribution supplémentaire. Il coordonnera les activités des parrains et des marraines « RailFair ». Les bénévoles sont précieux et méritent un encadrement de qualité et de proximité. Le service, convaincu du bien-fondé de ce développement, est entré en matière pour un soutien financier annuel afin d'assurer ce nouveau fonctionnement.

Vers un processus « qualité de vie » face au sentiment d'isolement ?

Dans les discussions autour de l'approche communautaire émergent régulièrement des questions sur la situation des personnes isolées : que faire pour atteindre, rencontrer les personnes plus isolées ? Que vivent-elles, que sont-elles prêtes à faire ? L'isolement est une réalité choisie ou subie, mais c'est aussi et d'abord un sentiment souvent lié à des circonstances de vie particulières. Une étude Eurostat indique que 7,2 % des Européens s'estiment isolés du fait qu'ils ne voient jamais d'amis ou de connaissances. De même, 7 % de la population estime ne pas pouvoir faire appel à quelqu'un en cas de difficultés. Dans ce contexte, le service a initié une réflexion sur un nouveau projet communautaire destiné aux personnes souffrant de leur isolement identifiées en partenariat avec des partenaires sociaux (CMS, Espace Prévention, GRAAP, EVAM, voire SPJ, SEMO). Le but vise à ce que les professionnels de ces institutions amènent les personnes isolées à se rencontrer et à former des micro-communautés afin qu'elles définissent des projets culturels, de loisirs ou d'entraide susceptibles d'être intégrés aux démarches de quartier. Une première phase de recueil des données a débuté en 2012. L'analyse des données permettra d'envisager la suite à apporter et de choisir les méthodes les plus adaptées au projet.

La fête des voisins

Le mardi 29 mai 2012 a eu lieu la 5^e fête des voisins dans plusieurs quartiers de la Ville. Pas moins de 42 organisateurs s'y sont inscrits. Les nombreux courriers et photos reçus de la part des organisateurs font constater qu'une fois encore l'événement a été très apprécié. Le service a mis du matériel à disposition des organisateurs : affiches et cartons d'invitations, ballons de toutes couleurs et t-shirts de toutes tailles. Le service des travaux et de l'environnement a mis de grandes tables à la disposition des participants. La fête des voisins est l'occasion idéale pour apprendre à connaître les gens qui nous entourent, ces gens que l'on salue à peine puis avec qui, peu à peu, on crée des liens d'amitié. Elle permet de faire sortir un peu du train-train quotidien et de partager les cultures, les modes de vie, les préoccupations et d'apprendre de nouvelles choses.

L'impressionnant développement de la fête des voisins est la preuve d'une réelle volonté partagée de mieux-vivre ensemble. En Suisse, 40 villes et communes suisses ont participé à la fête des voisins en 2012.

Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu à la Marive en novembre. Tous les services communaux ont répondu présents avec enthousiasme et professionnalisme. La Commission Suisses-immigrés (CCSI) a été intégrée dans le processus afin d'accueillir toutes les communautés. Quelque 230 personnes ont profité de la présentation des dicastères par les municipaux ainsi qu'une démonstration de danse classique par le Junior ballet Terpsichore. À la suite de la cérémonie, les participants ont pu déguster un magnifique buffet préparé par le SemoNord. Cette année, les stands des différents services communaux étaient particulièrement mis en valeur. Les responsables ont créé des nouveaux supports visuels de communication très réussis. Puis, la moitié des invités sont partis pour des visites guidées en ville : bibliothèque ; déchetterie ; musée d'Yverdon et Région ; visite du centre historique et de la Maison d'Ailleurs.

INTÉGRATION

La coordinatrice du projet FemmesTische et l'animatrice de l'accueil enfants à l'Espace Traits d'Union sont placées sous la responsabilité de la déléguée à l'Intégration qui travaille à 60%. Les objectifs globaux de la déléguée à l'intégration sont d'offrir un accueil personnalisé aux nouveaux habitants, d'ouvrir la voie à un engagement citoyen des migrants par l'encouragement à une participation civile et politique, de renforcer les liens sociaux sans a priori culturel, de reconnaître les différentes cultures de la population d'Yverdon-les-Bains et d'améliorer la compréhension mutuelle. Elle œuvre dans le cadre d'une politique d'intégration 2010-2015 yverdonnoise qui propose 5 axes prioritaire de travail :

- incorporer les thématiques de l'intégration au sein des différents services de la Ville ;
- faciliter l'accès au marché du travail pour les migrants ;
- offrir un accueil personnalisé aux nouveaux habitants ;
- augmenter l'offre des cours de français et renforcer l'accès aux cours de langue d'origine ;
- soutenir et valoriser les associations de migrants.

Au niveau communal, la déléguée coordonne les travaux de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI). Elle participe à différents groupes de travail tels que les projets de qualité de vie dans les quartiers, est la répondante de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour l'Espace Traits d'Union et fait partie du Conseil d'établissement des établissements scolaires primaires et secondaires de la Ville et fait partie du Conseil d'établissement. Elle coordonne la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et participe à la séance de remise des lettres de bourgeoisie. De plus, la déléguée a été mandatée par la Municipalité pour représenter la commune lors de différents événements, notamment à l'Institut suisse des Études albanaises pour les 20 ans d'Eurobibus et à la séance annuelle de la Fedevaco à Lausanne.

Aux niveaux cantonal et intercantonal, elle participe à différents groupes de travail : plateforme des cours de français en particulier sur le projet FIDE (français, italien, allemand) qui est une nouvelle méthode d'apprentissage des langues de l'Office des Migrations ; programme d'échanges de pratiques et de méthodes d'alphabétisation ; Conférence latine des délégués à l'intégration ; mise en place au niveau communal du Programme d'Intégration Cantonal (PIC) ; séance annuelle de la Commission Consultative Cantonale des Immigrés. Ces séances permettent d'échanger au niveau des projets, d'être au courant des développements régionaux et de fortifier le réseau des professionnels. La déléguée a également suivi une formation de deux jours sur les mariages forcés et les violences domestiques, organisée par le Service de la cohésion multiculturelle de Neuchâtel.

Activités et projets

Dans le journal Bonjour des articles sont régulièrement publiés et mettent en avant le travail des associations de migrants, des associations culturelles et d'entraide. En effet, le travail d'intégration ne pourrait pas se faire sans l'engagement permanent des bénévoles et des œuvres d'entraide. Le journal communal est un espace d'expression pour tout ce travail fait dans l'ombre pour la cohésion sociale. La page intégration du site internet de la ville est régulièrement mise à jour, c'est un outil très apprécié qui permet un lien direct entre la population et les activités d'intégration.

Comme chaque année, un courrier a été adressé aux détenteurs de permis B dont les impôts sont perçus à la source de manière à les sensibiliser au renvoi d'une déclaration simplifiée avant le 31 mars afin qu'une éventuelle différence leur soit restituée.

À travers une plateforme de dialogues et dans le but d'améliorer leur compréhension mutuelle, les différentes communautés religieuses présentes à Yverdon-les-Bains sont invitées par la déléguée à débattre sur un sujet d'actualité. Cette année, les membres de la plateforme ont demandé des informations sur la communauté Rom. Les invités, Madame Morella Frutiger, déléguée à l'observatoire de la sécurité à Lausanne et Monsieur Yves Leresche, photographe indépendant, ont présenté un résumé d'images sur la réalité des migrants Roms dans la rue à Lausanne, dans les lieux où ils dorment et aussi sur leur situation chez eux en Roumanie, accompagné d'un bref aperçu de la situation générale dans les Balkans. Ils ont informés sur les difficultés

de concilier la mendicité avec la vie urbaine, les questions structurelles et d'hébergements, l'état de santé de ces populations et ont amené quelques réactions de paroissiens.

Le projet « Nappes ouvertes » vise l'ouverture des institutions et la valorisation du travail d'intégration de la Commission consultative Suisses immigrés au sein de l'administration communale. Afin de favoriser la cohabitation entre les employés communaux et les différentes communautés, un repas par mois a été préparé dans la cafétéria du service à l'intention des collaborateurs de la Commune. Quatre repas aux saveurs du monde ont ainsi été proposés et ont remporté un vrai succès.

FemmesTische

Le programme FemmesTische fait partie de la politique d'intégration de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Son but est d'organiser des tables rondes sur des thèmes liés à l'éducation et à la santé, à l'intention de femmes issues de communautés étrangères afin de faciliter leur intégration et les échanges interculturels. FemmesTische forme ainsi des animatrices qui mettent sur pied des rencontres chez les participantes qui échangent leurs expériences en renforçant leurs compétences. Les animatrices cherchent des hôtesse pouvant accueillir chez elles ou dans un endroit neutre, six à huit femmes ou mères de famille de leur entourage. Les rencontres sont animées dans leur langue maternelle ou en français. Elles sont prévues à une fréquence de quatre à six par année. Cinq modules de formation dispensés auprès des animatrices ont été mis sur pied sur les thèmes suivants : alimentation et mouvement ; faire ses courses avec un petit budget ; le lien fait la force ; prévention des accidents domestiques et prévention solaire pour les petits enfants ; bouger c'est la vie ; la communication non violente verbale et non verbale.

En 2012, les animatrices ont organisé et réalisé 43 tables rondes (d'une durée de deux heures chacune avec cinq participantes par table ronde en moyenne) pour un total de 86 heures. Après l'organisation des tables rondes, quatorze suivis individuels ont été menés par la coordinatrice sur une durée d'une heure.

Quelques activités supplémentaires ont été organisées pour les animatrices : deux rencontres de motivation (beaucoup de patience est nécessaire pour construire la confiance des hôtesses jusqu'à ce qu'elles acceptent d'accueillir ces échanges chez elles) ; deux séances de deux heures d'évaluation des tables rondes ; tenue d'un stand FemmesTische au marché un samedi matin ; visite du centre FemmesTische à Genève entre les animatrices d'Yverdon-les-Bains et de Suisse Romande ; visite du Musée de Bagnes sur le thème de la migration ; préparation et distribution des Soupes à la gare au mois de décembre.

Les participantes au programme sont des femmes peu intégrées, souvent isolées et en charge d'enfants. Les tables rondes leur permettent d'acquérir des informations utiles pour mieux affronter les préoccupations ou les difficultés rencontrées dans leur quotidien mais également de retrouver un réseau en participant aux rencontres de groupe. Durant l'année 2012, sur les huit animatrices, trois ont trouvé du travail à temps partiel, une est en stage à 100% et une autre a créé une association et mis sur pied une école de langue chinoise pour enfants. Les animatrices ont toutes développé de la confiance et de l'assurance qui les renforcent sensiblement dans leur autonomie.

Langue et culture d'origine

Les enseignants en langues maternelles dans la commune (langue et culture d'origine-LCO) ont participé à une enquête nationale dirigée par le Forum suisse pour l'étude des migrations. Deux séances se sont déroulées dans le service en présence des enseignants et de Madame R. Fibbi, sociologue et chercheuse.

Les objectifs de l'enquête sont de connaître les conditions de travail et les besoins des enseignants LCO afin de développer des formations adéquates en formation continue et d'améliorer les conditions cadres nécessaires à l'organisation de la matière enseignée.

L'Agence de démocratie locale

Le projet de l'Agence de démocratie locale (ADL), à Shkodra en Albanie, est soutenu par la Commune. Une nouvelle déléguée a été nommée à Shkodra, rattachée directement au bureau du Maire. Un groupe de travail mis sur

pied par le service s'est activé pour préparer une conférence d'échanges entre les deux villes qui aura lieu en 2013 avec les objectifs de faire connaître l'Albanie et sa culture, en particulier la ville de Shkodra, de créer des liens amicaux entre les deux villes par les services communaux, les institutions et les associations, d'échanger de bonnes pratiques autour de thèmes privilégiés par les deux villes : la mobilité et l'environnement, le développement économique et le tourisme, la jeunesse et la citoyenneté.

Espace Traits d'Union

L'Espace Traits d'Union qui regroupe plusieurs partenaires signataires d'une convention avec la Ville d'Yverdon-les-Bains (BCI, Caritas Vaud, Lire et Ecrire, Appartenances) œuvrant dans le domaine de l'intégration au sens large du terme, continue de proposer de nombreuses activités de promotion de l'intégration. Trois séances de coordination ont été organisées pour le bon fonctionnement du lieu. Une représentante des institutions présentes a participé à la Commission Consultative Suisses-Immigrés pour faire le lien avec les différents projets communaux d'intégration. Les locaux ont pu être prêtés le samedi à différentes associations migrantes pour des activités ponctuelles.

En 2012, le projet d'accueil enfants mis sur pied en septembre 2011 pour favoriser l'intégration des mères non francophones avec enfants a fonctionné toute l'année scolaire. Entre janvier et mai, un à six enfants ont été accueillis le mardi et le mercredi matin. Dès juin un accueil a également été ouvert le vendredi matin, notamment pour les mamans participant aux activités femmes d'Appartenances. Au total, 302 enfants (de 1 à 5 ans) ont été inscrits et 256 ont été présents tout au long de l'année pour 74 accueils. Pour certains enfants, c'est le premier contact avec un groupe extérieur à la famille et la séparation mère-enfant peut prendre du temps. Parfois, les enfants ne parlent pas le français et la communication progresse doucement. Trois matins par semaine, la salle de cours se transforme en garderie, elle doit être rangée par l'animatrice pour les cours du soir. La force du projet est de proposer aux mères allophones qui n'ont pas de solution de garde d'enfants de suivre des cours de français et aux enfants d'apprécier un lieu communautaire et de commencer à apprendre les règles de vie en groupe.

Campagne de lutte contre le racisme

La Conférence latine des délégués à l'intégration a organisé une campagne de sensibilisation grand public financée par le service de Lutte contre le Racisme de la Confédération, les cantons et les communes. Des affiches, des sets de table, un site internet ont été publiés avec le slogan : la diversité, une valeur suisse ? Le 21 mars, journée internationale contre le racisme et la discrimination, un débat public a été organisé à Yverdon-les-Bains sur le thème de l'école, du sport, du logement et du travail avec des invités choisis dans ces quatre domaines. Le débat très riche a été agrémenté par des jeux de rôle animés par les membres de l'association Au Fil de l'Autre. Cette soirée a été très appréciée par le public qui demande à débattre plus régulièrement sur ces questions. Un repas portugais et camerounais a été servi pour clore l'événement.

Convention avec l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Dans un souci d'intégration de tous, la Commune d'Yverdon-les-Bains a conclu, en fin d'année 2012, une convention avec l'EVAM afin d'améliorer l'image des bénéficiaires de l'asile et de favoriser les contacts avec la population locale. Grâce à la mise sur pied de programmes d'occupation, la commune cherche aussi à travers ce partenariat à lutter contre les effets négatifs du désœuvrement et à compléter la formation des migrants. Ces activités permettent ainsi d'améliorer la capacité des migrants à trouver un emploi et acquérir des connaissances utiles en vue d'un retour au pays.

Dans ce cadre, une première expérience a eu lieu pendant les Soupes d'ici et d'ailleurs. Trois personnes prises en charge par l'EVAM ont assuré, du 1^{er} au 24 décembre, le montage et le démontage de l'infrastructure permettant la confection des soupes et ont également participé à leur distribution. Toutes les associations organisatrices des soupes, fortement soulagées par ce coup de main efficace et joyeux, ont demandé à la Commune de reconduire ce programme l'année prochaine.

POLITIQUE SENIORS

Le centre des Alizés

Précédemment placé sous la responsabilité de Pro Senectute Vaud, le centre des Alizés, à la ruelle Vautier 5, a été repris par la Ville d'Yverdon-les-Bains en 2010. Dès 2011, un nouveau fonctionnement a dû être pensé afin de permettre le déroulement d'animations socioculturelles destinées prioritairement aux aînés en mettant à disposition des lieux adéquats pour des activités de rencontres, de loisirs, de formation ou d'échanges. Le nouveau fonctionnement devait aussi favoriser les liens intergénérationnels. Un accord a donc été passé avec le Semestre de Motivation d'Yverdon-les-Bains, institution qui offre un tremplin vers la formation professionnelle pour les jeunes de 15 à 25 ans, afin de gérer le centre. Pro Senectute Vaud, très apprécié par les seniors, continue d'organiser des activités avec les jeunes et les seniors et assure le recrutement et l'encadrement des bénévoles, indispensable soutien pour la tenue des animations. Chaque semaine, de nombreuses activités sont donc proposées. Ludiques, sportives, artistiques ou intellectuelles, les seniors ont l'embarras du choix. Plusieurs organismes utilisent aussi les locaux afin de faire vivre ce lieu de rencontre et d'échanges. L'AVIVO (Association de défense des retraités), Connaissance 3 ou encore la FVR (Fédération vaudoise des retraités) offrent chaque semaine de nombreuses activités variées. Les Alizés, c'est aussi un charmant restaurant où chaque midi un repas, fait de produits frais de qualité à un prix attractif, est servi par de jeunes gens du Semestre de Motivation d'Yverdon-les-Bains. Deux professionnels les encadrent et le restaurant est ainsi également un outil pédagogique destiné à inculquer les compétences nécessaires à une entrée dans le monde du travail.

Accueil des nouveaux retraités

Depuis 2003, La Ville d'Yverdon-les-Bains célèbre les nouveaux retraités. Cette année encore, la Ville a organisé à leur attention une séance d'information et un apéritif le 7 novembre à l'Aula Magna. Après avoir été accueillis par le Municipal Jean-Claude Ruchet, quelque 80 nouveaux retraités ont pu apprécier une partie récréative et musicale proposée par Bricomic invitant à la créativité musicale grâce à l'utilisation d'instruments insolites. Ils ont visité ensuite les stands tenus par plusieurs associations yverdonnoises et régionales œuvrant dans des domaines très divers tels que la culture, le sport, la danse, la musique ou encore le bénévolat : AVIVO, Bibliothèque sonore Romande, Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains, Connaissance 3, Croix Rouge Suisse, section vaudoise, Fédération vaudoise des retraités, Fondation NetAge Lausanne, Pro Senectute Vaud, Mouvement des Aînés Vaud, RailFair, Mouvement chrétien des retraités, Pro-Xy Jura-Nord Vaudois et l'Espace Prévention d'Yverdon-les-Bains.

PRESTATIONS SOCIALES ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Office du logement

Aide individuelle au logement (AIL)

Depuis le début de l'année 2010, les locataires yverdonnois peuvent bénéficier de l'aide individuelle au logement (AIL). Cette mesure vise à offrir une aide financière aux ménages qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins (non bénéficiaires de l'aide sociale), mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. En 2012, 76 bénéficiaires ont profité de l'AIL pour un montant total versé de CHF 148'000 (pris en charge paritairement entre la Commune et le canton). L'office a effectué 101 entretiens qui se sont soldés par 32 nouveaux octrois et 66 refus (3 demandeurs n'ont pas donné suite). Des 54 révisions de dossiers, 34 ont été reconduits et 20 refusés.

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 121 logements. Il a également procédé à 19 admissions de locataires ainsi qu'à 5 refus.

Répartition des subsides communaux versés par immeuble en 2012

Immeuble	Montant
Sous-Bois 1	9'441.25
Moulins 25	35'292.00
J.-A. Venel 23, 25	46'572.00
Moulins 125	49'528.00
Payerne 3	7'560.00
Moulins 123	10'054.50
J.-A. Venel 27-33	27'563.00
Plaisance 4-6-8	33'174.25

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La part des logements libres sur le marché yverdonnois est toujours très préoccupante et la pénurie est toujours de mise au même titre que sur le plan cantonal. Conduit auprès de 47 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-Bains (données non exhaustives), le recensement du marché des logements vacants au 1^{er} juin 2012 s'établit comme suit : 42 appartements vacances à louer, 5 villas et/ou appartements vacants à vendre, 5 villas à louer, soit un total de 52 objets disponibles.

Sur la base des données à disposition de l'office du logement (12'274 logements sur le territoire communal), le taux de logements vacants se montait en 2012 à 0.42% (0.39% le 1^{er} juin 2011). Toutefois et suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) et à la création du registre cantonal des bâtiments, il a été possible via le système communal d'information du territoire (SIT) de corriger et valider le chiffre de logements sis sur la commune. Corrigé au niveau du nombre effectif de logements (14'299), le pourcentage d'objets libres sur la commune était de 0.36 %. C'est désormais sur la base du parc de logement issu du registre communal des bâtiments que seront présentés les chiffres du taux de logements vacants dans les rapports de gestion à venir.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains							
Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nbre de logements	4	1	15	28	4		52
Dont à louer	4	1	13	26	3		47
Dont à vendre	0	0	2	2	1		5

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois vacants et hors charges **						
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655	933	1'324	1'626	1'965	2'100
Moyenne 2009	741	1'004	1'338	1'719	1'980	3'850
Moyenne 2010	644	1'099	1'348	1'517	1'910	0
Moyenne 2011	566	968	1'371	1'671	1'925	2'700
Moyenne 2012	691 (7)*	1'136 (11)	1'451 (30)	1'719 (22)	1'867 (6)	3'500 (1)

* nombre de logements considérés pour effectuer la moyenne

** source recensement partiel des annonces parues sur internet et dans la presse

Composition de l'ensemble du parc locatif selon les données issues du registre cantonal des bâtiments

Pièces	Nombre
1	1'224
2	2'501
3	5'091
4	3'499
5	1'440
6	346
7	88
8	73
9	13
10	6
10+	18
Total	14'299

Revenu déterminant unifié (RDU)

Durant 2012, le préposé de l'office du logement a participé à l'élaboration de l'application future de la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales) et à l'entrée en vigueur dès 1^{er} janvier 2013 du revenu déterminant unifié (RDU). Le RDU est un montant calculé sur le revenu et la fortune, selon des modalités unifiées, permettant de déterminer l'octroi des aides sociales cantonales. Le RDU repose sur trois principes qui permettent de simplifier les procédures pour le citoyen et de garantir une égalité de traitement entre les bénéficiaires de prestations sociales :

- un mode de calcul commun autour d'une unité économique de référence ;
- une hiérarchisation partielle de l'octroi des prestations sociales ;
- un système d'échange des informations financières et administratives.

Le RDU se fonde sur les mêmes éléments de revenu et de fortune, indépendamment de la prestation demandée. Les différents types de revenus sont traités de la même manière, qu'ils proviennent du travail ou des quatre prestations sociales suivantes – appelées catégorielles :

- les subsides aux primes de l'assurance-maladie (OVAM) ;
- l'aide individuelle au logement (AIL) ;
- les avances sur pensions alimentaires (BRAPA) ;
- les aides aux études et à la formation professionnelle (OCBE).

Aide aux familles

En 2011, le Conseil communal a décidé une nouvelle aide en faveur des familles au bénéfice d'un subside cantonal pour l'assurance-maladie.

En fonction du taux de subside et de la composition familiale, 1'440 familles yverdonnoises avaient droit cette année à une allocation pour leurs enfants de moins de 16 ans, remise sous forme de bons d'achat à faire valoir dans la cinquantaine de commerces yverdonnois agréés. Au 31 décembre 2012, 7'800 bons, sur les 9'294 à distribuer, ont été utilisés, ce qui représente un montant de CHF 390'000.

Messages Pro Juventute aux parents

Depuis le début de l'année 2011, le service écrit aux parents d'un premier enfant afin de leur proposer un abonnement pour la première année des « Messages aux parents » édités par Pro Juventute. Ces brochures sont élaborées par des spécialistes de la petite enfance et fournissent des renseignements utiles et pratiques. En 2012, 165 familles ont reçu la proposition et 43 ont passé commande, ce qui correspond à un retour de 26%.

Prestations complémentaires communales

Depuis le mois d'octobre 2012, l'agence d'assurances sociales a repris le mandat de délivrance des prestations complémentaires communales. Ces aides sont allouées aux bénéficiaires AVS/AI au bénéfice des PC fédérales qui remplissent certaines conditions particulières définies dans le règlement communal ad hoc. Pour une personne seule la rente représente CHF 1'500.- par année, versée en 5 tranches. En 2012, 82 nouveaux dossiers ont été traités. Au 31 décembre, 567 bénéficiaires étaient recensés. Le montant total distribué en 2012 représente CHF 945'236.

Bons de transport Travys

Afin de permettre la conservation des possibilités de déplacement des personnes âgées en tant que facteur de socialisation déterminant, une participation communale aux abonnements de transport est allouée aux bénéficiaires de rentes AVS domiciliés sur le territoire yverdonnois. La contribution communale s'élève à CHF 15.00 pour les abonnements mensuels et à CHF 150.00 pour les abonnements annuels. En 2012, ce sont ainsi 181 personnes qui ont profité d'une subvention annuelle et 235 qui ont bénéficié de contributions mensuelles (entre 3 et 6 abonnements mensuels par personne).

Aide aux pays en développement

Depuis 1994, la Ville collabore avec la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et contribue, depuis 2010, à hauteur de CHF 2.00 par habitant à des projets d'aide au développement. Le rôle de la Fedevaco est de servir d'interface entre les collectivités publiques et les associations. Une trentaine de communes vaudoises sont actuellement partenaires du réseau. Les avantages de ce partenariat sont la simplicité, la qualité, l'expertise, le suivi et la subsidiarité

fédérale (pour 2 francs vaudois en faveur de la coopération, la Confédération participe à hauteur de 1 franc).

Chaque année, des propositions sont faites par le service sur des thématiques en lien avec des projets communaux ou des sujets de société. En 2012, deux projets ont été retenus : l'un sur le renforcement des compétences des jeunes au Zimbabwe et un autre sur le soutien à l'école enfantine Gabriel Feliz dans une favela brésilienne.

À noter qu'au mois de novembre 2012, l'assemblée générale de la Fedevaco s'est tenue à Yverdon-les-Bains.

ÉDUCATION ET FORMATION

Nbre d'élèves à Yverdon-les-Bains				
	2009-2010	2010 - 2011	2011-2012	2012-2013
Élèves de la scolarité pré-obligatoire (enfantines)	658	702	743	702
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'155	3'133	3'097	3'171
Primaires 1 à 4	1'254	1'276	1'310	1'347
Degrés 5 à 6	640	644	609	615
Degrés 7 à 9	1'088	1'040	1'017	1'011
Classes d'accueil	34	16	19	51
Classes de développement	71	72	64	56
Raccordement I et II	68	85	78	91
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	134	134	138	132
Centres d'enseignement spécialisé	223	219	212	223
Fondation Entre-Lacs	98	96	101	105
Fondation de Verdeil	125	123	111	118
dont enseignement spécialisé	55	54	50	55
dont TEM	64	63	55	56
dont RECI	6	6	6	7
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'674	4'902	4'996	5'794
Gymnase	994	1'043	1'054	1'602
dont division maturité	691	698	691	709
dont division diplôme	303	345	363	353
CPNV	2'155	2'259	2'342	2'561
dont apprenti -e	1'867	1'990	1'924	2'231
dont maturité professionnelle	288	269	418	330
HEIG (environ)	1'525	1'600	1'600	1'631
Écoles privées	107	94	86	86
École Rudolf Steiner (à Épendes depuis 2009)	-	-	-	-
École Aquarelle	74	65	72	73
École Courte Échelle	33	29	14	13
Insertion professionnelle	241	277	241	246
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	160	174	146	150
SemoNord	81	103	95	96
TOTAL	9'192	9'461	9'513	10'258

ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD (EPP-EPEG)

Établissement primaire Pestalozzi

Nombre de classes 2012	Classes	Cycle	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classes
19	Classes CIN	CIN	388	20.42
2	Classes de langage 1P-2P	OES	16	8.00
6	Classes 1P			
6	Classes de 1P- 2P	CYP1	343	19.05
6	Classes 2P			
6	Classes 3P			
2	Classes de 3P-4P	CYP2	304	20.27
7	Classes 4P			
2	Classes de développement	DEP	17	8.50
56	Classes		1068	19.07

Établissement primaire Edmond-Gilliard

Nombre de classes 2012	Classes	Cycle	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classes
17	Classes CIN	CIN	336	19.77
2	Classes SE	CIN 1 + 1P	37	18.50
6	Classes 1P			
5	Classes de 1P- 2P	CYP1	327	19.24
6	Classes 2P			
7	Classes 3P			
2	Classes de 3P-4P	CYP2	312	19.50
7	Classes 4P			
1	Classe d'accueil	allophones	11	11.00
52	Classes		1023	19.31

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la Commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Les projets proposés sont pédagogiques et touchent également à l'aspect culturel, social ou festif liés à la vie de l'établissement ou de la Commune. Il a été fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves comme par exemple lors des visites de l'Alimentarium, du musée du Blé et du Pain, du Laténium ou dans le cadre de la découverte de l'environnement de la Ville.

Prévention et santé

Les projets des classes visant à favoriser le maintien d'une bonne santé des élèves ont été encouragés. Une animation spéciale a eu lieu dans les classes sur le thème « L'école bouge ». Une enseignante d'éducation physique a passé dans les classes et du matériel a été mis à sa disposition pour effectuer des pauses gymniques entre les périodes d'enseignement. Le groupe partenaires santé des écoles a proposé une marche d'établissements qui a eu lieu au printemps. Le projet « Santé par le sport » a été proposé pour la quatrième année consécutive.

Une cinquantaine de classes volontaires de Pestalozzi ont pu bénéficier d'une leçon de judo, de badminton, de jeux du cirque, de danse en ligne, d'escrime, de claquettes ou de tennis durant cinq ou six semaines, à raison d'une leçon de soixante minutes par semaine. Ce projet permet de compenser le manque d'infrastructures sportives à la disposition des écoles.

Éducation physique et sport

Les classes primaires yverdonnoises se sont rendues à la piscine couverte et à la patinoire selon un tournus régulier ou en utilisant les plages libres à disposition.

Dictée

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves du CYP2 de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé au Centre de Rencontre et d'Animation d'Yverdon-les-Bains (CRA).

Robotique

Pas de concours de robotique en 2012 mais uniquement l'entraînement au CYP2 et l'introduction de Bee-Bot, petite abeille programmable de manière simple qui a permis aux élèves d'école enfantine de découvrir la robotique.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se

retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Championnat de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves de quatrième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

Spectacles

Cinq spectacles ont été proposés aux élèves des établissements primaires yverdonnois: En octobre 2012, *La Boîte à images* a été présenté aux élèves du CIN au CYP2. En février 2013, *La Compagnie du Caméléon* a présenté son spectacle pour les élèves du CYP2 et le spectacle *Bêtes en stock* a été présenté aux élèves du CIN et du CYP1. En mai 2013, *Loulou* sera présenté aux élèves du CIN et du CYP1 et les *Histoires pressées* aux élèves du CYP2.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNÉ BARTHÉLÉMY DE FELICE (ESDF)

Durant l'année sous revue, 108 enseignants étaient rattachés à l'établissement F. B. De Felice et y ont exercé leurs activités (2'200 périodes d'enseignement par semaine) dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, La Passerelle, Pestalozzi, Place d'Armes et Marive (gymnastique).

Mutations

En juillet 2012, 9 départs ont été enregistrés (transferts dans d'autres établissements et départs à la retraite) contre 7 arrivées (2 maîtresses de classe CYT et des enseignant-e-s dans les disciplines suivantes : allemand, histoire, géographie, activités créatrices sur textile, arts visuels).

Effectifs, orientations et certificats

Effectif des classes au 13 novembre 2012

Nombre de classe	classes	Nombre d'élèves
8	Classes du cycle de transition 5ème	168
8	Classes du cycle de transition 6ème	139
2	Classes de 7ème voie secondaire de baccalauréat	48
3	Classes de 7ème voie secondaire générale	62
4	Classes de 7ème voie secondaire à options	65
2	Classes de 8ème voie secondaire de baccalauréat	44
3	Classes de 8ème voie secondaire générale	56
4	Classes de 8ème voie secondaire à options	56
2	Classes de 9ème voie secondaire de baccalauréat	48
3	Classes de 9ème voie secondaire générale	62
3	Classes de 9ème voie secondaire à options	44
3	Classes de raccordement type I	68
4	Classes de développement	46
49	Total	906

Effectif moyen (les classes de développement et de raccordement de type I n'entrent pas dans cette statistique)

Classes	Effectif moyen
Cycle de transition	19.1
Voie secondaire de baccalauréat	23.3
Voie secondaire générale	20
Voie secondaire à options	15

Orientation au terme du cycle de transition (CYT)

Au terme de l'année scolaire 2011-2012, l'orientation définitive a donné les résultats suivants pour l'établissement secondaire F. B. De Felice : voie secondaire à options : 40% ; voie secondaire générale : 34% ; voie secondaire de baccalauréat : 26% ; pédagogie compensatoire 0%. Aucun recours relatif à l'orientation n'a été déposé.

Degrés 7 à 9

Aucun recours n'a été déposé.

Certificats et attestations de fin de scolarité : année scolaire 2010-2011

42 certificats et 2 attestations ont été délivrés aux 44 élèves quittant la voie secondaire de

baccalauréat (VSB). 64 certificats ont été délivrés aux 64 élèves quittant la voie secondaire générale (VSG). 54 certificats et 3 attestations ont été délivrés aux 57 élèves quittant les classes de raccordement de type I. 52 certificats ont été délivrés aux 52 élèves quittant la voie secondaire à options (VSO). 8 attestations ont été délivrées aux 8 élèves quittant les classes de développement. 5 attestations ont été délivrées aux 5 élèves achevant leur scolarité avant le 9e degré.

Établissement partenaire de formation

16 praticiens-formateurs ont collaboré avec la HEP à la formation des enseignants dans le cadre de stages et d'ateliers didactiques ou pédagogiques.

Camps et courses

Camps sportifs

Cette année encore, l'établissement a organisé des camps de ski de piste et de fond en mars 2012 auxquels des élèves de 5^e, 6^e et 7^e ont participé. Les élèves ayant obtenu une dispense pour des raisons économiques ou médicales ont été accueillis dans deux classes dites « non-skieurs » avec des activités particulières tout au long de la semaine.

En juin 2012, des élèves de 8^e ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch, Bellecin. Les élèves dispensés ont profité de la semaine pour faire un stage professionnel ou ont été placés dans d'autres classes de l'établissement.

Voyages de fin de scolarité

Le coût des voyages de fin de scolarité effectués par toutes les classes de 9^e année est plafonné à CHF 500.00 par élève, tout compris. La commune soutient ces projets à hauteur de CHF 35.00 par élève. Les enseignant-e-s ont préparé ces voyages avec les élèves en faisant des liens pertinents avec les programmes scolaires. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories : les visites culturelles de grandes villes européennes telles que Barcelone ou Amsterdam et les camps nature dans des régions telles que la Camargue.

École à la montagne

L'établissement F. B. De Felice a profité pleinement des infrastructures situées à Mauborget et aux Replans. Ainsi, 3 classes du cycle de transition ont passé une semaine d'école à la montagne aux Replans, alors que 3 classes du cycle de transition, 3 classes de 7^e, 3 classes de 8^e, 3 classes de 9^e et 4 classes de développement sont allées à Mauborget. Dans ce dernier lieu ont également été organisés le camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques ainsi que le traditionnel camp de ski de fond. Le week-end du chœur Scala a pu quant à lui avoir lieu aux Replans.

Échange scolaire

Du 22 au 29 mars 2012, 28 élèves de 8^e année des 3 voies VSG-VSO-VSB se sont rendus à Berlin. Durant ce séjour, ils ont rédigé un Tagesbuch en allemand, illustré par des images des visites faites dans cette ville.

Ils ont découvert la vie d'une école de Berlin Est, et visité le musée de l'Holocauste, le centre-ville, le checkpoint Charlie. Les nouvelles classes de 8^e année ont accueilli 28 élèves du lycée Coppi du 19 au 26 septembre 2012. Ils ont suivi quelques cours avec leurs correspondants yverdonnois. Les Berlinois ont découvert la ville d'Yverdon-les-Bains et son histoire ainsi que différents sites touristiques de la région : Château de Chillon, Lavaux, Vallée de Joux. Une sortie commune aux Yverdonnois et Berlinois a eu pour cadre le Moléson.

Les échanges individuels entre les élèves de Winterthur et d'Yverdon-les-Bains se sont poursuivis durant l'année et seront reconduits l'an prochain.

Projets d'établissement

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Les activités suivantes destinées aux différents degrés de la scolarité ont été organisées durant cette année : thèmes de la cigarette (6^e), des relations amoureuses et de l'alcool (8^e) abordés dans le cadre d'un théâtre-forum (théâtre interactif) ; thème de l'exclusion traité par les contes (5^e) ; intervention d'Action Innocence sur la thématique d'internet et des nouvelles technologies (élèves 7^e, DE) et distribution d'une brochure de présentation des risques liés aux nouvelles technologies aux parents des élèves de 6^e et 7^e année. Des « témoins » du projet Ecoles Suisse romande sont intervenus sur les sujets du sida et des maladies sexuellement transmissibles (classes 9^e et RAC). Des forums de discussion ont été organisés autour de thèmes proposés par les élèves dans les classes du CYT. Lors de la séance d'information de septembre destinée aux parents des élèves entrant au CYT5, les différents membres du GPS ont présenté leur rôle et les activités de prévention organisées dans l'établissement.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

Une des sept demi-finales régionales suisses des 26^{es} championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 18 mars 2012 dans les collèges de Cheminet et de Fontenay. 375 concurrents, venant du Nord vaudois (Yverdon-les-Bains, Grandson, Orbe, Yvonand, Payerne, Vallée de Joux) et de la Broye fribourgeoise ont participé à la demi-finale.

Parmi eux, 47 se sont qualifiés pour la finale suisse et six pour la finale internationale à Paris. L'organisation de cette manifestation a été assurée par des enseignants de l'établissement secondaire F. B. De Felice, accompagnés de collègues d'autres établissements primaires et secondaires de la région, épaulés le jour même par une cinquantaine de bénévoles. Elle a été rendue possible grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains qui a mis à disposition les infrastructures et à de nombreuses communes de la région, d'entreprises et d'associations qui l'ont soutenue financièrement, permettant ainsi d'offrir des prix appréciés à chaque participant.

Championnat suisse de la First Lego League

Cette année, 20 équipes étaient inscrites au concours régional de robotique de la First Lego League. Cette compétition a eu lieu le samedi 17 novembre 2012 au CPNV sur le thème « Senior Solutions » ou « Comment venir en aide à des personnes du 3^e âge ». Deux équipes de l'établissement secondaire F. B. De Felice, les « Aracnoïdes » et les « Robots Sports », ont pris part à ce championnat. Les « Aracnoïdes » ont terminé 15^e de cette compétition, leur dossier de recherche portant sur les mesures pouvant aider les personnes âgées à garder la meilleure forme physique possible. Quant aux « Robots Sports », ils ont terminé 19^e avec une étude portant sur la problématique pour une personne âgée de rester en contact avec sa famille et ses amis. Bien que les élèves ayant participé à cette compétition étaient parmi les plus jeunes, ils n'ont pas démerité.

Activités culturelles

Cette année, trois spectacles ont été offerts aux élèves des classes de 5e à 9e et de raccordement (Pepito – Eye Of The Storm – Des zèbres et des amandes -). Avant chaque représentation, le spectacle a été présenté aux élèves.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LÉON- MICHAUD (ESLM)

L'établissement accueille le cycle de transition (CYT5-6), les 3 voies secondaires (VSB, VSG et VSO) dans les trois degrés 7-8-9, des classes d'accueil et une classe de raccordement de type II permettant à des élèves motivés de 9VSG domiciliés dans le Nord vaudois de satisfaire aux exigences du certificat de la voie secondaire de baccalauréat au terme d'une année supplémentaire. Les élèves fréquentant l'établissement étaient domiciliés dans les communes suivantes : Yverdon-les-Bains (759), Arnex-sur-Orbe (1), Begnins (1), Belmont-sur-Yverdon (1), Chamblon (24), Champvent (6), Chavannes-le-Chêne (1), Cheseaux-Noréaz (6), Combremont-le-Grand (1), Donmartin (1), Le Chenit (1), Method (40), Ogens (1), Orbe (4), Sainte-Croix (2), Suchy (1), Suscévaz (8), Treycovagnes (28), Ursins (1), Valeyres-sous-Montagny (1), Valeyres-sous-Rance (1), Vuiteboeuf (1).

Effectifs, orientations et certificats

Effectifs des classes au 30 septembre 2012

Nombre de classes	Classes	Nombre d'élèves
8	Classes de 5e cycle de transition	161
7	Classes de 6e cycle de transition	143
5	Classes de 7e voie secondaire à options	73
2	Classes de 7e voie secondaire générale	47
2	Classes de 7e voie secondaire baccalauréat	49
4	Classes de 8e voie secondaire à options	57
3	Classes de 8e voie secondaire générale	51
3	Classes de 8e voie secondaire baccalauréat	62
5	Classes de 9e voie secondaire à options	69
2	Classes de 9e voie secondaire générale	39
3	Classes de 9e voie secondaire baccalauréat	71
1	Classe de raccordement II	24
4	Classes d'accueil	44
49	Total	890

Evolution des effectifs

L'établissement a gagné 21 élèves par rapport à septembre 2011. Ceci s'explique en partie par l'ouverture précoce de 4 classes d'accueil.

Projets d'établissement

Animations « Dumas »

Sous la conduite d'un groupe d'enseignants appelé groupe « Dumas » des semaines thématiques ont été mises sur pied durant lesquelles chaque enseignant était encouragé à prévoir une ou plusieurs activités en lien avec le sujet. Durant la première semaine placée sous le thème « Être et paraître », les classes ont reçu du matériel (planchette et barres en bois identiques pour toutes les classes) et ont été invitées à créer avec ce matériel, des matériaux de récupération et de beaucoup d'imagination, une œuvre d'art en lien avec le thème. Les œuvres ont été exposées dans les corridors de l'établissement et le vendredi, un défilé de mode a été organisé par une commission issue des délégués de classe. Durant la semaine « Fêtes et célébrations », des affiches ont été créées, tous les élèves ont appris la chanson « Noël Jazz » pendant les cours de musique et chaque classe devait produire une photo numérique illustrant le thème choisi. Les photos ont été développées puis exposées dans les corridors. Le 21 décembre à la récréation de 10h, tout l'établissement s'est réuni dans le préau pour chanter « Noël Jazz » en canon. Enfin, une soirée des parents d'élèves de 7^e année a été organisée ; à cette occasion, ils ont fait connaissance avec le maître de classe de leur enfant dans un premier temps, et avec l'ensemble des enseignants, les concierges, et les secrétaires lors d'une partie conviviale et commune dans un deuxième temps.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe les 49 délégués de classe, a siégé à quatre reprises durant l'année. Il se préoccupe de la vie dans l'établissement (organisation d'événements, climat de l'établissement, mieux-vivre ensemble) et, sous la conduite de deux enseignantes, conduit des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Avant chaque séance du Conseil des élèves (placée entre 12h00 et 14h00), ses 6 membres ont partagé un repas qui leur a été offert au restaurant scolaire des Isles.

Les concours d'été

La remise des prix attribués aux lauréats des « travaux-concours de vacances » s'est déroulée le lundi 10 décembre dans le hall principal de l'établissement. Elle a été animée et commentée avec bonheur par le maître responsable du projet. Les élèves ont tous été récompensés par des bons d'achat. Ce projet est principalement parrainé par la Fondation Petitmaître à Yverdon-les-Bains.

Pépites d'Art

Encadrés par 7 maître-sse-s de disciplines spéciales (TMA, ACT, ARV), plusieurs groupes d'élèves ont participé au concours organisé dans le cadre de Tinguely 2012. Ils ont réalisé des œuvres en s'inspirant du travail de Tinguely et ont, grâce à des réalisations originales, séduit le jury et obtenu le Prix spécial du jury. Ces œuvres ont été exposées durant l'été dans le bois des Brigands à Thierrens.

Santé et développement durable

Prévention

Le groupe prévention santé (GPS) est composé de deux déléguées PSPS (promotion de la santé en milieu scolaire), de l'infirmière scolaire, de deux médiatrices, de la psychologue scolaire rattachée à l'établissement, d'une des responsables des spectacles et d'une doyenne.

Parmi les actions de prévention du GPS, on relèvera ;

- mise sur pied d'une action de prévention des « incivilités » vis-à-vis des personnes en situation de handicap en collaboration avec le GRAAP à l'intention des élèves de 8^e et 9^e ;
- organisation du spectacle interactif « Le trajet de Gabriel » présenté par la troupe du Caméléon sur la thématique du respect ;

- animation d'une séquence par une animatrice de santé et l'infirmière scolaire avec les 5e autour de leur arrivée à Léon-Michaud durant laquelle les thèmes tels que le stress, le sommeil, l'organisation et l'alimentation ont été évoqués ;
- présentation de l'infirmière et des médiatrices aux nouveaux élèves du CYT5.

Dans le cadre des joutes sportives, une information relative aux dangers du soleil et à la nécessité d'une bonne hydratation ainsi que d'une bonne alimentation a été donnée aux élèves par l'intermédiaire des maîtres d'éducation physique.

Détection et intervention précoce

Depuis la rentrée d'août 2010 et avec l'accord de la Conférence des maîtres, l'établissement est entré dans une démarche de « Détection et Intervention Précoce » pour une durée de deux ans. Le GPS en assure la continuité. Le Réseau suisse des Ecoles en Santé (RADIX) et la Haute Ecole fribourgeoise de travail social HEF-TS en sont les coordinateurs. Les principes de base sont essentiellement fondés sur le partenariat et la collaboration entre l'école, la famille et des services spécialisés issus du domaine social. En juillet 2012, le projet touchait à sa fin avec différentes mesures mises en place pendant la démarche et d'autres susceptibles d'être conduites ou reconduites ultérieurement :

- journée pédagogique organisée au mois d'octobre 2011 avec des intervenants extérieurs et un world café organisé sur le thème de la motivation des élèves ;
- permanence organisée par le GPS dès la rentrée 2012 avec la participation d'intervenants extérieurs pour accueillir les enseignants qui voudraient partager des situations professionnelles difficiles ou non ;
- contrôle étroit des absences des élèves et des justificatifs produits par leurs parents. Suivi plus rapproché des élèves qui sont souvent absents ou en retard (lettres aux parents, entretien, etc.) ;
- présentation aux parents et aux élèves du groupe DIP et d'autres invités (APEY, Départ, Jardin de parents, Histoire de parents, etc.) lors de la fête de l'école « Agenda 21 » en mai.

Projet interdisciplinaire

L'Agenda 21 mis en place à l'établissement Léon-Michaud dans le cadre du projet interdisciplinaire en 2005 s'est poursuivi selon le même principe et les mêmes objectifs. 90 élèves de 8e et 9e VSG y ont participé, encadrés par 10 maîtres dont une maîtresse de travaux manuels. Les actions proposées les années précédentes ont continué et d'autres sont venues étoffer l'offre proposée aux élèves. Voici un petit aperçu des mesures proposées et des réalisations de l'année scolaire 2012.

- Au printemps 2012, le jardin a permis, une nouvelle fois, une belle récolte de tulipes puis de divers légumes (côtes de bettes, poireaux, pommes de terre...). Après les vacances d'été, il a dû être réaménagé en raison de l'invasion des mauvaises herbes qui ont profité de la pause estivale pour se développer. De nouveaux oignons de tulipes ont été plantés pour une prochaine récolte.
- La cabane de jardin est terminée. Les élèves y rangent outils et matériel.
- La gestion des déchets continue et la lutte contre le gaspillage de papier produit ses premiers effets positifs avec notamment l'utilisation de papier de maculature dans certaines photocopieuses et imprimantes.
- Comme chaque année, les élèves s'occupent d'entretenir l'étang, la prairie maigre, les nichoirs et poursuivent la construction du mur de pierres sèches.
- Les trois poules se portent bien. Ce sont de très bonnes pondeuses et leurs œufs se vendent bien... !
- Le parrainage des élèves de 5e année par les élèves de 9e année a été reconduit avec succès de même que l'action du petit déjeuner qui réunit parrains et parrainés. L'objectif de cette action est de favoriser un sentiment d'appartenance à l'école et une meilleure prise en compte des « petits » par les « grands ».
- La fête de l'Agenda 21 a eu lieu le 9 mai et a connu un magnifique succès. L'objectif de cette fête était de présenter les réalisations de l'Agenda 21 dans le domaine du développement durable.

- Un groupe d'élèves a réalisé et testé des jeux de société dans le but de prendre conscience que l'on peut s'amuser de façon éducative et sans recours à l'électronique. Le groupe a aussi participé à l'action « petit déjeuner » en animant ce moment avec leurs jeux.
- Un yearbook richement illustré a été édité au printemps.

Sport et culture

Les activités sportives

Les activités sportives extra-muros auxquelles les élèves de l'établissement participent sont organisées à la patinoire (toutes les classes), à la piscine couverte (6e), à la piscine ouverte (toutes les classes) et sur les terrains extérieurs (Vuagères, Isles, stade de l'USY).

L'établissement a été représenté par des équipes lors de la journée cantonale de football (7e) et de la journée cantonale d'athlétisme (9e) qui a eu lieu cette année à Yverdon-les-Bains.

Les élèves ont pris part à un camp de ski (alpin ou fond) à la fin janvier (5e, 6e, 7e) ou à un camp sportif d'été à la fin juin (8e), à des joutes sportives sous la forme d'une journée de tournois de jeux (5e-8e en juillet) et d'une

journée d'athlétisme (5e-9e en septembre). Les élèves de 9^e ont participé en plus à des joutes organisées à la veille des vacances de Noël.

Les activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (film, animation, conférence, musique, théâtre), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre entre artistes et classes quand cela est possible. Les élèves de 8^e et 9^e ont, en outre, la possibilité de se rendre avec leur maître à un spectacle en soirée choisi dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise. Les responsables de ces activités travaillent en collaboration étroite avec le service de la culture de la Ville, le Groupe Prévention Santé (GPS) et leurs collègues de l'établissement secondaire F. B. De Felice assumant la même responsabilité.

Les échanges linguistiques

En 2012, l'établissement a organisé le traditionnel échange avec le lycée de Stadthagen. Tout s'est très bien passé et les contacts avec cette école sont toujours très chaleureux.

CULTURE ET TOURISME

SERVICE DE LA CULTURE	186
COMMISSION CULTURELLE	188
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.....	188
LA MARIVE	191
THÉÂTRE BENNO BESSON	192
L'ECHANDOLE	194
GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE	198
TOURISME	202

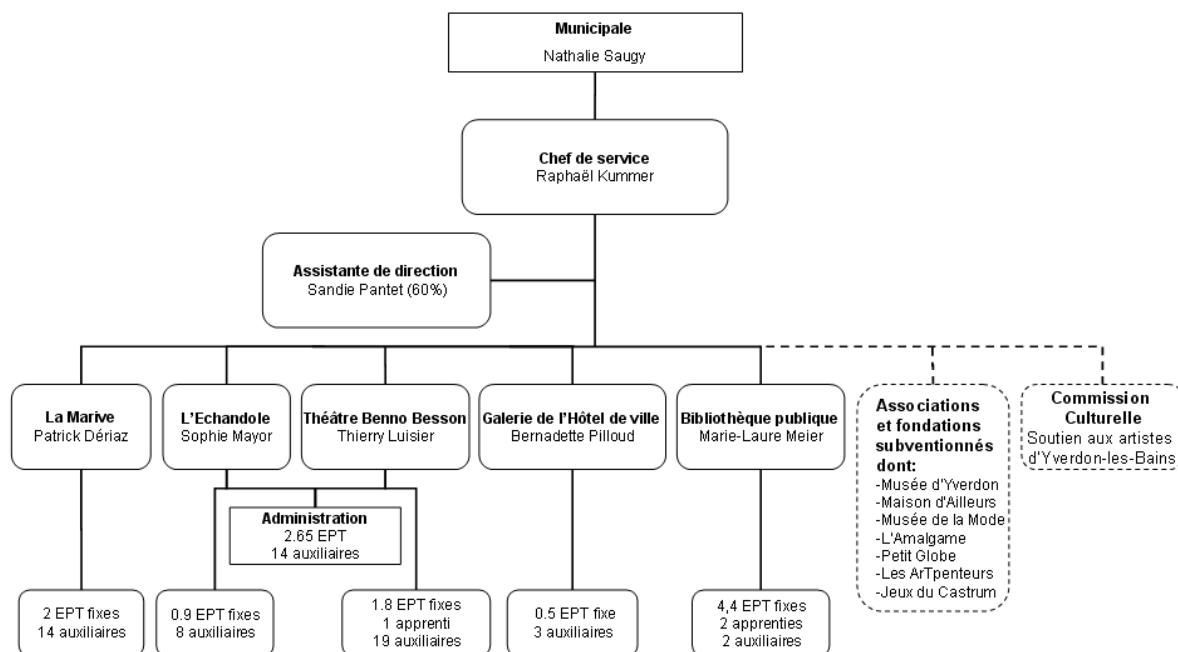
Mme Nathalie Saugy

Municipale

M. Raphael Kummer

Chef de service depuis le 01.06.2012

SERVICE DE LA CULTURE



La Municipalité a validé en 2011 la mise en place d'une véritable politique culturelle pour la ville d'Yverdon-les-Bains portée par la création d'une nouvelle entité, le service de la culture.

Ce service s'est progressivement mis en place dans le courant du premier semestre 2012 dans les locaux de la Rue de Neuchâtel 4. Un chef de service a été engagé au 1^{er} juin ainsi qu'une assistante de Direction ad intérim le 1^{er} septembre en attendant l'entrée en fonction de la titulaire du poste au 1^{er} décembre. L'intégration de cette nouvelle structure administrative a provoqué des changements significatifs aussi bien pour les autres services de l'administration que pour les acteurs culturels communaux et subventionnés.

L'année 2012 a également été marquée par des changements importants :

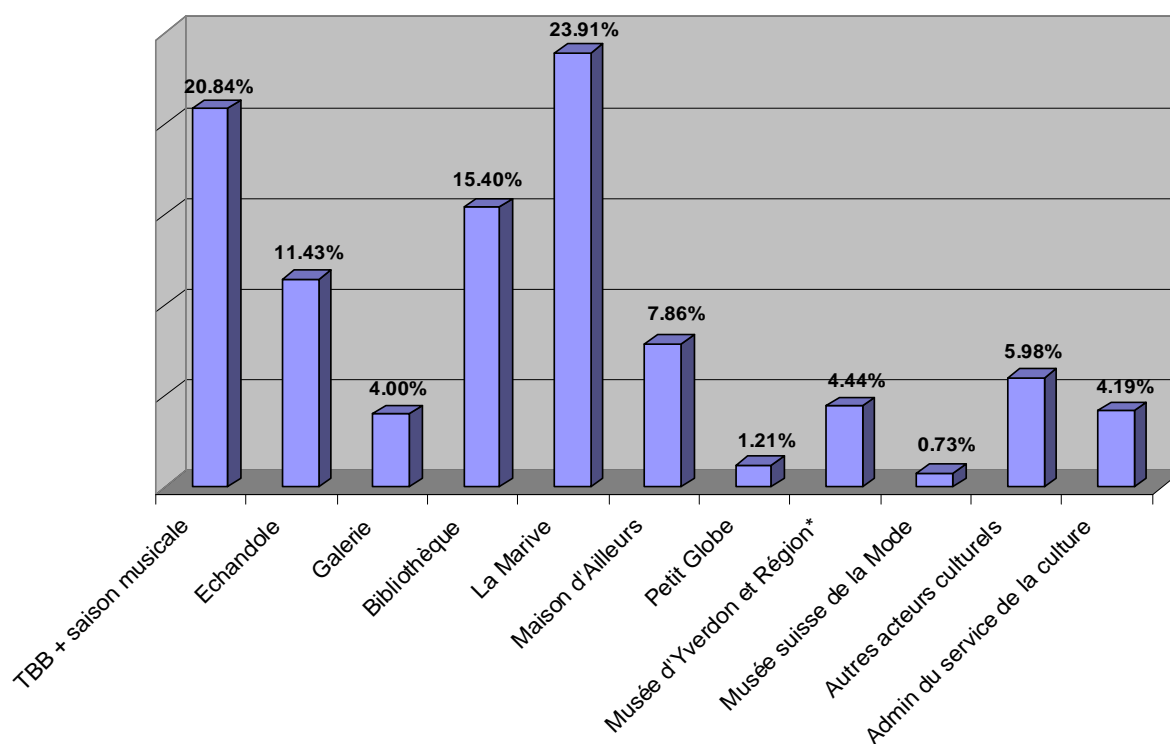
- La Marive a été rattachée au service de la culture qui regroupe désormais cinq entités : La Marive, L'Echandole, la Bibliothèque publique, la Galerie de l'Hôtel de Ville et le Théâtre Benno Besson.
- Thierry Luisier a pris la direction du Théâtre Benno Besson le 1^{er} février, suite au départ à la retraite de Pierre Bauer.
- Sophie Mayor a pris la direction d L'Echandole le 1^{er} août, suite à la nomination de Brigitte Romanens à la direction du Théâtre de Vevey.
- Bernadette Pilloud a annoncé son départ à la retraite pour la fin du mois de janvier 2013 et la sélection d'une nouvelle directrice en été, a permis l'engagement de Madame Karine Tissot.

Evénements culturels marquants en 2012

(hors programmation des institutions culturelles communales)

- Succès sans précédent de l'exposition Playtime de la Maison d'Ailleurs
- Rayonnement international du Festival Sonisphère au Parc des Rives (32'000 spectateurs)
- Concert « Haendel au bord du Lac » et feux d'artifices dans le cadre de la fête de la musique en collaboration avec la Commission de jumelage (Pontarlier)
- Exposition temporaire du Musée d'Yverdon et Région : F.-B. De Felice, un médiateur culturel dans l'Europe des Lumières
- A l'occasion de ses 30 ans le Musée de la Mode a réalisé un magnifique livre très original « Haute Couture à voix basse » (photos F.Sbarro et textes Th.Romanens) et une exposition hors murs « Patrimoine glamour » mise en scène par le couturier Franck Sorbier au Salon des Antiquaires de Lausanne
- L'Amalgame se distingue avec une programmation musicale très riche et enregistre une fréquentation record de 15'000 personnes (au lieu de 2000 à 5000 les années précédentes)
- Les Jeux du Castrum

Répartition du budget 2012



* le loyer du Musée d'Yverdon et Région n'est pas compris dans le montant de la subvention

COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle siège quatre fois par année. Elle est composée d'une quinzaine de membres issus des partis représentés au Conseil communal ou choisis pour l'intérêt qu'ils portent à la vie culturelle régionale. Outre sa mission d'observation et de conseil, la commission examine les demandes de subventionnement qui parviennent au Service de la culture sur la base du règlement, et elle répartit le montant mis annuellement à disposition par la Commune (à ce jour Fr. 40'000.-).

Les responsables des institutions culturelles municipales (théâtres, musées, etc.) sont appelés à donner leur avis mais ne disposent pas du droit de vote.

En 2012, la Commission culturelle a reçu plus de 20 demandes de subventionnement. 17 dossiers complets et répondants aux critères ont été présentés aux membres de la Commission. Le montant total demandé pour ceux-ci était d'environ Frs. 103'750.-. Au terme des délibérations, seuls 3 projets ont été écartés. Les bénéficiaires de la Commission culturelle pour cette année sont :

- Camille Müller (Court-métrage)
- The Deadline Experience (Musique rock)
- Helmy More Funker's (Musique funk)
- Compagnie Cantamisù (Opéra comique)
- Disused (Musique rock)
- Jolane (Chanson)
- Gilles de Montmollin (Littérature)
- Christian Chamorel (Musique classique)
- Trio Norn (Chanson)
- Cie du Canard (Création théâtrale)
- le Festival d'impro (Théâtre d'impovisation)
- Compagnie Pericoloso (Théâtre)
- Etienne Krähenbuhl (Sculpture)
- Yann Oulevay et Valérie de Rauquemaurel (Céramique)

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Après 2011 et les 250 ans de la Bibliothèque Publique d'Yverdon-les-Bains (BPY), 2012 a été une année « ordinaire ». Service aux lecteurs, gestion des collections, mise à disposition de l'information, action culturelle ont été au cœur de nos préoccupations.

Gestion des collections

3'585 documents ont été intégrés à la collection : 2'716 livres, 274 documents multimédias (DVD et livres-audio) et 595 revues. Afin de proposer une collection de qualité, cohérente et répondant aux besoins de nos usagers, l'actualité, les critiques, l'état de la collection, les souhaits des lecteurs ont guidé la sélection. La collection des guides de voyage a fait l'objet d'un renouvellement. Des livres en langues étrangères ont été empruntés à Globlivres. Le secteur « géographie » et les romans de la section adulte de A à O ont été désherbés ; des désherbages ponctuels ont également été réalisés. Près de 2'700 livres ont été mis au pilon. Le nettoyage de la base de données se poursuit, 1'942 notices supplémentaires ont été détruites. 290 livres ont été réparés.

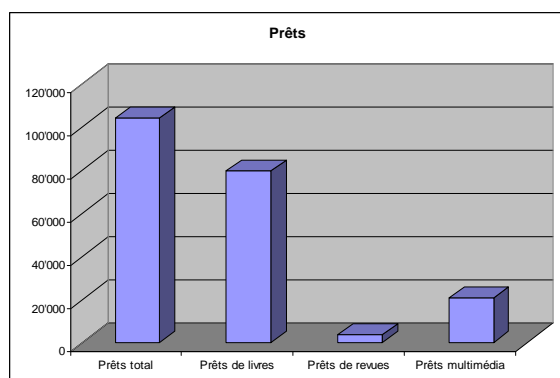
Cette année encore, la BPY a reçu de nombreux dons. Sont remerciés de leur générosité Mesdames Bornand et Waridel, Messieurs Martin et Trajcevski ainsi que le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, les éditeurs de l'Express et de La Région. Des dons du Théâtre Benno Besson et du greffe complètent notre collection.

En raison des travaux, les nettoyages des rayons n'avaient pas été exécutés en 2011, c'est donc une lourde tâche qui attendait les collaborateurs de la BPY en 2012. Aussi, quatre étudiants ont été engagés pour quatre jours afin de nettoyer la section adulte et la salle de lecture. L'équipe de la BPY s'est chargée du contrôle du classement et des nettoyages de la section jeunesse, des secteurs « science-fiction », « BD », « livres en langues étrangères » de la section adulte. Il serait souhaitable de renouveler cette efficace et satisfaisante collaboration en 2013.

Prêts et fréquentation

Après de longs mois de travaux et une fréquentation en baisse, les usagers ont commencé à retrouver le chemin de la BPY. En semaine, 361 personnes sont venues par jour à la bibliothèque (332 en 2011), 206 le samedi matin (198 en 2011). En revanche, la fréquentation estivale a reculé de près de 4% malgré des horaires estivaux raccourcis d'une semaine. Il est vrai que l'accent a été mis sur les activités hors-murs en été. Nombreuses sont les personnes qui fréquentent la bibliothèque sans emprunter de documents : travail en salle de lecture, visite d'exposition, consultation d'Internet, participation à un atelier, lecture des journaux...

Les postes de bibliothécaires scolaires étant inoccupés en 2012, les classes sont peu venues et ont emprunté moins de livres. La faible diminution du nombre de lecteurs actifs (3'124 en 2011 et 3'094 en 2012) est certainement une conséquence de cet état de fait. Cependant, le nombre de prêts est stable (+ 2%). La BPY compte 572 nouveaux lecteurs. Les lecteurs apprécient les « petits plus » de la bibliothèque : listes de nouveautés mensuelles par mail, réservation en ligne, possibilité d'emprunter plus de livres pendant les vacances scolaires. 65 demandes de prêts interbibliothèques ont été traitées.

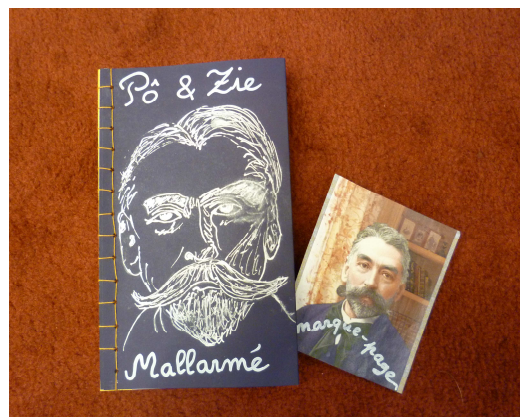


Bibliothèque et écoles

Le mandat de prestations servant de cadre à la collaboration entre les bibliothèques et les écoles devait être revu en 2012. En mai 2012, le Canton a édité un nouveau document-cadre permettant de calculer le taux d'activité des bibliothécaires scolaires. Ce formulaire a été renvoyé au Canton en juin 2012 pour validation ; le dossier semble en suspens. Cependant, les liens entre la BPY et les établissements secondaires yverdonnois ne sont pas rompus ; les collaborateurs de la bibliothèque pallient l'absence de bibliothécaires scolaires. Deux classes ont participé à une visite de la bibliothèque, d'autres sont venues travailler dans ses locaux. Une exposition présentant des dessins de Rousseau a habillé les murs du premier étage. Deux accueils sur le thème de Rousseau ont été organisés pour ces jeunes artistes. Quatre classes (dont une du SemoNord) sont venues visiter l'exposition « Donnons à voir la création théâtrale ». De nombreux élèves ont participé au Prix Chronos. Les établissements scolaires servant de relais pour la diffusion des flyers, les élèves sont informés des animations de la bibliothèque et peuvent y participer. Le prêt de livres et de DVD documentaires est toujours gratuit pour les élèves et les classes. La BPY

a participé à l'organisation de la cérémonie de remise des prix du Roman des Romands au Théâtre Benno Besson et a accueilli une classe de gymnasiens pour une visite.

Action culturelle



La thématique du printemps a été la création théâtrale. La bibliothèque a hébergé l'exposition « Donnons à voir la création théâtrale » de la Compagnie Marin. Durant les vacances de Pâques, un atelier sur trois matinées a été organisé pour les jeunes : 14 jeunes ont imaginé un décor, créé des personnages, leur ont donné vie et ont découvert les coulisses d'un théâtre professionnel. Ils ont également pu voir la pièce « L'eau de la vie » au Théâtre Benno Besson (TBB). Dernier volet de cette thématique, une rencontre avec Thierry Luisier (directeur du TBB), François Marin (metteur en scène) et Pascal Ravel (technicien de spectacle) a levé le voile sur les « faiseurs de théâtre ».

Cet été, la bibliothèque est à nouveau sortie de ses murs et a expérimenté un nouveau concept : les boîtes Biblio Troc. Sept boîtes contenant des livres sélectionnés par les collaborateurs de la bibliothèque ont attiré l'attention des Yverdonnois et des touristes. Ceux-ci pouvaient à leur guise prendre un livre, en déposer un. Cette opération a rencontré un immense succès et le souhait de pérenniser ces boîtes est très vite apparu. Le hors-murs estival, c'est également une balade littéraire et une conférence sur l'herbe. Organisée en collaboration avec la Galerie de l'Hôtel de Ville, une promenade-lectures de la bibliothèque à la Galerie a emmené le public sur les traces d'écrivains suisses de par le monde et s'est achevée par une visite de l'exposition « Seul sur terre ».

Proposée en collaboration avec la Société du Castrum et les Presses polytechniques et universitaires romandes, une conférence de Gilbert Kaenel sur les Hélvètes, initialement prévue sur le site du Castrum par beau temps, a eu lieu dans la salle de lecture, trop petite pour l'occasion.

L'automne a été consacré aux correspondances. « J'ai bien reçu votre lettre... » a invité tout un chacun à prendre la plume dans le cadre d'un atelier d'écriture, encadré par l'association Et si on s'écrivait, et d'un appel à textes. Chaque participant a reçu une sélection de lettres auxquelles il pouvait ensuite répondre. Un second atelier d'écriture de cartes postales à la Percec a été organisé par Lire et écrire pour ses apprenants. Les cartes postales et certaines lettres ont été lues lors d'un Cabaret timbré, dans les Caves du Château, par Renaud Schaffhauser. L'exposition « Bien à vous » a présenté des extraits des réponses aux lettres, des plumes empruntées à la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire, des machines à écrire prêtées par le Musée de la machine à écrire de Lausanne et des ouvrages du fonds ancien de la BPY.

Afin de fêter ses belles façades et la fin de bruyants travaux, la BPY s'est permis un peu d'audace et de fantaisie avec Chut !!! Elle a convié le public à venir découvrir une performance musicale surprenante interprétée par Christian Delafontaine, Jean-Philippe Iracane, Marie Lagger et Cécile Python. Le morceau joué, 4'33 de John Cage, a surpris le public : 4 minutes 33 de silence. Une mini-conférence de Thibault Walter a ensuite permis d'en savoir plus sur ce morceau et son compositeur. Cette soirée fut aussi l'occasion de présenter la plaquette 250 ans : la bibliothèque hier, aujourd'hui et demain. Editée à l'occasion des 250 ans de la BPY, elle reflète une année de festivités.

Pour la première fois, la BPY a participé à la Nuit des musées ; au programme un concert littéraire et un salon de thé avec vue sur le monde sauvage (exposition de livres du fonds ancien présentant des images d'animaux).

La promotion et la mise en valeur des activités de la BPY utilisent tous les canaux ; le site Internet, Facebook et le blog sont des outils précieux et il est réjouissant de constater l'augmentation de leur fréquentation.

Collaborations et échanges

Dans le cadre, entre autres, de l'action culturelle et de la formation, la BPY privilégie les collaborations. Les énumérer serait trop

long, mais que tous les partenaires soient remerciés. Toutes ne sont pas initiées par la BPY, certaines sont proposées par des institutions ou des privés. Ainsi, Daniel Wasner a entraîné un auditoire conquis sur les traces d'Elsa Bollier, le Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle a proposé une exposition. Des collaborations avec d'autres services de la Ville sont également à relever : aide précieuse du Service des travaux et environnement pour les boîtes Biblio Troc, collaboration avec le Service de la jeunesse et cohésion sociale (accueils des nouveaux habitants et des nouveaux retraités, participation au carnet culturel pour les jeunes citoyens, journée sans voiture, studio des jeunes), avec les Archives dans le cadre de l'apprentissage d'AID. Des étudiants ont également contacté la BPY pour des projets différents. Carole Froidevaux, dans le cadre de ses études à l'EPFL, a réalisé un « index de lecture » en collaboration avec les lecteurs, la BPY a fait partie des 8 bibliothèques suisses de lecture publique retenues par 3 étudiants de la HEG de Genève pour une analyse de l'innovation en bibliothèques suisses. Un échange d'apprenties a eu lieu entre la BPY et le Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle de Lausanne. Notre apprentie de 3ème année est également allée en stage à la BCU de Dorigny. Cette année encore la BPY a été active au sein de BiblioVaud et de l'Association romande des bibliothèques patrimoniales. Les responsables des bibliothèques de Nyon sont venues découvrir le logiciel PMB.

Fonds ancien

Le fonds ancien a été mis en valeur dans la plaquette des 250 ans. Il a également fait l'objet de deux expositions à la BPY, « Bien à vous » et « Safaris livresques ! » à l'occasion de la Nuit des musées. Des ouvrages sont présentés au Musée d'Yverdon et région dans l'exposition « F.-B. De Felice (1723-1789), un médiateur culturel dans l'Europe des Lumières » ainsi que trois volumes de l'Encyclopédie de De Felice. Des ouvrages ont été mis à disposition du musée pour des photographies. Les ouvrages donnés par Rousseau ont été présentés aux élèves ayant réalisé son portrait. La restauration des ouvrages s'est poursuivie avec trois volumes de la Géographie Blaviane : L'Europe (deuxième et quatrième volumes) et Le Grand atlas ou cosmographie (premier volume). Les ouvrages du fonds ancien n'ont été consultés, que 5 fois sur place cette année.

En revanche, les demandes par mail sont de plus en plus nombreuses : 3 demandes de renseignements, divers envois de reproductions tirées de 11 livres, renseignements et reproductions provenant du fonds de Guimps donnés au Conservateur en chef du patrimoine et directeur des archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Le traitement de ces demandes prend du temps. Monsieur Jacques Fleury a fait don d'un ouvrage du XVI^e siècle de Juvénal, qu'il en soit chaleureusement remercié. La climatisation du fonds ancien a nécessité une intervention.

Divers

Quelques changements en ce qui concerne le personnel en 2012. Madame Montavon a obtenu son CFC d'agente en information documentaire et travaille de nouveau à 30% à la Broquière et à 60% à la BPY. Madame Delécluse a commencé en août son apprentissage d'AID alors que Mademoiselle Neeser entrait en troisième et dernière année. Monsieur Pittet poursuit sa formation afin d'obtenir un certificat de médiateur culturel. Madame Margot est désormais à 50%, le 30% vacant n'était pas repourvu en décembre 2012. Un nouveau service est proposé gratuitement mais n'a pas encore été expérimenté faute de demandes : la livraison de livres à domicile pour les Yverdonnois à mobilité réduite. Peut-être en 2013...

Jours ouvrables : 289

LA MARIVE

L'année 2012 est marquée par le rattachement de La Marive au tout nouveau service de la culture, ainsi que l'arrivée du chef de service au mois de juin. Il est également à noter qu'en raison de ce rattachement à la Culture, les locations sont depuis le 1^{er} janvier 2012 soumises à la TVA. Des sous-comptes de recettes ont été ouverts afin de détailler cette taxe.

La Marive a accueilli cette année un large éventail de manifestations telles que la soirée de soutien de la fondation « Solar Planet » avec la présentation en avant-première du film *A la poursuite du soleil*, des spectacles (*Toc-Toc*, *Frédéric François*, *Abba Fever*, *Olivier De Benoist*, *le Concert de Noël d'Alain Morisod et le Quatuor*), des soirées annuelles de sociétés locales (Fanfare de l'Avenir, l'Aurore et celle des Amis Gymnastes), des repas de soutien (Hockey Club Nord vaudois et FC Romandie).

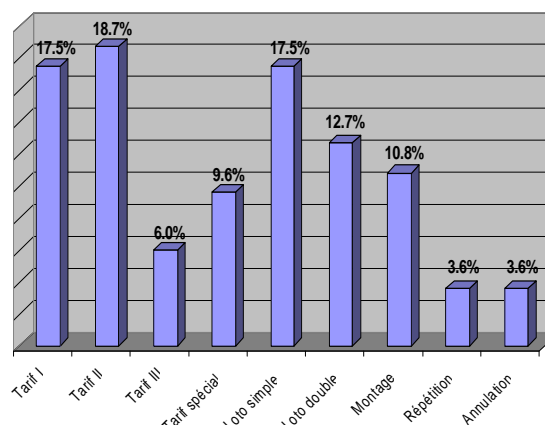
2 assemblées de délégués se sont également tenues à la Marive durant cette année, ainsi que 2 repas d'entreprises yverdonnoises. Divers événements communaux se sont déroulés dans la salle en 2012, à savoir les Promotions scolaires, la remise des Bourgeoisies aux personnes naturalisées, la journée des nouveaux citoyens et le repas de fin d'année des employés de la commune d'Yverdon-les-Bains, le Forum économique du Nord vaudois, la tenue de 3 expositions de grossistes, 12 séminaires, ainsi que les cérémonies des Promotions de l'HEIG-VD, du CPNV et de l'Ecole de recrue de l'Infanterie 3.

La Marive peut compter sur une clientèle fidèle. Néanmoins, la concurrence avec les sociétés d'événementiel est toujours plus rude. Un nombre croissant de clients ayant demandé une offre ne la finalisent pas et se tournent vers d'autres structures. Par ailleurs, il n'est pas rare que des sociétés contactent la Marive pour des réservations avec un délai relativement court.

Locations

Tarif I (Société locale – commune)	29	17.5%
Tarif II (Congrès – assemblée)	31	18.7%
Tarif III (Privé – but lucratif)	10	60%
Tarif spécial (Décision municipale)	16	9.6%
Loto simple (Loto du soir)	29	17.5%
Loto double (Après-midi et soir)	21	12.7%
Montage	18	10.8%
Répétition	6	3.6%
Annulation	6	3.6%

Type de locations



Quelques chiffres clefs arrondis

	2012	2011	2010
Recettes de locations	306'200.-	332'700.-	320'200.-
Locations internes	43'500.-	22'500.-	16'050.-
Totaux	349'700.-	355'200.-	336'250.-
Ecart/année précédente	- 1.5%	+ 5.6%	- 5.6%
Taux d'occupation en jour	166	191	185
En % sur l'année	45.4%	52.5%	50.8%
Nb. de personnes	~74'000	~79'200	~79'000

Du point de vue matériel, le pupitre de commande de lumière de la scène a été changé et la gestion des monoblocs de ventilation a été affinée.

THÉÂTRE BENNO BESSON

L'année 2012 a débuté par un changement à la tête du Théâtre Benno Besson. Pierre Bauer a quitté ses fonctions, arrivé au terme d'une carrière professionnelle riche et variée. Il a donc pris congé lors d'une magnifique soirée d'adieu organisée le 10 février au Théâtre. Soirée riche en émotions, en hommages artistiques, personnels et politiques.

Dès le 1^{er} février 2012, le nouveau directeur, Thierry Luisier, a repris les rênes du Théâtre, tout en préparant activement la nouvelle saison 2012-2013 : changement de graphisme et de communication, changement de formule d'abonnement et de tarification, changement d'horaire, aménagement des locaux, intégration de la saison musicale dans la saison du TBB, etc.

L'année 2012, a été marquée également par le départ à la retraite du directeur technique M. Bernard Pointet en novembre 2012. Homme de scène, dont la gentillesse et les compétences étaient reconnues bien au delà du TBB, il a marqué et formé toute une génération de techniciens. La direction technique a été reprise depuis le 1^{er} décembre 2012 par M. Pascal Ravel, technicien au TBB depuis 2002.

Une réflexion de fond a été menée durant l'année 2012 sur les changements à apporter au fonctionnement du Théâtre Benno Besson et de l'Echandole tant du point de vue artistique, administratif et technique, que de leur articulation nécessaire à l'accueil du public et des artistes.

Cette réflexion a été menée conjointement avec la nouvelle direction de l'Echandole, Mme Sophie Mayor et l'ensemble du personnel des théâtres. Ces changements seront introduits progressivement, après validation par le Service de la culture et la municipalité.

La nouvelle direction du Théâtre Benno Besson souhaite poursuivre le travail développé depuis plusieurs années, fidélisant un public sensible à l'art dramatique. Notre souhait est d'ouvrir le théâtre Benno Besson à un public toujours plus large et de proposer des spectacles allant vers la danse, les arts du cirque, la magie, l'illusion, la musique. La place sera faite aux productions romandes, suisses et étrangères, faisant la part belle aux accueils de spectacles, mais également en stimulant la création.

Le TBB s'inscrit donc résolument dans le paysage yverdonnois, tout en développant son image au niveau romand. Dans cette optique, Thierry Luisier a pris la présidence du Pool des Théâtres romands depuis septembre 2012. Le TBB se veut également un partenaire fiable et un gage de qualité avec les partenaires étrangers et développe ses réseaux dans ce sens.

Fin de la saison 2011-2012 (janvier - juin 2012)

C'est un florilège d'excellents spectacles qui a accompagné le public jusqu'au printemps 2012. Notons *L'Enfant enfoui* de Sam Shepard, mis en scène par Geoffrey Dyson, la création de *Yoko-Ni* par la compagnie «Les Voyages extraordinaires», une joyeuse immersion dans le monde virtuel des jeux électroniques. Le public a rendu un bel hommage et un succès mérité à une artiste alémanique aux talents multiples : Gardi Hutter et *La Couturière*,



Diplomatie

Diplomatie avec les excellents André Dussolier et Niels Arestrup, le «Quatuor» qui a enflammé la Marive avec leur dernier opus *Danseurs de cordes*.

Fin mars, le théâtre de Carouge nous a présenté *Figaro* dans une mise en scène de Jean Liermier,



Femme d'avant – Compagnie de l'Odysée

puis se fut la *Femme d'avant* de la «Cie de l'Odysée» ou comment honorer ses promesses d'amour de jeunesse. Notons encore deux événements théâtraux en avril et mai, *Le menteur*, mis en scène par François Marin et la jubilatoire *Puce à l'oreille* de «l'Autre Compagnie», un Feydeau revigorant mené tambour battant par une jeune compagnie genevoise. La dernière saison de Pierre Bauer s'est close par la création de la compagnie résidente Les «ArTpenteurs» avec *Le trésor de la Sierra Madre*, une adaptation très originale du roman, mais également du film de John Huston avec Humphrey Bogart. Les ArTpenteurs ont démontré une fois de plus leur ingéniosité, leur talent.

Début de saison 2012-2013 (août - décembre 2012)

La nouvelle saison du Théâtre Benno Besson propose 37 spectacles et manifestations, regroupant la saison théâtrale et l'ex «saison musicale».

Une première collaboration avec les Jeux du Castrum en août avec l'accueil de *La Fanfare du Loup* et le Théâtre de l'Echandole pour accueillir *Ariane dans son bain*, spectacle original et délicat qui s'est déroulé dans des salles de bains yverdonnoises et de la région. Après une présence remarquée au marché d'Yverdon pour promouvoir les programmes, la saison du TBB a été ouverte avec *Le Guarneri Trio Prag*, puis se fut le tour de *Pygmalion* et le rêve d'*Alembert*.



Le combat ordinaire – Robert Sandoz

Le combat ordinaire, une mise en scène originale de Robert Sandoz, a été créé au TBB et présenté en Première romande. Cette pièce est ensuite partie en tournée dans plusieurs théâtres romands. Le Théâtre de Vidy a présenté ensuite *La résistible ascension d'Arturo Ui* mis en scène par Gianni Schneider, comédie dramatique de Bertolt Brecht sur les mécanismes du pouvoir. *Tchikiduo* a enchanté le premier dimanche musical, suivi en novembre par *Quadrille* de Sacha Guitry, une production parisienne avec François Berléand qui a conquis le cœur d'une salle comble.

Quadrille – Sacha Guitry



Fin novembre la joyeuse compagnie des «Amis du Boulevard romand» sont venus distiller leur poison humoristique avec *Arsenic et vieilles dentelles*. En décembre le TBB a accueilli *Des zèbres et des amandes* un spectacle tiré du best-seller «De l'inégalité parmi les sociétés» mis en scène par Andréa Novicov.



Esma Redzepova

Un mois bien chargé qui a accueilli également *Esma Redzepova*, en collaboration avec la Communauté de Macédoine en présence de l'Ambassadeur et d'une grande partie de la communauté macédonienne. Une soirée chaleureuse et empreinte de nombreuses rencontres. L'occasion pour de nombreuses personnes de venir pour la première fois au TBB.



Rocchipedia – Massimo Rocchi

Massimo Rocchi et son *Rocchipedia* a enthousiasmé une salle comble avec son humour délicat, intelligent parcourant notre histoire suisse et nos habitudes avec un œil particulièrement drôle et aiguisé. *Masques et nez* a proposé une soirée d'improvisation théâtrale au travers d'un cours de théâtre pas

comme les autres. Enfin le concert du 31 décembre, dont l'organisation a été reprise par le TBB, a terminé l'année 2012 en beauté. Seul bémol, la capacité du Temple ne suffit plus à accueillir un trop nombreux public. Des solutions devront être trouvées pour 2013.

Quelques chiffres

La saison 2011-2012 a été conforme aux prévisions. 9'437 entrées aux spectacles et 969 abonnements vendus au total pour la saison TBB et la saison musicale.

Durant l'année 2012, le théâtre a été utilisé pour :

- 31 spectacles et 33 représentations de la saison du TBB, pour un total 94 jours dont 30 utilisés pour des répétitions (*Down Town*, *tournage d'Ego Trip*, *Le Combat ordinaire*)
- 35 locations (scolaires, explorations du monde, Cinédici), pour un total de 84 jours d'occupation.

Le foyer a également été très sollicité pour des représentations scolaires, des cours de tango, des séances, des répétitions pour un total de 59 jours. La pose d'un parquet en bois a permis une utilisation exponentielle de cet espace depuis août 2012.

Partenariat presse

Un nouveau partenariat presse a été conclu avec le journal « La Région », et assure au TBB et à l'Echandole une visibilité et une promotion hebdomadaire sans commune mesure avec le précédent partenaire. Un relai essentiel pour la visibilité et la critique nécessaire aux théâtres. Les liens avec la RTS et la TV régionale ont été divers et notamment la captation du spectacle de Massimo Rocchi par la RTS.

L'ECHANDOLE

Changement de direction

La fin de la saison fut marquée par le changement de direction à la tête de L'Echandole. Après douze ans, Brigitte Romanens-Deville a cédé sa place au 1er août à Sophie Mayor. Une très belle fête de départ le 9 juin a permis à tous les habitués de L'Echandole de prendre congé de leur directrice et de faire connaissance avec la nouvelle arrivante.

Quelques chiffres

Durant sa saison 2011-2012, L'Echandole a diffusé pas moins de 60 spectacles. Des spectacles variés, représentant comme il se doit les différentes disciplines créant l'identité du lieu. Parmi eux, des formes diverses de théâtre, de la chanson, du jazz et des musiques du monde, de l'humour, du jeune public et de l'improvisation.

Avec un taux moyen de remplissage des salles de 80,7 %, cette 33^{ème} saison est une franche réussite.

Ce sont 8'334 places qui ont été vendues, sans compter les nombreux spectateurs venus lors de spectacles « entrée libre ».

En tout, plus de 150 artistes ont foulé la scène ou les Caves du Château d'Yverdon-les-Bains, pour 104 représentations au total.

Fin de saison 2011-2012 (janvier – juin 2012)

Plusieurs spectacles sont à souligner, moments forts de la saison:

Premier spectacle, un concert, le vendredi 30 septembre avec *L & Eléonore*. Un petit souci technique, dû à la gélatine d'un projecteur qui s'est mise à fumer et qui a déclenché l'alarme incendie, a obligé l'équipe technique et du bar à évacuer le public, qui est sorti profiter de l'air agréable de l'une des dernières soirées d'été. Le concert a ensuite repris, sans problème.



Voisard, vous avez dit Voisard – Thierry Romanens

En décembre, *Voisard, vous avez dit Voisard* par Thierry Romanens, une création de L'Echandole qui continue sa tournée encore actuellement et qui se fait remarquer dans les festivals internationaux. Beau moment de partage entre poésie jurassienne et chansons.



Une nuit au Kikiristan – L'Impérial Kikiristan

En décembre encore, *Une Nuit au Kikiristan* par «L'impérial Kikiristan». Cet ensemble farfelu aux airs balkaniques, a invité le public à venir danser sur scène. Ce concert reste l'un des meilleurs souvenirs pour le public et pour l'équipe du bar qui n'a pas manqué à l'appel!



Fabian Tharin

En janvier, la création du nouveau spectacle de Fabian Tharin et les nouveaux textes de cet auteur-compositeur yverdonnois ont, une fois encore, conquis le public de L'Echandole, qui suit cet enseignant en musique de très près dans ses différentes interventions artistiques.

En février, le 3^{ème} Festival d'improvisation théâtrale a affiché presque complet tous les soirs. Les spectateurs se sont régalés avec cette programmation aussi drôle qu'originale : les jams d'Alain Borek, et la compagnie lyonnaise du «Cri du Chameau» – dont les affinités avec la «Compagnie du Cachot» ont donné lieu à de belles rencontres sur scène.



Les Petits chanteurs à la gueule de bois

En mars, la création du spectacle des «Petits chanteurs à la gueule de bois», qui avait déjà affiché complet lors de leur première venue à L'Echandole, a à nouveau fait salle comble. Ce spectacle, sur les textes de Lionel Aebischer, a continué à tourner notamment au Festival de la Cité, mais aussi au Festival Région en Scène Rhône-Alpes, plateforme d'un réseau de programmateurs dont L'Echandole fait partie.



Voices of Africa

Finalement en mai, *Voices of Africa* et Yann Lambiel (accompagné de Sandrine Viglino et Jean-Louis Droz) sont deux spectacles qui ont probablement marqué tout particulièrement le public. *Voices of Africa* grâce à la puissance de son chœur, dont les voix s'accordaient parfaitement et qui dégagait une force spectaculaire. Quant à Yann Lambiel, il a séduit les spectateurs avec une performance d'imitations tout à fait impressionnante dans son *Zapping*. On également aussi été fort appréciés, les spectacles : *Urgence* de Pépito Matéo, *Gina* d'Eugénie Rebetez, *Smarties kleenex et canada dry* de Brigitte Rosset,

Atteintes à sa vie, et les prestations de «Sina et Stucky», Arthur Ribo, Lou et Tiberghien et de Loïc Lantoine.



Gina – Eugénie Rebetez

De même, les spectacles d'improvisation de la «Cie du Cachot» et du «Groupe d'improvisation du Nord» ont connu le même succès qu'à leur habitude.

Début de saison 2012-2013 (septembre - décembre 2012)

La saison s'est ouverte avec un spectacle co-programmé avec le Théâtre Benno Besson : *Ariane dans son bain*, par le théâtre en flammes (mise en scène : Denis Maillefer) que le public était invité à programmer dans sa salle de bain. 10 représentations de cet ovni théâtral se sont jouées dans l'intimité chaude des baignoires yverdonnoises.

Durant cette première partie de saison, l'Echandole a accueilli du théâtre, *Z. forfait illimité* de la «Cie Extrapol» : un hommage à Zouc, *Boulettes* de la «Cie nonante-trois», mais aussi *Pepito*, opérette d'Offenbach, à guichets fermés, créée à l'Echandole par la «Cie Cantamisù», jeune compagnie yverdonnoise dont c'était la première réalisation. Même en scolaire à 8h30 du matin, le public en ressortait ravi et en chantant !



Pepito

Et puis côté chanson, notons les passages remarquables et marquants de *Buridane*, *Cloé Lacan* et *Yoanna*. Trois femmes auteurs-compositeurs-interprètes aux talents indéniables.

Côté jeune public

7 spectacles pour le jeune public ont été proposés cette saison, pour un total de 16 représentations. *Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin*, *Petit Robert et le mystère du frigidaire* et *Ah ! Si seulement je pouvais avoir peur* ont fait salle comble.

Les écoles profitent toujours volontiers de la venue des spectacles jeune public et plusieurs représentations ont été jouées en journées devant un public constitué de classes yverdonnoises.

Le bilan artistique démontre que le théâtre L'Echandole a à nouveau réussi à aller à la rencontre de son public, en proposant des créations originales, des pièces à destination des plus petits, de la chanson de qualité et des productions de jazz pointues.

L'Echandole a aussi accueilli des spectacles pour le jeune public dont le *Pop-up Cirkus*, un spectacle conçu pour les tous petits (de 2 à 5 ans).

Pop-up Cirkus



Présenté dans les caves, cette première expérience pour jeune spectateur a rencontré un franc succès. Il existe une grande demande pour cette tranche d'âge ; à poursuivre les saisons prochaines !

Collaboration

L'Echandole a également collaboré avec plusieurs autres institutions yverdonnoises, telles que la Maison d'Ailleurs, la Bibliothèque, la Commission Consultative Suisse Immigrés (CCSI) et certains festivals transfrontaliers comme Transvoisines et JazzContreBand, ceci, dans le but d'accroître sa visibilité et de renforcer ses liens au sein de son réseau. L'Echandole a aussi participé à la Fête de la danse et à la Nuit des musées, des manifestations populaires qui rencontrent toujours un beau succès. Certaines collaborations sont également profitables à la circulation des œuvres artistiques, point auquel L'Echandole tient particulièrement.

La Cour du Théâtre

Les cours et stages

- 2 cours pour enfants de 7 à 12 ans les lundis et mardis
- 3 cours pour adolescents de 13 à 20 ans les lundis, mardis et mercredis
- 1 cours adultes le mardi soir. Ce soir s'est arrêté au bout de deux trimestres faute de participants.
- 1 stage

Après l'année « anniversaire » nous avons vécu une année plus modeste sur le plan de la dimension des projets.

Présentations

« La Plage » en décembre 2011 au Marché de Noël, Groupe des moyens ados. Sorte de flash mob.

« La patte du Chat » en mai 2012 avec le groupe des enfants (11-12 ans).

« Qui nous sommes » en juin 2012, 3 représentations à l'Echandole, avec le groupe des petits et des grands ados. Première partie avec les petits ados (créations et textes d'auteurs). Après l'entracte, les plus grands ont joué « L'habit ne fait pas le moine » (création) ainsi que des textes de Valérie Deronzier

« GRIPARI...ra mieux qui rira en premier! » le 19 juin 2012, présentation dans les caves du château.

« Portes ouvertes sur le cours & Fenêtres ouvertes sur les fantaisies » le 26 juin 2012, cours ouvert aux parents.

Travaux liés à la préparation et à la présentation des spectacles

Recherche de pièces et de textes susceptibles de convenir aux différents groupes d'élèves. Rédaction des textes à la suite des improvisations et des mises au point qui ont lieu tout au long du processus de création. Communication – Qui nous sommes – Fabrication de costumes, recherches des accessoires, mise au point des bandes son, coordination technique avec l'Echandole pas toujours simple.

GALERIE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Présentation de 5 expositions collectives et thématiques organisées par la Galerie de l'Hôtel de Ville.

art.suisse romande 2012



Du 22 janvier au 4 mars 2012. Ariane Honegger (photographe), Claire Jeanneret von Martini, (ébéniste) et Claudine Perrin (architecte) participent depuis plusieurs années à l'accueil, mais aussi à la construction et au succès des expositions de la Galerie de l'Hôtel de Ville. Répondant au défi que Bernadette Pilloud leur a lancé en leur laissant carte blanche pour cette exposition, elles ont empoigné avec enthousiasme la barre du navire pour se plonger collectivement dans les dossiers d'art.suisse romande. Onze artistes yverdonnois ont été retenus.

Dans ses photographies, *Sarah Carp* capte une expression, un paysage, une texture ou une lumière et nous rappelle qu'au-delà de

l'image, seul compte le caractère précieux et unique de l'instant vécu; *Albin Christen* nous ouvre une nouvelle fois les portes de son monde coloré et teinté d'humour; par ses mises en page qui créent une dynamique entre le fond et la forme, *Françoise Pête-Durrer* initie le dialogue entre le trait gravé, l'espace et l'écriture; *Claude-Alain Giroud* spécialiste du burin et de la manière noire façonne un univers végétal classique, fragile et atemporel; *Etienne Krähenbühl* nous démontre qu'au cœur de chacune de ses sculptures se dissimule l'intelligence secrète et lumineuse de la matière; *Pierre Oulevay* dilate les émotions aussi bien dans ses peintures que ses petites sculptures en fonte d'aluminium; le peintre *Sonia Paillard* jongle avec les signes; *Valérie de Roquemaurel* nous enchante avec ses bijoux en verre soufflé; hyperréaliste, le peintre, graveur et pastelliste *Patrick Savary* parcourt des mondes sans fin dont l'histoire se poursuit au-delà du support, dans notre imaginaire; *Brigitte Schacher* nous propose une peinture buissonnante où toutes les routes sont possibles; *Ljubisa Stojanovic* poursuit son voyage au cœur de la poésie pour nous offrir ses émouvants petits êtres de pierre.

Une photographie de Sarah Carp « Red hair » 2009, tirage 1/8, 60 x 60 cm a été acquise par la Ville au cours de cette exposition. Elle figure dans l'inventaire FAV N° 435.

A l'occasion du vernissage, Armande Reymond, journaliste a présenté les artistes. Un beau succès pour cette exposition qui a attiré environ 2'200 visiteurs.

« nuit blanche » André Raboud et Pierre Zufferey



Du 25 mars au 20 mai 2012. Le MuBE, Museu Brasileiro da Escultura de Sao Paulo a consacré en 2011, une importante exposition à deux artistes valaisans de renom, *André Raboud*, sculpteur et *Pierre Zufferey*, peintre.

C'est une sélection de ces œuvres que la Galerie de l'Hôtel de Ville a présenter dès leur retour en Suisse.

Retraçant leur itinéraire respectif ainsi que les œuvres sélectionnées, un magnifique livre édité chez NK éditions au Mont sur Lausanne, accompagnait l'exposition.

Présentée par Françoise Jaunin, historienne d'art, l'exposition a accueilli environ 1'600 visiteurs.

Seul sur terre, rêveries de promeneurs solitaires



Du 9 juin au 5 août 2012. Pour marquer le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, qui avait séjourné à 5 reprises à Yverdon-les-Bains entre 1762 et 1765, six artistes établis en Suisse romande ont été invités à revisiter les « rêveries d'un promeneur solitaire » de J.-J. Rousseau. *Cedric Bregnard* photographe ; *François Junod*, créateur d'automates ; *Sylvain Meyer*, Land art, *Nicolas Pahlisch*, sculpteur ; *June Papineau*, installation ; *Fabienne Samson*, photographe. De nombreuses animations et collaborations ont eu lieu durant l'exposition. *Sylvain Meyer* a réalisé « une création naturelle » sur le site du Centre Pro Natura de Champ-Pittet. Quelques 300 personnes ont défilé durant la journée du 16 juin. Deux stages de Land art dans les Gorges de l'Orbe ont affiché complet toujours avec *Sylvain Meyer*. Une conférence avec discussion et dédicace de son dernier livre « Dialogue avec Jean-Jacques Rousseau sur la nature – jalons pour réenchanter le monde » a été donnée par *Philippe Roch*. Trois balades florales intitulées « Les rêveries d'un citadin » en compagnie des *Jardiniers de la ville* donnaient au public l'occasion de rencontrer les professionnels qui conçoivent et entretiennent nos parcs et promenades. En collaboration avec la *Bibliothèque publique*, c'est à travers une « Promenade-lectures » emmenée par

Catherine Pauchard, comédienne, que le public était convié pour découvrir la poésie qui se niche dans certains lieux yverdonnois.

Philippe Roch, docteur en biochimie et ancien directeur de WWF suisse et de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage est intervenu lors du vernissage. L'exposition a attiré environ 1'400 visiteurs.

Martial Leiter « montagnes d'encre »



Du 26 août au 21 octobre 2012. Particulièrement connu pour ses dessins de presse publiés dans de nombreux journaux en Suisse, en France et en Allemagne, Martial Leiter, né à Fleurier en 1952, est également peintre-dessinateur, créateur d'affiches et de décors de théâtre. Parmi la cinquantaine d'œuvres présentée à l'occasion de son exposition personnelle à la Galerie, c'est le peintre-dessinateur qui s'exprime sur le thème qui le fascine, celui de la montagne. Des encres, du fusain, de la pierre noire et de la mine de plomb pour traduire et restituer tout l'attrait graphique et plastique de cette thématique. « La montagne m'accompagne depuis toujours, elle fait partie de ma vie. Depuis l'enfance, mon imaginaire, ma lecture du monde, ma géographie émotionnelle sont profondément liés aux Alpes... bien avant que je dessine ! »

L'exposition a été présentée par Armande Reymond, journaliste. Ce sont 1741 personnes qui ont visité l'exposition.

Passages



Du 11 novembre au 23 décembre 2012. Trente-trois artistes réunis pour un dernier clin d'œil de Bernadette Pilloud qui va quitter la Galerie de l'Hôtel de Ville après 33 ans d'intense activité, vouant cet espace en vraie Galerie municipale. Fraîchement diplômée de l'Institut d'art de Florence, elle avait alors choisi de renoncer à sa passion pour la céramique afin de se consacrer entièrement à la promotion de l'art contemporain au travers de plus de 190 expositions thématiques, collectives ou individuelles. Ainsi ce ne sont pas moins de 1'500 artistes qui ont eu l'occasion de présenter leurs œuvres ! Ont participé à l'exposition « Passages » *Daniel Aeberli, Richard Aeschlimann, Sylvie Aubry, Joe Boehler, Rosemonde Bron-Pache, Elmar Chanton, Monique Darbre, Emile Duc, Viviane Fontaine, Laurent-Dominique Fontana, Odile Gauthier, Jean-Pierre Gerber, Josiane Guillard, Jean-Jacques Hofstetter, Pierre Loye, Mario Masini, Marcel Mathys, Gilbert Mazliah, Jacques Minala, Anne Monnier, Pierre-Alain Morel, Guy Oberson, Pierre Oulevay, Philippe Pezeril, Antoine Poncet, Gérald Poussin, Eric Sansonnens, Patrick Savary, Fabian Sbarro, Manuel Torres, Eric Vial*, ainsi que la talentueuse céramiste, *Pierrette Favarger* avec ses dernières créations et le maître imprimeur *Raymond Meyer* avec une sélection de « bons à tirer » des gravures réalisées dans ses Ateliers durant ces quarante dernières années.

Cette dernière exposition de Bernadette Pilloud a été présentée par Nicolas Pahlisch, plasticien et chroniqueur beaux-arts. 2'100 visiteurs ont répondu à l'invitation.

Dossier « visiteurs en herbe »

Pour chaque exposition un dossier « visiteurs en herbe » est réalisé par Ariane Honegger pour être remis aux jeunes visiteurs. Retrouver les œuvres dont les photographies proposées

ne révèlent qu'un détail...un simple jeu qui permet aux enfants de découvrir l'exposition sous forme ludique et offre également l'opportunité d'un bon moment de complicité parents-enfants. Cette formule remporte un beau succès !

Les ateliers du mercredi

Animés par Claudine Bonzon et réservés aux enfants entre 7 et 12 ans, les trois « ateliers du mercredi » organisés durant chaque exposition connaissent un réel enthousiasme. Une douzaine d'enfants viennent découvrir et s'initier au dessin, à la peinture ou au collage sous l'œil expérimenté d'une enseignante spécialisée.

Animations scolaires

Les visites de classes animées par Catherine Beausire rencontrent un succès considérable. Ce ne sont pas moins de 300 enfants qui, accompagnés de leur enseignante, viennent passer une heure dans la Galerie pour y découvrir non seulement une exposition mais apprendre à regarder les œuvres, reconnaître les techniques, se familiariser avec la créativité. Nous ne pouvons qu'encourager et souhaiter que cette formule demeure ! A noter que régulièrement les enfants reviennent voir les expositions, enchantés de pouvoir y amener leurs parents !

Intermède de musique

La programmation des intermèdes est réalisée avec la collaboration bénévole de Christian Delafontaine qui de plus a mis à disposition de la Galerie, son piano droit « Burger & Jacobi ». La fréquentation grandissante du public à l'occasion des huit intermèdes de musique organisés au cours de cette année a confirmé l'intérêt des mélomanes comblés de pouvoir découvrir une exposition par la même occasion. Rappelons le principe de l'intermède qui se déroule le jeudi durant une heure. La recette de la collecte est entièrement reversée aux musiciens qui ne touchent pas de cachet. Un apéritif est offert.

16 février 2012 : Eveline Bill, chant et Jean-Jacques Schmidt, piano. 26 avril 2012 : Nadia Rigolet Neves, violon, alto et Daniel Cunha, piano. 10 mai 2012 : Ensemble « Legato » avec Ekaterina Kabakli, piano, Patricia Baumann-Herrera, basson, José Madera, violon et Peter Baumann, marimba, percussion. 21 juin 2012 : La Fête de la musique a été l'occasion d'écouter et de

découvrir de jeunes musiciens issus du Conservatoire de Musique du Nord vaudois – Yverdon-les-Bains. 6 septembre 2012 : « Récital violoncelle et piano » avec Malcolm-Killian Kraege et Vanessa-Roisin Kraege. 11 octobre 2012 : Haim Shazar, théorbe, luth et Nadine Bourlon, chant. 22 novembre 2012 : Béatrice Jaermann-Degex, flûte et Angelo Lombardo, guitare.



13 décembre 2012 : L'Ensemble Sigma, avec Anne-Laure Pantillon, flûte ; Nathalie Gullung, hautbois ; Séverine Payet, clarinette ; Igor Ahss, basson ; Christian Schweizer, cor.

Commission d'achat d'œuvres d'art

La commission est composée de 5 membres : Madame Nathalie Saugy (Municipale) en est la présidente, Madame Françoise Jaunin (critique d'art), Messieurs Richard Aeschlimann, (artiste) et Jean-Jacques Jobin (architecte-adjoint à URBAT) et Madame Bernadette Pilloud, secrétaire de la commission. C'est à l'artiste Martial Leiter que la commission a décidé d'acheter « le petit névé » et « les couloirs » deux encre présentées dans son exposition personnelle, « montagnes d'encre ». Ces œuvres figurent dans l'inventaire de la collection municipale le FAV, n° d'inventaires 450 et 451.

FAV – Fonds d'art visuel de la Ville

Ce ne sont pas moins de 452 œuvres qui sont répertoriées à ce jour dans l'inventaire informatisé de la Collection municipale. La photo de chaque œuvre figure dans la rubrique « généralités ». Pour les œuvres non accrochées dans les bureaux de l'administration communale, le numéro de la grille ou de l'étagère est également mentionné

dans cette rubrique. Ces œuvres se trouvent au Dépôt de la Rue de Lausanne. Une fois l'an un contrôle systématique est effectué dans tous les bureaux. A cette occasion, les collaborateurs de l'administration peuvent solliciter une rocade et de nouvelles œuvres. Les œuvres sont également répertoriées dans intranet. Une grande partie des œuvres de cette Collection ont été présentées à l'occasion des expositions qui leur ont été consacrées en 2003 et 2010.

Espace d'une sculpture - Place des Droits de l'Homme

La sculpture « Rés » 2010, en chêne oxydé réalisée par *Eric Sansonnens* a été acquise par la Ville et placée en février 2012 dans le Parc situé entre le Grand Hôtel des Bains et la Villa d'Entremonts. Cette oeuvre a été sculptée d'une seule pièce dans une bille de chêne de 160 cm de diamètre par 280 cm de long et pesant environ 4 tonnes au départ.

Inaugurée le 24 mars 2012, en même temps que l'exposition « nuit blanche » à la Galerie de l'Hôtel de Ville, la sculpture d'*André Raboud* «Les amants 6», 2009, en granit d'Inde, dimensions 315 x 250 x 120 cm, est restée sur la Place des Droits de l'Homme jusqu'à mi-septembre 2012.

L'installation de *Nicolas Pahlisch* intitulée «sans titre», 2012, mobile suspendu en acier inox, a été inaugurée le 10 novembre 2012.

Nuit des Musées

Réunissant 14 institutions culturelles de la Ville, la 3^{ème} Nuit des Musées a eu lieu le 19 mai 2012 de 18h à 23h. La Galerie de l'Hôtel de Ville a proposé une «initiation à la sculpture sous le regard d'Antoine Bourdelle» en compagnie d'*Arlette et Alain Vos*. Durant toute la soirée, dans l'intimité de la cour intérieure de l'Hôtel de Ville, ce sont plus de 260 visiteurs, adultes et enfants qui ont pu s'exercer à la taille de pierre. C'était également l'occasion de donner au public des commentaires sur l'architecture des prestigieuses salles voutées de la Galerie, toujours en compagnie d'*Arlette et Alain Vos*, auteurs des superbes travaux de rénovation réalisés en 2006.

TOURISME

En tant que membre de l'OTTY (office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon), Mme Saugy intègre la Commission Tourisme de l'adnv en lieu et place de M. von Siebenthal suite à la réorganisation partielle de l'administration communale début 2012. Elle remplace également M. von Siebenthal au sein du comité de l'association Jura & 3 Lacs.

Afin de pouvoir identifier et évaluer de futurs projets d'investissement, la Municipalité a mandaté, en collaboration avec la Commission tourisme de l'adnv, la société Eurofin Hospitality afin de trouver des réponses aux points suivants :

1. Attractivité d'Yverdon-les-Bains sur un plan touristique, pour quels marchés cibles ?
2. Identification de l'offre hôtelière actuelle et mesure de l'adéquation par rapport aux besoins identifiés.
3. Vision prospective des besoins hôteliers compte tenu du développement démographique et économique de la ville : catégorie d'hôtels, localisation, nombre de chambres.
4. Benchmark avec des villes similaires de même taille et caractéristiques.

Le résultat de cette étude a été rendu à la Municipalité fin décembre 2012 et communiqué aux acteurs du tourisme début 2013.

www.yverdonlesbainsregion.ch

www.adnv.ch

www.juratroislacs.ch

ENERGIES

ORGANIGRAMME DÉCEMBRE 2012	204
PRÉAMBULE.....	204
RESSOURCES HUMAINES	205
SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION	205
RÉSEAUX EAU ET GAZ.....	206
EAU.....	206
GAZ NATUREL	208
ELECTRICITÉ.....	210
SERVICES GÉNÉRAUX	213
BUREAU TECHNIQUE	217
BILAN 2012 DE LA COMMISSION CONSULTATIVES DES ENERGIES.....	217

Mme Gloria Capt

Municipale

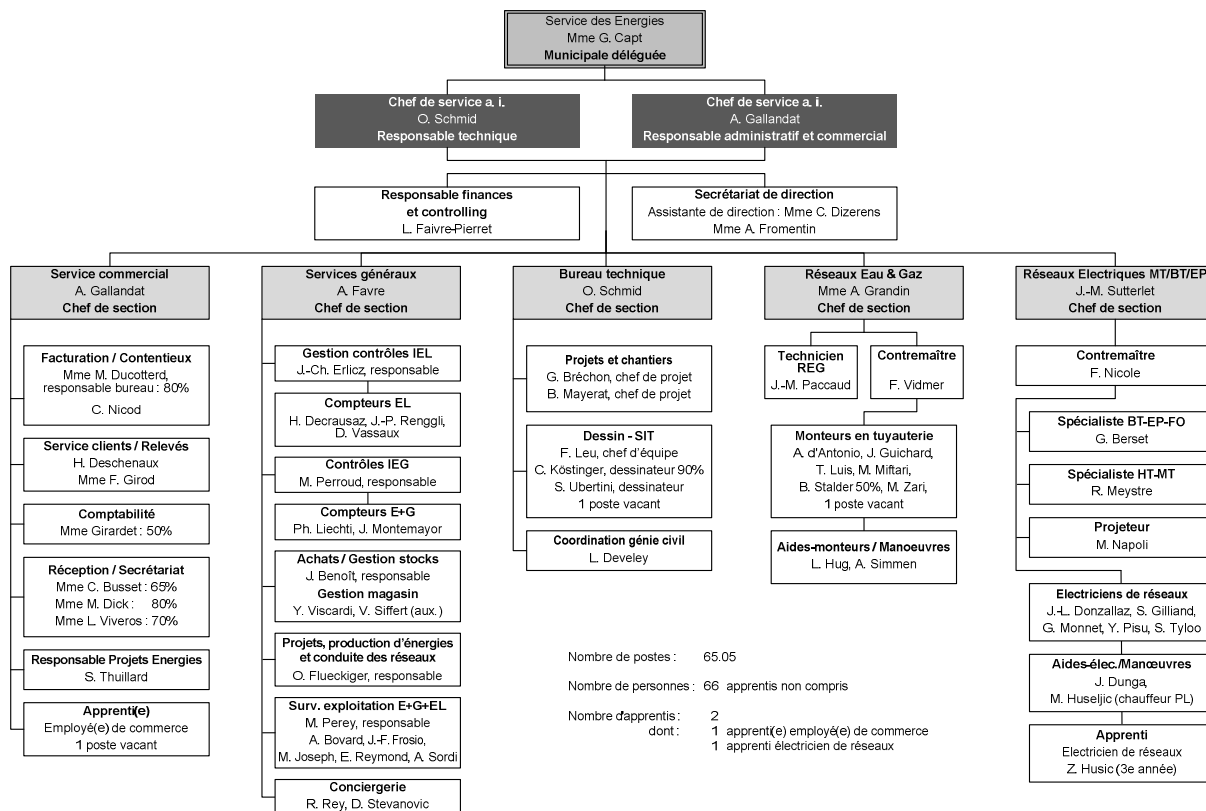
M. Olivier Schmid

Chef de service a.i., responsable technique

M. André Gallandat

Chef de service a.i., responsable administratif et commercial

ORGANIGRAMME DÉCEMBRE 2012



PRÉAMBULE

L'organisation du Service des Energies s'est maintenue dans la même ligne que l'année précédente sous l'autorité des mêmes personnes, à savoir MM. André Gallandat et Olivier Schmid. Cette direction bicéphale, décidée par la Municipalité en 2010, était provisoire. La décision municipale était motivée par le souci de ramener la sérénité au sein du Service, ce que les deux chefs de service ad intérim ont su faire de façon remarquable. De concert avec la Municipalité, il a toutefois été convenu de mettre un terme à cette période transitoire en ouvrant la procédure de désignation d'un nouveau Chef de Service à l'automne.

Outre, le renouvellement ordinaire des réseaux, l'année a été marquée particulièrement dans le domaine de l'eau par la réalisation de la conduite sous-lacustre, baptisée « le tube du siècle », qui a tenu le Service en haleine durant la moitié de l'année. Plusieurs événements étaient organisés autour de ce chantier, de manière à informer la population et les autorités du caractère exceptionnel de l'ouvrage, dont une visite de

chantier au moyen d'une ancienne barge aménagée pour le transport de passagers.

D'une manière générale, l'année 2012 a été une année de transition. Dans l'attente de la votation de l'initiative « Stop aux bouchons », le Service a dû mettre de côté plusieurs gros projets.

Ce nonobstant, les réalisations importantes et concrètes du Service ont notamment été les suivantes :

- la poursuite de la sécurisation du réseau de distribution du gaz naturel par le cannellage de branchements non utilisés;
- la migration des schémas du réseau électrique vers le nouveau système informatisé de gestion du territoire GEONIS;
- le lancement de l'étude préliminaire pour un projet de géothermie profonde sur le territoire de la commune;
- la poursuite de l'étude et le dépôt auprès des instances cantonales d'un projet d'implantation de trois éoliennes sur le territoire de la commune de Cronay en collaboration avec la Ville de Winterthur;
- la participation du Service au Comptoir du nord vaudois;

- la réfection des réseaux eau et électricité et la pose d'une conduite de gaz naturel au chemin de Vermont;
- l'étude pour la récupération de chaleur de la STEP avec projet de CAD;
- l'inauguration de la centrale solaire participative photovoltaïque sur le toit de l'entreprise Aurubis;
- l'extension du réseau d'eau potable à la rue de Lausanne vers le giratoire du chemin de la Chèvre;
- l'inauguration de l'éclairage dynamique du quartier du Coin de Terre.

Le travail accompli, tout au long de l'année, par les collaborateurs du Service des Energies doit être salué. Ceux-ci garantissent, 24/24 h, une fourniture de qualité d'électricité, de gaz et d'eau potable, éléments indispensables à la vie économique et familiale de la Ville. Ils travaillent, en outre, souvent dans des conditions difficiles sur le terrain.

Le contenu de ce rapport se veut le reflet fidèle et chiffré de la vie du Service des Energies durant l'année 2012. Il n'a pas la prétention d'être exhaustif, les activités d'un tel service ne pouvant se résumer à quelques pages dactylographiées. Toutefois, les activités essentielles du Service y figurent. Toute personne souhaitant des informations commerciales ou techniques est la bienvenue au Service sis à la rue de l'Ancien-Stand 2.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des Energies emploie 68 collaborateurs dont deux apprentis, l'un ayant terminé son année au SEY en août. Huit collaborateurs sont employés à temps partiel.

Huit collaborateurs ont débuté leur activité au sein du SEY en 2012, soit :

- un collaborateur et une stagiaire pour une période de 5 mois aux Services généraux;
- deux collaborateurs et un stagiaire pour une période de 6 mois au Réseau Electrique;
- un collaborateur aux Réseaux Eau et Gaz;
- un collaborateur au Bureau technique;
- un collaborateur au Service commercial.

Six employés ont quitté le Service et un a fait valoir son droit à la retraite.

Un collaborateur est décédé.

SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION

Clientèle

A la fin de l'année 2012, quatre clients éligibles ont choisi un autre fournisseur pour 2013. Un client du SEY est devenu « client élu » en nous restant fidèle, tandis qu'un autre client hors du réseau yverdonnois a choisi de s'approvisionner auprès du SEY.

Le marché de l'électricité, jusqu'alors amorphe, tend à se développer. Il faut s'attendre à davantage de mouvements de clients éligibles ces prochaines années.

Statistiques

37 nouveaux branchements gaz ont été mis en service, dont 20 à Yverdon-les-Bains et 17 dans les autres communes. Ces branchements sont destinés à des applications de chauffage uniquement. Pour la distribution de l'eau potable, ce sont 22 nouveaux branchements qui ont été réalisés sur le réseau yverdonnois. Le réseau électrique s'est lui enrichi de 327 nouveaux compteurs.

Ventes

La consommation globale de gaz naturel a augmenté de 3.2% par rapport à 2011, variation due aux températures particulièrement basses du mois de février. Ces températures exceptionnelles ont obligé le SEY à actionner la clause de coupure auprès des consommateurs dits « interruptibles », et ceci pour la première fois de l'histoire de la distribution du gaz naturel à Yverdon-les-Bains. Il est à noter la bonne collaboration des clients concernés lors de cette opération. Les ventes de gaz naturel carburant ont progressé de plus de 5.3%. Le volume total d'énergie électrique distribuée a diminué de 0.53%.

Facturation

Durant l'année, ce ne sont pas moins de 115'730 factures et 8'423 rappels qui ont été établis. De plus, 1'912 plans de paiement spécifiques ont été négociés avec les clients suite à des rappels.

6 compteurs à prépaiement ont été posés tandis que 442 interruptions d'énergie pour défaut de paiement ont été effectuées. Ces chiffres sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

420 compteurs en télérelevé sont utilisés pour la facturation, en augmentation de 153 unités, ceci pour répondre à une demande croissante de clients commerciaux qui préfèrent une facturation mensuelle plutôt que le système de paiement par acomptes et une facture annuelle.

Le nombre de relevés périodiques manuels a diminué de 523 à 503.

Divers

Les informations concernant le marquage de l'énergie électrique et la qualité de l'eau potable ont été distribuées avec les factures de début juillet et, simultanément, mises en ligne sur le site Internet www.sey.ch.

La septième Rencontre annuelle du SEY a eu lieu le 6 décembre au Grand Hôtel des Bains en présence de Mme Gloria Capt, Municipale responsable du dicastère des énergies. Cette année, le SEY a accueilli le Directeur de l'OFEN (Office fédéral de l'énergie), M. Walter Steinmann, pour traiter d'un sujet d'actualité : « *Stratégie énergétique 2050 : une chance pour les fournisseurs d'énergie communaux* ».

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La section « Réseaux Eau et Gaz » (REG) :

- garantit l'acheminement de l'eau de boisson et du gaz jusqu'aux clients finaux yverdonnois et du gaz pour plusieurs communes limitrophes;
- assure, conformément aux directives et à la législation en vigueur, la pérennité des réseaux qui lui sont confiés et en assume l'extension. Est également responsable de la qualité des informations relatives auxdits réseaux, données nécessaires à leur maintenance et à leur exploitation;
- entretient l'éclairage public au gaz de la rue du Milieu, de la rue du Four, de la rue du Pré et de la rue du Collège (33 candélabres dans la vieille ville);
- établit les plans directeurs, instruments de pilotage et de planification du développement de la distribution de l'eau et du gaz;
- collabore aux projets internes et externes touchant ses réseaux et propose à la Municipalité les investissements nécessaires à l'accomplissement de sa mission;

- fournit les données permettant le calcul des taxes de raccordement;
- installe, pour les services communaux ainsi que pour les tiers, les alimentations provisoires lors des chantiers et des manifestations;
- établit, à la demande de particuliers, les branchements relatifs à leur alimentation en eau et en gaz;
- assure un service d'intervention d'urgence 24h/24.

EAU

Contrôle du réseau

La campagne annuelle de recherche systématique des fuites a été entreprise sur l'entier du réseau en partenariat avec l'entreprise spécialisée Corelltec. Elle a permis de détecter douze fuites dont deux sur des bornes hydrantes coulant en purge. Le volume annuel des pertes d'eau relatif aux fuites sur le réseau principal est estimé à 160'000 m³.

Au cours de l'année, 61 ruptures du réseau principal d'eau ont été comptabilisées, dont la majeure partie a nécessité des interventions en urgence.

Pour le réseau de défense incendie, 235 bornes hydrantes ont été inspectées et 41 ont été réparées.

Renouvellement et extension du réseau

Au total, 385 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posées pour renouveler le réseau principal de distribution. Les principaux chantiers ont été la rue des Foulques, des Isles et le chemin de Vermont.

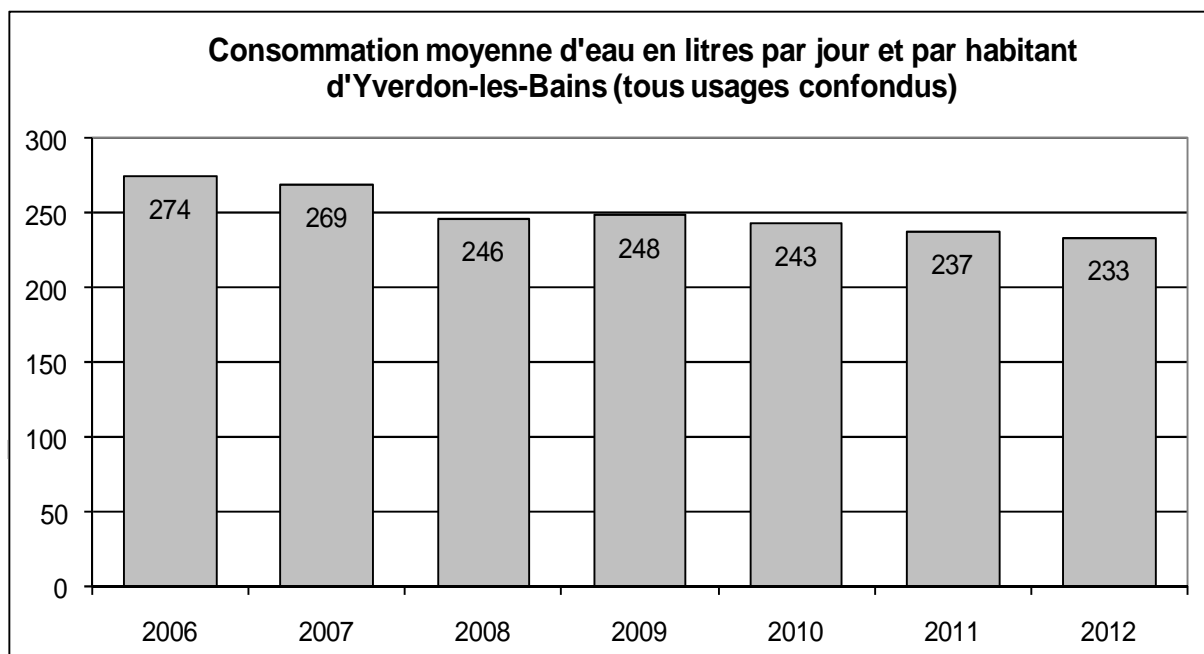
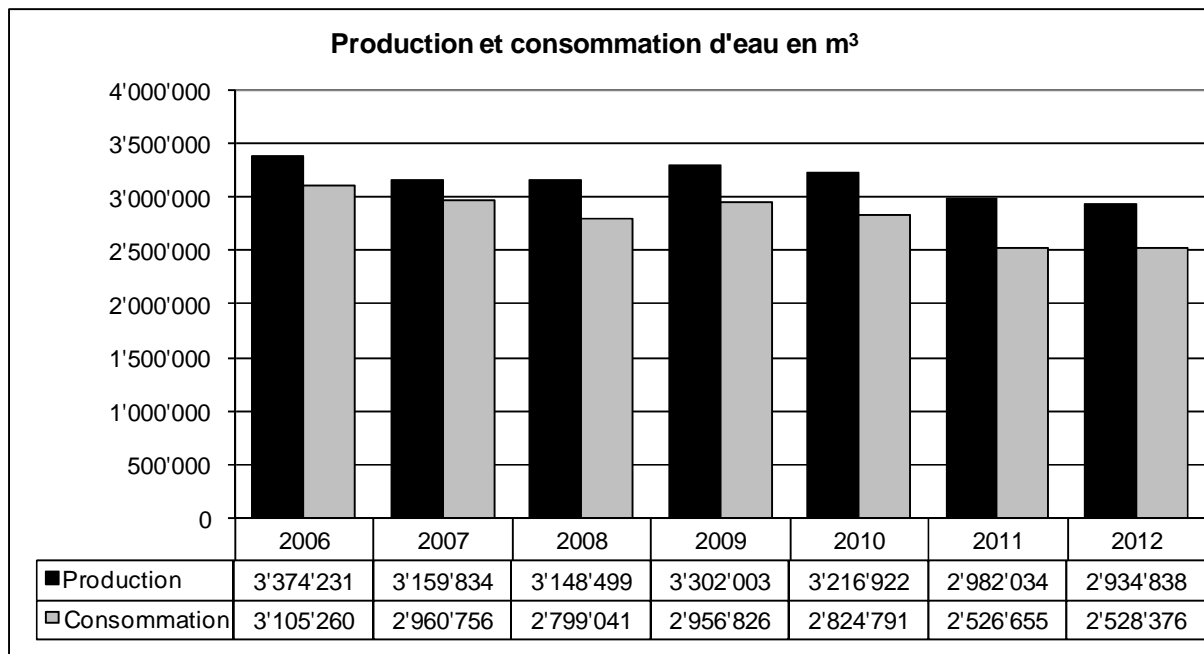
Huit nouvelles bornes hydrantes ont été posées.

Le réseau principal s'est étendu de 2'140 m à la route de Lausanne/chemin de la Chèvre et à la rue Edouard-Verdan, tandis que la conduite sous-lacustre Grandson-Yverdon a pu être mise en service.

Le taux de renouvellement des conduites principales de notre réseau est proche de 0.3% (385/123'800*100), ce qui est très inférieur au taux moyen standard de 1.5% (basé sur une durée de vie estimée de 65 ans).

Taux moyen du renouvellement sur 16 ans : 0.5% (taux normal : 1.5%)															
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
0.2	0.7	0.5	0.4	0.3	0.3	0.5	0.6	0.4	0.5	0.7	0.4	0.9	1.2	-	0.3

Graphiques et statistiques



Eau	2012	2011	2010
Renouvellement du réseau	385 m	810 m	2'530 m
Extension du réseau	2'140 m	530 m	190 m
Taux de renouvellement annuel	0.31 %	--- %	1.96 %
Nombre de fuites réparées	61	48	37
Nombre de nouveaux branchements réalisés	22	32	22
Nombre de compteurs	3'314	3'288	3'292

GAZ NATUREL

Renouvellement et extension du réseau

Au total, 50 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posées à Vuiteboeuf pour renouveler les réseaux basse et haute pression, longs d'environ 138 km.

L'ensemble du réseau s'est étendu de 470 m. Les principaux chantiers ont touché la Commune de Pomy (hameau de Chevressy) et le chemin de Vermont à Yverdon-les-Bains.

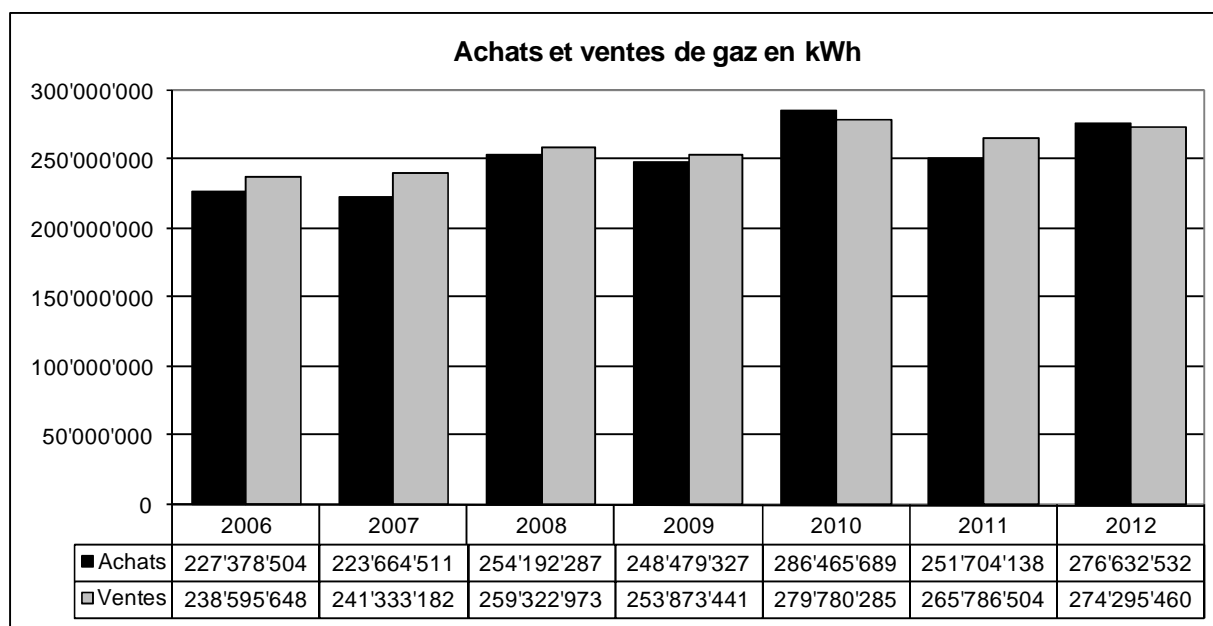
Au total, 20 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés sur la Commune d'Yverdon-les-Bains et 17 sur les autres communes alimentées.

Le taux de renouvellement des conduites principales de notre réseau est proche de 0.1% ($50/138'000 \cdot 100$), ce qui est très inférieur au taux moyen standard de 1.5% (basé sur une durée de vie estimée de 65 ans).

22 fuites de gaz ont été détectées et réparées à l'occasion de notre campagne annuelle de contrôle.

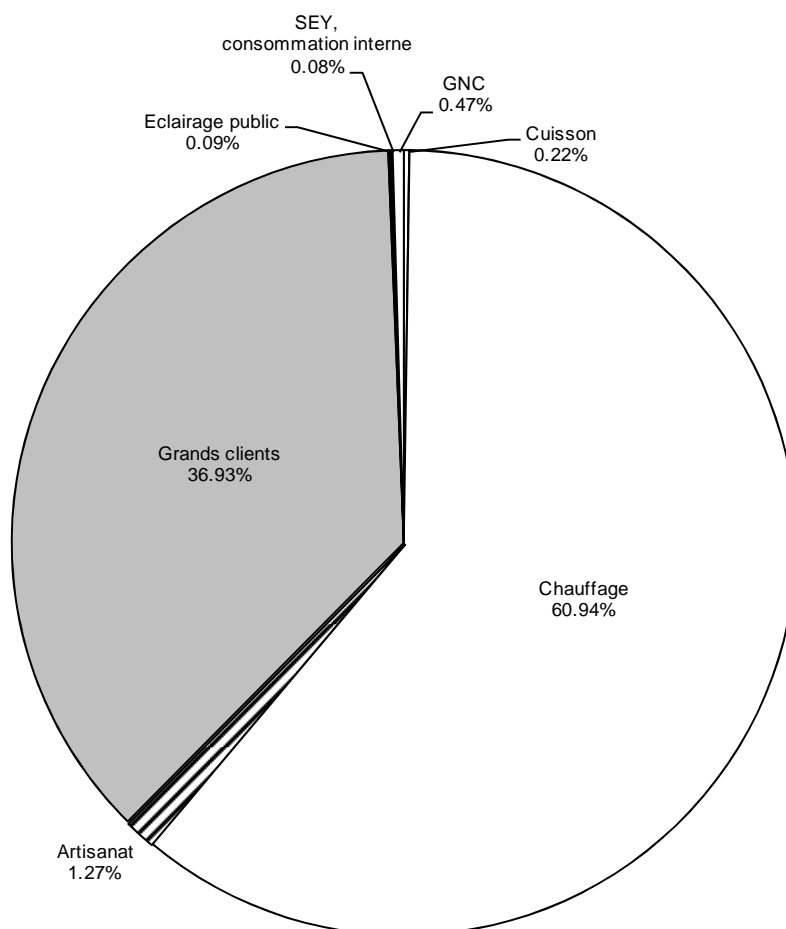
Taux moyen du renouvellement sur 16 ans : 0.6% (taux normal : 1.5%)															
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
0.6	1.2	0.4	0.6	0.6	0.3	1.0	1.0	0.4	0.5	1.3	0.5	0.8	0.7	-	0.1

Graphiques et statistiques



La date des relevés de compteurs, donc les statistiques de vente, ne coïncide pas avec l'année civile. Les achats correspondent eux à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Consommation de gaz 2012 Répartition par catégorie de clients



GAZ	2012	2011	2010
Nombre de nouveaux branchements réalisés	37	71	45
Nombre de fuites réparées	22	28	4
Renouvellement du réseau BP	50 m	1'000 m	700 m
Extension du réseau BP	470 m	600 m	140 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	200 m	200 m
Extension du réseau HP	0 m	150 m	100 m
Taux de renouvellement annuel	0.04 %	--- %	0.74 %
Nombre de compteurs	2'958	2'903	2'852

ELECTRICITÉ

Distribution de l'électricité

La section « Réseau électrique » (REL) a pour mission d'acheminer l'électricité aux clients yverdonnois.

Le REL exploite le réseau électrique et en assure la pérennité par l'entretien, le renouvellement et la planification des extensions, conformément au plan directeur. Son service de piquet peut intervenir 24h/24.

De plus, le REL organise les raccordements électriques provisoires pour les chantiers et les manifestations.

Remarque concernant le renouvellement du réseau électrique : le tableau ci-dessous

indique le taux de renouvellement de ces 16 dernières années. La durée de vie des câbles est définie à 35-40 ans. Le taux de renouvellement moyen devrait donc osciller aux environs des 2 à 3% par an. Pendant la période 1999-2006, c'est principalement le réseau moyenne tension qui a été renouvelé pour permettre le passage de 5 à 20 kV. Si la « colonne vertébrale » de l'alimentation de la Ville est récente, la distribution basse tension accuse un vieillissement important. Il conviendra, dans les prochaines années, d'augmenter fortement le taux de renouvellement, faute de quoi la courbe des dérangements risque d'augmenter.

Taux moyen du renouvellement sur 16 ans : 1.4% (taux normal : 2 à 3%)															
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1	1.4	1.7	2.3	1.5	2.1	3.1	2.9	1.6	1.4	0.8	0.4	0.7	1.1	0.8	0.1

Réseau haute tension (HT)

L'alimentation de la Ville est assurée par un transformateur 125/20 kV via la station de Montagny d'une part, et par les installations 40 kV de Romande Energie alimentant le poste de Pierre-de-Savoie d'autre part. Chacune de ces sources peut fournir 40 MW. La puissance maximale consommée par la Ville s'élève à 25 MW. Selon les projections actuelles, ce dispositif est suffisant pour les 10 ans à venir.

A terme, la tension 40 kV sera supprimée par Romande Energie. Des solutions doivent donc être trouvées pour acheminer l'énergie au poste de Pierre-de-Savoie. Le Service étudie diverses variantes.

Réseau moyenne tension (MT)

Le réseau MT a subi une coupure de quelques minutes provoquée par un court-circuit sur les installations de Montagny. Environ 6'400 clients ont été touchés.

Dans son ensemble, ce réseau est assez récent et n'a nécessité aucun renouvellement en 2012.

Diverses stations ont été mises en service en 2012 : FETE et BOSQUETS (place des Fêtes), TUILLERIES (rue des Tuilleries), BARBEY (site

Village 52). La station LECLANCHE a été démantelée.

Réseau basse tension (BT)

Le renouvellement du réseau BT du quartier Coin-de-Terre a été terminé en 2012. Le renouvellement de réseau BT de la rue des Isles a débuté en 2012 et sera terminé en 2013.

Un événement marquant a été l'alimentation provisoire du concert Sonisphère le 30 mai 2012. Trois stations électriques provisoires ont dû être installées sur le site des Rives du Lac.

Eclairage public

Le REL gère l'éclairage public. Dans ce domaine, le REL s'engage à optimiser la consommation électrique par diverses mesures. Depuis quelques années, la consommation annuelle reste stable, soit environ 2'100'000 kWh.

Suite aux tests effectués au quartier Coin-de-Terre, le SEY a demandé et obtenu un financement de la Confédération, dans le cadre du projet ProKilowatt, pour le remplacement des 500 dernières lampes au mercure par un éclairage LED dynamique. Les travaux seront exécutés entre 2013 et 2015.

Fibre optique (FO)

Dans un partenariat avec VO Energies, le SEY offre aux entreprises yverdonnoises la possibilité de se connecter aux réseaux à haut débit via le réseau FO de la Ville.

A fin 2012, plus de 20 entreprises ont signé un contrat de raccordement.

Production photovoltaïque

Les installations photovoltaïques d'Y-Parc Bâtiment CEI-1, du collège Léon-Michaud, du collège du Cheminet et de VHF-Technologies SA ont fonctionné sans incident durant l'année.

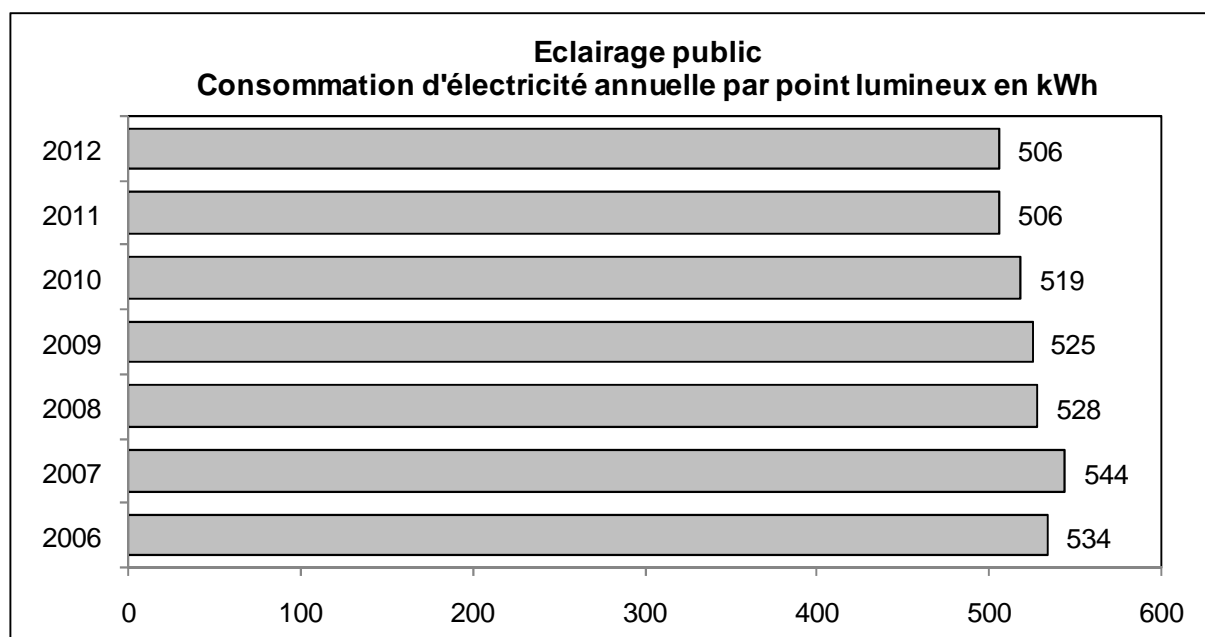
L'installation solaire de la salle de sport du collège « Aux Isles », mise en service à la fin 2011, est toujours en cours d'optimisation. Les travaux de finition ont été retardés suite à la faillite de la société VHF-Technologies SA.

A la fin du mois de mai 2012, l'installation « Solaire participatif » a produit ses premiers kilowattheures. Les six premiers mois d'exploitation se sont déroulés conformément à nos attentes.

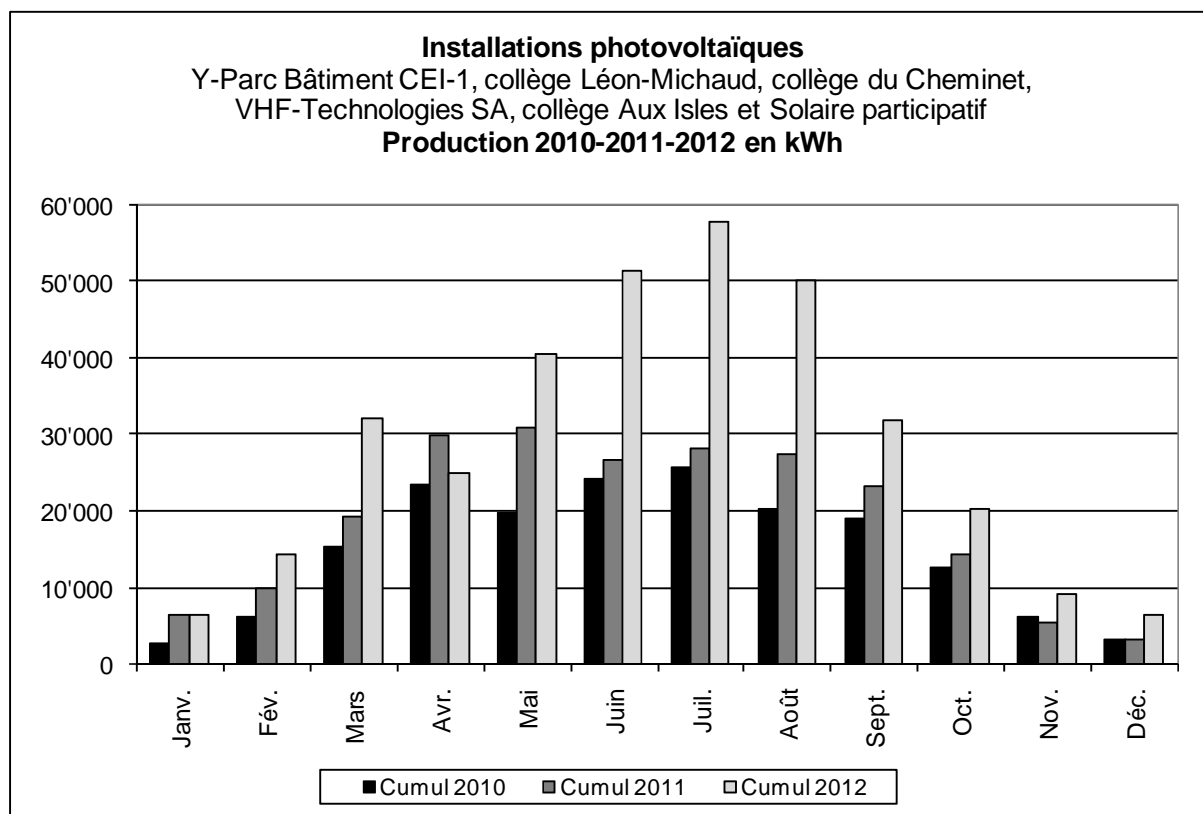
Depuis le mois d'avril 2012, l'énergie du champ solaire du collège du Cheminet est revendue à Swissgrid dans le cadre du rachat à prix coûtant (RPC).

Graphiques et statistiques

Electricité	2012	2011	2010
Nombre de compteurs	17'700	17'400	17'200
Renouvellement/entretien réseau BT	0.5 km	1.1 km	2.5 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.1 %	0.8 %	1.1 %
Extension réseau BT	0.2 km	0.0 km	0.4 km
Extension réseau MT	0.6 km	0.0 km	0.0 km



Eclairage public	2012	2011	2010
Renouvellement / Entretien réseau EP	0.0 km	1.6 km	1.3 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.0 km	0.5 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'150	4'150	4'050
Nombre de candélabres gaz	33	33	34
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'160 h	4'150 h	4'148 h



Mise en service de l'installation de Y-Parc Bâtiment CEI-1 : février 2005.

Mise en service de l'installation du collège Léon-Michaud : avril 2006.

Mise en service de l'installation du collège du Cheminet : octobre 2009.

Mise en service de l'installation de VHF-Technologies SA : décembre 2009.

Mise en service de l'installation de la salle de sport du collège « Aux Isles » : décembre 2011.

Mise en service de l'installation « Solaire participatif » : mai 2012.

Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Cumul 2010 (kWh)	2'792	6'272	15'283	23'581	19'825	24'205	25'813	20'294	19'141	12'595	6'227	3'219	179'247
Cumul 2011 (kWh)	6'314	9'775	19'382	29'957	30'831	26'749	28'215	27'461	23'198	14'315	5'355	3'162	224'714
Cumul 2012 (kWh)	6'474	14'403	32'032	25'069	40'643	51'350	57'779	50'289	31'979	20'274	9'136	6'357	345'785

La production annuelle totale a augmenté de 25% entre 2010 et 2011 et de 53% entre 2011 et 2012.

SERVICES GÉNÉRAUX

Les Services généraux (SG) sont une section de proximité s'adressant à l'ensemble de la population et aux entreprises se trouvant sur le territoire yverdonnois et aux communes limitrophes.

Afin de mieux répondre aux nouveaux défis liés aux énergies, une nouvelle unité de « Projets, production d'énergies et conduite des réseaux » a été créée. Ce poste a été repourvu par une nomination interne.

Le chef de section des Services généraux a aussi pour mission de promouvoir la santé et la sécurité au travail au sein du Service des Energies. Une charte de sécurité a été mise en place ainsi qu'une équipe de coordinateurs sécurité ayant des missions bien spécifiques, comme la sécurité sur les chantiers, le port d'équipement de protection individuelle, l'entretien des pharmacies, le contrôle de l'outillage, etc.

Eau et Gaz

Afin de pouvoir assumer le suivi des installations intérieures et la gestion des dossiers (modifications et mise en place de nouvelles installations sanitaires), les installateurs ont l'obligation de demander une autorisation d'installer au SEY. Seuls les installateurs ayant reçu la concession du SEY sont habilités à formuler une demande d'autorisation d'installer. A fin 2012, le nombre total d'entreprises ayant obtenu la concession eau ou gaz s'élevait à 59.

Les compteurs, étalonnés par le fabricant et contrôlés par l'Office fédéral de métrologie METAS, font aussi partie des activités des SG.

Les SG effectuent également des contrôles sur les installations intérieures. Ces contrôles se font obligatoirement lors d'une nouvelle construction, lors du remplacement du compteur eau ou gaz et à la suite d'une modification de l'installation.

Electricité

Les compteurs électriques sont soumis aux directives de l'Office fédéral de métrologie METAS. C'est la raison pour laquelle une partie des compteurs sont périodiquement remplacés chez les clients.

Le 9 novembre 2012, METAS nous a informés qu'une série de compteurs ménage de type MT 400 de la firme ISKRAEMECO, produits entre 2004 et 2006, pouvaient présenter des erreurs de mesures. Selon le fabricant, seul 3% de ceux-ci pourraient être défectueux. Conformément aux directives de METAS, le SEY a informé les clients concernés et a parallèlement procédé à une analyse de leurs factures.

L'intégralité des compteurs du type concerné seront remplacés en 2013, ce qui représente un supplément de 600 compteurs en sus des remplacements usuels.

Le Service des Energies gère un parc de quelque 17'700 compteurs.

En ce qui concerne les installations intérieures, les divers documents à compléter, comme les avis d'installation, les rapports de sécurité ou les protocoles de mesures, sont régis par l'Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT). Cette ordonnance, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, est un outil de travail essentiel au sein des SG. C'est sur la base de cette ordonnance que les propriétaires sont périodiquement appelés à faire contrôler les installations électriques de leurs biens.

Achats et gestion du stock

Le stock du Service des Energies, réparti entre le quai de Nogent, l'avenue des Sports, l'Ancien-Stand et la station électrique des Sports, comporte un ensemble d'articles dont le nombre, toutes énergies confondues, s'élève à 3'555 types de pièces. Un chantier d'optimisation de nos stocks a été initié en automne avec pour objectif un meilleur suivi de nos mouvements et une amélioration de nos niveaux de commandes. Ce chantier se poursuivra en 2013.

Au 31 décembre 2012, sa valeur était de CHF 1'777'420. Ce montant est partagé comme suit : CHF 956'458 pour l'électricité, CHF 503'888 pour l'eau, CHF 200'735 pour le gaz et CHF 116'339 pour le matériel commun eau-gaz.

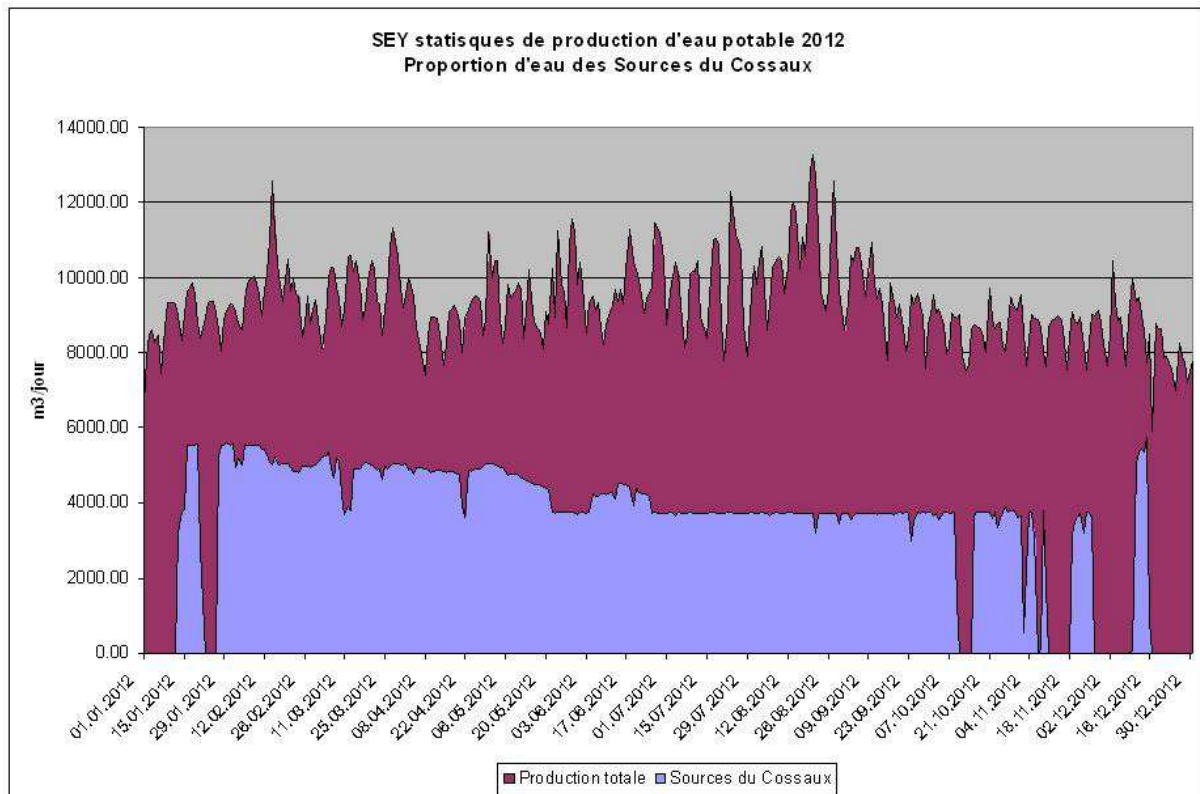
1'933 commandes en relation avec 288 fournisseurs de matériel et de prestations ont été traitées. Le montant total de celles-ci s'élève à CHF 3'425'983.

Groupe Exploitation des Services généraux

Exploitation Eau

Production d'eau

L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 44% par les sources du Cossaux et 56% par Sagenord.



Station de pompage de Bellerive

La station de pompage de Bellerive a fonctionné en renouvellement sanitaire. La production annuelle de 225'350 m³ a été vendue à Sagenord.

ACRG - Puits d'Onnens

Cet approvisionnement en eau potable, exploité sous mandat de Sagenord, a fonctionné sans incident. Quelques défauts sur la vanne de liaison entre le réseau Sagenord et l'ACRG ont finalement été résolus par les techniciens de l'ACRG.

L'installation de chloration de protection de réseau a également fonctionné à entière satisfaction.

Un accent particulier a été donné à la formation du personnel d'exploitation pour assurer une prise en charge des pannes 24h/24.

Sources du Cossaux

Pour exploiter les sources du Cossaux, 3 pompes sont utilisées pour mettre en pression le réseau d'eau. Les pompes N° 1 et 2 (1976) avaient été abîmées lors de la rupture de la conduite de la chaussée de Treycovagnes en juillet 2011 et sont tombées en panne début 2012. A la vue des devis pour les réparations, il a été décidé de remplacer ces deux pompes par des neuves pouvant varier leur débit respectif. Avec cette nouvelle configuration, la station de pompage du Châtelard assure une exploitation optimale de cette ressource, même lors de l'entretien technique des pompes.

Autocontrôle de la qualité de l'eau

En 2012, le laboratoire d'eauservice Lausanne a effectué pour le SEY 59 analyses bactériologiques pour le suivi des eaux « brutes », 55 analyses pour le contrôle du bon fonctionnement des installations de traitement et 136 prélèvements sur différents points de consommation.

Aucune bactérie d'origine « fécale » (*Escherichia coli* ou Entérocoques) n'a été détectée dans l'eau distribuée. La valeur moyenne des germes aérobies mésophiles des 136 prélèvements est de 16 UFC/ml, soit 19 fois moins que la valeur de tolérance. Toutefois, une analyse réalisée sur une borne hydrante, lors d'une mise en service, a dépassé de 8 germes la tolérance admise dans la norme. D'autres analyses ont été réalisées par la suite sur cette BH pour suivre l'évolution, mais aucune n'a révélé de dépassement.

Télérelevés

L'exploitation du système de télérelevé s'est passée sans incident pour les 555 compteurs concernés. Parmi ces installations, il est possible de connaître les consommations horaires de 120 d'entre-elles.

Exploitation Gaz

Poste de Détente et de Comptage de Pomy

Le Couplage Chaleur Force (CCF), installé en 2007 pour sécuriser l'alimentation électrique du PDC de Pomy, a permis d'injecter sur le réseau électrique 30'805 kWh. Cette valeur est conforme aux attentes.

Station de détente Gaz

Actuellement, 184 stations de détente sont en service. Chaque année, un contrôle de chaque station est effectué et un test de tous les organes de sécurité est réalisé.

Télérelevés Gaz

Le déploiement de l'infrastructure de télérelevé se poursuit. Aujourd'hui, 45 comptages dont 36 utilisables pour la facturation sont opérationnels.

Exploitation Electricité

Télérelevés Electricité

En 2012, en fonction des opportunités, l'installation des systèmes de télérelevé des compteurs d'électricité s'est poursuivie. Ces données permettent de diminuer le temps consacré aux relevés mensuels. Sont concernés :

- 185 compteurs industriels à courbe de charge;
- 243 compteurs ménage et artisanat.

Projets, production d'énergies et conduite des réseaux

Production d'énergies

Champ solaire participatif

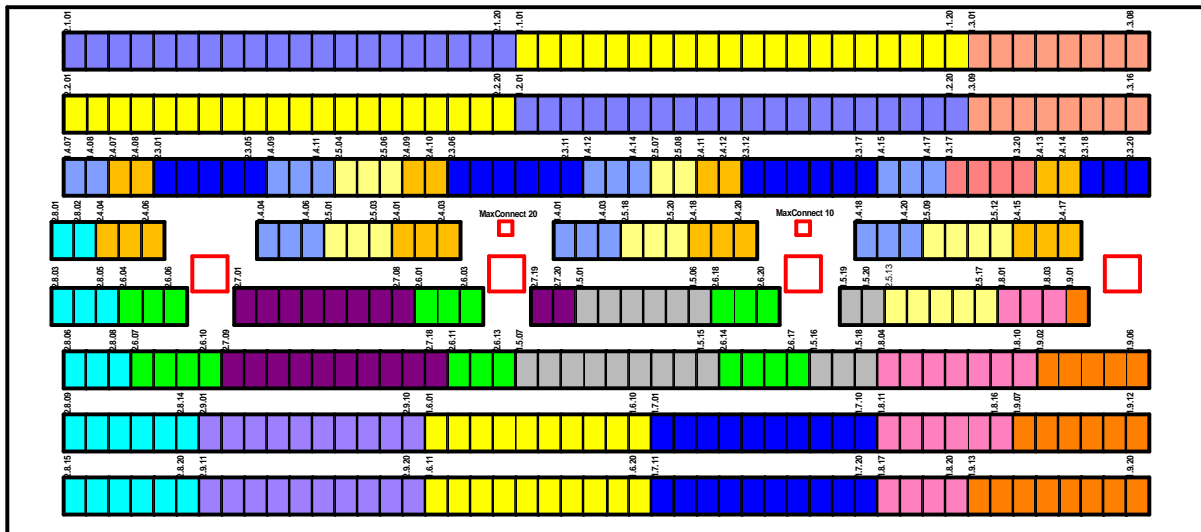
Conçue et entièrement réalisée par le personnel du SEY, l'installation solaire participative a produit ses premiers kilowattheures le 31 mai 2012.

Les souscripteurs ont participé en nombre à l'inauguration qui a eu lieu le vendredi 29 juin 2012. Ils ont ainsi eu l'occasion de découvrir les détails techniques du champ solaire.

Les premiers mois d'exploitation se sont déroulés selon nos prévisions. Malgré le fait que l'entreprise Aurubis Switzerland SA ait délocalisé ses unités de production, l'accès à l'installation solaire est garanti et cet événement n'a aucune incidence sur l'exploitation de celle-ci.



L'installation solaire participative est composée de 360 modules Schott Solar de 240 W. La puissance totale du champ est de 86.4 kW_{DC}. Les panneaux sont répartis en 18 groupes de 20 modules. Les différents groupes ont été disposés de manière à limiter l'influence des zones d'ombrage.



Deux tableaux de distribution et de protection ont été installés sur la toiture. Le champ est protégé contre les surintensités et contre les surtensions atmosphériques. L'énergie est injectée dans le réseau via un onduleur de 80 kVA de fabrication suisse.

L'ensemble de l'installation peut être surveillée via le portail Internet de SolarMax, entreprise basée à Bienne. Le Groupe Exploitation reçoit par SMS et par courriel les différents messages d'alarme. Chaque groupe de 20 modules est surveillé individuellement. Un écart de production de plus de 10% est considéré comme un défaut et génère une alarme.

Chaque souscripteur a reçu les codes d'accès au site Internet des télérelevés du SEY. Il est ainsi possible de suivre le fonctionnement de l'installation solaire. Les données suivantes sont disponibles :

- graphiques journaliers;
- graphiques hebdomadaires;
- rapports mensuels;
- données ¼ horaires.

En 2012, la production est de 57'486 kWh soit 16.6% de la production solaire sous gestion du SEY.

Conduite des réseaux

Station électrique HT - MT de la rue de Montagny

Dans le cadre de la mise en service du nouveau transformateur 125 - 20 kV, un système de contrôle commande a été mis en place. En 2012, cette installation a été étendue et permet de surveiller et de commander les cellules de protection des départs 20 kV.

Lors de cette réalisation, la liaison de secours 20 kV permettant d'alimenter la Ville en cas de panne du transformateur principal a été mise en service. Comme pour la gestion du transformateur, la visualisation et la gestion de cette liaison de secours peuvent être réalisées depuis le centre de conduite de Romande Energie situé à Morges.

Les principes de protection des artères 20 kV ont été actualisés et un système de détection des défauts à la terre a été installé.

Un système permettant de transmettre les messages d'alarme au service de permanence du SEY a été mis en service. Après une période de test et de contrôle du fonctionnement, le personnel de la section REL sera formé pour garantir la bonne prise en charge des défauts.

BUREAU TECHNIQUE

Les collaborateurs du bureau ont dû assumer des tâches et des responsabilités inhabituelles, en raison du maintien de la période de direction intérimaire. Ils ont montré en cela un engagement que l'on doit souligner, et les activités n'ont que peu souffert du manque de disponibilité du chef de bureau.

Mais une telle situation ne se conçoit que durant une période relativement courte, faute de quoi la motivation pourrait décliner.

L'équipe du bureau s'est rajeunie en 2012 avec le départ en retraite d'un collaborateur et l'arrivée d'un nouveau dessinateur.

Un des chefs de projet a consacré de très nombreuses heures à l'étude de la rue du Midi en collaboration avec le groupe de travail aggroY. Cette immobilisation sur un objet important a entraîné un ralentissement sur d'autres projets.

L'engagement à fin 2011 de deux chefs de section dynamiques a eu des conséquences sur l'activité du Bureau technique, qui doit répondre aux nouvelles propositions et demandes qui lui parviennent.

Chantiers

Citons ici les principaux chantiers de l'année, en laissant de côté les réalisations de moindre importance :

- conduite sous-lacustre Grandson-Yverdon;
- chemin de Vermont;
- rue des Foulques;
- rue Edouard-Verdan;
- rue des Isles;
- route de Lausanne, giratoire de la Chèvre;
- nombreux chantiers d'équipement en fibre optique en ville.

Projets

- Route de Bellevue.
- Rue du Midi.
- Rue des Jordils, étapes 2 et 3.
- Chemin du Fontenay (démarrage étude).
- Nombreux projets de stations électriques, modifications du réseau BT et armoires de quartier.

Interventions sur fuites ou pannes

Aucun événement majeur n'a marqué le déroulement de l'année 2012 à cet égard. En revanche, le nombre de fuites sur le réseau d'eau a été singulièrement important.

Cadastre informatique

Le Système d'Information sur le Territoire (SIT), mis en place avec le logiciel GEONIS, est l'un des sujets récurrents du rapport annuel. La raison en est que cet outil de travail est en constante évolution et qu'il s'enrichit périodiquement de nouveaux éléments ou de nouvelles fonctions. En 2012, le Bureau technique, aidé en cela pour la cellule SIT de la Commune, a procédé à la migration du réseau électrique sur ce SIT, mettant ainsi définitivement hors service l'ancien logiciel APIC. Désormais, toutes les informations concernant les réseaux des énergies se trouvent sur le SIT communal, pour autant qu'elles existent. Il subsiste encore quelques incertitudes dues à l'ancienneté ou aux méthodes de repérage qui n'étaient évidemment pas prévues pour un traitement informatisé.

Suite à la fusion des villages de Gressy et Sermuz avec Yverdon-les-Bains, le SEY a racheté à Romande Energie les informations qui concernaient le réseau d'éclairage public de ces villages, et les a intégrées dans son système SIT.

BILAN 2012 DE LA COMMISSION CONSULTATIVES DES ENERGIES

Travail de la Commission

Au cours de l'année 2012, la Commission a siégé quatre fois. Son travail a essentiellement consisté à analyser les projets susceptibles de recevoir une subvention ou un financement du fonds. Cinq dossiers ou projets sont parvenus à la Commission. Trois d'entre eux ont été retenus, un projet d'envergure a été abandonné par son auteur et le dernier n'a pas trouvé de majorité au sein de la Commission. Pour opérer ses choix, la Commission s'est basée sur les critères définis par le règlement du fonds.

La commission a décidé de classer les projets en quatre catégories distinctes : production d'énergie, efficacité énergétique, mobilité et recherche/information. Les projets retenus appartiennent tous à l'une ou l'autre des deux premières catégories.

Projets sélectionnés

Catégorie « production d'énergie »

Subvention RPC solaire participatif

Depuis le 31 mai de cette année, l'installation « Solaire participatif », sise sur le bâtiment « Aurubis » à l'avenue des Découvertes 20, injecte dans le réseau yverdonnois la totalité de sa production.

L'installation a été inscrite auprès de Swissgrid afin de bénéficier de la RPC (Rachat à Prix Coûtant), soit 35.9 ct./kWh, et est actuellement sur la liste d'attente en position 16'787.

Durant la période d'attente de la reprise de cette production par Swissgrid ou par le Canton, c'est la Commune qui rachète cette production au tarif Swissgrid, ceci afin de pouvoir rémunérer les souscripteurs tel que cela a été défini dans le projet.

Il s'avère que cette manière de faire augmente le prix moyen d'achat d'énergie, donc le prix de vente facturé aux clients captifs et pénalise les souscripteurs, clients captifs yverdonnois, par rapport aux souscripteurs non-clients du SEY.

Pour supprimer partiellement cette inégalité, la Commission a décidé de financer la différence entre le prix du marché, environ 8 ct./kWh, et le prix RPC communal de 35.9 ct./kWh, durant la période d'attente de reprise par une autre instance, le Canton ou Swissgrid, soit CHF 25'000 calculés de la manière suivante : différence entre prix RPC et prix du marché, multiplié par le nombre de kWh théoriques produits par l'installation ($35.9 - 8 \times 90'000 = 25'110$).

La durée est limitée à cinq ans au maximum, période au terme de laquelle il est légitime de penser que ce financement sera assuré par le Canton ou Swissgrid.

Catégorie « efficacité énergétique »

Subvention solaire thermique

Les chauffages des immeubles consomment plus de 30% des produits pétroliers utilisés en Suisse et participent donc dans la même

proportion aux émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Les panneaux solaires thermiques sont un excellent complément à une installation de chauffage classique. Ils permettent d'économiser jusqu'à 60% de l'énergie destinée au chauffage de l'eau sanitaire et donc de diminuer les émissions de CO₂.

Dans le cadre des bâtiments publics, l'opportunité d'installer de tels capteurs est évaluée pour chaque nouvelle construction ainsi que lors de rénovation. Cependant, les bâtiments communaux ne représentent qu'une petite fraction des immeubles d'Yverdon-les-Bains; c'est pourquoi, il est important de promouvoir également cette technologie auprès des propriétaires de bâtiments.

Afin d'inciter les propriétaires (maison individuelle, PPE, locatif, etc.) à installer des panneaux solaires thermiques, la Commission a accepté d'allouer CHF 15'000 et de renouveler ainsi le financement d'une subvention pour les installations sur le territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains. Le montant de cette dernière dépend de la taille de l'installation avec une base de CHF 800 par installation.

Pour l'année 2012, sept demandes de subvention ont été transmises au SEY et finalisées en 2012, pour un total de 38.6 m², soit une subvention globale de CHF 5'600.

Relance communication pour subventions solaire thermique

Lors de sa séance du 20 février 2012, la Commission consultative des énergies a accepté un montant de CHF 15'000 pour le subventionnement des panneaux solaires thermiques à Yverdon-les-Bains, ceci pour l'année 2012.

Début septembre 2012, seulement 4 demandes sont parvenues au SEY. La Commission a alloué un montant de CHF 4'000 pour financer une campagne d'information sous forme de six publications dans le journal La Région ainsi que des flyers joints aux factures d'électricité. Débutée fin novembre 2012 par une première annonce dans le journal local, elle se prolongera jusqu'au printemps 2013 en prévision des beaux jours et d'une météo plus clémente pour les travaux en toiture.

Résumé financier

Projet	Montants Accordés 2010 * [CHF]	Montants Accordés 2011 ** [CHF]	Montants Accordés 2012 [CHF]	Montants Dépensés 2012 [CHF]	kWh produits en 2012	kWh économisés par an	CO ₂ /an économisé [kg]
Développement détecteur de mouvements adapté à l'éclairage dynamique	24'000		-	12'000			
Brochure « Maîtrisons notre consommation électrique »		5'450	-	5'450			
Solar Tour		6'000	-	6'000			
Subvention LED quartier des Cygnes		432	-	432			
Subvention au solaire thermique			15'000	5'600	-	19'300	2'740
Relance information solaire thermique			4'000	518		-	
Subvention RPC solaire participatif			25'000	16'038	57'486		
Totaux	*	**	44'000	46'038	57'486	19'300	2'740

* Liste non exhaustive, voir rapport 2010

** Liste non exhaustive, voir rapport 2011

Au 31.12.2012 le solde du fonds communal 928.1810 se monte à CHF 1'261'174.

Le faible nombre de projets traités en 2012, qui restera une année de transition, est principalement dû à l'absence de « Responsable Projets Energies » durant une grande partie de l'année.

BUREAU D'AGGLOMÉRATION AGGLOY

M. Sébastien Genoud

Adjoint technique

Mme Caroline Mobbs

Assistante de direction jusqu'au 30.06.2012

Mme Josianne Ruggiero

Assistante de projet depuis le 01.12.2012

La phase d'étude du projet d'agglomération de première génération déposé en 2007 s'est terminée au cours de l'année 2012. La mise en œuvre des mesures d'urbanisation et de transport suit son cours. Les éléments forts suivants sont à mettre en avant pour l'année 2012:

Transports publics

La nouvelle offre en transports publics sur le réseau urbain, mise en place en décembre 2010, a connu quelques ajustements. La hausse de la fréquentation se poursuit.

Mobilité douce

Les avant-projets de mobilité douce développés par les communes de Treycovagnes, Chamblon, Pomy et Yverdon-les-Bains sont en cours de mise en œuvre. Des structures de projets ont été établies et les premières réalisations sont prévues en 2015 pour les itinéraires reliant les villages de Pomy et Chamblon/Treycovagnes au centre de l'agglomération. Ces aménagements amélioreront sensiblement le confort et la sécurité des piétons et cyclistes.

Afin de compléter et améliorer les infrastructures existantes en matière de stationnement deux-roues, les communes de l'agglomération ont attribué un mandat à un bureau privé afin de préciser les sites à aménager ou à compléter.

Planifications en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

- Le Plan directeur communal de Grandson a été approuvé par le Conseil d'Etat en juin 2012;
- Une étude test a été menée sur le périmètre Chamard-Châtelard (janvier à août 2012) en vue de l'élaboration d'un Plan directeur localisé;
- L'étude d'avant-projet pour l'interface de la gare d'Yverdon-les-Bains a été finalisée;
- Le dossier du Plan directeur localisé intercommunal Champ-Muraz a été finalisé et sera soumis au Services de l'Etat dans le cadre de l'examen préalable.

Projet d'agglomération 2^e génération

Le dossier a été déposé auprès des Services de la Confédération en juin 2012 afin de bénéficier des moyens du fonds d'infrastructure.

Communication

En vue de renforcer sa présence auprès des différents publics et de présenter ses projets, AggloY a conduit, avec succès, plusieurs actions de communication:

- Invitation à la presse sur site dans le cadre des travaux du réaménagement de la montée de Chamblon;
- Séance d'information publique lors la phase de consultation du PA2;
- Présentation du projet d'agglomération de deuxième génération auprès des Conseils communaux et généraux de quatre communes de l'agglomération;
- Actualisation du site internet www.aggloy.ch et mise en place d'un forum de discussion.

Engagement

L'année 2012 a vu le départ de Mme Raphaëlle Probst, Cheffe de projet, et de Mm Caroline Mobbs Bofetti, assistante de direction. L'équipe du Bureau d'agglomération a été complétée afin de palier à ces départs et comptait, à fin 2012, deux employés: M. Sébastien Genoud, adjoint technique, et Mme Josiane Ruggiero, assistante de projet.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2013, sous les réserves d'usage.


Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2012, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

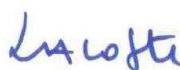
Le Syndic :



D. von Siebenthal



La Secrétaire :



S. Lacoste